This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

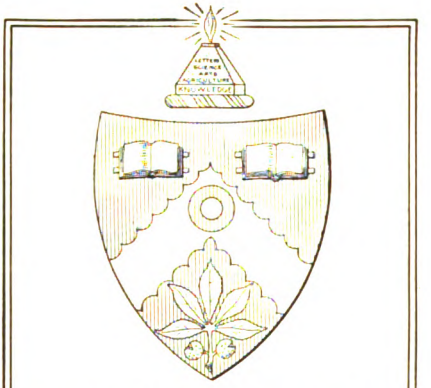
LIBRARY *of the*
OHIO STATE
UNIVERSITY

Digitized by Google

Digitized by Google

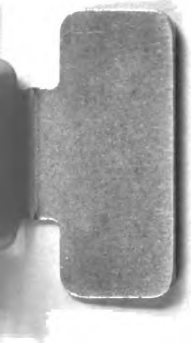

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS

IIe Série. — Tome XXVIII.

ARRAS
Imp Ronard-Courtin, F. Guyot, Successeur.

M. D. CCC XCVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

1897

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS

OHIO STAT
UNIVERSIT
JUL 25 1957
LIBRARY

ARRAS
Imp Rohard-Courtin, F. Guyot, Successeur.

M. D. CCC XCVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

Digitized by Google

L'Académie laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans les volumes de ses Mémoires, la responsabilité de ses opinions, tant pour le fond que pour la forme.

Digitized by Google

I

INVENTAIRE DES ARCHIVES

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS

1737-1895.

Digitized by Google

Digitized by Google

INVENTAIRE DES ARCHIVES

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS

Dans la séance de l'Académie d'Arras du 25 octobre 1889 le baron Cavrois émit le vœu qu'une publication fit connaître aux membres de cette Société les pièces et documents qui constituent ses archives. Ce désir avait déjà été formulé précédemment. Sur la demande de l'Académie, MM. Billet et Godin, qui s'étaient succédé dans les fonctions d'archiviste, avaient commencé un inventaire. Celui publié aujourd'hui est beaucoup plus complet, grâce à l'accroissement apporté aux richesses de l'Académie par les dons de MM. Godin, Legrand et autres, par les acquisitions faites à la bibliothèque de Boulogne, par le retour enfin de certains documents qu'on croyait perdus. Malheureusement, comme on le verra, un certain nombre de pièces ont disparu ; elles n'étaient pas, à la vérité, les plus intéressantes.

Avant de procéder à l'aride et peu attrayante énumération des documents dont les archives se composent, il a paru utile de jeter un coup d'œil sur leur nature, leurs origines, les diverses phases de leur existence ; de faire revivre les noms et de dire quelles furent les fonctions des archivistes aux mains desquels elles furent confiées.

Aux débuts de la Société littéraire d'Arras, M. d'Artus, ingénieur en chef de la ville, en était le directeur. A ce titre, il avait la garde de la bibliothèque et des archives, peu im-

Digitized by Google

portantes alors. Mais, dès 1738, la charge en fut donnée au secrétaire institué par les statuts rédigés pour la Société. Ses fonctions étaient perpétuelles. Le premier titulaire fut M. de la Place. On lui adjoignit trois membres pour le soin des livres. Déjà fière de sa bibliothèque, et soucieuse de la conserver, la Société décida, en 1749, l'apposition d'une empreinte gravée à son nom sur tous ses livres et manuscrits. Cela se fit sous l'administration de M. Harduin qui, après avoir servi d'auxiliaire à M. de la Place, lui avait succédé quand celui-ci était allé se fixer à Paris (1). M. Harduin demeura quarante ans en charge. Il mourut en 1785, âgé de soixante-sept ans. Une longue maladie avait sans doute ralenti son zèle. Son successeur, M. Dubois de Fosseux, constatant dans les archives un certain désordre, proposa un nouveau classement, ainsi conçu :

1° Pièces concernant la Société littéraire ;
2° Différents efforts faits pour l'ériger en Académie ;
3° Pièces concernant l'érection de la Société en Académie ;
4° Ouvrages des académiciens ordinaires ;
5° Ouvrages des académiciens étrangers ;
6° Pièces concernant les académiciens étrangers ;
7° Correspondance du Secrétaire perpétuel.

Ce projet de classement fut approuvé, mais fut-il jamais exécuté (2) ? Le seul énoncé suffit pour faire apprécier les progrès de la Société, qui prenait dès lors le nom d'Académie.

Mais, à quelques années de là, se déchaînait l'épouvantable tourmente où devaient sombrer toutes nos institutions. L'Académie d'Arras fit, dès le début, large part aux idées révolutionnaires et aux hommes qui les représentaient. Erigée, protégée, abritée par les grands seigneurs qui s'étaient succédé comme gouverneurs de la province d'Artois,

(1) Le chanoine Van Drival a publié une notice sur M. de la Place dans son Histoire de l'Académie d'Arras.

(2) Babœuf, qui devait avoir par la suite une certaine célébrité et qui habitait alors la Picardie, envoya en 1783 à l'Académie d'Arras le prospectus d'un livre intitulé : l'*Archiviste touriste*. Il eût été curieux de savoir ce qu'il devait faire, mais ce prospectus a été perdu.

Digitized by Google

le prince d'Isenghien, le maréchal de Lévis, le duc de Guînes, elle avait accepté à l'unanimité pour directeur Robespierre, et pour membres Carnot et bien d'autres dont les actes et les discours sont parvenus jusqu'à nous, marqués au coin des idées et des doctrines qui devaient ensanglanter l'Artois. Cela ne la sauva pas. Quatre de ses membres périrent sur l'échafaud, bon nombre d'autres furent jetés dans les prisons. Elle même fut supprimée comme toutes les autres sociétés littéraires par les décrets du 8 et du 10 août 1793. Un mois après, le 12 septembre, par ordre du District, les scellés furent mis sur les appartements de la ci-devant Société littéraire d'Arras. Les livres et papiers devaient être transportés dans les bureaux du District (1). Il n'en fut rien. Restés dans les locaux que le gouverneur d'Arras mettait généreusement à la disposition de l'Académie, ce fut seulement quand l'hôtel du Gouvernement eut été vendu au citoyen Bertin que, par délibération en date du 16 frimaire an V (6 décembre 1796), le Conseil général de la commune d'Arras décida leur transfert aux archives de la Mairie. Il est douteux que la mesure ait été exécutée. En tous cas, ce ne fut pas pour longtemps. Il est difficile de savoir où ces archives se trouvaient quand, un an après, on vint y faire de larges emprunts. C'était le ci-devant P. Isnardi, ex-oratorien, qui, chargé de constituer une bibliothèque à l'Ecole centrale de Boulogne, avait obtenu, le 26 octobre 1798, de l'administration départementale, l'autorisation de prendre dans tous les dépôts publics ce qui lui serait utile en fait de livres et de manuscrits, d'instruments, etc. (2).

(1) Un des commissaires nommés pour ce transport s'appelait Cornille ; son homonyme devait être longtemps secrétaire perpétuel de l'Académie.

(2) Le P. Isnardi prit à Arras, St-Omer, Montreuil, etc. environ 3000 volumes, dont 84 manuscrits ; 18 provenaient de l'Académie d'Arras, entre autres : l'Histoire d'Artois depuis Jules César jusqu'en 1640, des manuscrits de Monstrelet sur l'histoire de France, etc. ; 6 gravures, des médailles, des monnaies, plus 75 instruments de physique et chimie qui furent, dit-on, envoyés au lycée de Douai lors de sa formation.

Digitized by Google

Un grand nombre de livres et de manuscrits provenant de l'Académie, et une partie de ses archives furent emportés par lui. Que voulait-il en faire ? Avait-il la pensée de reconstituer une Société savante dans la ville où le fixaient ses fonctions de bibliothécaire ? On l'ignore. Ce qui restait de livres et de documents fut déposé à la bibliothèque d'Arras, et pendant vingt ans on n'en entendit plus parler.

Cependant, à la faveur du gouvernement pacifique qui permettait à la France de réparer ses maux, l'Académie d'Arras ne tarda pas à retrouver une nouvelle vie (1). Rétablie en 1817, elle reforma aussitôt son bureau. Un des membres de ce bureau reçut le titre d'archiviste, avec la mission de veiller sur la bibliothèque et l'autorisation de suppléer au besoin le secrétaire. Deux ans après, de nouveaux statuts ayant été rédigés, on lui donna un archiviste-adjoint dont les fonctions étaient analogues aux siennes. Ces fonctions, d'abord limitées au terme de six ans, devinrent bientôt perpétuelles. M. Colin, conseiller de préfecture, en fut le premier titulaire. Il donna sa démission presque aussitôt, et fut remplacé par M. Terninck, membre du Conseil municipal Celui-ci mourut en 1831. M. Billet lui succéda jusqu'en 1866, époque à laquelle l'existence de l'Académie fut soumise à une nouvelle législation. Les fonctions d'archiviste-adjoint furent supprimées. Il serait regrettable de laisser dans l'oubli les noms de ceux qui les avaient remplies avec autant d'intelligence que de désintéressement. C'était d'abord M. Bergé de Vasseneau, chef de division à la préfecture ; puis, en 1827, l'abbé Herbet ; en 1829, M. Billet ; en 1831, M. Toursel ; en 1832, M. Lenglet ; en 1836, M. Colin ; en 1842, M. Maillard d'Ontot ; en 1844, l'abbé Parenty et en 1852, M. Godin. Celui-ci était donc depuis de longues années en fonctions, quand les nouveaux statuts l'y trouvèrent et l'y laissèrent seul comme archiviste. Ces fonctions cessèrent

(1) La Société littéraire d'Arras avait été autorisée à prendre le titre d'académie par Louis XVI, en 1773. Charles X lui accorda, en 1828, le nom de Société royale des lettres, sciences et arts et Napoléon III, en 1865, lui permit de prendre le titre d'Académie impériale.

Digitized by Google

alors d'être perpétuelles et furent soumises tous les deux ans à la réélection. On créa aussi un bibliothécaire spécial et l'un comme l'autre purent, en cas de nécessité, être suppléés par un membre délégué. M. Godin, élu en 1866, resta en fonctions jusqu'à sa mort, en 1873. Il fut remplacé en 1875 par le comte Gustave de Hauteclocque (1) qui y est encore, entouré de la bienveillance et de l'amitié de ses confrères.

Pour en finir avec les détails concernant l'archiviste et ses fonctions, telles qu'elles étaient déterminées par les nouveaux statuts, on peut ajouter que le devoir lui incombait d'inscrire sur un registre spécial la liste de tous les objets qui lui étaient confiés. Le président, assisté de deux membres, devait chaque année, dans la première quinzaine de mars, inspecter les archives. Mais ce règlement tomba vite en désuétude, et c'est à peine si les procès-verbaux en mentionnent une fois l'exécution, à la mort de M. Terninck, en 1831. Une autre fois, le 29 mai 1846, M. Répécaud, qui présidait, proposa de nommer une commission chargée de procéder à cette visite. La mesure fut adoptée en principe, mais remise à la séance suivante, et finalement abandonnée. Trois ans auparavant, l'archiviste-adjoint, M. Maillard d'Ontot, avait obtenu l'autorisation refusée précédemment, en 1840, à M. Colin, de posséder une clef du dépôt, qui lui permit de suppléer aux absences prolongées de l'archiviste en titre (2).

Mais, s'il est intéressant de connaître les noms des archivistes et leurs fonctions, il l'est bien plus encore de connaître les archives elles-mêmes et de suivre pas à pas les vicissitudes qu'elles eurent à traverser, depuis le jour où on les a

(1) M. de Hauteclocque avait aidé le chanoine Van Drival dans le transport des archives de la place des Etats au palais de St-Vaast ; puis, en février 1872, avait contribué à leur classement; et il avait été nommé bibliothécaire-adjoint.

(2) Déjà, dans l'ancienne Société, la question de la fermeture des locaux de la bibliothèque et des archives avait été agitée. D'abord les membres en avaient le libre accès, mais par suite d'abus, ils furent fermés et le concierge qui en avait la clef devait veiller à ce que rien ne fût emporté.

Digitized by Google

vues abandonnées et dispersées par des mains qui semblaient n'en connaître la valeur que pour en dépouiller l'Académie. Le premier soin de celle-ci, en 1817, fut, on le comprend, de les retrouver et de les reconstituer. La personne à laquelle on s'adressa d'abord fut Mme Dubois de Fosseux, la veuve de l'ancien secrétaire perpétuel. Elle répondit que son mari avait envoyé tout ce dont il avait la garde au District, le 18 novembre 1794. M. Buissart, qui avait fait partie de l'ancienne Académie, fut également consulté. Sa réponse fut à peu près identique. Alors on prit une mesure plus efficace. Dans la séance du 5 novembre 1817, le baron d'Herlincourt, président de la Société, fut chargé d'écrire au préfet du Pas-de-Calais, à l'effet de réclamer tous les livres, papiers, manuscrits ou instruments relatifs à l'étude des sciences, qui, disséminés dans les divers dépôts du département, seraient reconnus comme propriété de l'Académie d'Arras, grâce au signe gravé dont, comme on l'a vu plus haut, ils étaient munis.

Le préfet, qui était alors le baron Siméon, se montra favorable (1). Convoqué par son ordre à ce sujet, le conseil municipal d'Arras déclara, le 30 mai 1818, qu'il était prêt à faire remise des objets existant à la bibliothèque publique, dont on faisait précisément alors l'inventaire. Il demandait seulement un sursis jusqu'à ce que le dit inventaire fût terminé, et il attirait l'attention de l'administration sur l'utilité d'adresser le même appel à Boulogne, où les débris de nos

(1) Ce n'était pas la première fois que l'autorité préfectorale avait cherché à faire rentrer ces documents. Un arrêté du préfet, du 8 août 1807, exigeait la réintégration de 542 numéros existant en double à la bibliothèque de Boulogne. Le Conseil général et le baron de La Chaise ayant renouvelé leur réclamation en 1814, après le retour des Bourbons, le ministre fit répondre, le 29 septembre, qu'un arrêté du 8 pluviôse an XI avait prescrit que les bibliothèques des écoles centrales seraient, si elles avaient été fermées, mises à la disposition et sous la surveillance des municipalités ; cet arrêté ayant reçu son exécution dans tous les départements et aucune atteinte n'y ayant encore été portée, il n'y avait pas lieu d'accéder à la demande du préfet et du conseil général.

Digitized by Google

archives se trouvaient bien plus nombreux encore. Le résultat de cette observation ne se fit pas attendre. Un nouvel arrêté du préfet, en date du 27 juillet 1818, prescrivit de dresser, tant à Arras qu'à Boulogne, le catalogue des objets susdits (1). L'arrêté ne fut exécuté que l'année suivante et ce fut seulement en octobre 1819 que l'Académie reçut communication de ce travail. La raison de ce retard était dans l'impossibilité où elle s'était trouvée elle-même de fournir à la commission municipale d'Arras le catalogue de son ancienne bibliothèque. Cependant, après quelques pourparlers et quelques objections, la ville d'Arras s'exécuta. Une partie importante des documents déposés à la bibliothèque municipale furent rendus.

A Boulogne, il n'en fut pas de même. La municipalité s'était montrée d'abord bien disposée, mais des difficultés surgirent de la part du bibliothécaire Isnardi, qu'on avait été forcé de prendre pour intermédiaire. L'ex-oratorien connaissait trop la valeur des trésors qu'il avait pillés dans les divers dépôts du département au profit de la ville de Boulogne pour s'en dessaisir facilement. Il répondit une première fois en termes assez ambigus. Puis il fit adresser par la municipalité, au gouvernement, une protestation que le baron Siméon tenta vainement d'étouffer par une convention amiable. Enfin celle-ci suscita de la part du ministre de l'intérieur une grave objection. Les lois révolutionnaires de 1793 et de 1794 qui supprimaient les sociétés savantes, n'ayant pas été officiellement rapportées, disait-on, la jeune Académie d'Arras ne pouvait revendiquer l'héritage de l'ancienne. En conséquence, les livres et manuscrits légalement déposés dans la bibliothèque d'Arras et dans celle de Boulogne

(1) La bibliothèque de Boulogne possédait de l'ancienne Académie d'Arras, outre des livres assez nombreux, seize manuscrits sur papier, deux portefeuilles contenant des études sur l'histoire de France, des liasses renfermant les travaux des académiciens ou de personnes ne faisant pas partie de la Société, des mémoires de concours et des discours de réception.

Digitized by Google

étaient dûment acquis. Cette lettre ministérielle eut un effet déplorable (1). Non seulement il ne fallait plus songer à rien obtenir de Boulogne, mais, quelques années plus tard, en 1826, le maire d'Arras réclama les livres et les papiers qu'il avait rendus. Les procès-verbaux des séances de l'Académie à cette époque fourmillent de discussions et de rapports à ce sujet. L'affaire se termina plus de dix ans apres, le 9 juin 1837. On rendit à la ville d'Arras les livres qu'on avait recouvrés. Des manuscrits, il ne fut pas question. Ils n'avaient sans doute pas été déplacés, car, en 1829, Sir Philips, un savant anglais, avait constaté dans la bibliothèque municipale la présence de plusieurs documents provenant de l'ancienne Société littéraire (2). L'Académie semblait donc devoir à tout jamais rester privée d'une importante partie de ses archives. Cependant elle ne les perdait pas de vue, et le peu qui lui restait était l'objet de ses soins. Dans la séance du 5 janvier 1844, sur la proposition de M. Luez, une commission fut nommée pour classer ce qu'on possédait de manuscrits et de documents de l'ancienne Académie. MM. Thellier de Sars, Maillart d'Ontot, Parenty, d'Héricourt et Luez en firent partie. Le comte d'Héricourt déposa un rapport très bien fait (3). Le 18 novembre 1853, plusieurs membres demandèrent à ce qu'on fit connaître l'état des archives et de la bibliothèque. « Le local est petit; tout y est » entassé pêle-mêle » (4), disait-on. Le secrétaire-adjoint fut chargé de préparer les matériaux de l'inventaire en recher-

(1) En octobre et novembre 1836, la question de la propriété des livres possédés par la bibliothèque de Boulogne donna lieu à une polémique entre le *Courrier du Pas-de-Calais* et l'*Annotateur* de Boulogne.

(2) Les manuscrits dits du P. Ignace avaient été acquis par la Société littéraire en 1762.

(3) Ce travail est imprimé dans le tome XVI des *Mémoires de l'Académie* (1844).

(4) On verra plus loin que ces doléances n'étaient pas dénuées de fondement et quelles suites leur furent données.

Digitized by Google

chant dans les procès-verbaux la désignation des pièces manuscrites ou imprimées insérées aux archives. Le 13 janvier 1854, dans le même but, les académiciens furent invités à rapporter les documents qu'ils avaient chez eux. L'invitation, sans doute, ne demeura pas sans effet, car on constate aux procès-verbaux de l'année 1855, la rentrée d'un certain nombre de documents assez importants qu'on croyait perdus. C'étaient : 112 pièces dont 20 discours, 7 mémoires, 3 pièces de vers, 9 pièces concernant les statuts et règlements, 5 imprimés, 75 autographes et 37 lettres signées ; le tout provenant de l'ancienne Académie, plus un manuscrit de M. Lecesne sur la philosophie de l'Histoire, et une copie des procès-verbaux de 1817 à 1820. Enfin, le 10 août 1855, l'Académie ayant insisté de nouveau sur le rapport détaillé qu'elle réclamait depuis longtemps touchant ses archives, M. Billet, l'archiviste, se mit en devoir de le présenter à la séance du 10 novembre suivant (1).

A cette époque précisément, paraissait au *Bulletin bibliographique de la Revue du Nord de la France* (2) un article qui raviva la question, abandonnée depuis longtemps, des restitutions à obtenir de Boulogne. D'après cette publication, se trouvaient dans la bibliothèque de cette ville 201 manuscrits et 58 plans, cartes et vues provenant en certaine partie de l'emprunt forcé fait au dépôt d'Arras pendant la Révolution. M. Billet, l'archiviste, s'en émut. Il en fit l'objet d'une communication spéciale à l'Académie. Celle-ci, sans grand espoir de succès, chargea M. de Linas de faire une nouvelle tentative pour recouvrer les documents provenant de l'ancienne Académie. Le 20 août 1856, M. Billet revint à la charge. Ces pièces, disait-il, étaient contenues dans plusieurs cartons, et il demandait qu'on l'autorisât à s'adresser à

(1) Dans son rapport, on voit que les documents des archives étaient renfermés dans seize cartons Il y avait de plus treize volumes contenant les procès-verbaux des séances de 1837 à 1855.

(2) Tome IV, 3e série.

Digitized by Google

M. Morand Delaleau, de Boulogne, juge d'instruction, membre correspondant de l'Académie, pour en avoir le relevé. Celui-ci était disposé à en entreprendre la description, mais la chose alla plus simplement. Isnardi était disparu depuis longtemps, et avec lui les subterfuges et les faux-fuyants dont il parvenait toujours à enrayer les négociations. M. Girard, son successeur, fit observer que le travail était tout fait et compris dans le catalogue de la bibliothèque de Boulogne (1). Les documents étaient de deux sortes : 1° les ouvra-

(1) Voici comment le catalogue de la bibliothèque de Boulogne indique les pièces remises à l'Académie d'Arras :

MÉLANGES. — Documents provenant de l'ancienne Académie d'Arras ; contenus dans deux portefeuilles, et renfermant 282 pièces.

N° 1 (1756). — Note adressée à l'intendant de Caumartin pour lui demander de faire rechercher les antiquités, etc qui se trouveraient dans la province d'Artois.

N°s 5 à 15 (1758). — Diverses pièces adressées au marquis de Lévis, gouverneur de la province, pour lui demander un appartement destiné à loger l'Académie.

N° 16. — Livres manquant à l'Académie en 1778.

N° 17. — Hommage fait à l'Académie par M. Maillard de son ouvrage sur les Coutumes d'Artois.

N° 18 — Notes pour l'histoire de l'Académie en 1782.

N° 19. — *Histoire de l'Académie* (française) en 1785, par Maret et Ceullet. Cette histoire consiste en un éloge de quatre membres décédés : MM. de Berneuve, comte de Reully, baron de Rebecque et Verney.

N°s 20 à 106. — Compliments, remerciements, discours de réception, savoir :

Pièces signées et datées de 1738 à 1789. — 63 pièces.

Pièces signées mais non datées. — 15 pièces.

Pièces sans nom et sans dates. — 8 pièces.

Pièce datée et non signée. — 1 pièce.

Cette dernière pièce est un discours prononcé en 1784 sur l'histoire et la constitution physique et morale de la France.

N°s 107 à 137. — Discours prononcés à l'Académie, savoir :

1745 (Anonyme). — Discours sur l'histoire locale.

1748 (de Gouves). — Discours sur le danger d'apprendre les sciences aux femmes.

Digitized by Google

ges proprement dits, provenant de la bibliothèque de l'Acadé-

1749 (Briois). — Discours sur l'avantage d'apprendre les sciences aux femmes.
1750 (Cauwet). — Discours sur l'utilité d'écrire l'histoire de sa province.
— (Binot). — Discours sur l'utilité des Académies.
— (Briois). — Discours sur l'avantage de bien parler.
1751 (Briois). — Discours sur l'influence des lettres sur tous les arts.
1752 (de Grandval).—Discours sur l'utilité d'un dictionnaire de la langue française et particulièrement des synonymes français.
1753 (Leroux). — Réflexions sur l'étude.
1753 (Leroux). — L'homme libre dans le devoir.
1754 (Leroux). — Discours sur le jugement et le goût.
— (L'abbé Simon). — Discours sur la complaisance.
1755 (Anonyme). — Discours sur la cause physique de l'électricité.
1758 (de Jouy). — Combien il est difficile de se fixer à un sujet de littérature.
1759 (L'abbé Delys). — Etude sur l'augmentation des fermages en Artois.
— (L'abbé Jacquin). — Etude sur la connaissance et l'application.
1763 (de Ruzé). — L'agriculture contribue à la pureté des mœurs.
1764 (de Lejosne Contay). — Discours sur l'étude de l'histoire.
— (Dubois de Fosseux). — Réflexions sur le bonheur.
1769 (Binot). — Réponse à ceux qui veulent soutenir que l'étude et l'enseignement des lettres sont nuisibles aux bonnes mœurs, à la société et au gouvernement.
1771 (Jacquemont). — Le juste mourant (idylle en prose).
— (Marquis d'Hesdigneul). — Origine et prérogatives des maréchaux de France.
1772 (Denis). — Discours sur la diversité des goûts et des jugements en matière de littérature.
1776 (de Grandval). — Discours sur le véritable objet des académies de belles-lettres.
— (Jacquemont). — Discours sur l'union qui doit régner entre les gens de lettres.
1777 (Jacquemont). — Discours sur les avantages de la littérature.
1780 (de Beaumetz). — Essai sur l'imitation.
1782 (Jacquemont). — Essai sur les travaux académiques.
1783 (Jacquemont). — Essai sur le style.
1784 (De Galametz). — Discours sur les récompenses.

Digitized by Google

mie, tels que les Mémoires de Lefebvre, etc. 2° les pièces dé-

1784 (L'abbé Mathelin). — Discours sur les plaisirs.

N°s 138 à 217. — Concours de l'Académie.

Programmes des concours de 1783, 1784 et 1785. — 12 pièces.

Extraits de délibérations des Etats d'Artois relatifs aux prix à donner, etc. — 2 pièces.

Extraits de journaux relatifs aux concours.

Concours de 1783-1784. — L'avantage et les inconvénients des jachères. — 10 pièces.

Rapport et 3 mémoires dont celui couronné, composé par l'avocat Herman.

Concours de 1786. Avantages et inconvénients de la division des fermes.

Rapport et 20 mémoires dont celui couronné, composé par M. Degouves.

Concours de 1787. — 1er sujet : le Commerce en Artois.

Rapport signé par Robespierre, 5 mémoires (le rapport n'en mentionne que 3) ; on ne décerna pas de prix.

2e sujet : Les chemins en Artois.

Rapport et 7 mémoires ; on ne décerna pas de prix.

Concours de 1788. Le pâturage.

Rapport. Manquent les premiers mémoires. Le n° 6, composé par M. Gilbert avait eu le prix, le rapport en fait un grand éloge.

Concours de 1789. — 1re question : Les bêtes à laine. — 2e question : Les bornes champêtres. Rapport et 15 mémoires (dont 6 *bis*) ; le prix fut décerné au n° 9, composé par le *célèbre* Yvart qui exploitait le domaine de Maisons, près Paris.

Concours de 1790. - L'éducation. Jugement des commissaires et 2 mémoires ; on ne décerna pas de prix.

N°s 218 à 259.— Discours adressés par des savants étrangers, savoir:

Desgranges, de Lyon.— Etude sur la formation des académies.

Salviat, de Brives. — Discours sur l'union.

Anonyme. — Discours sur l'amour personnel.

Grendwald, de Leipsick. — Discours sur l'influence de l'éducation des filles.

Bouthier, de Vienne. — Pièces sur le Dauphiné.

Anonyme.— La langue française est-elle arrivée à sa perfection ? (avec 2 pièces annexées).

Divers. — 5 mémoires sur des sujets de médecine.

Sellier, architecte à Amiens. — 25 pièces (sujets divers).

De la Tour Pauloli. — Discours sur les courses de chevaux.

Digitized by Google

tachées ayant fait partie des archives de la Société littéraire d'Arras. Les premiers, on ne voulait les céder à aucun prix, mais pour les seconds, on consentait à les échanger contre certains ouvrages classiques de littérature, tels que : les *Œuvres complètes de Chateaubriant*, la *Collection des Auteurs grecs* de Firmin Didot, etc. L'Académie nomma une commission composée de MM. Billet, d'Héricourt et Caron pour s'occuper de l'affaire. Le 12 décembre 1856 fut remise en question la légitimité des prétentions de la nouvelle Académie à recueillir l'héritage de l'ancienne. Un membre les lui contesta. Le souvenir des fréquentes et inutiles réclamations de la Société d'Arras pour se faire rendre ce qu'on lui avait pris était présent à toutes les mémoires. On parla de nommer une commission de légistes pour examiner la question... : on finit par prendre le parti le plus pratique, celui de traiter l'affaire à l'amiable. On convint d'échanger le carton n° 200 contre les *Œuvres complètes de Chateaubriant*, le manuscrit de Renou de France contre l'*Histoire de France* de Philippe le Bas, enfin, d'autres manuscrits contre une somme de 84 fr. 80. Ainsi se termina, moyennant 244 fr. 80, cette négociation si intéressante pour l'Académie qui, après avoir échoué à vingt ans de distance, traînait depuis deux ans et plus. Quelques mémoires restaient encore, dont la ville de Boulogne ne voulait pas se dessaisir, et l'espoir qu'on exprima alors de les voir rentrer ne se réalisa pas.

L'Académie d'Arras a, depuis lors, continué tranquille-

Pazot des Charmes. — Etude sur une mécanique propre à retordre les fils.

Anonyme. — Aperçu sur l'augmentation des produits de la terre.

Anquier, notaire à Vimeu. — Le dessèchement du Marquenterre (avec un plan de cette contrée).

Nos 260 à 282. — Recueil de poésies latines et françaises ; ces 23 pièces sont peu remarquables, comme on le verra dans l'inventaire.

Un certain nombre de ces documents n'existent pas dans les archives, la ville de Boulogne ne les aurait-elle pas conservés, bien que le catalogue les indique comme remis.

Digitized by Google

ment l'exploration de ses archives. Dans la séance du 8 février 1861, sur une communication du comte d'Héricourt, une nouvelle commission, composée de MM. Caron, Van Drival et d'Héricourt fut chargée de faire un rapport sur l'utilité d'imprimer les documents aptes à rendre des services aux études locales, mais l'importance des frais auxquels cette publication eût donné lieu arrêta le projet. Le même sort, et pour les mêmes motifs, sans doute, était réservé à la proposition faite parM. Laroche,le 16 mai 1862, de publier les comptes-rendus des séances de l'ancienne Académie, recueillis par M. Caron dans les journaux du temps. Enfin, dans les séances du 29 mai et du 3 juin 1885, M. de Hauteclocque, l'archiviste, présenta un travail sur le dépôt qui lui était confié et y puisa les documents qui lui semblaient les plus intéressants pour les mettre sous les yeux de ses collègues. L'année suivante, en 1886, sur l'invitation du Ministre de l'Instruction publique, il fit une liste complète des manuscrits que possédait l'Académie et la déposa sur le bureau à la séance du 2 juillet.

Nous ne terminerons pas ce rapide aperçu sans dire un mot des dons particuliers qui vinrent à diverses époques enrichir les archives de l'Académie.

En 1822, de M. Buissart, une collection assez nombreuse de volumes manuscrits sur l'Artois. Le 1er mars 1863, de M. Laroche, un très curieux cartulaire de l'abbaye d'Auchy-lez-Moines, attribué à dom Béthencourt, et imprimé, dit-on, à vingt-cinq exemplaires seulement, « don précieux par sa rareté et sa valeur, » dit M. Parenty dans son rapport à ce sujet. Bien plus important encore, le legs fait par M. Godin dans son testament, consistant en soixante dix-sept volumes manuscrits et de nombreuses pièces détachées dont l'inventaire nous donnera aussi le détail. La remise de ce legs fut faite en juillet 1873 par M^{me} Godin. L'Académie, dans sa reconnaissance, décida qu'un casier et un rayonnage spécial lui seraient consacrés, surmontés d'une inscription au nom

Digitized by Google

du donateur et elle souscrivit pour 300 fr. au monument consacré à sa mémoire.

D'autres dons moins considérables méritent encore d'être mentionnés. En 1871, vingt-cinq liasses de papiers concernant les communes du canton de Pas, envoi de M. Legrand, de Valenciennes, par l'entremise du baron Cavrois. En 1879, divers papiers provenant de M. Harbaville, ancien président, déposés par sa veuve. Ce sont des légendes et des travaux d'intérêt secondaire concernant la politique et l'histoire.

A cela, peut-être faut-il joindre encore des documents bons seulement à faire revivre des souvenirs et à inspirer des regrets. Telle la nomenclature qu'on trouve au procès-verbal du 12 mars 1876 de pièces nombreuses et intéressantes, lectures, discours, mémoires, lettres et poésies provenant de l'ancienne Académie, alors en la possession de M. Asselin, de Douai, membre correspondant de l'Académie. Mais sa générosité se borna à nous en révéler l'existence et les archives n'en possèdent rien.

De même en est-il d'autres manuscrits concernant Arras, ses environs et la famille de Hennin en particulier, signalés à la séance du 17 février 1854 par l'abbé Voisin, vicaire-général de Tournai, qui proposa vainement de les faire copier pour l'Académie.

Ce n'était pas cependant que celle-ci se refusât toujours à faire des sacrifices pour augmenter ses archives. Plusieurs documents historiques, le Cartulaire de Notre-Dame d'Arras entr'autres, y figurent copiés à ses frais, et on trouve dans un procès-verbal de 1865, la mention d'une libéralité de 200 fr. faite à la famille du colonel Varlet, d'Auxi-le-Château, en échange de trois manuscrits provenant de cet officier, qui ne paraissent pas à première vue présenter un intérêt bien direct pour notre histoire locale. L'un de ces manuscrits traite de la bataille de Waterloo, le second les affaires d'Orient, le troisième porte le titre de : « Lettres d'un vieux soldat sur la Révolution de la Grèce. »

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS SUR LES DIVERSES SÉRIES

Série A.

La série A contient les documents officiels, les statuts, les renseignements généraux sur l'origine de l'Académie et sur les diverses phases de son existence.

Parmi ces pièces, les plus importantes, relevées et analysées par le chanoine Van Drival, lui ont servi de matériaux pour faire l'*Histoire de l'Académie d'Arras.*

Dans cette série se trouvent, tant en originaux qu'en copies, les lettres-patentes, les arrêtés ministériels, préfectoraux et municipaux qui, à divers intervalles, ont défini les statuts, avec la correspondance officielle qui a provoqué ces arrêtés et les procès-verbaux des nombreuses discussions et modifications auxquelles les statuts eux-mêmes furent soumis (1). On y trouve également les éléments des correspondances officieuses que, selon l'usage du temps, les diverses Académies entretenaient entre elles. La nôtre eut ainsi de fréquents rapports avec celle de la Rochelle, où M. d'Artus exerça des fonctions après avoir quitté Arras, et avec celle de Besançon. La lettre flatteuse que celle-ci lui adressa lors de son érection en Académie, est conservée dans les procès-verbaux.

(1) Au dernier siècle, pour la confection des statuts, on demanda aux principales sociétés savantes de France leurs statuts. Un certain nombre sont conservés aux archives.

En 1865, M. Watelet fit un travail considérable au sujet des statuts. Il consiste : 1° en un cahier où est écrit le règlement de 1819 et en marge les observations faites à son sujet ; 2° en feuilles volantes où sont copiées et mises dans un ordre régulier les délibérations de l'Académie relatives à cet objet ; 3° en d'autres petits papiers concernant les observations faites sur le règlement ; 4° en des tables raisonnées des statuts avec renvois aux registres aux décisions.

Digitized by Google

Nombreux et importants sont les documents de cette première série. Grâce à eux, il est permis de retrouver et de reconstituer les diverses installations de l'Académie. D'abord le modeste logis du notaire Crochart, entre deux places. De là, après une tentative infructueuse auprès des Etats d'Artois pour obtenir place à côté d'eux dans une maison qui leur appartenait, la libéralité du prince d'Isenghien lui ouvrit l'hôtel du gouverneur d'Arras, où la trouva la Révolution. Puis, après sa résurrection en 1817, à la suite d'une négociation entre M. Martin, l'un de ses membres, et M. de Callissanne, mandataire de l'Administration des biens de la Couronne, un bail signé de celui-ci lui assura pour neuf ans, au modeste loyer de 100 fr., un local du palais de St-Vaast (1). En 1823, une autorisation préfectorale la mit en possession d'une maison attenante au Tribunal, place des Etats. Mais cette maison lui fut reprise en partie, malgré ses protestations, et devint tout-à-fait insuffisante à ranger la bibliothèque et les archives (2). On peut voir les doléances auxquelles cette insuffisance donna lieu. Elles durèrent jusqu'en 1865, époque à laquelle l'Hôtel de Ville étant terminé et les bureaux de la municipalité ayant abandonné le local provisoire qu'ils occupaient au palais de St-Vaast, l'Académie se hâta de demander à les remplacer. M. Plichon, présent à la séance, était à la fois maire d'Arras et membre de l'Académie. Surpris de cette demande inattendue, il ne put se dérober au rôle d'intermédiaire. L'affaire était délicate. Il fallait ménager les susceptibilités de l'Administration départementale, représentée au sein de l'Académie par M. Parenty, chef de division à la préfecture, et l'on peut voir aux procès-ver-

(1) Ce local se composait de deux grands salons donnant sur le jardin et d'un plus petit augmenté d'un cabinet qui y accédait par le grand escalier.

(2) Les archives étaient conservées dans un petit cabinet attenant à la bibliothèque et situé au premier étage. Une petite table, quelques rayons, et trois couteaux de bois en réserve, tel est le modeste mobilier indiqué par l'inventaire.

Digitized by Google

baux des séances que pendant sept années, les délibérations et les discussions ne tarirent pas à ce sujet. Enfin la négociation fut menée à bonne fin, et le 18 janvier 1872, l'Académie put, sans regret, quitter le local où ses archives étouffaient pour s'installer de nouveau, et cette fois d'une manière définitive, au palais de St-Vaast, où elle siège aujourd'hui (1).

A cette première série appartiennent encore : le dossier des négociations avec la bibliothèque de Boulogne, mentionnées dans l'Introduction, les diverses notices composées sur l'Académie (2), le mémoire de M. Billet en 1855, et d'autres encore avec les nombreuses discussions auxquelles ils donnèrent lieu. De ces discussions ressort à chaque page la pénurie des finances, et la nécessité d'attendre les dons de quelques bienfaiteurs généreux pour donner l'essor aux projets de publications diverses, projets auxquels l'Académie s'est vue jusqu'ici réduite à n'accorder qu'une bienveillance stérile.

(1) Ce fut le 26 avril 1872 que la première séance se fit à St-Vaast et on remercia l'administration municipale pour le zèle et le bon goût qu'elle avait mis dans l'appropriation du local et le chanoine Van Drival pour la bonne direction donnée aux travaux dirigés par lui.

(2) On a fait plusieurs travaux sur ce sujet.

1° Une Notice sur l'ancienne Académie, composée par l'archiviste-adjoint, M. Bergé de Vasseneau et insérée dans un volume des Mémoires de l'Académie, année 1828.

2° Une notice très courte envoyée au Ministre de l'Intérieur pour obtenir les lettres patentes et reproduite dans le procès-verbal de la séance du 20 juin 1828.

3° Une autre composée par M. Cornille, en 1835 ; elle a été imprimée.

4° Une autre envoyée par M. Répécaud, président de l'Académie, sur la demande du Ministre de l'Intérieur.

5° Une autre offerte à l'Académie, en 1866, par le baron Cavrois, alors avocat à la Cour impériale de Paris. Elle a été imprimée.

6° L'Histoire de l'Académie par le chanoine Van Drival ; elle est bien faite, mais trop succincte ; on pourrait la compléter.

7° Une courte notice de M. Ricouart ; elle s'occupe surtout des restitutions faites en 1885.

Digitized by Google

Une liasse spéciale réunit encore dans cette série tous les inventaires précédents. Plusieurs datent du siècle dernier. Tous sont bien incomplets. Ils permettent néanmoins de constater des pertes regrettables. Bon nombre de revues, de livres et de documents, livrés en communication, ne sont pas rentrés et ne rentreront sans doute jamais, les signataires des reçus qui les concernent étant depuis longtemps disparus.

Ce n'est pas tout encore. On a placé dans la série A, les pièces relatives aux legs faits par MM. Grandguillaume (1) et Godin, des formules de diplômes, des *ex libris*, des exemplaires imprimés des règlements et des statuts, des affiches et autres objets de médiocre intérêt concernant l'Académie, enfin trois médailles. La plus belle est en argent, d'assez grand module. Elle fut offerte, en 1835, par M. Dudouit, maire d'Arras, au nom de la Société française de statistique, pour remercier l'Académie des travaux faits par elle sur ce sujet. Mais ces quelques pièces sont loin de faire oublier le beau médailler que possédait autrefois l'Académie d'Arras (2).

(1) M. Grandguillaume avait laissé 500 francs de rente à l'Académie pour lui permettre de donner, chaque année, un prix des beaux-arts. Froissé d'un manque d'égards que la ville montra pour ce bienfaiteur des pauvres, il révoqua son legs à l'Académie, uni à un autre fait au bureau de bienfaisance, et il ne laissa qu'un tableau représentant le vieil Arras qui orne la salle des séances.

(2) D'où provenaient ces médailles et ces monnaies ? Un travail du P. Lucas lu à la Société littéraire d'Arras, le 22 juin 1754 peut fournir quelques indications à ce sujet. A Flers on trouva, dans des vases durs et solides, un amas considérable de monnaies romaines. Près de Bouchain, dans des sources peu profondes, on rencontra des monnaies sarrazines. En cherchant dans les campagnes de l'abbaye de Dommartin des *echinites marins* changés en cailloux, on avait eu l'agréable étonnement de trouver des monnaies celtiques en fer et, en creusant les fondations de l'église de Gouy-en-Artois, on avait découvert des monnaies françaises « aussi curieuses et instructives qu'elles sont antiques et rares. » Enfin, le 4 février 1784, l'Académie eut au nombre de ses membres le chevalier de Couturelle, capitaine au régiment de Rochefort-Infanterie; il devint chambellan de l'Electeur

Digitized by Google

D'après un inventaire de 1753, il contenait alors déjà 349 monnaies d'argent. Sans doute elles passèrent dans les mains d'Isnardi, et encore ne furent-elles pas les seules. On sait qu'il prit 371 pièces romaines, dont 4 consulaires, depuis César jusqu'à Gratien, et environ 1500 monnaies diverses, dont 16 en or.

Série B.

La série B contient les procès-verbaux des séances. Ils forment vingt et un volumes in-folio, reliés. L'un d'eux n'est qu'une copie des procès-verbaux déjà transcrits. Un autre est un brouillon de ceux dont on parlera plus loin. Quatre volumes sont relatifs à l'ancienne Académie, dix-sept à la nouvelle. Ils commencent le 12 mars 1737 et finissent en 1896. Un volume manque. C'est celui qui devait s'ouvrir le 1er janvier 1787 pour se fermer à la Révolution. A-t-il jamais été rédigé ? Ou les événements politiques empêchèrent ils M. Dubois de Fosseux, le secrétaire perpétuel, de s'en occuper ? On l'ignore. Mais ce devait être un des plus intéressants, et l'on comprend que notre Académie reconstituée fût soucieuse de combler cette lacune. Ce fut une œuvre de patience et l'on dut remonter à des sources bien diverses. M. Laroche prêta les procès-verbaux des séances de 1785 à 1789, contenus en deux volumes manuscrits qu'il tenait sans doute de son grand-père, M. Dubois de Fosseux. M. Caron releva dans le *Mercure de France* des notes sur les séances publiques qui manquaient aux

palatin et offrit à ses confrères une ***Histoire de la maison palatine***, par l'abbé Shaunest. Dans cet ouvrage étaient gravées trente médailles antiques en argent trouvées en Allemagne. M. de Couturelle obtint que l'Electeur son maitre, qui les possédait, les offrît à la Société d'Arras. Celle-ci adressa au généreux donateur une lettre où elle lui témoignait toute sa reconnaissance ; elle est conservée dans les archives de l'Académie.

Digitized by Google

archives. Grâce à ces documents, on a formé un résumé incomplet et peu méthodique. La dernière séance mentionnée est celle du 23 février 1791. Y en eut-il d'autres ? et quelles questions y furent-elles traitées ? On ne le saura jamais. L'écho n'en est pas parvenu jusqu'à nous, étouffé qu'il a dû être par les grondements de l'orage révolutionnaire qui fit en Artois tant de victimes. Hors de là, même, les procès-verbaux sont loin d'être au complet. Déjà, au siècle dernier, M. Harduin, secrétaire perpétuel, empêché par la maladie, avait négligé d'en transcrire un certain nombre, et c'était là sans doute un des sujets des plaintes que M. Dubois, son successeur, exprimait sur le désordre des archives. Depuis la restauration de l'Académie, de semblables omissions furent constatées. En 1861, le comte d'Héricourt, succédant à M. Cornille dans la charge de secrétaire-perpétuel, releva d'importantes lacunes dans les procès-verbaux. Celui du 22 mars 1852; puis vingt-neuf semaines, du 4 février 1853 au 27 août (1); dix semaines, du 31 mars 1854 au 9 juin ; enfin ceux du 21 mars et du 13 juin 1873, du 25 janvier et du 5 juin 1874, et du 4 novembre 1881 manquent également (2).

Outre les procès-verbaux transcrits régulièrement sur les registres, on en trouve un certain nombre à l'état de brouillons. L'expérience a suffisamment démontré l'utilité de les conserver, par le parti qu'on en pouvait tirer en cas de disparition d'un des registres (3).

(1) C'est en 1853 que se tint à Arras le Congrès archéologique, peut-être les séances furent-elles quelque temps suspendues ?

(2) M. Billet, le 30 octobre 1846, avait pourtant attiré l'attention de la Société sur la tenue des procès-verbaux et avait proposé d'en faire la table alphabétique. On avait accepté en principe et engagé le secrétaire à tenir les procès-verbaux au courant.

(3) Quand M. Billet mourut il manquait plusieurs documents. La veuve de cet archiviste offrit de laisser faire des recherches dans les papiers de son mari ; l'Académie en chargea M. Caron, un de ses membres.

Digitized by Google

Enfin la série B se complète de quelques extraits du *Mercure de France* (1) relatifs à l'Académie, des programmes des séances publiques et de quelques autres documents tels que des pièces relatives aux élections aux charges de la Société, etc.

S'il est permis de donner une appréciation générale sur les procès-verbaux dont se constitue cette deuxième série, on peut dire qu'ils sont rédigés pour la plupart avec soin, quelques-uns même avec une certaine élégance. Ils varient de forme et de longueur selon la nature des secrétaires qui les ont écrits. On peut remarquer que, dans l'ancienne Académie, ils deviennent plus concis à partir de 1750, et que, dans la nouvelle, au contraire, c'est à partir de 1850 qu'ils prennent plus d'étendue (2).

Série C.

La série C est celle des compliments, pour mieux dire, des harangues que l'ancienne Académie avait coutume d'adresser à tout personnage haut placé, fût-il Evêque, Président du Conseil d'Artois, Intendant de la province, Député aux Etats, etc., soit à son arrivée dans la province, soit lorsqu'elle était honorée de sa visite. Les femmes elles-mêmes de ces personnages, quand elles les accompagnaient (3),

(1) Ce journal, comme la *Gazette de Trévoux* et d'autres publications, rendait compte des séances publiques de l'Académie et en général en faisait un grand éloge. Il fut question d'imprimer ces comptes-rendus dans les *Mémoires* ; ce serait chose utile.

(2) Le 9 février 185?, M. Repécaud proposa de tenir un registre où seraient inscrites toutes les décisions prises par l'Académie. M. Boistel lui fit observer que cela ferait double emploi avec les procès-verbaux, mais il proposa un registre pour les décisions prises par les commissions. On ne donna pas suite à ces projets.

(3) C'est à la séance solennelle du 23 mars 1748 que les dames furent admises pour la première fois, et M. Cauwet, qui remplis-

Digitized by Google

avaient part au compliment, et elles étaient admises avec eux à visiter tout ce que la Société possédait d'intéressant dans ses archives. On leur montrait le beau médailler mentionné plus haut, un plan original du camp de César à Etrun (1), un autre du siège d'Arras et diverses curiosités disparues depuis.

Un certain nombre de ces compliments figurent aux procès-verbaux ; d'autres sont conservés en minutes. On conçoit que, alors comme aujourd'hui, le fond de ces sortes de discours fût d'une grande banalité. Le seul intérêt qu'on y trouve est parfois dans l'opposition des personnages entre lesquels ils étaient échangés. Le dernier, le plus curieux de tous, fut adressé par Robespierre au duc de Guines, gouverneur d'Artois. Il valut à l'Académie le don d'une belle édition du *Voyage du jeune Anacharsis*, en cinq volumes, reliés avec magnificence et dorés sur tranche.

Série D.

La série D est composée de pièces plus importantes et intéressantes que la précédente, bien que ces pièces n'échappent pas toujours au même reproche de banalité. Ce sont tous les discours prononcés par les académiciens, soit en séances *publiques*, soit en séances *ordinaires*. Dès le 14 juin 1738, commencent les premières sous le nom d'assemblées solennelles. Elles étaient annuelles et le sont encore. Fixées

sait les fonctions de secrétaire dit : « Ce qui doit nous encourager, c'est l'intérêt que le beau sexe prend à nos travaux Nos succès seront certains, Mesdames, si vous continuez par votre présence à nous encourager. Que ne ferons-nous pas pour arriver à mériter vos suffrages » On ajoutait quelques fois en leur honneur des pièces badines en prose ou en vers.

(1) Ce plan qu'on disait curieux a disparu. Il fut copié en 1780 par M. Rohart de Montreuil. Peut-être cette copie existe-t-elle encore ?

Digitized by Google

par l'ancienne Académie, d'abord au samedi après la Chandeleur, elles le furent, en 1753, au samedi avant le dimanche de la Passion, et enfin, en 1759, au samedi avant les Rameaux. Parfois supprimées pour cause de deuil (1), d'autres fois redoublées par suite de l'abondance des matières, elles se tinrent, à partir de 1781, dans la salle basse de l'hôtel du Gouverneur. Dans la nouvelle Académie, la séance annuelle et solennelle fut fixée, peut-être en reconnaissance de la protection royale qui lui était accordée, aux environs de la Saint-Louis, c'est-à-dire vers le 25 août. Cette date correspond à celle de la fête d'Arras. C'est à cette coïncidence, sans doute, qu'elle a dû d'être conservée jusqu'à l'époque toute récente, où l'extension prématurée des vacances l'a fait déplacer et varier chaque année au gré de la Société. Quant aux séances ordinaires et hebdomadaires, elles eurent lieu d'abord le samedi, puis furent, en 1788, reportées au vendredi où elles sont encore aujourd'hui.

Les discours que renferme cette 4e série sont de diverses sortes. On mentionnera d'abord ceux qu'échangeaient le président et le chancelier lors de leur réélection annuelle d'une part, et le secrétaire-perpétuel de l'autre, puis ceux que le président se croyait parfois obligé de faire à la fin de l'année. Leur fréquence était à la fois la cause et l'excuse de leur banalité. On les supprima en 1749, pour ne laisser subsister que l'obligation imposée à chaque membre de prononcer un discours le jour de sa réception, et de recevoir une réponse du directeur (2). Ces discours furent d'abord insérés aux procès-verbaux, mais comme ils rendaient ceux-ci trop volumineux, un registre spécial leur fut consacré. Ce registre, conservé dans les archives, commence en

(1) C'est ce qui eut lieu en 1775 lors de la mort de Mme de Grandval, mère de l'académicien qui devait prendre la parole.

(2) Parfois les membres étrangers se soumettaient, eux aussi, à cette obligation et envoyaient un discours de remerciement, mais on n'y répondait que lorsqu'ils le prononçaient eux-mêmes.

Digitized by Google

1739 et finit en 1754. La suite a-t-elle disparu ? ou n'a-t-elle jamais été transcrite ? Il est permis d'incliner vers cette dernière hypothèse, d'après le soin avec lequel les discours subséquents ont été conservés en feuilles volantes. La longueur de ceux-ci justifie la limite d'une demi-heure, assignée en 1786 à tout discours prononcé en séance publique, et l'obligation d'insérer au procès-verbal la durée de toute communication, soit en parole, soit en lecture, faite à la Société.

C'est grâce à cette 4e série qu'il est permis de reconstituer les séances de réception telles qu'elles se passaient en ce temps-là et, on peut dire, telles qu'elles se passent aujourd'hui.

Le récipiendaire, après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, traitait quelque question de littérature, de philosophie, d'histoire ou de sciences. Il recevait, à son tour, de celui qui était chargé de lui répondre, des compliments au sujet des matières, objets de ses études, et des titres que ces études lui donnaient à être admis dans la docte Société. Ces diverses pièces oratoires, toutes soignées, sorties de plumes plus ou moins novices, tout empreintes des idées de l'époque, en exagérant parfois les travers et les défauts, fourniraient des matériaux précieux pour l'histoire littéraire de leur temps. Mais il faudrait des loisirs considérables pour les explorer. Pour en donner une idée, voici l'énoncé de quelques-uns des sujets : Le premier est celui du 9 février 1743. M. Binot, le récipiendaire, venait d'être nommé conservateur des chartes d'Artois (1). Il n'en parla pas et se contenta de faire l'éloge de son prédécesseur, M. du Repaire qu'il qualifia de « grand fureteur de bibliothèques. » M. de Ransart, en lui répondant, parla avec à-propos de l'utilité des archives.

En 1750 un interminable discours du P. Lucas traite de l'Histoire naturelle. Tout aussi long, et moins attrayant encore, celui de l'abbé Delys sur la diversité des langues, et

(1) Ces chartes étaient conservées dans une tour près le pont St-Jacques. M Guesnon en a raconté la lamentable histoire.

Digitized by Google

le plus ou moins d'utilité de cette diversité au point de vue des sciences proprement dites. En 1758, M. Denis traita, longuement aussi, de la nécessité des sciences et des lettres pour les mœurs, la Société, l'Etat et la Religion. L'abbé Pauchet, en 1763, parla du bonheur que procure la science; M. de Ruzé, en 1764, de l'influence des arts et des sciences sur le style ; l'abbé de Gaston, la même année, prit pour sujet le travail ; M. de la Ferté, en 1765, l'Histoire ; M. de Briois de Beaumetz, en 1778, la nécessité de diriger les études et les travaux vers des objets utiles. La même année, M. Caumartin, membre étranger, parla des funestes effets de l'égoïsme.

Si, maintenant, on passe aux documents plus récents qui concernent la nouvelle Académie, on voit l'usage des discours de réception d'abord supprimé, puis rappelé et discuté à diverses reprises (1), enfin définitivement rétabli, seulement en 1831, par M. Dorlencourt. Selon la coutume antique, le Président lui répondit. Depuis lors, discours et réponses furent conservés aux archives jusqu'au jour où l'on décida que les uns et les autres prendraient place au volume imprimé des *Mémoires de l'Académie*. Le discours de M. Maillart d'Ontot eut le premier cet honneur en 1841, avec la réponse que lui fit le président, M. Harbaville. Le suivant, celui de M. Ledieu et sa réponse ne furent pas imprimés, mais à partir de celui du comte d'Héricourt, ils le

(1) Le 28 juin 1822, un membre fit remarquer qu'il était d'usage dans l'ancienne Académie que tout membre nommé prononçât un discours le jour de sa réception et qu'il paraît assez étrange que cet usage, qui n'a pas besoin de motifs pour se justifier, est peu observé ; que cela ne peut être que par l'effet d'une erreur ou d'un oubli qu'il convient de faire cesser. Il proposa donc d'exiger ce discours. Plusieurs membres appuyèrent cette proposition, qui fut adoptée par l'Académie, mais n'eut pas d'effet immédiat.

De nos jours, certains membres n'ont pas prononcé leur discours et dans l'ancienne Académie certains discours prononcés ne furent pas transcrits pour des raisons particulières.

Digitized by Google

furent tous. M. Dorlencourt prit pour sujet l'économie politique; M. Dassonneville, la statistique; M. Thiébaut, les progrès de l'éducation ; M. Larzilliere, qui était professeur, l'éducation du peuple ; M. Esnault, l'utilité des places fortes ; M. Dorlencourt jeune, l'avantage que présentent les académies pour la conservation des antiquités ; M. Servatius, la liberté; M. Coste, les conquêtes de l'intelligence; M. Ledru, l'expérimentation ; M. Blanquart de Bailleul, la composition de l'armée; M. Studer, la criminalité dans le Pas-de-Calais, etc. On voit que la variété ne manquait pas.

Il reste de l'ancienne Académie 213 discours. Il en manque 43 et parmi ceux-ci des pertes regrettables au point de vue de la curiosité, comme ceux de Robespierre (1) et de Carnot. Dans la nouvelle période, on peut en dire autant de celui de Frédéric Degeorges en 1831, et de celui de l'ingénieur Lamarle en 1832 (2), le dernier un peu paradoxal, sans doute, à en juger par les contradictions qu'il provoqua dans la réponse de M. Harbaville, président. Cette réponse seule a été conservée, et c'est par elle qu'il a été permis sinon de retrouver le titre, du moins de reconstituer le sujet dans sa bizarrerie. Il s'agissait de prouver « que la science » du législateur doit reposer sur les sciences mathématiques, » et que la valeur des jugements des tribunaux est variable » à des degrés que les dites mathématiques peuvent seules » déterminer ».

Pour achever ce qui concerne cette 4e série on peut signaler encore cinq discours manuscrits prononcés sur la tombe de membres décédés. Cet hommage était autrefois une exception. Aujourd'hui c'est une règle.

(1) Robespierre fut nommé en 1783 à la place de M. de Crespieul. Il succéda comme directeur de l'Académie, en 1786, au comte de Galametz. Il eût été intéressant de savoir comment il complimenta son prédécesseur.

(2) Ce discours manquait déjà en 1855.

Digitized by Google

Série E.

La série E comprend les lectures soit en prose, soit en vers, faites au cours des séances, ainsi que les mémoires et les travaux envoyés à l'Académie. Les premières venaient d'ordinaire s'ajouter sur le programme des séances solennelles aux discours d'ouverture, de remerciments, de réception et aux réponses qui étaient faites à ceux-ci. Aux séances ordinaires étaient réservés les travaux plus sérieux de comptes-rendus sur les ouvrages offerts à l'Académie ou achetés par elle, appuyés de citations tirées de ces ouvrages ou d'appréciations relevées à leur sujet dans les journaux du temps.

Les lectures étaient très nombreuses, et leurs sujets très variés reflètent assez exactement les évolutions des sphères intellectuelles du monde lettré aux diverses époques où elles parurent. Ainsi, l'archéologie qui tient actuellement la première place dans ses lectures, ne commence guère à paraître au programme avant 1839. Auparavant, et sous la Restauration, alors que la France, à peine sortie des bouleversements et des malheurs qui avaient détruit sa fortune, éprouvait le besoin de la reconstituer par l'agriculture, le commerce et l'industrie, les savants ne dédaignaient pas de traiter ces sujets dans leurs études. A la veille de la Révolution, au contraire, lorsque les utopies philanthropiques et les théories humanitaires de Jean-Jacques Rousseau tournaient toutes les têtes, on retrouve dans les travaux de cette série de curieux échantillons du style prétentieux, faux et affecté de l'époque. La Société n'en était déjà plus à ses débuts, alors que paraissait lui être réservé l'honneur de conserver en France les glorieuses traditions littéraires du grand siècle. Nul doute cependant que ce ne fût là la pensée qui avait présidé à sa fondation. Ainsi l'avait-on vue, dès 1738, prendre la résolution de désigner chaque année deux sujets, l'un d'histoire, l'autre de langue française. Pour

Digitized by Google

chacun de ses sujets, quatre membres tirés au sort devaient se charger de les étudier, et trois mois étaient accordés pour préparer le travail avant de le soumettre à la discussion de la Société. Mais cet usage imposait un labeur sérieux, et il ne subsista que trois ans (1).

Dans cette série, comme dans la précédente, la nomenclature des pièces dont elle se compose suffit à elle seule à présenter un certain intérêt et, comme elle serait trop longue pour prendre place ici, c'est à l'inventaire qu'on doit se reporter pour les trouver au complet. Quant à la lecture de ces nombreuses pièces elle serait singulièrement fastidieuse, non seulement à cause des défauts de style, des idées démodées et vieillies qu'on y trouverait, mais encore parce que les progrès accomplis dans les sciences, la méthode apportée dans l'étude de l'Histoire en particulier, ont jeté sur toutes les questions traitées par nos devanciers un éclat dont leurs œuvres se trouvent complètement dépourvues. Cette remarque s'applique aux pièces remontant avant la Révolution, qui figurent dans nos archives au nombre de 61 (2). 80 mé-

(1) En 1738 on proposa pour sujet d'histoire l'établissement de la monarchie française et pour sujet de langue française : le genre de certains mots. En 1739, le sujet d'histoire étant « de grandes discussions » on le maintint, on y ajouta : la langue française s'est-elle perfectionnée depuis Louis XIV ? En 1740, ce furent les mêmes sujets.

(2) On a conservé dans les archives, et provenant de l'ancienne Académie, les travaux de l'abbé Delys et de M. de Grandval sur la langue française, des dissertations de MM. Binot et de Grandval et de l'abbé Jacquemont sur l'utilité des académies et des belles-lettres, de M. Briois sur l'avantage de bien parler et sur l'influence des lettres sur les arts, de M. Leroux sur l'étude, le jugement et le goût, et un travail intitulé l'*Homme libre dans le devoir*, de M. de Ruzé sur la difficulté de se fixer sur un sujet de littérature, de l'abbé Jacquin sur l'application des talents, de M. Denis sur la diversité de goûts en littérature, de M. Salviat sur l'union, de l'abbé Jacquemont sur les avantages de la littérature et l'union entre les gens de lettres, de M. de Beaumetz un essai sur l'Imitation, de M. de la Ferté sur l'utilité des cours d'humanités pour les jeunes gens qui se destinent à la carrière des armes et sur l'histoire, de l'abbé Simon

Digitized by Google

moires ont disparu, et c'est regrettable, car il s'y trouvait bien des travaux intéressants (1). Il était d'usage, en ce temps-là, lorsqu'un travail était présenté à l'Académie, de le déposer tout entier entre les mains de l'archiviste, mais dans la nouvelle Académie, il n'en fut plus ainsi. Pour ceux des travaux qui reçurent les honneurs de l'impression, un exemplaire en fut offert à l'Académie, mais pour les autres, et c'est le plus grand nombre, le souvenir n'en est resté que dans la sèche analyse du procès-verbal. On ne saurait le regretter assez,

sur la complaisance, de M. Mathelin, curé de St-Géry à Arras, sur les sens, du comte de Galametz sur les récompenses, du chevalier de Neuville sur la pudeur, de M. Cauwet sur l'utilité d'apprendre l'histoire de sa province et sur les aides, du chanoine Blandin sur l'histoire d'Artois, de l'abbé Delys sur la conversion des Atrébates, de M. de Fosseux sur Michel Lhopital, du marquis de Béthune sur les maréchaux de France, de M. Baucher un essai sur l'histoire du Dauphiné, de M. des Lyons une description de l'Artois. Dans les sciences on peut citer des travaux de M. Dupré d'Aulnay sur le flux de la mer, du P. Lucas sur le sel marin, de M. de Duisans sur l'influence des climats, de M. Buissart, sur les paratonnerres, de M. Desgranges un mémoire sur la médecine, d'un anonyme un travail sur les différentes formes de gouvernements et un du chevalier de Lafont sur les courses de chevaux, enfin une idylle en prose de l'abbe Jacquemont.

(1) Ainsi dans les sciences, des mémoires sur les phénomènes hydrauliques de l'Artois et les pétrifications, sur l'exploitation des mines de charbon, sur le paratonnerre du beffroy d'Arras, des mémoires sur le canal de la Lys à l'Aa, le patois Rouchi, les noms de lieux, l'augmentation des fermages, l'état des campagnards avant les seigneurs, les infeodations, les travaux de Robespierre sur les bâtards et l'instruction criminelle, des lectures faites sur les entrées des ducs de Bourgogne à Arras et celles des évêques, le commerce et les manufactures chez les Atrébates, les Vaudois, l'origine des fiefs, les sépultures des évêques d'Arras et de Cambray, la Flandre au XIII^e^ siecle, l'établissement des communes, l'érection de l'Artois en comté, Bauduin comte de Flandre, la nomination des députés aux Etats-généraux et beaucoup d'autres travaux de MM. de Mirabel, Stoupy, Harduin, de Grandval, de Ruzé, Beranger, Hausset, Lenglet, Taranget, des abbés Galhault, de Gaston, Gail, Breuvart, Jacquin, de la Borère et des religieux Wartel et Grappin, etc.

Digitized by Google

surtout pour la période de 1840 à 1861, où une véritable pléiade d'hommes aussi modestes qu'érudits alimentèrent d'une manière si abondante et si intéressante les séances de la Société (1). On peut dire, en terminant ces renseignements sur la 5e série que la partie poétique est d'une assez grande médiocrité. En en parcourant la liste sur l'inventaire, on ne trouvera guère à relever qu'un compliment, peut-être inédit, adressé par Gresset à l'Académie (2).

Série F.

La série F comprend les concours et les pièces qui les concernent, telles que les mémoires, les rapports, les programmes, etc.

Aucune des pièces de cette série ne remonte au delà du règne de Louis XVI, époque à laquelle ces concours furent institués. On sait les louables et stériles efforts par lesquels ce prince et son gouvernement cherchaient alors à conjurer le cataclysme social dont les premières secousses commençaient à se faire sentir. La réforme des abus d'une part, de l'autre une large protection accordée à l'agriculture et au commerce, semblaient être les deux termes du programme qu'ils s'étaient tracé. Les Etats d'Artois, dont les services sont trop peu connus, se montrèrent tout d'abord, disposés

(1) Il suffit de citer les travaux de M. Repécaud sur les questions scientifiques et militaires, les biographies et les études d'économie politique de M Billet, les travaux historiques des abbés Proyart et Parenty, de MM. Lecesne, Guesnon, etc., les lectures de l'abbé Robitaille sur les questions d'enseignement, celles de M. Auguste Parenty sur la statistique, celles de M. Legentil sur les beaux-arts, celles de MM. de Linas et Van Drival sur l'archéologie, celles de MM. de Mallortie et Wicquot sur des sujets littéraires, etc., etc. Le comte d'Héricourt et M. Terninck, malgré leur érudition, firent peu de lectures.

(2) M. Guesnon, membre de l'Académie, demanda, en 1892, qu'on accordât dans les *Mémoires* une place plus importante aux lectures faites dans les séances.

Digitized by Google

à s'y associer par des sacrifices d'argent, et le 30 novembre 1779, la Société littéraire d'Arras fut informée que, sur la proposition de l'Evêque, son protecteur attitré, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. lui était attribuée, pour donner un prix à la meilleure étude d'une question intéressant le commerce ou l'agriculture. MM. de la Borère, alors directeur de l'Académie, Harduin, secrétaire-perpétuel, et de Couturelle allèrent aussitôt remercier les Etats, et le discours prononcé en cette circonstance par le président figure dans la présente série. Il fut même alors question de former au sein de l'Académie une section ou, comme on disait alors, un bureau d'agriculture. L'éloge que fit de ce projet un membre, le P. Lucas, a disparu, mais en revanche, on trouve dans un important discours de M. de Grandval l'expression de la constante bienveillance de l'Académie envers l'agriculture, et l'indication des travaux qu'elle lui avait consacrés. Un mémoire entr'autres, fait par M. Camp sur la culture de la garance, qu'il était alors question d'introduire en Artois, fut imprimé. D'autres propositions de ce genre furent mises à l'ordre du jour, et donnèrent lieu à de nombreuses discussions, mais les préoccupations politiques de l'époque étaient telles que toutes furent successivement différées et abandonnées. Le prix, maintenu en principe, ne paraît pas avoir été particulièrement recherché jusqu'à ce que, en 1784, les Etats ayant porté l'importance de leur subvention à 500 fr., l'ardeur des concurrents prit un nouvel essor. En cette même année 1784, trois mémoires furent présentés sur le dessollement des terres, mais la valeur n'en fut pas jugée grande puisque un prix à M. Herman, avocat à Arras et un accessit ne furent accordés, dit le procès-verbal, qu'à titre d'encouragement. En 1785, un seul mémoire fut envoyé, mais il n'obtint rien parce qu'il restait en dehors de la question proposée. C'était: le commerce de l'Artois. En 1786, le sujet donné était : De l'avantage ou de l'inconvénient de diviser les fermes. Vingt mémoires parurent, dont un après le délai. M. Delegorgue, avocat au Conseil d'Artois, emporta le prix et M. Delestré

Digitized by Google

du Terrage, avocat à Paris, obtint un accessit. Ces deux pièces manquent aux archives. Plusieurs autres, dont on retrouve les manuscrits, méritèrent des mentions honorables accordées à MM. Bizet, d'Amiens ; Coquelin, de Cambrai et à un anonyme. Un des mémoires est signé de Babœuf, employé du terrier à Roye. En 1787, la question du commerce, délaissée en 1785, fut remise au concours et, fut ajoutée en seconde ligne, celle de l'utilité de réduire le nombre des chemins de village et de donner à ceux qu'on conserverait une largeur suffisante pour permettre de les planter. Sur la première question, trois mémoires furent envoyés, dont deux sont conservés avec le rapport signé de Robespierre. Le seul qui ait reçu une mention honorable a disparu et il est permis de croire que c'est entre les mains de l'auteur lui-même, qui devait le retoucher. Pour la seconde question, celle des chemins, une seule mention également fut obtenue par M. Delegorgue, sur six concurrents. Quatre de ces manuscrits et le rapport de ce concours sont dans les archives.

A partir de ce moment, les procès-verbaux deviennent de plus en plus incomplets, et c'est à grand'peine qu'on parvient, à l'aide de quelques documents isolés, à suivre l'ordre des concours. En 1788, l'entente présentant des difficultés à s'établir avec les députés des Etats, l'Académie leur avait proposé dix sujets (1). Une question rurale eut, cette fois

(1) Voici les 10 sujets proposés :

1° Les pâturages en Artois ;

2° L'époque de la construction des chaussées Brunehaut ;

3° Est-il plus utile pour la culture d'employer les bœufs ou les chevaux ?

4° Est-il utile de faire revenir sur la mesure de faire cesser les baux par suite du décès des bénéficiers ?

5° L'Histoire naturelle, médicale ou physique de l'Artois ;

6° La manière de rendre invariables les bornes champêtres ;

7° Indiquer les arbres qui conviennent le mieux à l'Artois ;

8° Quelle est la meilleure manière d'exploiter les bois taillis, et quels arbres convient-il de laisser ?

9° Indiquer la manière de multiplier les bêtes à laine et de se procurer une qualité supérieure de laine;

10° Le meilleur moyen de se procurer de bons maîtres d'école.

Digitized by Google

encore, la préférence : De la meilleure méthode à employer pour multiplier les bestiaux au moyen de pâturages. M. Gilbert, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, eut le prix sur quatorze concurrents (1). La question fut prorogée à l'année suivante, mais rien de satisfaisant ne se produisit. Elle était augmentée d'une autre moins littéraire encore : Du moyen de rendre invariables les bornes champêtres. Quatorze manuscrits furent envoyés, dont un seul est resté. Parmi les lauréats, on trouve le nom de Caufin, médecin à Lens, pour un prix, et six autres, inconnus ou étrangers, pour des accessits ou des mentions honorables (2). La séance où fut porté ce jugement est datée du 17 juillet 1789, trois jours après la prise de la Bastille. On en était alors aux plus graves évènements, et le souci où chacun devait bientôt se trouver d'avoir à conserver sa tête, était de nature à faire singulièrement pâlir le paisible éclat des concours académiques. Ils ne furent cependant supprimés que trois ans après, et si les détails complets n'en ont pas été conservés, il a été néanmoins permis de retrouver les titres des questions posées. En 1790, ce fut le meilleur mode d'éducation pour le peuple des campagnes, on envoya trois mémoires ; en 1791, le meilleur mode d'exploitation pour les bois taillis ; en 1792, l'histoire naturelle de l'Artois. Arrivée là, comme on l'a déjà dit, l'Académie disparaît pour un quart de siècle. Les concours disparus avec elle devaient renaître en même temps, les sujets plus variés et les prix, bien que réduits à deux ou trois cents francs, plus disputés que jamais. En prose, c'est l'agriculture, la poésie, l'histoire, la physique, l'industrie, le commerce, la littérature, l'économie rurale, publique et politique, la statistique, la morale, l'élo-

(1) M. Charlemagne, laboureur à Rozoy-en-Santerre eut un accessit et M. Chevalier, propriétaire à Argenteuil, une mention honorable.

(2) MM. Henriquez, procureur du prince de Condé, Yvart, fermier à Maisons-sur Seine, et l'abbé Chinimelli de Padoue eurent des accessits. Le capitaine Brunel, à Douai, M. Anquier, notaire à Acheux et l'abbé de Lonchamps eurent des mentions honorables.

Digitized by Google

quence, l'utilité publique, les sciences, les beaux-arts, l'instruction primaire, la législation, et enfin, en 1839, l'archéologie, qui figurent successivement sur l'inventaire. Cette dernière partie de la série F est la plus complète des archives. Les pièces de concours, les rapports et leurs résultats sont ou imprimés ou conservés, et rangés année par année. On peut dire d'une manière générale que tous ces sujets, choisis avec goût, sont traités de même. Peut-être cependant est-il permis d'exprimer le regret que certaines questions locales véritablement dignes d'intérêt, telles que les Etats d'Artois, l'histoire de l'abbaye de Saint-Vaast, tiennent trop peu de place et soient étudiées d'une manière incomplète.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il n'en est pas de même pour le concours de poésie. Ici, l'à-propos règne dans le choix des sujets. En revanche, le niveau est en général des plus médiocres dans l'exécution, et les concurrents sont presque tous des étrangers. La délivrance d'Arras par Turenne, la destruction de Thérouanne, la bataille de Lens, la rentrée du roi Louis XVIII, la visite de Charles X à Arras parurent successivement au programme sous la Restauration. Mais depuis 1830 les poètes sont laissés libres de choisir leur sujet.

Série G.

La série G contient des documents, manuscrits pour la plupart, qui de leur nature, n'ont pu trouver place dans les séries précédentes.

Dépouillée par la Révolution des nombreux et intéressants manuscrits qu'elle possédait, la nouvelle Académie n'en put retrouver que quelques-uns. Ils figurent ici, et beaucoup d'autres avec eux, portant à l'inventaire les dates positives ou approximatives auxquelles ils appartiennent.

Digitized by Google

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur les matériaux de cette 7e série pour juger qu'elle n'est pas la moins intéressante. On peut relever en passant une quinzaine de documents sur l'agriculture, offerts à la fin du siècle dernier par M. Sellier, d'Amiens ; diverses pièces relatives à la frégate l'*Artois*, construite aux frais des Etats sous Louis XVI, signées de dom Béthencourt, qui avait été l'aumônier de cette frégate ; un grand nombre de copies relevées dans les Archives de Flandre par Rohaut de Villers, employé des finances à Paris, et offertes par lui à l'Académie en 1780 ; le manuscrit de Renon de France sur les troubles des Pays-Bas ; le Cartulaire d'Auchy-les-Moines, don de M. Laroche, signalé dans l'Introduction ; les documents sur le canton de Pas, don de M. Legrand ; des fragments en grec d'ouvrages des Pères de l'Eglise d'Orient ; enfin une foule d'autres documents d'importance secondaire, etc. Quelques-unes de ces pièces ont une histoire qui mérite d'être connue. Tels, par exemple, les manuscrits Buissart, ainsi nommés parce que ce membre de l'ancienne Académie en fit don à la nouvelle, à propos de l'intention qu'elle avait exprimée de s'occuper de l'histoire de la province. Ce sont dix-huit volumes in-8°, divisés en plusieurs séries. L'une est formée de documents sur l'abbaye de St-Vaast. Une autre contient un dictionnaire historique de Flandre et d'Artois. Une troisième est consacrée aux annales de ces deux provinces, de 561 à 1600, dix siècles. Malheureusement, plusieurs volumes manquent. Qui les a détruits ? On ne le sait pas plus qu'on ne saura jamais quel en est l'auteur. Sont-ils l'œuvre de M. Dubois de Fosseux, de qui M. Buissart les tenait ? Ou, comme secrétaire perpétuel, les avait-il reçus d'un de ses confrères ?

La question fut maintes fois posée et discutée en séance, comme on peut le voir dans douze procès-verbaux, du 11 mars 1821 au 23 novembre 1823, dont le chanoine Van Drival présenta des extraits à l'Académie le 24 mars 1878. En remontant plus haut, si l'on consulte les procès-verbaux antérieurs à la Révolution, on y trouve les matières traitées dans ces

Digitized by Google

manuscrits fréquemment portées à l'ordre du jour, et proposées comme sujets d'études aux membres de la Société. De là n'est-il pas permis d'inférer que l'ouvrage est sorti de leurs mains tout entier ? L'Académie n'a pas voulu trancher la question. Mise en possession de ces précieux manuscrits le 11 mars 1821, elle témoigna aussitôt le grand cas qu'elle en faisait, tant par les chaleureux remerciements adressés au donateur, le 19 mars 1822, que par la nomination d'une commission prise dans son sein, chargée d'examiner ces volumes et d'en publier les parties les plus curieuses. Projet développé par M. Harbaville, mais qui ne fut pas exécuté, rendu inutile, il faut le dire, par les nombreux et intéressants travaux d'histoire locale publiés depuis lors.

Un autre manuscrit est la traduction de l'ouvrage du P. Malbrancq : *De Morinis*, ou l'Histoire des Morins. Mis au concours par l'Académie, ce travail présentait d'assez grandes difficultés. Au dire du rapporteur lui-même, M. Harbaville, le style de l'auteur est diffus, rempli de termes insolites, d'un latin obscur et peu correct. Un professeur du collège d'Evreux, artésien de naissance, M. Sauvage, se mit à l'œuvre. Un premier volume, envoyé par lui au concours de 1841, reçut le prix, accompagné des compliments de l'Académie. Mais le traducteur avait d'autres visées. Il voulait arriver à la publicité. Sur sa demande, et pour lui permettre d'achever son travail, le second volume de Malbrancq, qui dès lors était déjà d'une grande rareté, lui fut envoyé. L'ouvrage terminé comportait six volumes. La subvention de 1,000 fr. allouée en plusieurs fois à M. Sauvage lui paraissait insuffisante, et pendant vingt ans il ne cessa d'obséder l'Académie de ses réclamations et de ses instances pour qu'elle se chargeât de l'impression Les propositions et les discussions à ce sujet figurent en nombre aux procès-verbaux des séances à cette époque. Diverses tentatives furent faites, des pourparlers entamés avec un libraire de Paris, Dumoulin, et des prospectus lancés pour trouver des

Digitized by Google

souscripteurs. Mais ce fut en vain. De guerre lasse, une somme de 3,000 fr. fut votée et offerte à l'auteur pour qu'il entreprit à ses risques et périls de faire une publication in-12. Le premier volume parut, mais ce fut tout. La dépense enraya l'affaire, et la mort y coupa court. L'Académie resta en possession du manuscrit. Elle avait pris l'engagement de ne le communiquer à personne sans l'autorisation de l'auteur.

Série H.

La série H contient les pièces de comptabilité. Les comptes de l'Académie se réglaient originairement en séance. Puis le bureau en fut chargé. Les pièces comptables, autrefois déposées aux archives, demeurèrent depuis souvent aux mains du Secrétaire et du Chancelier. Dans cette série se trouvent aussi des renseignements sur la cotisation des membres de l'Académie, sur la confection et le prix des médailles accordées par elle, etc.

Séries I, J, K.

Les séries I, J, K, contiennent des papiers de diverses natures, de peu d'étendue et d'intérêt secondaire : Billets imprimés qui, depuis le XVIII^e^ siècle, étaient envoyés aux membres pour annoncer les séances, billets de mort datant également pour la plupart du XVIII^e^ siècle, annonçant le service des associés, documents relatifs à la composition de la bibliothèque de l'Académie, aux envois de mémoires, aux rapports avec les autres sociétés savantes, programmes de séances, prospectus, journaux, lettres d'invitation, etc.

Digitized by Google

Série L.

La série L est exclusivement consacrée aux observations météorologiques faites de 1809 à 1829 par MM. Buissart et de Missy.

Série M.

La série M contient la correspondance. Nombreuses sont les lettres reçues par l'Académie. Les plus intéressantes ont été conservées. Le chanoine Van Drival, qui s'est tant occupé de l'Académie, fit placer les plus curieuses par ordre de date, dans vingt-deux albums reliés. Quelques pièces originales des archives y sont jointes. On voit là revivre par leur écriture les personnages les plus divers : gouverneurs, évêques, intendants, ministres, académiciens, préfets, savants, hommes de lettres, etc. et c'est au point de vue de ces autographes, plutôt qu'au point de vue des documents historiques, qu'on y trouve de l'intérêt. Depuis 1882 le classement a été interrompu.

Série N.

Elle contient des journaux, prospectus et autres papiers sans intérêt.

Série O.

La série O contient entièrement et intégralement le legs important de M. Godin. Les éléments en sont de deux sortes. D'une part, 63 ouvrages manuscrits reliés ; de l'autre, des

Digitized by Google

pièces détachées contenues dans 19 cartons ou casiers. Le relevé en a été fait, aussi exact et détaillé que possible, dans l'inventaire. On y trouve un petit nombre de pièces originales, beaucoup de copies faites aux archives départementales par M. Godin et par son infatigable collaborateur, M. Cotel; quelques articles de journaux, des plaquettes imprimées, une foule d'utiles renseignements sur l'histoire d'Artois, les monuments du pays, les églises collégiales et paroissiales, les séminaires, les chapitres, les abbayes, les prieurés, les hospices, les ordres militaires, les villes et villages du Pas-de-Calais, et enfin des biographies modernes de personnages du département. Un album spécial contient des dessins des monuments du Pas-de-Calais, des manuscrits traitant des Etats d'Artois et de la Noblesse de la province, le Livre des bouchers d'Arras, le Répertoire du livre aux bourgeois de cette ville, le Journal du Conseil d'Artois du président Mabille, la Chronique d'Aubigny, par Doresmieulx, des Notes sur l'Artois, par Bauvin, l'Epitaphier de d'Aubrometz, enfin un manuscrit du XIV^e^ siècle sur les Rentes de Sainte-Colombe dans la paroisse de Blaringhem.

Cet inventaire, malgré ses proportions relativement étendues, n'est sans doute pas exempt d'erreur ni d'omission. Plus tard, d'autres archivistes pourront le rectifier et le compléter. Espérons qu'ils n'auront pas à constater de pertes nouvelles. On peut voir combien sont regrettables celles qu'on a déjà faites. Du reste, l'archiviste n'a à cet égard qu'un rôle passif. C'est au président et au secrétaire général qu'appartient le soin de lui remettre les pièces dans les mains ou de les y faire rentrer quand elles en sont sorties par l'ordre de l'Académie, ou avec son consentement.

Août 1896.

C^te^ G. de HAUTECLOCQUE.

Digitized by Google

Archives de l'Académie d'Arras.

INVENTAIRE

Série A. — Statuts, Règlements, Actes officiels, Inventaires, Documents généraux.

N° de classement		Années
1	Statuts de l'Association littéraire d'Arras. — Placards.	1738
2	Supplément aux Statuts de l'Association littéraire d'Arras. — Deux placards dont un sur velin.	1738
3	Lettres patentes du roi Louis XVI approuvant la tenue des assemblées de la Société littéraire formée à Arras. — Sur velin avec deux sceaux dont un en mauvais état.	1773
4	Statuts et règlements de l'Académie d'Arras approuvés par le Ministre, marquis de Monteynard.— Sur velin (cette pièce et la précédente sont contenues dans un étui en fer blanc).	1773
5	Enregistrement par le Conseil d'Artois des Lettres patentes indiquées ci-dessus. — Sur velin.	1773
6	Une copie des Lettres patentes et des Statuts.	1773
7	Arrêté du Préfet du Pas-de-Calais réorganisant la Société littéraire d'Arras. — Authentique et copie non authentique.	1817
8	Arrêté du Préfet du Pas-de-Calais approuvant les Statuts de la nouvelle Société. — Authentique.	1817
9	Installation par le Maire d'Arras des membres de la nouvelle Société. — Authentique.	1817

Digitized by Google

Nos de classement		Années
10	Ordonnance royale reconnaissant cette Société. — Deux copies authentiques.	1828
11	Statuts et règlements de la Société. — Deux brochures imprimées.	1817-1819-1822
12	Projet de nouveaux Statuts.	1864
13	Décret impérial donnant à la Société le titre d'Académie et approuvant ses Statuts. — Copie authentique.	1866
14	Ce Décret et ces Statuts — Deux brochures imprimées.	1871
15	Nouveaux Statuts et règlement intérieur. — Deux brochures imprimées à deux époques.	1872 1895
16	Noms des membres de l'ancienne Académie et ouvrages composés par eux. — 6 pièces.	
17	Titre et prérogatives de l'Académie. règlement et statuts, lettres patentes, billets d'invitation aux séances, etc — Copies non authentiques — 38 pièces.	
18	Demande faite à l'ancienne Académie par le gouvernement pour l'engager à s'occuper d'agriculture On lui demande aussi les travaux des membres sur ce sujet. Mémoires et réponses de l'Académie — 7 pièces.	XVIIIe siècle
19	Liste des lectures faites à l'ancienne Académie, etc — 6 pièces.	XVIIIe siècle
20	Budget de l'ancienne Académie — 1 pièce.	XVIIIe siècle
21	Documents qui ont servi pour l'organisation, les statuts et la devise de la Société littéraire et de l'Académie d'Arras. Règlements et statuts d'un certain nombre de Sociétés littéraires françaises et étrangères avec le nom de leurs protecteurs et le nombre de leurs membres. — 49 pièces manuscrites et imprimées.	XVIIIe et XIXe siècles
22	Dossier concernant le mobilier de la Société littéraire et de l'Académie d'Arras et les divers locaux qu'elle a occupés. — 25 pièces dont plusieurs authentiques.	XVIIIe et XIXe siècles
23	Pièces et correspondances officielles concernant la réorganisation de la Société littéraire et de l'Académie d'Arras : ses prix, ses séances, les subventions qu'elle a obtenues, les médailles qu'elle a décernées, enfin les legs que lui firent MM. Grandguillaume et Godin, etc. — 68 pièces dont beaucoup sont authentiques.	1817 à 1876
24	Dossier contenant douze pièces manuscrites, cahiers ou notes assemblées ou séparées concernant les modifications à apporter aux statuts de la nouvelle Société	XIXe siècle

Digitized by Google

N.° de classement		Années
25	Dossier concernant les médailles que possédèrent et que possèdent encore la Société littéraire et l'Académie d'Arras, et pièces relatives aux documents appartenant à cette Société retrouvés à la bibliothèque de Boulogne et chez M. Caron, etc — Un dossier et trois pièces.	XVIII[e] et XIX[e] siècles
26	Inventaires et catalogues des livres et des archives de la Société littéraire et de l'Académie d'Arras. — 2 pièces.	XVIII[e] et XIX[e] siècles
27	Le Centenaire de l'Académie. — Brochure imprimée.	1874
28	Rapport de M. Billet sur les travaux inédits des membres de l'Académie qu'on pourrait publier.	1835
29	Histoires et monographies de l'Académie d'Arras : . 1° par M. Repécaud (deux exemplaires) ; 2° par le chanoine Van Drival (l'ancienne Société littéraire) ; 3° par le baron Cavrois ; 4° par M. Ricouart.	1845 1866
30	Médaille en argent grand module remise dans sa séance du 25 août 1835, à l'Académie d'Arras, par M Dudouit, maire de cette ville, au nom de la Société de statistique de France.	1835
31	Médaille en bronze donnée à l'Académie d'Arras par l'Académie d'archéologie de Belgique à l'occasion du congrès d'Anvers.	1866
32	Médaille en bronze frappée à l'occasion du Centenaire de l'Académie d'Arras.	1874
33	Médaille en bronze offerte, le 24 octobre 1864, par M. Lecesne, à l'Académie au nom de la ville d'Arras (1).	
34	Médaille en bronze frappée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889.	
35	Plaque en cuivre pour imprimer les *ex libris* de la Société littéraire d'Arras.	XVIII[e] siècle

1. Cette médaille avait été frappée à l'occasion d'un Concours de musique organisé par les Orphéonistes d'Arras ; l'Académie avait offert un des prix de ce Concours.

Digitized by Google

Série B. — Procès-verbaux des séances, Rapports au Préfet sur les travaux de l'année, Séances publiques, etc.

N°s de classement		Années
1	Procès-verbaux des séances avant 1793 — 3 volumes in-folio reliés en parchemin.	1737 à 1787
2	Procès-verbaux des séances depuis la réorganisation de l'ancienne Société littéraire en 1817. — 16 volumes in-folio reliés (1).	1817-1896
3	Brouillons des procès-verbaux avant 1793. — 1 cahier relié, 10 pièces détachées.	1836
4	Brouillons des procès-verbaux depuis 1817. — 32 liasses (2).	1852 à 1855 1867 à 1890 1891 à 1894
5	Registre de présence des membres de l'Académie aux séances. — 6 registres reliés.	1860 à 1896
6	Feuilles d'élection aux charges académiques.— 39 pièces dont 3 depuis 1817 et une liasse.	1740 à 1786
7	Séances publiques, programmes, articles de journaux, etc. — 64 pièces.	
8	Rapports au Préfet sur les travaux de l'année. — 6 pièces.	
9	Rapports sur les travaux de l'année lus dans les Séances publiques (13 pièces).	
10	Rapport sur le Congrès archéologique de France tenu à Arras en 1854. — 1 pièce.	
11	Liste des membres de l'Académie. — 1 cahier relié.	1817-1856

1. Manquent les procès-verbaux des séances du 2 mars 1852, du 4 février au 27 août 1853, du 31 mars au 9 juin 1854, des 31 mars et 13 juin 1873, des 25 janvier et 7 juin 1874 et du 4 novembre 1881.

2. Beaucoup de brouillons manquent.

Digitized by Google

Série C. — Compliments.

Nos de classement	Noms de ceux qui firent le compliment	Personnages à qui il fut adressé	Années	
1	M. de la Ferté.	Au prince d'Isenghien (éloge du prince).	1741	R(1)
2	M. Galhaut.	A l'évêque d'Arras (nommé associé honoraire).	1752	R(2)
3	Id.	Id.	1752	R
4	M. Le Roux	Au duc de Chaulnes.	1753	R
5	Id.	A M. de Briois, premier président du Conseil d'Artois.	1754	
6	Id	A M de Beaumont, intendant de Flandre et Artois.	1754	R
7	Id.	Id.	1754	R
8	M. Camp.	Id.	1755	R
9	L'Académie.	Au Roy (adressé).	1762	R
10	M Binot	A l'évêque d'Arras.	1769	R
11	L'abbé de la Borère.	Aux Etats d'Artois	1770	R
12	L'Académie	Au Roy (éloge de l'Académie),	1771	R
13	M. Denis.	A l'évêque d'Arras (Mgr de Conzie).	1774	M
14	M. Cauwet.	A M. de Calonne, intendant de Flandre et Artois.	1778	
15	L'Académie.	Au marquis de Lévis, gouverneur de la province d'Artois.	1780	R
16	Id.	Au prince de Condé.	1782	R
17	Id.	A M. Esmangart, intendant de Flandre et Artois.	1783	
18	M. Buissart.	Au maréchal de Lévis, gouverneur de la province.	1785	R
19	Comte de Galametz.	A M. de Briois; premier président du Conseil d'Artois.	1785	R
20	M. de Robespierre.	Au duc de Guines, gouverneur de la province.	1789	
21	M. Lesage.	Id.	1789	

1. Voir série D, n° 18.

2. Les minutes de ce compliment, comme des 19 qui suivent, si elles ont été déposées aux archives, n'y existent plus. On ne trouve que dans les procès-verbaux des séances le texte de ces harangues.

La lettre R indique que le compliment a été transcrit dans le registre des procès-verbaux de séances.

La lettre M indique que la pièce a disparu des archives de l'Académie d'Arras.

Digitized by Google

Série D. — Discours, Réponses, Remerciements.

I. — Avant 1793.

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
1	M. d'Artus, directeur.	Remerciement au prince d'Isenghien.	1738	
2	M. Galhaut.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (1).	1739	
3	M. de la Place, secrétaire-général.	Réponse à M. Galhaut (2).	1739	M
4	M. de Grandval.	Discours de réception (3).	1739	
5	M. Galhaut, directeur.	Réponse à M de Grandval (4).	1739	
6	M. Donjon.	Discours de réception.	1739	
7	M. Galhaut, directeur	Réponse à M. Donjon.	1739	
8	M. de la Place.	Remerciement pour sa nomination comme secrétaire-général (5)	1740	M
9	M de la Ferté.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (6).	1740	
10	M. de Quévaussart.	Discours de réception.	1740	
11	M. de la Ferté, directeur.	Réponse à M. de Quévaussart.	1740	
12	M. du Repaire.	Discours de réception. (6)	1740	
13	M. de la Ferté, directeur.	Réponse à M du Repaire	1740	
14	M. de Gouy.	Discours de réception.	1740	
15	M. de la Ferté, directeur.	Réponse à M. de Gouy (6).	1740	
16	M. de Mouy.	Discours de reception (7).	1740	
17	M. de la Ferté, directeur.	Réponse à M. de Mouy.	1740	
18	M. de la Ferté.	Remerciement au prince d'Isenghien.	1741	
19	M. de Grandval.	Remerciement pour sa nomination comme directeur	1741	M
20	M. de Ransart.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier.	1741	
21	M. Harduin.	Remerciement pour sa nomination comme secrétaire-général.	1741	
22	M. du Petit-Rieux.	Discours de réception.	1741	
23	M. de Grandval, directeur.	Réponse à M. du Petit Rieux.	1741	M

1. Sujet : Eloge du prédécesseur et du Roy.
2. Sujet : Eloge de M. Galhaut et avantages de l'étude.
3. Sujet : Avantages des lettres et des sciences.
4. Sujet : Eloge de M. de Grandval.
5. Sujet : Travaux proposés à la Société.
6. Un double.
7. Sujet : Utilité de l'histoire.

Digitized by Google

N°s de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
24	M de Grandval, directeur.	Ouverture d'une séance (1).	1742	M
25	M. de Ransart.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (2).	1742	
26	M. Stoupy.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier (3).	1742	
27	M Harduin, secrétaire-général.	Réponse aux deux discours précédents.	1742	M
28	M. de Mirabel.	Discours de réception (4).	1742	
29	M de Ransart, directeur.	Réponse à M. de Mirabel (5).	1742	
30	M de Warluzel.	Discours de réception (6).	1742	
31	M. de Ransart, directeur.	Réponse à M. de Warluzel (7).	1742	
32	Id.	Ouverture d'une séance (8).	1743	
33	M. Binot.	Discours de réception (9).	1743	
34	M. de Ransart, directeur.	Reponse à M. Binot (10).	1743	M
35	M. Bauvin.	Discours de réception (11)	1743	
36	M. de Ransart, directeur.	Réponse à M. Bauvin (12).	1743	M
37	M. Stoupy.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (13).	1743	M
38	M. Harduin, secrétaire-général.	Réponse à M. Stoupy (14).	1743	M
39	M. de Duisans.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier (15).	1743	
40	M Harduin, secrétaire-général.	Réponse à M. de Duisans.	1743	M
41	M. de Duisans.	Remerciement pour sa nomination comme directeur.	1744	
42	M de Crespiœul.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier.	1744	
43	M. Harduin, secrétaire-général.	Réponse aux deux discours précédents	1744	M
44	L'abbé de Crespiœul.	Discours de réception.	1744	

1. Sujet : L'histoire locale.
2. Un double.
3. Sujet : L'Histoire.
4. Sujet : L'histoire d'Artois.
5. Sujet : Les devoirs de l'Académicien.
6. Sujet : Les progrès de la Société littéraire.
7. Sujet : Les devoirs de la Société littéraire.
8. Sujet : Le savoir et la vertu.
9. Sujet : Eloge de son prédécesseur
10. Sujet : Eloge de la Société littéraire.
11. Sujet : Eloge de la Société littéraire.
12. Sujet : L'Envie.
13. Sujet : L'histoire d'Artois.
14. Sujet : Eloge de M. Stoupy.
15. Sujet : Les travaux de la Société.

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
45	M. de Duisans, directeur.	Réponse à l'abbé de Crespiœuil.	1744	
46	Id.	Ouverture d'une séance (1).	1744	M
47	Id.	Séance de clôture de l'année (2).	1745	M
48	M. de Warluzel.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (3).	1745	
49	M. Harduin, secrétaire général	Réponse à M. de Warluzel (4).	1745	M
50	M. Cauwet.	Discours de réception (5).	1745	
51	M. de Warluzel, chancelier.	Réponse à M. Cauwet.	1745	M
52	M d'Attecourt.	Discours de réception.	1746	M
53	M Harduin, secrétaire-général.	Réponse à M. d'Attecourt (6).	1746	M
54	M. Denis.	Discours de réception (7).	1746	
55	M. d'Attecourt, chancelier	Réponse à M. Denis.	1746	M
56	M. de Gouve.	Remerciement pour sa nomination comme directeur.	1746	M
57	M. d'Attecourt, chancelier.	Réponse à M. de Gouve.	1746	M
58	M. d'Attecourt.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (8).	1747	
59	M. de Canchy.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier (9).	1747	
60	M. Cauwet, secrétaire-général.	Réponse aux deux discours précédents.	1747	
61	Comte de Gomiecourt.	Discours de réception.	1747	
62	M d'Attecourt, directeur	Réponse à M. de Gomiecourt.	1747	
63	M. Bayart.	Discours de réception.	1747	
64	M. d'Attecourt, directeur.	Réponse à M. Bayart.	1747	M
65	M. de Canchy.	Remerciement pour sa nomination comme directeur.	1748	
66	M. Cauwet, secrétaire-général.	Réponse à M de Canchy.	1748	M
67	M. de Couturelle.	Discours de réception (10).	1748	
68	M. de Canchy, directeur.	Réponse à M. de Couturelle.	1748	M
69	M. de Briois, avocat-général	Discours de réception.	1748	
70	M de Canchy, directeur	Réponse à M. de Briois	1748	M
71	M. Camp.	Discours de réception.	1748	

1. Sujet : Le rétablissement de la santé du Roy.
2. Sujet : L'histoire d'Artois.
3. Sujet : Le mariage du Dauphin.
4. Sujet : Eloge de M. de la Place.
5. Un double.
6. Sujet : Le maréchal de Saxe.
7. Sujet : La guerre.
8. Sujet : Eloge de M. de Warluzel
9. Sujet : Des connaissances à acquérir.
10. Sujet : Eloge du Roy.

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
72	M. de Canchy	Remerciement pour sa nomination comme directeur (1).	1748	M
73	M. Cornuel.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier (2).	1749	M
74	M Cauwet, secrétaire-général.	Réponse aux deux discours précédents (3).		M
75	L'abbé Galhault.	Discours de réception (4)	1750	
76	M Cornuel, directeur.	Réponse à l'abbé Galhault (5).	1750	M
77	M. Cauwet, directeur.	Ouverture d'une séance publique (6).	1750	
78	M. de la Vallée.	Discours de réception.	1750	
79	M. Cauwet, directeur.	Réponse à M. de la Vallée (7).	1750	
80	M de Briois, chancelier	Ouverture d'une séance publique.	1750	
81	M. Cornuel.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier (8).	1750	M
82	M. Brunel	Discours de réception (9).	1751	
83	M. de Briois, directeur.	Réponse à M. Brunel	1751	
84	M. de Modène, officier.	Discours de réception comme associé étranger	1751	M
85	M. de Briois, directeur.	Réponse à M. de Modène (10).	1751	
86	M Leroux, avocat.	Discours de réception (11)	1752	
87	M. Galhault, directeur.	Réponse à M. Leroux.	1752	
88	L'Evêque d'Arras.	Remerciement pour sa nomination comme associé honoraire.	1752	M
89	M. Galhault, directeur.	Réponse à l'Evêque d'Arras (12).	1752	M
90	L'abbé Simon.	Discours de réception	1753	
91	M de Briois, directeur.	Réponse à l'abbé Simon (13)	1753	
92	M de Marconne	Discours de réception.	1754	
93	M. Le Roux, directeur	Réponse à M de Marconne.	1754	
94	Le Père Lucas	Discours de réception (14).	1754	
95	M. Le Roux, directeur.	Réponse au Père Lucas.	1754	
96	X...	Compte-rendu de cette réception.	1754	
97	M. de Ruzé.	Discours de réception.	1755	
98	M. Camp, directeur.	Réponse à M. de Ruzé.	1755	M

1. Sujet : Eloge des anciens Artésiens.
2. Sujet : Eloge du Roy.
3. Sujet : Le langage.
4. Sujet : L'avantage de la Société littéraire.
5. Sujet : Utilité de l'histoire.
6. Sujet : L'histoire de la province.
7. Sujet : Les grands capitaines ont aimé la littérature.
8. Sujet : L'avantage de bien parler.
9. Sujet : L'utilité des lettres pour l'avocat.
10. Sujet : Eloge de la bravoure.
11. Un double.
12. Sujet : La littérature est utile aux ecclésiastiques.
13. Sujet : La littérature est utile aux ecclésiastiques.
14. Sujet : L'histoire naturelle.

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
99	M d'Aix.	Discours de réception	1756	M
100	M. de Marconne, directeur.	Réponse à M. d'Aix.	1756	M
101	M. Gastelier.	Discours de réception comme associé étranger (1).	1757	M
102	L'abbé Delys.	Discours de réception (2).	1757	
103	M. Denis, chancelier.	Réponse à l'abbe Delys	1757	M
104	M. de Maizières.	Discours de réception comme associé honoraire.	1758	
105	M. Denis, chancelier.	Réponse à M de Maizières.	1758	
106	M. Durant.	Remerciement pour sa nomination comme directeur.	1758	
107	M. Denis.	Remerciement pour sa nomination comme directeur.	1758	
108	M. Lefebvre de Beauvray	Discours de réception comme associé étranger.	1758	
109	M. Denis, directeur.	Réponse à M. Lefebvre de Beauvray.	1758	M
110	M. Bayart.	Discours de réception.	1759	
111	L'abbé Delys, directeur.	Réponse à M. Bayart.	1759	
112	M. d'Hen lecourt.	Discours de réception.	1760	M
113	M. de Grandval, directeur.	Réponse à M. d'Hendecourt.	1760	
114	M. de Ruzé.	Remerciement pour sa nomination comme directeur.	1762	
115	M. Durant, directeur.	Réponse à M. de Ruzé.	1762	M
116	M de la Ferté.	Discours de réception (3).	1762(4)	
117	M. Durant, directeur.	Réponse à M. de la Ferté.	1762	M
118	M. de Fosseux.	Discours de réception (5).	1763	
119	M. Le Merchier.	Discours de réception.	1763	M
120	L'abbé Pauchet.	Discours de réception (6).	1763	
121	L'abbé Delys, directeur.	Réponse aux trois discours précédents.	1763	
122	M. de Ruzé.	Discours d'ouverture d'une séance (7)	1764	
123	L'abbé de Gaston.	Discours de réception (8).	1764	
124	M. de Ruzé.	Réponse à l'abbé de Gaston.	1764	M
125	M. Denis.	Remerciement pour sa nomination comme chancelier (9).	1764	M
126	M. de Ruzé.	Réponse à M. Denis.	1764	M
127	M. de la Ferté.	Remerciement pour sa nomination comme directeur (10).	1764	

1. Sujet : Nécessité des lettres pour l'étude des sciences.
2. Sujet : La diversité des langues est-elle utile ou nuisible aux sciences ?
3. Sujet : Utilité des Académies de province.
4. Un double.
5. Sujet : Le secours de la littérature contre l'ennui.
6. Sujet : Le bonheur que procure la science.
7. Sujet : Le travail.
8. Sujet : L'influence des arts et des sciences sur le style.
9. Sujet : Le travail.
10. Sujet : Sénèque et Corneille.

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
128	Le marquis de Béthune d'Hesdigneul.	Discours de réception (1).	1765	
129	M. de la Ferté.	Réponse au marquis de Béthune.	1765	
130	L'abbé de la Borère	Discours de réception (2).	1768	M
131	L'abbé Pauchet.	Réponse à l'abbé de la Borère.	1768	M
132	M. de Grandval, fils.	Discours de réception.	1768	M
133	X ..	Discours de réception.	1769	
134	M. Binot.	Réponse à M. X...	1769	M
135	M. de Libessart.	Discours de réception.	1769	
136	M. Binot.	Réponse à M. de Libessart.	1769	
137	M. d'Hurtebise.	Discours de réception.	1769	
138	M. Binot.	Réponse à M. d'Hurtebize.	1769	M
139	M. Leroy de Buneville.	Discours de réception.		M
140	M. Binot.	Réponse à M. Leroy de Buneville.		
141	L'abbé Breuvart.	Discours de réception.	1769	
142	M. Binot.	Réponse à l'abbé Breuvart.	1769	
143	L'abbé Jacquemont.	Discours de réception.	1769	
144	M Binot.	Réponse à l'abbé Jacquemont.	1769	
145	M de Harchies.	Discours de réception.	1770	
146	L'abbé de la Borère.	Réponse à M. de Harchies (3).	1770	M
147	M. de Souchez.	Discours de réception.	1770	M
148	L'abbé de la Borère.	Réponse à M. de Souchez.	1770	M
149	Baron des Lyons.	Discours de réception.	1770	M
150	L'abbé de la Borère.	Réponse au baron des Lyons.	1770	M
151	Comte de Lannoy.	Discours de réception.	1770	M
152	L'abbé de la Borère.	Réponse au comte de Lannoy.	1770	M
153	M de Sacy.	Discours de réception.	1774	
154	M. Binot.	Réponse à M. de Sacy.	1774	M
155	Baron de Wismes.	Discours de réception.	1777	M
156	L'abbé Jacquemont.	Réponse au baron de Wismes.	1777	M
157	M. Buissart.	Discours de réception.	1778	
158	M. de Ruzé.	Réponse à M Buissart.	1778	
159	Dom Gosse, religieux.	Discours de réception (4).	1778	M
160	L'abbé Jacquemont.	Réponse à dom Gosse	1778	M
161	M Briois de Beaumetz.	Discours de réception (5).	1779	
162	M de Ruzé.	Réponse à M. Briois de Beaumetz.	1779	
163	M. Duquesnoy.	Discours de réception.	1779	M
164	M. de Ruzé.	Réponse à M. Duquesnoy.	1779	
165	Le père Verrière.	Discours de réception (6).	1780	M
166	M. Buissart.	Réponse au père Verrière.	1780	M

1. Sujet : Les leçons de l'histoire.
2. Sujet : Plan d'éducation.
3. Sujet : La grammaire.
4. Sujet : Les Académies sont utiles aux lettres, à la religion et à l'Etat.
5. Sujet : L'avantage de diriger les travaux sur des objets utiles.
6. Sujet : Les ouvrages de M. de Grandval.

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
167	M. de la Comté.	Remerciement pour sa nomination (1)	1781	M
168	M. Briois de Beaumetz.	Réponse à M. de la Comté (2).	1781	
169	M. de la Haye.	Remerciement (3).	1781	M
170	M. Briois de Beaumetz.	Réponse à M de la Haye.	1781	M
171	L'abbé Mathelin.	Remerciement (4).	1782	M
172	M. Duquesnoy.	Réponse à l'abbé Mathelin.	1782	M
173	Comte de Galametz.	Remerciement pour sa nomination (5)	1783	
174	M. de la Comté.	Réponse au comte de Galametz (6).		M
175	M. de Robespierre.	Discours de réception.	1784	M
176	M. Ansart, médecin.	Réponse à M. de Robespierre.	1784	M
177	M. Lesage.	Discours de réception (7).	1784	
178	M. Duquesnoy.	Réponse à M. Lesage.	1784	M
179	M. de Champmorin. officier.	Discours de réception.	1786	
			1786	M
180	M. Legay, avocat.	Discours de réception	1786	M
181	M. Lenglet, avocat.	Discours de réception (8).	1786	M
182	M. Taranget, médecin.	Discours de réception (9).	1786	
183	Comte de Galametz.	Réponse aux quatre discours précédents.	1786	M
184	M. de Soubevie.	Discours de réception.	1786	M
185	Comte de Galametz.	Réponse à M. de Soubevie.	1786	M
186	M. Dubois de Fosseux.	Discours de réception.	1786	M
187	M Tournon.	Remerciement pour sa nomination.	1786	
188	Mlle de Kéralio.	Remerciement (10).	1787	M
189	M. Ramel.	Remerciement (11).	1787	
190	M. de Peragies.	Remerciement.	1787	M
191	M. de Robespierre	Réponse (12).	1787	M
192	M. Marescot.	Remerciement.	1787	
193	M. Salviat.	Remerciement (13).	1787	M
194	M. Lafont de Cujula.	Remerciement.	1787	
195	M. Pujol.	Remerciement (14)	1787	
196	M. Henriquez.	Remerciement.	1787	
197	M. de Courset.	Remerciement (15).	1787	

1. Sujet : Le patriotisme.
2. Sujet : L'honneur militaire.
3. Sujet : Le goût.
4. Sujet : La nécessité de cultiver les lettres.
5. Sujet : L'étude de l'histoire.
6. Sujet : L'infamie qui rejaillit sur les enfants des condamnés.
7. Sujet : La Gouvernance d'Arras.
8. Sujet : Discours contre le divorce.
9. Sujet : La constitution des femmes.
10. Sujet : Plan pour écrire l'histoire.
11. Sujet : Les mœurs de l'homme.
12. Sujet : Avantages de recevoir les femmes dans les Académies.
13. Sujet : L'union.
14. Sujet : L'union des sciences et de la littérature.
15. Sujet : La nature.

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
198	M. de Robespierre.	Réponse.	1787	M
199	M. Nicolas, médecin.	Remerciement.	1787	
200	M Geoffroy.	Remerciement (1).	1787	
201	Dom Grappin, religieux.	Remerciement (2).	1787	
202	M. Bouchand.	Remerciement (3).	1787	
203	M. Desgranges, médecin	Remerciement.	1788	
204	M Pillot.	Remerciement.		
205	M. Gilbert.	Remerciement.		
206	M. de la Platière.	Remerciement.		
207	M. Leroy de Flagies.	Remerciement.		
208	M. Canard.	Remerciement.		
209	M. Party	Remerciement.		
210	M Commelin.	Remerciement (4).		
211	M de Saint-Georges.	Remerciement.		
212	M Millin de Grand-maison	Remerciement.		
213	L'abbé Desmarquez	Remerciement.		
214	de Sacy.	Remerciement.		
215	X... et X...	Deux remerciements.		
216	Discours prononcés à la Société littéraire d'Arras, de 1739 à 1755 (une partie seulement) (5).			

II. — Depuis 1817.

217	M. Dassonneville.	Discours de réception.	1831	
218	M Philis, président.	Réponse à M Dassonneville.	1831	
219	M. Dorlencourt.	Discours de réception.	1831	
220	M. Philis, président.	Réponse à M. Dorlencourt.	1831	
221	M. Frédéric Degeorge.	Discours de réception.	1831	M
222	M. Philis, président.	Réponse à M. Degeorge.	1831	M
223	M. Leducq, avocat.	Discours de réception.	1831	
224	M Philis, président.	Réponse à M Leducq.	1831	
225	M. Maurice Colin	Discours de réception.	1831	M
226	M. Philis, président.	Réponse à M. M. Colin.	1831	M
227	M. Lamarle ingénieur.	Discours de réception.	1832	M
228	M. Harbaville.	Réponse à M. Lamarle.	1832	

1. Sujet : Influence bienfaisante des sciences et des arts.
2. Sujet : La poudre à canon.
3. Sujet : Les poëtes à Rome.
4. Sujet : L'égoïsme.
5. Ils sont contenus dans un cahier relié.

Digitized by Google

N.os de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années	
229	M. de Warenghem.	Discours de réception	1832	M
230	M. Harbaville, président.	Réponse à M. de Warenghem.	1832	M
231	M. Audibert	Discours de réception.	1832	M
232	M. Harbaville, président.	Réponse à M Audibert.	1832	M
233	M Charles Wartelle.	Discours de réception	1832	
234	M. Harbaville, président.	Réponse à M Ch. Wartelle.	1832	
235	M. Luez, avocat.	Discours de réception.	1832	M
236	M. Harbaville, président.	Réponse à M Luez.	1832	M
237	M. Thibaut, avoué.	Discours de réception.	1833	
238	M Harbaville, président.	Réponse à M. Thibaut.	1833	M
239	M. Larzillière, professeur.	Discours de réception	1833	
240	M. Harbaville, président.	Réponse à M Larzillière	1833	
241	M. Esnault, adjoint à Arras.	Discours de réception.	1834	
242	M. Harbaville, président.	Réponse à M. Esnault.	1834	
243	M. Dorlencourt jeune.	Discours de réception.	1834	
244	M Harbaville, président.	Réponse à M. Dorlencourt.	1834	M
245	M. Servatius, colonel de gendarmerie	Discours de réception	1834	
246	M. Harbaville, président.	Réponse au colonel Servatius.	1834	
247	M. Coste, fabricant de sucre.	Discours de réception	1835	
248	M. Harbaville, président.	Réponse à M. Coste	1835	
249	M. Clapeyron, ingénieur en chef	Discours de réception.	1835	M
250	M. Harbaville, président	Réponse à M. Clapeyron.	1835	M
251	M Drappier, ingénieur en chef.	Discours de réception.	1836	
252	M Harbaville, président.	Réponse à M. Drappier.	1836	
253	M. Ledru, médecin.	Discours de réception.	1836	
254	M. Harbaville, président	Réponse à M. Ledru.	1836	
255	M. Blanquart de Bailleul, sous-intendant militaire.	Discours de réception.	1836	
256	M Harbaville.	Réponse à M Blanquart de Bailleul.	1836	
257	M Stouder	Discours de réception.	1836	
258	M Harbaville, président.	Réponse à M. Stouder.	1836	
259	M. Repécaud, colonel du génie.	Discours de réception.	1836	
260	M. Harbaville, président.	Réponse au colonel Repécaud.	1836	
261	M. Broy, professeur.	Discours de réception.	1840	
262	M. Harbaville, président.	Réponse à M. Broy.	1840	M
263	M Foissey, professeur.	Discours de réception.	1840	
264	M. Harbaville, président.	Réponse à M. Foissey.	1840	
265	M. Colin-Vaast.	Discours de réception .	1840	
266	M. Harbaville, président.	Réponse à M. Colin-Vaast.	1840	

Digitized by Google

N°s de classement	Noms des Orateurs	Objet des Discours	Années
267	M Ledieu, médecin.	Discours de réception.	1841
268	M Harbaville, président.	Réponse à M Ledieu.	1841
269	Id	Réponse au discours de M. Maillard d'Ontot (1).	1841
270	M. Parenty, chanoine.	Discours de réception (2).	1843
271	M Harbaville, président.	Réponse à M Parenty (2).	1843
272	M Boistel	Discours de réception.	1843
273	M Plichon, maire d'Arras.	Discours de réception (2).	1853
274	M. Harbaville, président.	Réponse au comte d'Héricourt.	1843
275	M Wartelle-de Retz.	Réponse au discours de M A. Parenty (2).	1854
276	M. Gardin, président du tribunal.	Discours de réception (2).	1871
277	Le baron Cavrois.	Discours de réception.	1875
278	X ..	Discours de réception.	
279	Baron d'Herlincourt, président.	Discours d'ouverture.	
280	M. Lecesne (Edmond), président.	Discours d'ouverture (2).	1871
		Paroles prononcées sur la tombe de M. Courtalon.	1820
		Paroles prononcées sur la tombe de M Buissart.	1820
281	Le chanoine Parenty.	Paroles prononcées sur la tombe du chanoine Dissaux (2).	1854
282	M. Luez.	Paroles prononcées sur la tombe de Frédéric D'georges.	1855
283	Le chanoine Van Drival.	Paroles prononcées sur la tombe de l'abbé Herbet.	1881

1. Le discours de M. Maillard d'Ontot est le premier qui fut imprimé dans les *Mémoires de l'Académie*, ainsi que la réponse de M Harbaville.
2. Imprimé dans les *Mémoires de l'Académie*.

Digitized by Google

Série E. — Mémoires et Pièces envoyés à l'Académie d'Arras ou lus dans ses séances.

1re Partie : PROSE.

I. — Avant 1793.

N°s de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
1	Le chevalier de Neuville.	La pudeur.	1739	
2	M de Ramecourt.	Dissertation sur les Atrébates et les Morins.	1740	M
3	M. de Canchy.	Dissertation sur la langue française.	1740	
4	M. de Grandval.	Id.	1740	M
5	M Harduin	Retour de l'Artois à la domination française.	1741	M
6	M. de Ramecourt.	Religion et funérailles des Gaulois.	1741	M
7	Id.	Histoire de l'Artois jusqu'à J.-C.	1741	M
8	M de la Ferté.	La rivière d'Authie.	1741	M
9	M d'Artus.	Notes sur les personnages célèbres de l'Artois.	1741	M
10	M. de Ramecourt.	Le hameau d'Amizoir près St-Venant	1741	M
11	Id.	Observations géographiques sur les villages de l'Artois.	1741	M
12	M de Mouy.	Les forestiers de Flandre.	1741	M
13	M. des Lyons.	La rivière d'Aa.	1741	M
14	Un chanoine de Lens	La ville de Lens.	1742	M
15	M. de Lestré (communication par).	Les fortifications de Douai.	1742	M
16	Id. Id	Le siège d'Arras de 1654 (trois relations manuscrites).	1742	M
17	Id. Id.	Deux chartes sur Pas, de 1374.	1742	M
18	M de Grandval.	La tragédie en général et celle de *Didon* en particulier.	1742	M
19	M Harduin.	Réponse à une question du *Mercure de France*.	1742	M
20	Un religieux du prieuré de St-Georges.	Notice sur le prieuré de St-Georges près Hesdin.	1742	M
21	Id.	Notice sur le prieuré d'Evin.	1742	M

Digitized by Google

N° de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
22	M. de Mirabel.	Discours sur la manière dont les courtisans doivent se comporter à l'égard du prince	1742	M
23	Id.	Excellence des mathématiques.	1742	M
24	Id.	Discours sur la disgrâce des favoris	1742	M
25	X ..	Histoire de la ville de Bapaume.	1742	M
26	M. de Mirabel.	Mémoires de la ville d'Arras.	1742	M
27	Id.	La rivière de Lave.	1742	M
28	(Communication).	Le siège de Béthune (écrit par un ingénieur ennemi)	1742	M
29	X ..	La ville d'Aire (avec la liste des gouverneurs).	1742	M
30	M de Mirabel.	Fondation d'un hôpital à Béthune	1742	M
31	Id.	Manière que pourrait employer l'ennemi pour entrer en Artois	1742	M
32	Id.	Les levées de milices en Artois.	1742	M
33	Id	La citadelle d'Arras.	1742	M
34	X...	Abbayes qui étaient représentées aux Etats d'Artois.	1742	M
35	X...	Remarques sur Béthune et ses anciens gouverneurs.	1742	M
36	X...	Extraits d'auteurs sur l'Artois.	1742	M
37	X ..	Epitaphes de l'église de Lalaing.	1742	M
38	M. d'Attecourt.	Notre-Dame de la Brayelle-les-Annai.	1742	M
39	M. de Lestré.	Liste des seigneurs d'Aubigny.	1742	M
40	M de Mirabel.	Caractère d'un véritable héros.	1743	M
41	Id.	Les qualités que doit avoir le gouverneur d'un jeune homme.	1743	M
42	M. Stoupy.	Catalogue des auteurs nés en Artois.	1743	M
43	M Harduin.	Reflexions sur l'*Astrée* de d'Urté.	1743	M
44	Id.	Mémoires sur les annales d'Arras de 1477 à 1484.	1744	M
45	Id.	Mémoires sur la surprise d'Arras en 1492.	1744	M
46	Le chanoine Blandin.	Mémoires sur l'histoire d'Artois.	1745	
47	M. de Crespiœul.	Arras est-il l'ancien Nemetacum ?	1746	M
48	M. Harduin	Mémoires sur les annales d'Arras de 1484 à 1492.	1746	M
49	M. de Warluzel	De l'utilité d'étudier l'histoire et surtout celle de son pays.	1747	M
50	M. Cauwet.	Histoire d'Artois de 1180 à Robert I r, etc.	1747	
51	M. de Gouve.	Est-il désavantageux d'apprendre les sciences aux femmes ?	1748	
52	M. Binot	Note sur l'enterrement à l'abbaye de St-Vaast de Théodoric ou Thierry.	1748	M

Digitized by Google

N.os de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
53	M. Harduin.	Note sur les voyelles et épigrammes.	1749	M
54	M. Binot.	Antiquité de l'église d'Arras.	1749	M
55	X...	Est-il avantageux d'apprendre les sciences aux femmes ?	1750	
56	M. Cauwet	De l'utilité d'apprendre l'histoire de sa province.	1750	M
57	M. Buchier, médecin.	Les enterrements précipités	1750	M
58	L'abbé Galhault.	Histoire ecclésiastique de l'Artois jusqu'en 750	1750	M
59	M. Binot.	Utilité des Académies.	1750	
60	M. de Briois.	L'influence des lettres sur les arts.	1751	
61	M de Grandval.	La décadence du goût	1751	M
62	Id	Les machines dans les poëmes épiques.	1751	M
63	M. Cauwet.	Note sur une médaille citée par Mézeray.	1751	
64	M Binot	L'érection de l'Artois en Comté.	1751	
65	M. Brunel.	Combien le malheur sert aux hommes.	1752	M
66	M. Cauwet.	Lettre sur les antiquités de l'Artois	1752	
67	M. Binot	L'histoire d'Artois est intéressante.	1752	M
68	M. Cauwet.	La rivière de Scarpe.	1752	M
69	M. de Grandval.	Les synonimes	1752	
70	M. Le Roux.	L'homme libre dans le devoir.	1753	
71	M. Brunel.	Il ne faut pas être trop favorable à la critique.	1753	M
72	M. Binot.	Les heureux effets produits sur l'homme vivant en société	1753	M
73	M. Le Roux.	Réflexions sur l'étude.	1753	
74	M. Harduin	La tentative du maréchal d'Esquerdes sur Arras	1753	M
75	M. Brunel.	Auteurs célèbres de l'Artois.	1753	M
76	M. de Duisans.	Etude sur l'influence des climats.	1753	
77	M. Harduin	L'article dans la langue française.	1753	M
78	M. Camp	Note sur les médailles trouvées à Roclincourt, etc.	1753	M
79	M. de Grandval.	Le comique attendrissant.	1753	M
80	M. de Mouy.	Même sujet.	1753	M
81	M Le Roux.	Le jugement et le goût.	1754	
82	M. Charles.	La sépulture de Pépin à Aire.	1754	
83	M Harduin.	Entrée à Arras des ducs de Bourgogne	1754	M
84	M. Camp.	Le commerce et les manufactures chez les Atrébates.	1754	M
85	M. de Grandval.	Origine des langues et surtout de la langue française.	1754	M
86	L'abbé Simon.	La complaisance.	1754	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
87	M. de Grandval.	Les difficultés de la versification française	1754	M
88	M Dupré d'Aulnay.	Le sel marin.		
89	M. Camp.	Utilité des recherches sur les monuments et les médailles de l'Artois.	1754	M
90	Le Père Lucas.	Note sur les fouilles faites dans le canal de la Lys à l'Aa.	1754	M
91	M. Camp.	Etymologie des noms des villages d'Artois	1755	
92	M Brunel.	De l'inconvénient du mépris de la littérature	1755	M
93	M. de Grandval.	Essai historique sur l'origine de la langue française.	1755	M
94	Le Père Lucas.	Phénomènes hydrauliques qui se sont produits dans les villages d'Artois.	1755	M
95	M. de Grandval.	Du perfectionnement de la langue française	1755	M
96	M. Dupré d'Aulnay.	Le flux de la mer (1 dossier).	1755	
97	X...	L'électricité.	1755	
98	M. de Grandval.	Notice sur la Société littéraire d'Arras.	1756	M
99	Le Père Lucas.	La superficie de la terre.	1756	M
100	M. Camp.	Recherches sur le *Castrum nobiliacum*		M
101	M. Knopen.	Discours sur la guerre.		M
102	M. Desaudine.	Avantages que les savants tirent des sociétés littéraires.		M
103	M. Denis.	Effets de l'étude des lettres sur les anciens peuples.	1756	M
104	M. Camp.	Les Vaudois.	1757	M
105	L'abbé Simon.	Le Pyrrhonisme littéraire.	1757	M
106	Le père Lucas	La pierre à fusil.	1757	M
107	M Durand, médecin.	Note sur la maladie étrange d'une dame d'Arras.	1758	M
108	Le Père Lucas.	Même sujet.	1758	M
109	Id.	La superficie de la terre.	1758	M
110	L'abbé Delys.	Note sur un article du *Mercure de France.*	1758	M
111	M. Denis.	L'utilité des sciences et des lettres pour les mœurs, la société, l'Etat et la religion.	1758	M
112	L'abbé Delys.	Vie de l'évêque Richardot.	1758	M
113	M. Beauzé.	Le verbe.	1758	M
114	M. Camp.	La garance en Artois (pièce imprimée).	1758	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
115	M de Ruzé	La difficulté de se fixer sur un sujet en littérature.	1758	
116	M Dupré d'Aulnay.	L'attraction des corps	1758	M
117	L'abbé Delys.	L'augmentation des fermages.	1759	M
118	Id.	Le baromètre.	1759	M
119	M. de Couturelle.	L'excellence de la langue française.	1759	
120	M Harduin.	Les joutes et les tournois à Arras.	1759	M
121	Le Père Lucas.	Le sel marin.	1759	M
122	L'abbé Jacquin (de Rouen).	De l'application des talents.	1759	
123	M de Grandval.	Origine des fiefs.	1759	M
124	M. de Jouy.	La bienfaisance	1759	M
125	L'abbé Delys.	Observations météorologiques faites en 1760.	1760	M
126	Le Père Lucas.	Caracalla (à l'occasion d'une robe qu'il porta chez les Morins)	1760	M
127	Dom Wartel, religieux de St Eloy.	Les minéraux de l'Artois.	1760	M
128	M. de Jouy.	Les abus de l'éloquence	1761	M
129	M. Durand.	Sur le mauvais usage de la santé.	1761	M
130	M. Harduin	Histoire d'Arras de 1493 à 1499.	1761	M
131	Le Père Lucas	La tombe en Artois.	1761	M
132	L'abbé Delys.	La séparation des diocèses d'Arras et de Cambray.	1761	M
133	M. de Grandval, etc.	La Société littéraire d'Arras et l'agriculture (4 pièces)	1761	
134	M. de Tillet.	La corruption des blés.	1761	M
135	L'abbé Delys.	Les abeilles, les charançons, etc.	1761	M
136	M. Durand.	Le travail et la tempérance	1762	M
137	Le Père Lucas.	La nécesité d'une société d'agriculture en Artois.	1762	M
138	L'abbé Delys.	Observations météorologiques à Arras	1762	M
139	L'abbé de Maulinot.	La Flandre au XIIIe siècle.	1762	M
140	Dom Wartel.	Les fossiles d'Artois.	1762	M
141	L'abbé Delys.	L'époque de la conversion des Atrébates	1763	M
142	M. de Ruzé.	L'agriculture rend les mœurs pures	1763	M
143	M. de Ruzé.	L'influence des arts et des sciences sur le style.	1764	M
144	M de la Ferté.	Etude sur l'histoire.	1764	
145	M. de Fosseux.	Le bonheur.	1764	M
146	MM. Harduin, de Grandval et Denis.	Observations sur les ouvrages du P. Lelong.	1765	M
147	M. de la Ferté.	Discours sur l'histoire.	1765	
148	M. de Fosseux.	Le malheur.	1765	M
149	L'abbé Delys.	Le seigle ergoté.	1765	M
150				

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
151	M. Denis.	Sénèque.	1765	M
152	M. de Fosseux.	La lecture	1766	M
153	L'abbé de Gaston.	Eloge de Stanislas, roi de Pologne.	1766	M
154	M. de Grandval.	Les fossiles en Artois.	1766	M
155	L'abbé Delys.	Les Artésiens illustres.	1766	M
156	L'abbé de Gaston.	L'esprit naturel et l'esprit acquis.	1767	M
157	M. de Grandval.	L'amour dans la tragédie.	1767	M
158	M. Harduin	Points de grammaire.	1767	M
159	L'abbé Pauchet.	La poésie	1768	M
160	Dom Wartel.	Les limaçons en Artois.	1768	M
161	M. Binot.	L'établissement des communes en France.	1768	M
162	Id.	L'utilité des belles lettres et des sciences.	1769	
163	L'abbé de la Borère.	La réforme de l'éducation.	1770	M
164	L'abbé Breuvart.	Explication des psaumes de David.	1771	M
165	Le Mis d'Hesdigneul.	Les maréchaux de France.	1771	
166	M. Denis.	Erection de l'Artois en Comté.	1771	M
167	L'abbé de la Borère.	Eloge de M Ansart de Mouy, lieutenant-général.	1771	M
168	L'abbé Jacquemont.	Le juste mourant.	1771	
169	Baron des Lyons.	Description géographique de l'ancien et du nouvel Artois.	1772	
170	M. Denis.	Bauduin, comte de Flandre.	1772	M
171	Dom Wartel.	L'âme des bêtes.	1772	M
172	M. Harduin	Inhumation d'un comte de Vermandois	1772	M
173	Baron des Lyons.	Description des rivières et des canaux d'Artois	1773	M
174	M. Denis.	De la diversité des goûts en littérature.	1773	
175	L'abbé Breuvart.	L'horreur inspirée dans l'antiquité par les noyés	1773	M
176	M. de Grandval.	Les reproches injustes faits à la langue française.	1773	M
177	Dom Wartel.	L'imitation chez La Fontaine.	1773	M
178	M. Denis.	Eloge de Louis XV.	1774	M
179	M de Grandval.	Alexandre-le-Grand	1774	M
180	L'abbé de la Borère.	Les passions chez les enfants.	1774	M
181	M. Bauvin.	Le poète Publius Syrus.	1774	M
182	M. de Caumartin.	Le ver solitaire	1775	M
183	M. de Grandval.	L'objet des académies littéraires.	1776	
184	L'abbé Jacquemont.	L'union entre les gens de lettres.	1776	
185	Id.	Les avantages de la littérature.	1777	
186	M. Cauwet.	Procès de Robert d'Artois.	1777	
187	M. Harduin.	Le patois Rouchi.	1777	M
188	M Cauwet	Les anciennes aides.	1778	

Digitized by Google

N° de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
189	M. de Ruzé.	Etat des paysans avant l'établissement des seigneurs	1778	
190	M de Fosseux.	Eloge de Michel L'Hôpital.	1778	M
191	Dom Wartel.	Origine et progrès de la langue française.	1778	M
192	M. Buissart.	L'Hygromètre.	1779	M
193	Dom Berthold.	Eloge de Richardot.	1779	M
194	L'abbé Jacquemont.	L'éloquence.	1779	M
195	M. de Fosseux.	Eloge de Suger.	1779	M
196	M. de Grandval.	Le langage artésien.	1779	M
197	M. Retz.	L'exploitation des mines de charbon.	1779	M
198	M Buissart.	Les trombes terrestres	1780	M
199	M. Briois de Beaumetz	Essai sur l'imitation.	1780	
200	M. de Fosseux.	Eloge de J.-J. Rousseau.	1780	M
201	M Buissart.	Les paratonnerres et celui du beffroy d'Arras.	1781	
202	L'abbé Jacquemont	Utilité des Académies.	1781	
203	M. de Fosseux.	Eloge du Dauphin, frère de Louis XVI.	1781	M
204	M. de La Comté.	Etude sur l'exploitation des terres.	1782	M
205	L'abbé Jacquemont.	Essai sur le style.	1782	
206	Dom Wartel.	Saint Eloy pendant le siège d'Arras de 1659.	1782	M
207	M. de Fosseux.	Utilité de la langue latine pour les femmes.	1782	M
208	M. de La Comté.	Utilité des cours d'humanités pour la carrière des armes.	1783	
209	M. de la Haye.	L'origine des comtes d'Artois.	1783	M
210	M Buissart.	L'électricité.	1783	M
211	M. Pajot des Charmes.	Note sur une machine à retordre le fil.	1783	
212	M. de Fosseux.	Les femmes et l'éducation.	1783	M
213	Id.	La langue des femmes.	1784	M
214	L'abbé Mathelin.	Les plaisirs.	1785	
215	M. Maret.	Histoire de l'académie de X. en 1785.	1785	
216	Comte de Galametz	Etude sur les récompenses.	1785	
217	M. de Fosseux.	Louis XII.	1785	M
218	M. Buissart.	La température.	1785	M
219	M. de Fosseux.	La tête des femmes.	1785	M
220	M. Bérenger.	Voyage à Chamounix.	1786	M
221	M. de Robespierre.	Les bâtards.	1786	M
222	Comte de Galametz.	Le bonheur.	1786	M
223	M. Bouthier.	Le Dauphiné	1786	
224	M Lenglet.	Etude sur l'*Esprit des lois*	1786	M
225	M. Masson.	Observations météorologiques	1786	M
226	Dom Devienne.	Mémoire pour obtenir un secours pour son histoire d'Artois.	1786	M

Digitized by Google

N.os de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
227	M. Hausset.	Le bonheur.		M
228	L'abbé Grandidier	Mémoires sur l'histoire d'Alsace	1787	M
229	M. de Fosseux.	Utilité des membres correspondants dans les académies.	1787	M
230	Docteur Taranget.	Réflexions sur le regne végétal.	1787	M
231	M. Lenglet.	Moyen d'encourager les mariages.	1787	M
232	MM. Desgranges et autres.	Mémoires médicaux (5 pièces).	1787	M
233	M. de Fosseux.	Les nerfs.	1787	
234	X ..	Discours sur les progrès de l'esprit humain au XVIIIe siècle.	1787	M
235	L'abbé Jacquemont.	L'éloquence des mots et l'éloquence des choses.	1787	M
236	L'abbé Gail.	Influence de la philosophie sur l'éducation.	1787	M
237	M. Gayeton.	Utilité des belles lettres pour la médecine	1788	M M
238	X ..	L'esprit académique.	1788	
239	X...	Etudes sur les chemins et sur le commerce.	1788	M
240	M. Laugier.	De la force d'esprit et de corps chez l'homme.	1788	
241	M. Buissart.	Phénomènes électriques.	1788	M
242	M. Salviat.	De l'union.	1788	
243	Dom Grappin.	Eloge de l'abbé Grandidier.	1788	M
244	M. Mirabled-Gros.	Discours latin sur les aliments.	1788	M
245	M Ansart.	La tympanite.	1788	M
246	M. de Robespierre.	La jurisprudence criminelle.	1788	M
247	L'abbé Jacquemont.	Le suicide.	1788	M
248	Docteur Taranget	Deux discours sur la constitution de l'homme.	1788	M
249	Le chevalier de La Font	Les courses de chevaux.	1788	
250	M. Lenglet.	De la nomination des députés aux Etats-généraux.	1789	M
251	M. de Champmorin.	Le patriotisme.	1789	M
252	L'abbé Jacquemont.	L'agriculture	1789	M
253	Dubois de Fosseux.	Note sur un manuscrit chinois.	1789	M
254	X ..	L'administration des biens des pauvres et des hospices.		
255	X. .	La République romaine.		
256	X...	Les différentes espèces de gouvernements		
257	X...	Monnaies usitées dans les comptes des Etats.		
258	X .	De la nature des biens-fonds quand ils commencèrent à être possédés par l'Eglise.		

Digitized by Google

II. — Depuis 1817.

N° de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
259	M. Desmarquais.	Note sur une maladie tuberculeuse.	1816	
260	X...	Expériences à Blangy-lez-Arras pour la fabrication des huiles.	1817	
261	M. Burdet.	Distillation des grains dans le Pas-de-Calais.	1818	
262	X ..	Les machines de M. Hallette à Blangy-lez-Arras.	1818	I
263	Capitaine Vène.	Notice sur l'électricité.	1818	
264	M Burdet.	Description de l'île de Tino.	1818	
265	Docteur Mutel.	Observations sur la nymphomanie.	1818	
266	M. Courdent	Voyage à Tabago (2 pièces).	1818	
267	X...	La fabrique de sucre de M. Crespel, à Blangy-lez-Arras.	1818	
268	X...	La filature de M. Catté, à Arras (rapport).	1819	
269	Capitaine Vène.	Note sur les déblais	1819	I
270	Docteur Tordeux.	Note sur l'alcalie de la noisette.	1819	
271	M. Hurtrel d'Aboval.	La cécité chez les chevaux.	1819	
272	M. Debeugny.	Le commerce et la prospérité des Etats.	1819	
273	Docteurs Carrault et Duchateau.	Le cancer (2 pièces).	1819	
274	Docteur Duchateau.	Le cancer mélané	1819	
275	Id.	Observations sur une opération de la laryngo-trachéotomie.	1819	
276	M. Buissart.	Note sur un phénomène électrique.	1819	
277	M. Hurtrel d'Aboval.	Notes sur les maladies des bestiaux.	1819	
278	M. Delombre de Morchies	Notice sur la pomme de terre.	1819	
279	M. Périnet.	Moyen d'empêcher l'eau de se corrompre à bord des vaisseaux.	1819	I
280	Docteur Carrault.	L'amputation des doigts.	1819	
281	M. Scipion Mourgues.	La culture du rutabaga.	1819	
282	M. Beuvard.	Notice sur la ville de Hambourg.	1819	
283	M Mercadier.	Projet de halle au blé à Châlons-sur-Saône.	1819	
284	X...	Rapport sur le mémoire n° 280 du docteur Carrault.	1820	
285	M. Chatelain.	Essai de géodésie tubulaire.	1820	
286	X...	Rapport : 1° sur un mémoire sur l'immobilité des bornes ; 2° Sur un mémoire sur les paratonnerres.	1820	

Digitized by Google

N° de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
287	Docteur Leviez.	Instructions aux mères sur le croup.	1820	
288	Capitaine Vène.	Second mémoire sur les déblais.	1820	
289	Docteur Duchateau.	Observations sur un cancer.	1820	
290	X ..	Rapport sur l'exploitation agricole de M Coke en Angleterre.	1820	
291	M. Cot.	Rapport sur la topographie de l'Egypte, par M. Martin.	1820	
292	Baron de Donop.	Rapport sur le mémoire sur les deblais, n° 269.	1820	
293	M. Donat.	L'urate comme engrais.	1820	
294	M. Méricourt de Thury.	Rapport sur le mémoire précédent.	1820	
295	Docteur Duchateau.	Observations sur un fœtus monstrueux.	1820	
296	Capitaine Vène.	Note sur la résistance d'une plaque métallique.	1820	
297	M. Garnier.	Les cristaux de gypse de St-Omer.	1820	
298	X...	Rapport sur une carrière de sulfate calcaire	1820	
299	X ..	Rapport sur un mémoire du capitaine Vène sur le calorique.	1820	
300	X...	Rapport sur la notice sur Hambourg, n° 271.	1820	
301	Docteur Duchateau.	Observation sur un fœtus.	1820	
302	Id.	Observation sur une maladie de l'œil.	1820	I
303	Docteur Routier.	Observation de médecine et de chirurgie.	1820	I
304	X ..	Rapport snr la notice du capitaine Vene sur les déblais, n° 288.	1820	
305	X...	Rapport sur un travail du même sur les fluides électrique et galvaniques.	1820	
306	M. Deschamps.	Notice sur l'île de Java.	1820	
307	M. Scipion Mourgues.	Extrait de son travail sur le rutabaga.	1820	
308	Capitaine Vène.	Lettre sur le calorique.	1820	
309	M. Mercadin, ingénieur	Couvertures en chaume incombustibles.	1820	
310	M. Le Gavrian.	Notice sur les couvertures en chaume ignifuges.	1820	
311	X...	Rapport sur la notice qui précède.	1820	
312	M. Le Gavrian.	Appareil ignisalve (3 pièces).	1820	
313	X...	Rapport sur une plante cotonneuse.	1820	
314	M. Lefebvre.	Devis d'une machine à battre.	1821	
315	M. Harbaville.	Rapport sur les graines envoyées par M Thouin.	1821	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
316	M. Duchemin.	Rapport sur les moyens de garantir de la disette.	1821	
317	X...	Rapport sur ce mémoire.	1821	
318	M. Tordeux.	Analyse d'eau de source.	1821	I
319	X...	Rapport sur un mémoire de M Derheims sur les sangsues.	1821	
320	X...	Rapport sur un travail du capitaine Vène sur les fluides.	1821	
321	Baron de Serret.	Culture de l'agrostis stonolifera.	1821	
322	X...	Note sur un travail de M. Petit	1821	
323	Docteur Judey.	Mémoire sur les maladies laiteuses.	1821	
324	Docteur Coquin et X...	Note sur les organes urinaires chez les femmes.	1821	
325	Id.	Rapport sur un mémoire du docteur Coquin sur l'hydrophobisité.	1821	
326	Docteur Duchateau.	Observations médicales faites à l'hôpital d'Arras.	1822	
327	M. Devred.	Note sur l'ensemencement des terres.	1822	
328	M. Petit.	Note sur le blé cornu d'Afrique	1822	
329	X...	Rapport sur la création d'une société d'agriculture à Arras	1822	
330	X...	Note sur les essais de culture de M. Harbaville.	1822	
331	M. Harbaville.	Note sur le grand mois de Pensylvanie.	1822	
332	Docteur Mercier.	Note sur la culture du riz.	1822	I
333	M. Harbaville.	Rapport sur les manuscrits légués par M. Buissart.	1822	
334	M. Tillette de Mautort.	Note sur les couvertures de paille incombustibles.	1822	
335	M. Philis.	Rapport sur les inventions qui suppléent le travail de l'homme	1822	
336	MM. Terninck et Cornille	Rapport sur la restitution des livres et papiers de l'ancienne académie d'Arras.	1822	
337	Baron de France.	Note sur le riz de Cochinchine.	1823	
338	M. François de Buneville	Des submersions et de leurs effets.	1823	
339	M. Desmazières.	Notice sur le lycoperdon de Linné.	1823	
340	M. Fonderé.	Rapport sur la culture du riz sec.	1823	
341	M. Cot.	Rapport sur un piano construit par Wagner.	1823	
342	X...	Note sur une trombe terrestre.	1823	
343	Commandant Faille.	Rapport sur deux pièces d'artifice.	1823	
344	M. Harbaville.	Origine et antiquité des communes du Pas-de-Calais.	1823	
345		Prix moyen des graines sur le marché d'Arras.	1823	

Digitized by Google

N°s de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
346	Baron de Chaulieu.	De la chaux comme engrais	1824	I
347	Docteur Dedigneulle.	Considérations médico-légales.	1824	
348	Docteur Derheims.	Notice sur la conservation des sangsues.	1824	
349	Id.	Note sur les sangsues.	1824	
350	M. de Donop.	Rapport sur les manuscrits offerts par M Buissart (2 pièces).	1824	
351	Docteur Derheims.	Considérations sur le calorique.	1824	
352	M. Cot.	Rapport nouveau sur le piano inventé par Wagner.	1824	
353	X...	Archives du Comité d'instruction primaire du canton d'Arras (un dossier).	1816 à 1826	
354	M. Harbaville.	Rapport sur un travail de M Charbonneau sur l'amélioration des mauvaises terres.	1826	
355	X...	Note sur les machines à vapeur de M Guyot.	1826	
356	Docteur Leviez.	Note sur l'ouvrage de M. Clémendot sur la fabrication du sucre.	1826	
357	M. Harbaville	Rapport sur l'histoire des juifs, de M Malo.	1827	
358	M Buissart.	Essai sur Comius	1828	
359	M. Piers.	Monographie de la ville de St-Omer	1829	
360	Docteur Duchateau.	Observations sur l'emploi de la salicine.	1830	
361	Docteur Rigollot.	La ville de Somarobreva.	1831	
362	X...	Rapport sur l'école de dessin de M Bourgois.	1831	
363	M. de Donop.	Rapport sur un travail de M. Blouet sur l'étude de la géométrie.	1831	
364	M. Pellens fils, sous-préfet de Saint-Pol.	Rapport sur la mendicité dans l'arrondissement de Saint-Pol.	1831	
365	M. Clément Hémery.	Aurélie, anecdote	1831	
366	Docteur Duchateau.	Origine de la médecine physiologique.	1832	
367	M. Repécaud.	Rapport sur un traité d'arpentage, de M Pouillet.	1848	
368	M. Edmond Lecesne.	De la philosophie de l'histoire	1850	
369	X. .	Rapport sur les ouvrages offerts à l'Académie par le chanoine Van Drival	1850	
370	M Fayet.	Rapport sur un travail de statistique sur la population du Pas-de-Calais et lettre sur le même sujet	1851	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
371	X ..	Rapport sur les poésies de M. d'Herbigny.	1854	
372	X...	Analyse d'un ouvrage de M. Fleury sur saint Paul et Sénèque.	1854	
373	M. Edmond Lecesne.	Un procès criminel à Arras au XVII[e] Siècle.	1854	
374	Docteur Danvin.	Les hôpitaux et hospices régionaux ou cantonaux.	1854	I
375	X...	Lettre sur la numismatique de l'abbaye de St-Vaast, par Dancoisne.	1854	
376	M. Billet.	Rapport sur le travail de M. Danvin, n° 374.	1854	
377	M. Delaleau.	Rapport sur la monographie du cardinal Mazarin, par M Corne.	1854	
378	X...	Rapport sur la monographie du cardinal de Richelieu, par M Corne.	1854	
379	M. Luez.	Rapport sur des chœurs composés par M. Duhaupas.	1855	
380	M de Linas.	Rapport sur la Revue du Nord de la France.	1855	
381	X...	Rapport sur les travaux des membres de l'Académie d'Arras.	1855	
382	M. Delaleau.	Nouveau rapport sur la monographie de Mazarin.	1856	
383	M. Edmond Lecesne.	Etude sur Nicolas Gosson.	1856	
384	Comte d'Héricourt.	Assises scientifiques du Nord de la France.	1857	
385	M. Laroche.	Rapport sur un ouvrage de M. Corne intitulé *Adrien*.	1857	
386	Baron de Sède.	Biographie du baron de Fontanes, son oncle.	1857	
387	M. Bourgois.	Le carême.	1857	
388	X...	Le Dante et le Moyen-Age.	1858	
389	M. Harbaville.	Rapport sur un travail sur la topographie des Gaules.	1858	
390	M. Répécaud.	Traduction des *Vêpres siciliennes*, par Cemoli.	1858	
391	X...	Le duel.	1858	
392	M. Répécaud.	Observations sur le projet de jonction de la Méditerranée à la mer Rouge.	1859	
393	M. Laroche.	Rapport sur un ouvrage intitulé *Marcel* par M Corne.	1859	
394	M. Edmond Lecesne.	Les Commentateurs de la Coutume d'Artois	1859	
395	M. Obert (offert par).	Souvenirs du P. Antoine.	1860	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
396	M. Obert (offert par).	Traduction de Goldsmith (avec rapport fait à l'Académie).	1860	
397	Docteur Ledieu.	Rapport sur un travail de M. Chassinat sur une maladie.	1860	
398	L'abbé Parenty.	Rapport sur l'histoire de l'église de Roubaix, par M. Leuridan.	1860	
399	M. Laroche.	Rapport sur l'histoire de la Ligue, à Amiens, par M. Dubois.	1860	
400	M. Harbaville.	Rapport sur la châtellenie de la Rouche St-Joseph, par M. Baincon.	1861	
401	X...	Note sur la place Cardevacque.	1862	
402	X...	Projet d'une carte archéologique du Pas-de-Calais.	1862	
403	M de Linas.	Rapport sur les manuscrits du colonel Varlet.	1865	
404	X...	Note sur un travail de M. Billet sur l'instruction.	1865	
405	Baron de Hauteclocque.	Recherches sur les armoiries de la ville d'Arras.	1865	
406	M Corbin.	L'émigration des paysans vers les villes.	1865	
407	M. Leuridan.	Des relations industrielles entre Roubaix et Arras, de 1479 à 1789.	1867	
408	L'abbé Robitaille.	Notice sur Mgr Parisis.	1867	
409	X...	Compte-rendu de la réunion des Sociétés savantes.	1867	
410	X...	Notice sur l'évêque Carafa.	1871	
411	M. Goubet.	Note sur le calcul des lunes.	1873	
412	L'abbé Planque.	Rapport sur des chants liturgiques envoyés à l'Académie.	1873	I
413	M. Gardin.	Rapport sur un ouvrage intitulé *la bure de l'avenir*.	1881	
414	M. Dancoisne.	Note sur un sceau mérovingien (3 pièces).	1881	
415	X...	Note sur l'époque préhistorique en Artois.	1881	
416	M. Ricouart.	Le sonnet.		I
417	X. .	Rapport sur une machine de M. Perkins.		
418	Docteur Leviez.	Mémoire sur le moyen de préserver de la disette, grâce à la pomme de terre.		
419	Docteur Duchateau.	Note sur la statistique dans l'arrondissement d'Arras.		
420	M. de Cardevacque.	Caves et boves d'Arras.		
421	M. Protot.	Note sur une inscription romaine trouvée à Arras.		

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
422	M. Protot.	Les seize journées de la Révolution		
423	Chanoine Van Drival.	Noms de lieux du Pas-de-Calais.		
424	Id.	Les diverses transformations du nom de St Vaast.		
425	Id	Le lieu de naissance de St Vaast.		
426	Id.	Les sept jours de la création.		
427	L'abbé Fromentin.	Notes historiques.		
428	X...	La défense nationale dans le Pas-de-Calais, de 1791 à 1795.		
429	M. Advielle.	Dubois de Fosseux et Babeuf.		I
430	X...	Note sur des machines.		I
431	D'Olincourt.	Projection du globe.		

2e Partie : POÉSIES

I. — Avant 1793.

1	X...	Compliment à l'académie d'Arras (1)	1737	
2	X...	Compliment au prince d'Isenghein (2)	1738	
3	Gresset.	Compliment à la Société littéraire d'Arras.	1740	
4	M. Harduin.	Traduction d'une ode d'Horace.	1742	M
5	Id.	Les deux serins, fable.	1742	M
6	M. Masson.	La naissance de Vénus.	1742	
7	Id.	Inscription pour la statue du roy.	1742	M
8	Un Artésien.	A M. de Mirabel (en vers latin).	1742	M
9	M de Mirabel.	Urbain.	1742	M
10	Id.	Traduction de l'heureuse arrivée du messager du P. Verrière.	1742	M
11	Id.	Breves de Bello sententiœ.	1742	M
12	M. Bauvin.	Ode chrétienne.	1744	M
13	M. Masson.	Bénédiction d'une abbesse	1744	M
14	M. de la Place.	Préface d'Oronasko.	1744	M
15	M. Bauvin.	Ode sur le rétablissement de la santé du Roy.	1744	M
16	M. Masson.	Id.	1744	M
17	M. de Mirabel	*Ad virginem puerperam*, ode latine.	1745	I
18	M. Harduin.	Traduction d'un épode d'Horace.	1746	M
19	M. Masson	Ode à une amie qui se prépare à la solitude.	1747	M

1. Un double.
2. Voir série C.

Digitized by Google

N° de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
20	M. Masson.	Epître à M. X...	1745	M
21	Id.	Ode sur le mariage du Dauphin	1747	M
22	X...	L'héroïsme.	1748	
23	M. de Mirabel.	Souriam, poème.	1748	M
24	M. Masson.	Le rhume. Sur un petit chien.	1750	
25	Id	Sur la profession de foi d'une religieuse à Arras.	1751	
26	Id.	Le retour d'Iris.	1751	M
27	Id.	Les agréments de la campagne	1752	M
28	M. de Vauclaire.	L'homme.	1754	M
29	Id	Le mépris des richesses.	1754	
30	Id.	Les consolations philosophiques.	1756	
31	M. Harduin.	A M de Caumartin, l'intendant.	1756	M
32	M. de Beauvray.	Adresse à la nation anglaise	1756	
33	M. Masson.	Ode sur la naissance du Dauphin.	1758	M
34	M. de Ruzé.	La littérature.	1758	M
35	M. Harduin	A M. de Couturelle.	1760	M
36	Id.	A Leurs Altesses palatines	1761	M
37	M. de Vauclaire.	La valeur.	1761	
38	L'abbé Pauchet.	La poésie.	1763	
39	M. Harduin.	Traduction de poésies du P. Venière.	1763	M
40	M. de Beauvray.	Vœux patriotiques de la France.	1763	M
41	Id.	Le monde pacifié.	1763	M
42	L'abbé Pauchet.	Ode à la Religion	1764	M
43	M. de Vauclaire.	Le luxe.	1764	
44	M. de Champmorin.	Poesies.	1764	M
45	L'abbé de Gaston.	Le point du jour.	1765	M
46	M Harduin	Contes en vers.	1767	M
47	L'abbé de la Borère.	Poème sur l'éducation.	1769	M
48	M. de Couturelle.	Eloge de M. de Mouy, lieutenant-général.	1770	M
49	Don Gosse	Sur la Société littéraire d'Arras érigée en Académie.	1774	M
50	L'abbé Jacquemont.	Le Juste mourant.	1774	M
51	M. Poyart.	Le Juste mourant.	1774	M
52	M. Renaud.	Vers.	1774	M
53	X...	Vers sur la mort de Mme de Grandval.	1779	
54	Dom Gosse.	Id.	1779	M
55	M. Poyart.	Ode latine.	1779	M
56	Dom Gosse.	Mon rêve, ou les immortels	1780	M
57	M. Poyart.	Sur la mort de Charles de Lorraine.	1780	M
58	M. Harduin.	Epigrammes et contes.	1781	M
59	M. Bérenger.	Mon Ermitage.	1782	M
60	Id.	L'abeille et la fourmi, fable.	1782	M

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
61	M Harduin	Traduction d'odes d'Horace.	1783	M
62	Dom Gosse	Epître au comte de Longueval	1783	M
63	M Harduin.	Ode à la santé	1784	M
64	Id	Ode à J.-B Rousseau.	1785	M
65	M. Cugnon.	Poésies	1785	M
66	X...	L'harmonie imitative, poème.	1785	M
67	M. Legay.	Le bonheur, songe.	1786	M
68	Id.	Aux mânes d'un ami. Les pigeons d'Arras	1786	M
69	M. de Vaugreland.	A M. de Champmorin.	1786	M
70	M. Dovignol.	Sur la mort de Jean-Jacques Rousseau.	1786	M
71	M. Leroy de Flagies.	Les prétentions à la gloire.	1786	M
72	Dom Gosse.	Chanson sur le cousin Jacques.	1786	M
73	M. de la Vieuville.	Le parterre.	1786	M
74	Id.	L'enfant.	1786	M
75	M. Pajot.	Dieu dans la nature.	1787	M
76	M Marescot.	Achille dans l'île de Scyros.	1787	M
77	M. Legay	Pensées d'Automne.	1787	M
78	Dom Gosse	Ode imitée d'Ezéchiel.	1787	
79	M. Legay.	Le père d'un supplicié à son ami.	1787	M
80	Id.	Conseils à une demoiselle.	1787	M
81	M. Romain.	La colombe. -- Le rêve. — La coquette.	1787	M
82	M Delval (anglais).	Le papillon et la rose, fable.	1787	M
83	Dom Grappin.	L'âne, couplets.	1787	M
84	M. Blondel.	L'amitié	1787	M
85	M. Le Vigué.	Le chien voyageur.	1787	M
86	M. Crinon.	A M. de Villedeuil.	1787	M
87	M. Legay.	Ananie.	1787	M
88	Dom Grappin.	Sur l'union de la bravoure et des lettres.	1787	
89	M de Fosseux.	Moc rêve avant de me coucher.	1787	M
90	M. Violet.	L'électricité.	1787	M
91	M. d'Hauteville.	Sonnet.	1788	M
92	M. de Champmorin.	Ode au duc de Guînes.	1789	M
93	M. de Hauteville.	Madrigal au duc de Guînes.	1789	M
94	M. de Chaudrey.	L'amour de la patrie.	1789	M
95	M. Legay.	Id.	1789	M
96	X ..	Question à la Société littéraire d'Arras.		
97	X. .	Au prince Stuart.		
98	X...	Sur la tentative d'assassinat sur Louis XV.		
99	Dom Duplessis.	Id.		
100	X ..	Dédié à la Société littéraire d'Arras.		

Digitized by Google

N°s de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
101	M Madeleine.	La prise de Roye, poème latin.		
102	X...	Epithalame de M. de Castries avec Mlle de Guînes.		
103	M. Pierre de Turgis	Thyrsis, églogue.		
104	X...	Elégie à Louis-le-Grand.		

II. — Depuis 1817.

105	M.Fromentine.	Le pouvoir de la musique.	1818	
106	M. Cot.	La Rose et l'Immortelle, fable	1818	I
107	M. Plet d'Epinal	Vicissitudes des empires.	1818	
108	M. Cot.	La fleuriste et l'épi de blé.	1818	
109	Id	Pizarre, tragédie (fragments).	1818	I
110	Baron d'Ordre.	A l'auteur d'un travail sur la statistique du Pas-de-Calais.	1818	
111	X...	Constantin, tragédie (fragments).	1818	
112	M. Fromentine.	Le pouvoir de la musique.	1818	I
113	M. Cot.	Elégie sur la mort d'un ami.	1818	
114	Baron d'Ordre.	Epître à l'inventeur des pannes à coulisses.	1819	
115	M. Cot.	Le choix du lion.	1819	M
116	Id.	La clémence.	1819	
117	Id.	Eginard et Emma.	1819	M
118	M. Shilmans.	Imitation d'une ode d'Horace	1819	
119	X...	Roger et Zelmina	1819	M
120	M. Fromentine.	Souvenirs, élégie.	1819	
121	Baron d Ordre.	Les derniers moments de Bayard.	1819	
122	M. Cot	Vieille chronique.	1819	
123	M. Carrault.	Strophes dédiées à la supérieure des sœurs de Ste-Agnès d'Arras.	1820	
124	M. V. Simon.	Ode à la garde royale.	1820	M
125	M. Sauvage.	Sur les promesses du jour.	1820	
126	Id.	Traduction d'une ode d'Horace.	1820	
127	M. Harbaville.	Les malheurs de Parga, ode	1820	
128	M. Cot.	Traduction d'une églogue de Virgile	1820	
129	M. V. Simon.	Sur la mort du duc de Berry.	1820	
130	X...	Ode sur le mariage du duc d'Angoulême.	1820	M
131	X...	Mon retour de l'armée.	1820	
132	M. Cot	Elégie.	1821	
133	Baron d'Ordre.	Le guerrier athénien.	1821	M
134	M. Sauvage.	Milon et Fis-fis	1821	
135	Id.	Les deux lézards, fable.	1821	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
136	M. Sauvage.	Le chêne et le lierre, fable.		
137	Id	Regrets.	1821	
138	M Cot.	La naissance du duc de Bordeaux.	1822	
139	Id.	La bataille de Denain.	1822	M
140	Baron d'Ordre.	Le siège de Boulogne en 1564.	1822	M
141	Id.	Le congrès de Vérone.	1823	
142	M Harbaville.	La voix des siècles	1823	
143	M. Burgaud.	La philantropie et l'agriculture dans le Calaisis.	1823 1824	M M
144	M. Dupuy.	Louis XVIII distribuant des médailles.	1824	M
145	L'abbé Herbet.	L'existence de Dieu	1824	M
146	M. Le Goff.	Lamartine	1826	I
147	M. Cot.	Traduction d'une églogue de Virgile et d'une ode d'Horace.	1826	M
148	Id.	La gazelle, fable.	1826	M
149	Baron d'Ordre.	Charles X. ode.	1827	M
150	M. Harbaville.	La victoire de Navarin.	1827	M
151	Général Le Noir.	Traduction d'une ode d'Horace.	1829	
152	M. Bard.	La fin du monde.	1830	
153	Id.	Poésies	1830	M
154	Id.	La corbeille, ballade.	1831	
155	Id.	Jean de Montfort, fabliau.	1831	
156	M. C. D.	Le torrent, élégie.	1831	
157	M. Billet.	Songe d'un nouveau.	1831	M
158	M. Clément.	Les torrents	1831	M
159	M. Sauvage.	Roger et Ugolin et épître sur les concerts.	1831	M
160	M. Dubois de Forestelle	Les Chemins de fer (2 pièces)	1846	
161	M. Briquentière, maçon.	A son ami Grigny (église du Saint-Sacrement).	1847	
162	MM. Dubois de Forestelle et Luez.	A Grigny. id.	1847	
163	M. Braquehay.	Paraphrase du livre de Ruth.	1847	
164	M Dubois de Forestelle	A M. Breuil d'Amiens.	1848	
165	Mme Fanny Denoix.	A l'Assemblée législative.	1849	I
167	M. Dubois de Forestelle	A Chateaubriand.	1850	
168	Id.	Requête à M. Carlier, préfet du Pas-de-Calais.	1851	
169	Mme Fanny Denoix.	A la ville d'Arras (avec 3 lettres).	1854	
170	M. Victor Robert.	A l'Académie d'Arras.	1854	
171	M. Leroy.	La mort du Christ.	1857	
172	Mme Fanny Denoix.	A Proud'hon.	1858	
173	Id.	A mon chien.	1860	
174	X ..	L'université.	1865	
175	M. Henri Galleau.	A l'Académie d'Arras.	1869	

Digitized by Google

Nos de classement	Noms des Auteurs	Sujet ou Titre	Années	
176	M. Fauchon, commissaire de police.	L'innocence.	1880	
177	Id.	Supplique au maire (avec une lettre)	1880	
178	M Ledouzy.	Méditation.	1886	
179	M. Massy.	A l'Académie d'Arras.	1889	
180	X ..	Avis à bien des gens dans une révolution.		
181	M. Fortin.	Le soldat prisonnier.		
182	M d'Hollande.	La violette.		
183	X...	La mort de Maurice, élogie.		
184	M. Henri Gouttière.	Ode à la poésie.		
185	X. .	Hymne à la Sainte Vierge.		
186	X...	Le triomphe de la religion, poème.		
187	X...	Le suicide, poème.		
188	X ..	Les funérailles de Charles-Quint.		
189	M. J. S.	*Mater dolorosa.*		
190	Mme Fanny Denoix	Ouragan.	Sans	
191	Id.	La paix.	date	
192	M. Dubois de Forestelle	La cathédrale d'Amiens		
193	Id.	La convalescence du poète.		
194	Id	Madame Récamier.		
195	M. Victor Robert.	La jeune fille et le vieillard.		
196	X...	A l'Académie d'Arras.		
197	M. Ricouart	Id.		
198	Baron de Sede.	Vengeance pour l'assassinat de Maximilien !		
199	Id.	A l'empereur de Russie.		I
200	M. Gabriel d'Hagerue.	Le vieux tableau (2 exemplaires).		I
201	X...	Cantiques.		I

Digitized by Google

Série F. — Concours.

1re Partie : MÉMOIRES EN PROSE.

I. — Avant 1793.

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et rapports	
1	1783-1784	La possibilité, la manière et l'avantage de dessoler les terres de l'Artois.	Rapport.	
2			3 mémoires (1).	
3	1785	Le commerce et l'industrie en Artois, les causes de leur décadence, les moyens d'y remédier.	Rapport.	M
4			Mémoire.	
5	1786-1787	Est-il utile en Artois de diviser les fermes et, dans le cas de l'affirmative, quelles bornes doit-on garder dans cette division?	Rapport.	M
6			20 mémoires (2).	
7			Résultat du concours.	
8	1787	1re question : Même sujet qu'en 1785 : Le commerce et l'industrie.	Rapport.	
9			3 mémoires.	
10		2e question : Est-il avantageux de réduire le nombre des chemins de village en Artois et de donner à ceux que l'on conserverait une largeur suffisante pour être plantés ?	Rapport.	
11			6 mémoires.	
12	1788	Le meilleur moyen pour faire des pâturages propres à multiplier les bestiaux en Artois.	Rapport	
13			8 mémoires (3).	
14			Résultat du concours (4).	
15			Notes sur le concours.	

1. 2 manquent aux archives.
2. Manquent les Nos 1, 2 et 18, un des mémoires fut envoyé après le concours.
3. Manquent les nos 3 et 4.
4. Une pièce.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
16	1789	Quel est le meilleur moyen de rendre invariable les bornes champêtres ?	Rapport.	
17			14 mémoires (1).	
18		Le commerce et l'industrie en Artois.	2 mémoires.	
19	1790	Quelle serait l'éducation la plus convenable pour le peuple des campagnes en Artois.	Rapport.	M
20			3 mémoires (2).	
21		Le commerce et l'industrie en Artois (3).	Mémoire.	
22	1791	L'exploitation des bois taillis 4).		
23	1792	L'histoire naturelle de l'Artois (5)		
24		Notes sur les concours, programmes, articles de journaux (6).		

II. — Depuis 1817.

1	1819	Résultat des concours de 1819.	Rapport.	
2		1re question: Culture de la pomme de terre.	Rapport	
3		Id.	Mémoire.	
4		La vie de l'armentier, par Mutel.	Rapport.	
5		2e question : Suppression des couvertures en chaume.	Rapport.	
6			2 mémoires.	
7		3e question : Eloge de Monsigny.	Rapport.	
8			3 mémoires (7).	
9	1820	Résultat des concours de 1820.	Rapport.	
10		1re question : L'influence de l'instruction sur la stabilité des institutions politiques.	8 mémoires (8).	
		2e question: Moyen de diminuer la grêle.	Pas de rapport ni mémoire.	
11		3e question : Eloges de l'abbé Prévot.	Rapport.	
12			Mémoire	M

1. Il paraîtrait qu'on avait envoyé un mémoire en plus sur les bornes champêtres puisque dans la séance du 20 octobre 1820 on se plaignit à la Société littéraire d'Arras que ce mémoire avait disparu et M. Buissart lut un mémoire de son père sur ce sujet.
2. Un mémoire manque.
3. Mis au concours pour la 3e fois.
4. Rien aux archives.
5. Rien aux archives.
6. 12 pièces.
7. Un fut imprimé.
8. Deux furent imprimés.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
13	1821	Résultat des concours de 1821.	2 rapports.	I
		1re question : Les meilleurs engrais	Ni rapport ni mémoire.	
14		2e question : Moyens d'améliorer la fabrication de la dentelle d'Arras.	Mémoire.	
15		3e question : Eloge de M. Palisot de Beauvois.	Mémoire.	M
16	1822	1re question: Moyens d'améliorer la culture dans le Pas-de-Calais	2 mémoires (1).	
17		2e question : Les causes de la décadence de l'industrie à Arras.	Rapport.	M
18			2 mémoires.	
		3e question : La fabrication de l'huile.	Ni rapport ni mémoire.	
19	1823	Résultat des concours de 1823.	Rapport.	
20		1re question : L'amélioration de la culture dans le Pas-de-Calais.	Rapport	
21			Mémoire.	
22		2e question : Les manufactures à créer à Arras.	Rapport.	M
			Pas de mémoire.	
23		3e question : L'influence des romans sur la littérature.	Rapport	M
24			Mémoire.	I
25	1824	Le bornage (la meilleure manière).	Mémoire.	
26		La mendicité dans le Pas-de-Calais.	Rapport.	M
27			3 mémoires (1).	
28	1825	1re question : La nécessité de l'étude de l'histoire.	Rapport	M
			Pas de mémoire.	
29		2e question : Eloge de M. Dumont de Courset.	Rapport.	M
30			2 mémoires.	
31		3e question : Sujets divers.	Rapport.	
32			4 mémoires (2).	
33	1826	1re question : La culture de la betterave.	Rapport.	M
34			4 mémoires (1).	M
35		2e question : L'éducation fait partie de la législation.	Rapport.	M
36			Mémoire.	M
37		3e question : Sujets divers.	2 mémoires (3).	

1. Un fut imprimé.
2. Voici les titres : *Chroniques artésiennes*. *Topographie du Pas-de-Calais*, *Histoire de Calais*, *Histoire de Bapaume*. etc. — Un des mémoires fut imprimé.
3. Manque la topographie du canton de Wail, reste un mémoire sur un sujet de morale.

Digitized by Google

N° de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
38	1827	1re question : L'élevage des moutons dans le Pas-de-Calais.	Rapport.	M
39			3 mémoires (1).	
		2e question : Les progrès de l'industrie à Arras au XIXe siècle.	Ni rapport ni mémoire.	
40		3e question : L'éducation la plus convenable aux femmes	Rapport.	
41			4 mémoires (2).	
	1828	1re question : La manière de procurer de l'eau salubre à Arras.	Ni rapport ni mémoire.	
42		2e question : 1° La routine ; 2° Les engrais en agriculture	Rapport.	M
43			3 mémoires (1).	
44		3e question : L'enseignement des enfants.	Rapport.	M
45			4 mémoires (3).	
46		4e question : Les siècles les plus ignorants sont les plus corrompus.	Rapport.	M
47			2 mémoires (4).	
48	1829	1re question : Moyen de procurer des eaux salubres à Arras.	Rapport.	M
			3 mémoires.	
49		2e question : L'action des engrais sur les terres.	Rapport.	M
			4 mémoires (1).	
50		3e question : L'amélioration des prisons dans le Pas-de-Calais.	Rapport.	M
51			Mémoire.	
52		4e question : Les idées philosophiques au XIXe siècle.	Rapport.	M
53			Mémoire.	I
		5e question : Eloge de M. de Larochefoucauld.	Ni rapport ni mémoire.	
54	1830	1re question : L'amélioration des prairies dans le Pas-de-Calais.	Pas de rapport.	
			Mémoire.	M
55		2e question : L'avantage de substituer le bœuf au cheval dans l'agriculture.	Id.	
		3e question : La centralisation.	Ni rapport ni mémoire.	
		4e question : La manière d'écrire l'histoire.	Id.	
		5e question : L'influence de Charles de L'écluse sur l'étude de l'histoire naturelle.	Id.	

1. Deux manquent, un fut imprimé.
2. Trois manquent, un fut imprimé.
3. Un manque, un fut imprimé.
4. Un manque, a été imprimé.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
	1831	1re question : La direction des collèges.	Ni rapport ni mémoire.	
		2e question : Les monts de piété.	Id.	
		3e question : L'amélioration morale des condamnés.		
56			Mémoire.	
	1832	1re question : La plantation des routes.		
57			Id.	M
58		2e question : Manuel de culture.	Rapport.	M
59			Mémoire.	M
60		3e La décadence de l'art dramatique.	Rapport.	M
61			Mémoire.	M
62	1833	1re question : La plantation des routes.	Rapport.	M
63			Mémoire.	M
64		2e question : Manuel de culture.	Rapport.	M
65			Mémoire.	
		3e question : L'avantage d'employer l'armée aux travaux publics.	Pas de rapport. Mémoire	
		4e question : L'avantage d'un chemin de fer de Paris à Lille.	Pas de rapport.	
	1834	1re question : L'amélioration des instruments aratoires.	Id.	
66		2e question : Les locomotives et leurs avantages.	Mémoire.	
			Id	M
67		3e question : L'armée et les travaux publics.	Rapport.	M
68			Mémoire.	
		4e question : Éloge de *Manuel*.	Rapport	M
69			5 mémoires (1).	M
70	1835	1re question : La suppression des jachères dans l'arrondissement de Saint-Pol.	Rapport.	M
71			Mémoire (2).	
72		2e question : Le remplacement militaire.	Rapport.	M
73			7 mémoires.	
		3e question : Les locomotives, etc.	Ni rapport ni mémoire	
74		4e question : L'avantage d'une halle aux grains à Arras.	Id.	
75			Mémoire.	M
76	1836	1re question : L'avantage de sociétés de tempérance.	Rapport.	M
77			Mémoire.	
78		2e question : La culture du mûrier dans le Nord.	Rapport.	M
79			Mémoire.	M

1. Un mémoire fut imprimé.
2. Le mémoire manque.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
80		3e question : Les perfectionnements de la culture	Rapport.	M
81			2 mémoires (1)	
82	1837	1re question : Les monts de piété.	Rapport.	M
83			3 mémoires (2).	
84		2e question : Biographie des hommes célèbres du Pas-de-Calais.	Rapport.	
			Pas de mémoires	
85		3e question : La culture du phormium tenax.	Rapport.	M
			Pas de mémoires.	
86	1838	1re question : La statistique du Pas-de-Calais.	Rapport.	M
87			Mémoire.	M
88		2e question : Biographie des hommes célèbres du Pas-de-Calais.	Rapport.	
89			2 mémoires.	
90		3e question : L'antagonisme de l'agriculture et de l'industrie.	Rapport.	M
91			2 mémoires (3).	
92	1839	Concours sur des sujets d'économie politiques.	Rapport.	
93		Résultat des concours.	Rapport.	
94		1re question : Biographies des personnages célèbres d'Artois	3 mémoires.	
95		2e question : Les voies romaines du Pas-de-Calais.	Rapport.	M
96			2 mémoires (2).	M
97			Introduction.	M
		3e question : Les arbres forestiers de l'Amérique qu'on pourrait acclimater dans le Pas-de-Calais.	Ni rapport ni mémoire	
		4e question : Notice sur le colonel du genie Noizet de Saint-Paul.	Id.	
98	1840	1re question : L'utilité d'une ferme modèle.	Rapport.	M
99			Mémoire.	
100		2e question : Les moyens de concilier les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie.	Id.	M
101		3e question : Les voies romaines.	Id.	
102		4e question : Traduction de l'ouvrage *de Moribus*, par le P. Malbrancq.	Rapport.	M
103			Mémoire.	M

1. Un manque.
2. Un mémoire fut imprimé.
3. Un memoire manque, un fut imprimé.

Digitized by Google

N° de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
104		5e question : Eloge de Daunou.	Rapport.	
105			5 mémoires (1).	
106		Concours d'archéologie.	Rapport.	
107	1841	1re question : Histoire de l'industrie à Arras.	Id.	M
108			Mémoire (2).	
		2e question : Le courage civil.	Ni rapport ni mémoire	
109	1843	1re question : Histoire de l'industrie à Arras.	Rapport.	M
110			Mémoire.	M
111		2e question : Le courage civil.	Rapport.	M
112			Mémoire.	M
113	1844	1re question : Histoire de l'industrie à Arras.	Rapport.	M
114			Mémoire.	M
115		2e question : Les enfants trouvés.	Rapport.	
116			5 Mémoires.	M
117	1845	1re question : Les maisons de correction.	Rapport.	M
118			Mémoire.	M
119		2e question : Les établissements de bienfaisance à Arras.	Rapport.	M
120			6 Mémoires (3).	
121	1846	1re question : Histoire de l'enseignement à Arras.	Rapport.	M
122			Mémoire (4)	
		2e question : Les rapports du propriétaire et du fermier.	Ni rapport ni mémoire.	
123	1847	Histoire de l'abbaye de Saint-Vaast.	Rapport.	M
124			Mémoire (2).	
125	1848	1re question : Histoire de l'abbaye de Saint-Vaast.	Rapport.	M
126			Mémoire.	M
127		2e question : La misère dans l'arrondissement d'Arras	Rapport.	M
128			Mémoire.	M
129	1849	1re question : L'hygiène dans le Pas-de-Calais.	Rapport.	M
130			Mémoire.	M
131		2e question : Les comtes de Boulogne.		M
132			Rapport	M
133	1850	1re question : L'avantage des concours.		
134			Mémoire	M

1. Deux mémoires manquent, deux furent imprimés.
2. Un manque.
3. Six mémoires manquent, un fut imprimé.
4. Deux manquent.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
135		2e question : Histoire de Dom Sarrazin, abbé de Saint-Vaast	Rapport.	M
136			Mémoire.	M
137	1851	1re question : Les progrès de l'agriculture dans le Pas-de-Calais.	Rapport.	M
138			Mémoire.	M
139		2e question : Histoire du peintre Doncre.	Rapport.	M
140			Mémoire.	M
	1853	1re question : L'usine d'Auchy-lez-Hesdin.	Ni rapport ni mémoire.	
141		2e question : Histoire du Conseil d'Artois.	Rapport.	M
142			Mémoire.	M
	1854	1re question : L'agriculture en Artois sous les archiducs.	Ni rapport ni mémoire.	
143		2e question : Histoire du Conseil d'Artois.	Rapport.	M
144			Mémoire.	
145	1855	1re question : Histoire d'une ville d'Artois.	Rapport.	M
146			Mémoire (1).	
147		2e question : Eloge de Victor Jacquemont.	Rapport.	M
148			Mémoire.	M
149	1856	Eloge de Monseigneur de Pressy, évêque de Boulogne.	Rapport.	M
150			Mémoire.	
151	1857	1re question : Notice sur de M. Grandval.	Rapport.	M
152			Mémoire.	M
153		2e question : La télégraphie électrique.	2 rapports.	M
154			2 mémoires.	
155	1858	1re question : Les pays d'états et les états d'Artois.	Rapport.	
156			2 mémoires.	
157		2e question : Dante et le moyen-âge.	Rapport.	M
158			Mémoire.	
159	1859	1re question : Vie de Mgr de Pressy.	Rapport	M
160			Mémoire.	M
161		2e question : Etude sur Charles de L'écluse.	Rapport.	
162			Mémoire.	
163	1860	Histoire du Conseil d'Artois.	Rapport.	M
164			Mémoire.	
165	1861	1re question : Histoire d'Arras.	Rapport.	M
166		2e question : Délaissement des campagnes par les ouvriers.	Id.	M
167			Mémoire.	
168	1862	1re question : Histoire des populations du Pas-de-Calais.	Rapport	M
169			Mémoire (2).	M

1. Histoire d'Avesnes-le-Comte.
2. Un mémoire manque.

Digitized by Google

N°s de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapport	
170		2e question : Eloge de Godefroid de Bouillon	Rapport.	M
			Mémoire.	M
171	1863	1re question : Les houillères du Pas-de-Calais.	Rapport.	M
			Mémoire	M
172		2e question : Eloge de M. Harduin.	Rapport.	M
173			Mémoire (1).	M
174	1864	1re question : Histoire d'une ville du Pas-de-Calais	Rapport.	M
175			Mémoire (2).	
		2e question : Etude sur la statistique du Pas-de-Calais.	Ni rapport ni mémoire.	
176	1865	1re question : Description d'Arras.	Rapport	M
177			Mémoire.	M
178		2e question : Sujets divers Le bon vieux temps en Flandre.	Id.	
179	1866	1re question : Le chapitre d'Arras.	Rapport.	M
180			Mémoire	
		2e question : Sujets divers.		
181		1° La coopération de la Champagne au repeuplement d'Arras.	Id.	
182		2° Le linier du Pas-de-Calais.	Id.	
183		3° Du manque de respect pour ses supérieurs.	Id.	
184	1867	1re question : Histoire des mayeurs d'Arras	Id.	
185		2e question : Histoire du chapitre d'Arras.	Id.	
		3e question : Sujets divers.		
186		1° Les comtes d'Artois.	Id.	
187		2° De la presse.	Id.	
188		3° Notice sur Calais.	Id.	
	1868	Sujets divers.	Id	
189		1° Notice sur Gisors.	Id.	
190		2° Notice sur le village de Haisnes.	Id.	
191	1869	1re question : L'échevinage d'Arras.	Ni rapport ni mémoire.	
		2e question : Sujets divers.		
		Carte agronomique du Pas-de-Calais.	Rapport.	M
192		Devis d'une église (3).	Mémoire.	
193	1870	1re question : Les évêques d'Arras.	Id.	
194		2e question : Jean de la Vacquerie.	Rapport.	M
195			Mémoire.	
196	1872	La citadelle d'Arras.	Rapport.	M
197			Mémoire.	

1. Un mémoire manque, un fut imprimé.
2. Histoire des deux villes d'Hesdin.
3. Deux cahiers cartonnés.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
198	1873	1re question : Eloge de l'abbé Proyart.	Rapport.	
199			Mémoire.	
200		2e question : Les Templiers à Arras	Rapport.	M
201			Mémoire.	M
		3e question : Sujets divers.		
202		1° Les châteaux d'Arras.	Id.	M
203		2 Eloge de Mathieu Moulart.	Id.	M
204		3° La garance en Artois.	Id.	M
	1874	Sujets divers.		
205		1° Les Prussiens dans le Pas-de-Calais en 1870.	Id.	
206	1875	2° Histoire de Saint-Venant.	Id.	
		Sujets divers.		
207		1° Les faubourgs d'Arras.	Id.	M
208		2° La Coutume d'Artois, de Gosson.	Id.	M
209	1876	3° Etude sur la législation criminelle en Artois.	Id.	
		Sujets divers.		
210		1° Le collège d'Arras.	Id.	
211		2° La peste en Europe.	Id.	
212		3° Les pays d'Etats.	Id.	M
213	1877	4° Béthune en 1813.	Id.	
214		5° Traduction des *Astronomiques* de Manilius.	Id	M
	1879	Sujets divers.		
215		1° Les places d'Arras.	Id.	M
216		2° La houille.	Id.	M
	1882	Sujets divers.		
217		1° Les charitables de Béthune.	Id.	
218		2° Gracchus Babœuf.	Id.	
219		3° Histoire de Bapaume.	Id.	M
220		4° La musique chez les Persans.	Id.	
	1883	Sujets divers.		
221		Deux mémoires sur les patois artésien et saint-polois.	Id.	
	1885	Sujets divers		
222		1° Biographie de Jules Thépaut.	Id.	
223		2° Flore des environs d'Arras.	Id.	
	1887	Sujets divers.		
224		L'Artois, de 1635 à 1648.	Id.	
	1889	Sujets divers		
225		Biographie d'Alexandre Boiron.	Id.	
	1890	Sujets divers.		
226		Histoire de Douvrin.	Id.	
	1891	Sujets divers.		
227		La monographie du couvent de la Paix de Jésus à Arras.	Id.	M

Digitized by Google

N° de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
	1892	Sujets divers.		
228		1° Sépulture des anciens évêques d'Arras.	Mémoire.	
229		2° Histoire de Beaurains.	Id.	
	1893	Sujets divers.		
230		1° Histoire d'Auxi-le-Château.	Id.	
231		2° Instrument de campagne portatif.	Id.	
	1894	Sujets divers.		
232		1° Biographie du sculpteur Lepage.	Id.	
233		2° Jeanne d'Arc, tragédie.	Id.	
234		3° Histoire de Doudeauville.	Id.	
235		4° Histoire de Bourlon.	Id.	M
236		5° Histoire d'Heuchin.	Id.	M
237		6° Précis de cosmogonie	Id.	
238		7° Histoire de Divion.	Id.	
	1895	Sujets divers.		
239		La royauté et la nation.	Id.	

2e Partie : CONCOURS DE POÉSIE.

1	1819	Délivrance d'Arras par Turenne.	10 pièces.	
2	1820	Destruction de Thérouanne.	2 pièces.	
3			Rapport sur le concours.	
4	1821	La bataille de Lens.	7 pièces	
5	1822	Retour de Louis XVIII en France.	15 pièces (1).	
6	1823	Le Duel.	21 pièces	
7	1824	Le choix d'un état.	7 pièces (2).	
8			Rapport sur le concours.	M
9			Note sur le concours.	
10	1825	Les rapines des états barbaresques. Sujet libre.	16 pièces.	
11		L'immortalité de l'âme.	Une pièce	
12	1826	Le triomphe des Grecs sur les Turcs.	4 pièces.	
13			Rapport sur le concours.	M

1. Manque une pièce.
2. Manquent cinq pièces.

Digitized by Google

N° de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
14	1827	Louis XVIII distribuant des médailles à l'industrie.	3 pièces.	
15			Rapport sur le concours.	M
16	1828	Entrée de Charles X à Arras.	Une pièce.	
17	1829	La loterie.	10 pièces (1).	
18	1830	Sujets libres L'esprit religieux. — La France et la liberté. — L'amour de la patrie — Fables.	6 pièces (2).	
19	1831	Guillaume Tell délivrant l'Helvétie.	3 pièces (1).	
20			Rapport sur le concours.	
	1832	La délivrance de l'Amérique.	Aucune pièce.	
21	1833	L'hôtel des Invalides.	2 pièces (3).	
22			Rapport sur le concours.	M
23	1834	Sujets libres. Le hasard et l'amour. — L'homme et la destinée. — Vœux d'un chrétien pour le triomphe des Grecs. — 2 épîtres — La dernière bataille de Napoléon. — La tactique simplifiée. — Le forban et sa fiancée. — Licinius à Hermodore. — Paris — L'homme et l'humanité — La vraie gloire — Wagram. — Marengo. — Charles VII. — L'homme n'est heureux que par l'étude. — La gloire de la France. — Brian le statuaire. — Mort de Bailly. — Epître à la jeunesse — Aux avares — Stances à la vieillesse. — Le conquérant du siècle — Prière et avenir — La poésie française au XIX[e] siècle.	27 pièces (4).	
24			Rapport sur le concours	
25	1835	Sylvio Pellico.	9 pièces.	M
26			Rapport sur le concours.	M
27	1836	Sujets libres La sagesse humaine. — Au poète (ode) — La conquête et la chute des empires. — Les funérailles de Parga. —		

1. Manque une pièce.
2. Manquent deux pièces : Aux mânes d'André Chenier, etc.
3. Manquent deux pièces
4. Manquent trois pièces : le bonheur de l'étude, Mirabeau, etc.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
		La vérité.— Méditation.— Le père et son fils.— La quadruple alliance. — Arras sauvé. — L'invasion. — Gulnare — Le dernier mot de Caton. — Au roi de Sicile. — L'éloquence parlementaire.—Adieux d'un exilé. — Discours. — L'incendiaire. — L'homme. — L'automne. — Le congrès des dieux. - La venue du Messie. — Mort du duc de Montebello.— Noémie — Défaite de Sennachérib. — Souvenirs aux mânes d'un conventionnel. — Béranger.— Souvenirs. — Le Père Lachaise.	30 pièces (1).	
28			Rapport sur le concours.	M
29	1837	L'obélisque de Louqsor	10 pièces.	
30			Rapport sur le concours.	M
31	1838	Sujets libres. La colère des dieux. — La revue nocturne. — L'arc de triomphe de l'Etoile. — La statue de Riquet Caraman. — La mort du duc d'Enghien. — L'Elysée moderne. — Dumas — L'Etat. — L'avenir. — La mort du Girondin. — La prise de Constantine. — L'incendie de l'hôpital d'Arras. — Le couronnement de la reine d'Angleterre. — Le feu — Le tombeau de Virgile. — Lafayette. — Epître. — Les trois bardes.	19 pièces (2).	
32			Rapport sur le concours.	
33	1839	Le maréchal Soult.	2 pièces	
34			Rapport.	M
35	1840	Sujets libres. L'Espagne vengée. — Le jour des morts. — L'avenir — Le tourbillon et l'escargot (fable). — La poésie de l'art. — Impressions de l'Artois — Jeanne d'Arc. — Narcisse. — Vive l'Empereur ! — A une femme.—Au statuaire David.—		

1. Manque deux pièces.
2. Manque une pièce.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
		Le retour des cendres de Napoléon. — La vie humaine.— Corneille. — La Fête-Dieu. — Knour. — L'ange des d'Orléans.— La mort du maréchal Ney —Le musée de Versailles. — Napoléon en Egypte.— Epître au cardinal de La Tour d'Auvergne.	21 pièces.	
36			Rapport sur le concours.	
37	1841	Sujets libres.	15 pièces.	M
38			Rapport sur le concours.	M
39	1842	Sujets libres.		
		Lettre d'un philantrope à son ami.	Une pièce	
40			Rapport sur le concours.	M
41	1843	Sujets libres.		
		Hommage à Reboul. — L'Auvergne. Epître à Molière. — Le 13 Juillet. — Illusion.— Dumont d'Urville.— L'échange des captifs en Algérie. — La ballade de Clémence Isaure. — L'inauguration de la statue d'Henri IV à Paris — Les âges de la vie. — Montesquieu. — Mirabeau et Napoléon — Le réveil du misanthrope.		
42			14 pièces (1). Rapport sur le concours.	M
43	1844	Sujets libres.		
		Inauguration du monument de Molière — Le journal. — Le Mendiant. — Le mont Saint-Michel. — Epître. — Monsigny et Lesueur.— Présent et avenir. — Berthe aux cheveux d'or.— Une femme.— A la gloire — Une messe en Velay. — Lapérouse — Clémentine. — Désespoir et foi. — Amertume. — J.-J. Rousseau. — Le paradis de Mahomet. — Napoléon aux Invalides. — L'influence de la musique. — La mort de l'homme vertueux. — Un voyage à Alger.— Reviens, élégie. — Jeanne d'Arc. — La charité chrétienne.		
44			27 pièces (2) Rapport.	

1. Manque une pièce : Maximes et sentiments.
2. Manquent : Pélerinage à Canterac et deux autres pièces.

Digitized by Google

N°s de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
45	1845	La Vacquerie.	2 pièces.	M
46			Rapport sur le concours.	M
47	1846	Le camp du Drap d'or.	2 pièces.	
48	1847	Sujets libres. Joies et souffrances paternelles.	Une pièce	M
49			Rapport sur les concours de 1846 et 1847.	M
50	1849	Sujets libres Rome et la France. — L'enfantement de la sainte Vierge. — Chateaubriand. — Id. — Oraison funèbre du XVIII[e] siècle. — Lorenzino, drame. — L'immortalité de l'âme. — Ténèbres et lumière. — Jeanne Hachette. — Le 5 mai 1821.	14 pièces (1).	
51			Rapport sur le concours.	
52	1850	Sujets libres. Les comices agricoles.	Une pièce.	
53			Rapport sur les concours.	M
54	1851	Sujets libres. Le duel au mariage.— Epître à Rose. — Le christianisme.	3 pièces.	
55	1852	L'exposition de Londres.	2 pièces.	
56			Rapport sur le concours.	
57	1853	Sujets libres. Le carrousel de Beauvais. — Crime et patrie. — La première communion. — Sinople. — Le départ de l'armée d'Orient. — Sébastopol. — Id. — Souvenirs et regrets. — Clovis et saint Vaast. — Chateaubriand. — L'usage de ses facultés. — L'anniversaire. — Un père au tombeau de sa fille. — Un maître à son élève. — Jacquard. — Dernier chant.	16 pièces.	
58			Rapport sur le concours.	M
59	1854-1855	Sujets libres. Pierre l'Hermite — La somnambule. — Gozon. — Ode sur la Ré-		

1. Manquent : Le rêve du poète, la passion et deux autres pièces.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
		volution. — Le salut de la France. — En Crimée. — Les rédempteurs. — Jenner.— Trésor eucharistique — Disette. — Le plus pur amour. — Simple récit.	15 pièces (1).	
60			Rapport sur le concours.	
61	1856	Sujets libres. Jehovah jugé par les hommes. — Le bonheur. — Ne souille pas la source. — Amour filial.— Tableau. des découvertes. — Les deux manoirs. — Attila. — Saint Charles Borromé.— Le vieillard de Vérone. — La fille de Jephté. — Les loups et les hommes.	13 pièces (2).	
62	1857	Sujets libres. La guerre de Crimée. — Grandeur et misère. — Le duel — L'immensité. — La Bretagne.	5 pièces.	
63			Rapport sur les concours de 1856 et 1857.	M
64	1858	Sujets divers. La lyre du matin. — La charité. — Les deux âges. — Les bergers de Sicile. — Dieu protege la France. — Les épanchements de cœur. — L'oracle de Domremy. — Le poète et la muse.	8 pièces.	
65			Rapport sur le concours	M
66	1859	Saint Vaast et sujets libres. Saint Vaast. — Le concours médical. — Une faute. — Traduction de deux odes d'Horace.	4 pièces.	
67			Rapport sur le concours.	M
68	1860	Saint Vaast.	3 pièces.	M
69			Rapport sur le concours.	M
70	1861	Saint Vaast, sujets divers.	6 pièces (3).	M
71			Rapport sur le concours.	M

1. Manque : Epitre à la mort et deux autres pièces.
2. Manquent : Le pain d'épices d'Arras et une autre pièce.
3. Manque : Une pièce de 1200 vers sur saint Vaast. — Brissot et Lekain, pièces détachées et quatre autres pièces.

Digitized by Google

N^os de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
72	1862	Sujets libres. Jeanne d'Arc, tragédie. — Les puits artésiens. — Le siège de Calais. — Les sœurs de charité. — Les naufragés de Berk — La tombe de mon père. — La Nativité. — Les deux guerres. Le berger de St-Point. — Le carnaval à Paris. — Les houillères du Pas-de-Calais.	11 pièces.	
73			Rapport sur le concours	M
74	1863	Sujets libres.	3 pièces (1).	M
75			Rapport sur le concours.	M
76	1864	Sujets libres.	6 pièces (2).	M
77			Rapport sur les concours.	M
78	1865	Sujets libres Le feu sous la cendre, comédie. — Contemplation. — Le voyageur et la girouette, fable. — Un soldat de 1812 — Scène champêtre — La fin du monde. — Les deux anges. — Retour. — Les deux hymnes. — Poésies légères. — Les aérostats. — La Pologne vit encore. — Le poème de la charrue. Souvenirs du Tyrol. — Richelieu et Montmorency.	17 pièces (3).	
79			Rapport sur le concours.	
80	1866	Sujets libres. Funette. — La dernière hirondelle. — La potion. — Vercingétorix. — Au bord du Danube — Pleurs. — Le châlet. — 15 sonnets — La mère. — L'âge de fer. — Olivier de Serre.	11 pièces.	
81			Rapport sur le concours.	M

1. Manquent : Le poète en province, conseils à un journaliste, mission guerrière de la France.

2. Manquent : La tombe, la dernière satire, le poète chrétien, le tombeau, chants, la sainte Vierge, César le bossu.

3. Manquent deux pièces.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
82	1867	Sujets libres. Satire contre les femmes — Avril — Une journée à Puebla. — Episodes bibliques. — Souvenirs de Rome. — La légende de l'eau. — A ceux qui ne sont plus. — Pièces détachées.	8 pièces.	
83			Rapport sur le concours.	M
84	1868	Sujets libres. Le mont Cervin. — Suger. — La délivrance d'Arras par Turenne. — Id. — Mondejeu. — Les aérostats. — Le rêve des pauvres. — Pièces détachées.	8 pièces.	
85			Rapport sur le concours.	M
86	1869	Sujets libres. La littérature homicide. — Retour sur soi-même. — Les légendes du Rhin. — Le retour de Pierre. — Maitre aliboron. — L'électricité	6 pièces.	
87			Rapport sur le concours.	
88	1870	Sujets libres. L'exposition de 1867. — Impromptu. — Une mère et un fils. — La fin d'un incrédule. — A la mémoire d'un enfant.	8 pièces (1).	
89			Rapport.	M
90	1871	Sujets libres. Le songe d'une nuit d'été. — Sonnets.— Lamartine. — A la mémoire d'un enfant. — Le rêve du poète. — L'ange de l'amitié. — Rêverie. — La jeunesse dorée. — L'ange de l'amitié.	9 pièces	
91			Rapport sur le concours.	M
92	1872	Sujets libres. Epître. — Un poète dans l'embarras. — Le bonheur. — Le serment. — Pièces détachées. — Pie IX.	6 pièces.	
93			Rapport sur le concours.	M

1. Manquent trois pièces.

Digitized by Google

N°s de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
94	1873	Sujets libres. Mon pélerinage. — L'ex cordonnier. — Charité	4 pièces (1).	
95			Rapport sur le concours.	M
96	1874	Sujets libres. Le calvaire. — A des enfants. — Par la pluie. — Le gardien de la vieille maison, comédie.	4 pièces.	
97			Rapport.	M
98	1875	Sujets libres. L'orateur populaire. — Le jour des morts. — Le chasseur noir. — Une exécution au XVII[e] siècle. — La linotte et le corbeau, fable — La Mère.	6 pièces	
99			Rapport sur le concours.	M
100	1876	Sujet libre. Comédie.	1 pièce.	M
101			Rapport sur le concours.	M
102	1877	Sujets libres En face de l'Océan. — Symphonie. — Vercingétorix. — Un rêve inachevé. — Mahaut d'Artois. — Le châtiment du traître. — La lecture de M. de Courtinge.	9 pièces (2).	
103			Rapport sur le concours.	
104	1878	Sujet libre. Au tombeau de Chateaubriand.	1 pièce.	
105			Rapport sur le concours.	
106	1879	Sujet libre. La légende de saint Michel (en patois Saint-Polois).		
107			Rapport sur le concours.	M
108	1880	Sujet libre. A travers la Bretagne.	1 pièce.	
			Rapport sur le concours.	M

1. Manque : L'anniversaire, qui fut imprimé.
2. Manquent : Epître à un philosophe, un poète déchu.

Digitized by Google

Nos de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapports	
109	1881	Sujets libres. Les pigeons de la grande place. — Epître à un industriel. — Pièces détachées.	3 pièces	
110			Rapport sur le concours.	M
111	1883	Sujets libres. Alsace. — La morale enfantine. — L'honneur. — Nos pigeons.	5 pièces (1).	
112			Rapport sur le concours.	M
113	1884	Sujets libres. Le condamné — Les anges gardiens. — Le calme. — A Jules Ferry.	4 pièces.	
114			Rapport sur le concours.	M
115	1885	Sujets libres. Un homme trop heureux — La petite fille. — Comius.	3 pièces.	
116			Rapport sur le concours.	M
117	1886	Sujet libre. Fables.	Une pièce.	
118	1887	Sujets libres. La légende du Rigghi — La nuit.	3 pièces (1).	
119			Rapport sur le concours.	
120	1888	Sujet libre. Berthe et Roland.	3 pièces (2).	
121			Rapport sur le concours.	
122	1889	Sujet libre. Violettes.	1 pièce.	
123			Rapport sur le concours.	
124	1890	Sujets libres. La trisaïeule	4 pièces (2).	
125			Rapport sur le concours.	M
126	1891	Sujets libres. Vivre pour aimer, etc.	3 pièces (3).	
127			Rapport sur le concours.	

1. Manque une pièce.
2. Manquent deux pièces.
3. Manquent trois pièces.

Digitized by Google

N°s de classement	Années	Sujet des Concours	Mémoires et Rapport	
128	1892	Sujets libres. Premier échos. — Le monstre. — L'an mille. — Sonnet à l'amour. — Charmes.	5 pièces.	
129			Rapport sur le concours.	M
130	1893	Sujet libre.	1 pièce.	M
131			Rapport en vers sur le concours.	M
132	1894	Sujets libres. Guirlande funèbre. — Les poèmes personnels. — Les livres. — Le travail et les grèves — Le mauvais don, scène. — L'aiguille.	6 pièces.	
133			Rapport sur le concours.	M
134	1895	Sujets libres. Feuillets intimes. — Souvenirs d'Alsace.	2 pièces.	
135			Rapport sur le concours.	
136	Sans date.	A la France.		
137	—	Strophes.		
138	—	La fleur.		
139	—	Premiers chants.		
140	—		Notes sur les concours, etc	
141	—		Rapports sur les concours.	

Digitized by Google

Série G. — Documents divers.

Pièces offertes par M. Sellier, architecte à Amiens, vers 1780 (Nos 1 à 17 inclusivement).

1	XVIIIe siècle	Mémoire à la Société littéraire d'Amiens sur un ouvrage du P. Andol.
2	—	Lettre sur l'agriculture.
3	—	Le chanvre.
4	—	Le travail des ouvriers.
5	—	La culture des légumes.
6	—	Le dessèchement des marais.
7	—	Le pain.
8	—	Les incendies.
9	—	L'embellissement des villes.
10	—	Le canal de l'Escaut à la Somme.
11	—	Les hôpitaux et les prisons.
12	—	Les adjudications des ouvrages publics.
13	—	Exposition d'Amiens en 1780.
14	—	Élèves de l'école des arts ayant obtenu des prix.
15	—	Discours prononcé par M. Sellier à une distribution de prix.
16	—	Budget de l'académie d'Amiens.
17	—	Sept lettres diverses.
18	—	Neuf lettres de Dom Bétancourt, religieux d'Auchy, relatives à la frégate l'*Artois*.

Pièces offertes à l'Académie, au XVIIIe siècle, par M. Rohaut de Villers, auditeur des Comptes à Paris (No 19).

19 (1)	1176-1571	Pièces relatives au cours de la Scarpe (Droits de péage, etc.)
(2)	1204	Donation du comte de Boulogne.
(3)	1323	Forêt de Nieppe (copie authentique tirée des archives de la Chambre des Comptes de Lille.
(4)	1337	Abbaye de Hasnon (même origine) copie authentique.
(5)	1460	Prévoté de Maubeuge. Id Id.
(6)	1521	Droits de l'échevinage de Lille (Charte de Charles-Quint). Archives de la ville de Lille (Copie authentique).
(7)	1521	Concordat de la ville et de la gouvernance de Lille à ce sujet.
(8)	1524	Traité de Madrid (entre Charles-Quint et François Ier).
(9)	1551-1553	Pièces relatives aux abbayes de St-Vaast, de St-Bertin, au chapitre d'Arras, etc. (Copies authentiques).

Digitized by Google

(10)	1551	Salaire des gens de guerre. Contributions imposées aux villes de Flandre (Copie authentique).
(11)	1553	Id. Id.
(12)	1554	Id. Id.
(13)	1555	Id. Id.
(14)	1555	Enregistrement des contrats à Douai (tiré de la Chambre des Comptes de Lille).
(15)	1555	Achat de la terre d'Agimont (Copie authentique).
(16)	1567	Salaire des gens de guerre (voir plus haut, 9, copie authentique).
(17)	1568	Id. Id.
(18)	1570	Id. Id.
(19)	1574	Id. Id.
(20)	1574	Id. Id.
(21)	1575	Id. Id.
(22)	1576	Id. Id.
(23)	1576	Id. Id.
(24)	1576	Id. Id.
(25)	1586	Capitulation de Furnes (copie authentique).
(26)	1586	Id. Id.
(27)	1622	Paiement d'une imposition mise sur certaines villes de Flandre (copie authentique)
(28)	1623	Paiement d'une imposition (fortifications), copie authentique.
(29)	1502 à 1632	Comptes du domaine de Saint-Omer (copies authentiques et non authentiques).
(30)	1628	Impôt sur des villes de Flandre pour travaux à faire aux rivières (copie authentique).
(31)	1631	Droit de moulage créé à Ypres (copie authentique).
(32)	1631	Impôt créé à Ypres pour travailler à un canal (copie authentique).
(33)	1635	Droit de moulage créé à Ypres. Id.
(34)	1636	Id. Id.
(35)	1638	Id. Id.
(36)	1643	Terre et seigneurie de Sangatte (copie non authentique).
(37)	1651	Impôt sur des villes de Flandre pour la défense du pays (copie authentique).
(38)	1659	Comptes d'impôts levés en Flandre (copie non authentique).
(39)	1661	Arrêt du Conseil pour les impôts levés en Artois. Id.
(40)	1661	Décision du roi de France au sujet d'un concordat avec l'Espagne (copie authentique).
(41)	1661	Decision du roy au sujet d'impôts levés en Artois (copie non authentique)
(42)	1663	Pièce relative à l'abbaye de Saint-Bertin (copie authentique).
(43)	1665	Recherches sur les octrois levés en Flandre (copie non authentique).
(44)	1665	Pièce en flamand relative à Neuport (copie authentique).
(45)	1668	Impôt sur les villes de Flandre pour défendre les rivières. Id.
(46)	1678	Id. Id.
(47)	1678	Rente au profit du collège de Milly, à Louvain. Id.

Digitized by Google

(48)	1678	Impôt sur les villes de Flandre pour le salaire des gens de guerre (copie authentique).
(49)	1679	Nomination de commissaires pour l'exécution en Flandre du traité de Nimègue (copie non authentique).
(50)	1680	Nomination de commissaires pour l'exécution en Flandre du traité de Nimègue (2 pièces) (copie non authentique).
(51)	1681	Privilèges de quelques villes de Flandre (mémoire imprimé).
(52)	1687	Décision royale sur la présidence du Conseil d'Artois (copie authentique)
(53)	1687	Don gratuit demandé aux villes de Lille, Douai et Orchies (copie non authentique)
(54)		Extrait authentique fait en 1688 de la capitulation d'Arras.
(55)	1696	Notaires de Cambray. — Extrait authentique des registres de l'échevinage.
(56)	1698	Octrois de Dunkerque (copie non authentique).
(57)	1698	Mémoire sur les impôts levés en Flandre (copie non authentique).
(58)	Sans date.	Acte en flamand (authentique).
(59)	—	Obéissance due par les échevinages de Flandre aux Gouverneurs (authentique).
(60)	—	Bailliages de Flandre, Douai et Orchies.
20		Chronique des comtes de Guînes, par Lambert d'Ardres.
21	II[e] et III[e] siècles.	Chroniques de Flandre, par Denis Sauvage (incomplet).
22	1491	Arrêt rétablissant en ses droits M de Beauffort.
23		Ambassade de Dom Sarrazin (copie moderne), 1 vol. relié.
24		Pièce de vers en l'honneur de Philippe de Caverel.
25	1522-1769	Commerce et manufactures d'Arras.
26	1525-1713	Traités de paix.
27	1566-1570	Histoire des Pays-Bas et de l'Artois (offert par M. de Marconne en 1754).
28		Vie de Monseigneur Richardot par Dom Butold (offert en 1779).
29	1699	Mémoire sur les Etats d'Artois, par M. de Villemont.
30		Histoire des troubles de Flandre, par Renon de France, 2 vol. reliés
31		Pièces sur la tentative d'assassinat sur Louis XV, par Damiens.
32		Mémoires pour les villes d'Artois contre le comte de Brandt.
33		Inventaire des archives de la Chambre des comptes de Lille.
34	1782	Discours de l'Académie d'histoire à l'occasion de la naissance de l'Infante (pièces en espagnol avec traduction française).
35		Notes historiques sur l'Artois (1 vol. relié).
36		Notes sur l'histoire des Pays-Bas depuis Jules César.
37		Copies de documents historiques. —. La Sainte-Chandelle d'Arras. — L'abbaye d'Avesnes. — Bref d Innocent XI au sujet des églises de France. — Requête à l'abbé de saint Vaast par l'inventeur d'une sphère. — Parlement de Paris.
38		Notes sur l'histoire ecclésiastique.
39		Remarques sur les Conciles (19 cahiers).

Digitized by Google

40		Ouvrage de droit canon.	
41		Sermons de M. de la Croix, curé de Saint-Aubert, à Arras.	
42		Les saints désirs de la mort	
43		Sermons de saint Jean Chrysostome	
44		Ouvrage ecclésiastique en latin (fragment).	
45		Ouvrages ecclésiastiques (fragments).	
46		Ouvrage ecclésiastique en grec, un volume relié, une brochure, trente-deux fascicules (incomplet).	
47		La science universelle du christianisme.	
48		Thèse de théologie soutenue en 1764 par Augustin Hespel d'Arras (deux exemplaires).	
49		La Louisiade. poème par Piron, 1745.	
50		Poésies de M Harduin (manuscrit).	
51		L'assistance publique dans les campagnes, par le Dr Danvin.	I
52	1681	Mémoires du sieur Favier contre le sieur Malaignon.	I
53	1764	Thèse subie en Sorbonne par le sieur Hespel (deux exemplaires).	I
54		Cartulaire de l'abbaye d'Auchy-les-Moines.	I
55		Rapport de Barère à l'Assemblée nationale.	I
56		Les végétaux de la Suisse, 1765.	
57		Documents sur le canton de Pas, offerts par M. Legrand de Valenciennes et déposés par le baron Cavrois en 1871.	
58		Discours de M. Beauzé à l'Académie française.	
59		Notes et travaux de M Harbaville, offerts par sa veuve.	
60		Discours politique de M. Wartelle de Retz.	
61		Les écoles primaires de N.-D. à Montreuil, par M. Braquehay.	
62		Note sur les objets péruviens offerts au musée d'Arras par le baron de Briois, d'Angres.	
63		Lettre du député Rolland.	
64		Pièces manuscrites et imprimées relatives à la commission départementale des antiquités du Pas-de-Calais.	
65		Notes sur des sujets d'archéologie et d'histoire.	
66		Le canton d'Acheux, par M de Cardevacque.	
67		Notes biographiques sur des Artésiens, par le chanoine Parenty, offerts de sa part à l'Académie par le chanoine Van Drival.	
68		Notes historiques sur la Flandre et l'Artois, offertes à l'Académie par M. Buissart (dix-neuf volumes in-8° manuscrits, douze fascicules).	
69		Notes sur l'abbaye de St-Vaast, offertes par le même (un vol. manuscrit broché).	
70		Les Commentaires de Jules César traduits par M. de B.	
71		Table des cartulaires de St-Vaast (manuscrit).	
72		Cartulaire de l'église N.-D. à Arras (copie manuscrite).	
73		Procès de Robert d'Artois, copié aux Archives nationales par M. Tierny (manuscrit).	
74		Table du Mémorial d'Arras, de 1360 à 1370.	

Digitized by Google

75		Notes sur la campagne de Waterloo (mort du général Duhem), par le colonel Varlet (1).
76		Les affaires d'Orient (par le même).
77		La révolution en Grèce (par le même).
78		Souvenirs du P Antoine, offerts par M. Obert à l'Académie, en 1860.
79		Traduction des poésies de Golsdmith (offertpar le même).
80		Notes sur le pays de Langle, par M Leducq.
81		Lisbonne avant 1807, par M. X...
82		Louise Molinet, drame en 4 actes, par Oscar de la Contrye.
83		La gouvernance d'Arras, offert par l'auteur, M. Decroos, à l'Académie, en 1877.
84		Guide dans le département du Pas-de-Calais, par Charton.
85	1780	Plan d'Houvelin.
86	1834	Rapport sur le canal des Pyrénées, par M. Dehay.
87		Traduction de l'ouvrage de Malbrancq : *De Morinis* (par M. Sauvage), 6 vol. in-8°, manuscrits.

1. Les nos 74, 75 et 76 ont été achetés par l'Académie en 1865.

Digitized by Google

Série H. — Comptabilité.

1820 à 1827 — Pièces de comptabilité (deux cartons).
Trois registres et des pièces détachées (1).

Série I.

XIX^e^ siècle. — Relations avec le Ministre de l'Instruction publique et les Sociétés savantes.
Pièces détachées (un carton).

Série J.

Programmes des séances, invitations, feuilles et gravures détachées des Mémoires de l'Académie (un carton).

Série K.

Pièces relatives à la bibliothèque, aux Mémoires et échanges, billets de mort, *ex libris*, formules de diplôme, etc (1 carton).

Série L.

Observations météorologiques faites de 1809 à 1829 par MM de Missy et Buissart (1 carton).

Série M.

Correspondance et documents curieux en forme de plaquettes, lettres de remerciements, etc.
Avant 1793 (quatre volumes reliés et une liasse).
Après 1817 (dix-neuf volumes reliés et une liasse). (1 carton).

Série N.

Prospectus, journaux, etc., pièces détachées (un carton).

1. Il manque beaucoup de pièces comptables.

Digitized by Google

Série O. — Legs Godin.

1° MANUSCRITS.

1	1551-1640	Etats d'Artois. Assemblées générales, recueil des actes et résolutions, ordonnances et placards des rois d'Espagne et des gouverneurs généraux.	1 vol. in-folio manuscrit, écrit au XVIII[e] siècle, relié.
2	II[e] au IV[e] siècle.	Inventaire des chartes d'Artois.	1 vol. in-folio manuscrit, écrit au XVIII[e] siècle, relié.
3	1365 à 1659	Aide ou composition d'Artois, ordonnances, lettres-patentes, arrêts, etc.	1 vol. in-folio manuscrit, relié.
4		Mémoire sur le fait de la noblesse et du juge de noblesse par rapport à la province d'Artois, ressort et enclavements.	1 vol. in-folio manuscrit, relié.
5		Extrait par ordre alphabétique des registres aux bourgeois des magistrats d'Arras et de toutes les personnes portant qualité de prince, marquis, comte, baron, chevalier et écuyer qui ont été reçus bourgeois de ladite ville ou qui ont récréanté leur bourgeoisie, à plusieurs desquels on a ajouté le nom de leur mère, de leur femme, ainsi que leurs armoiries.	1 vol. in-folio relié, manuscrit d'une écriture moderne.
6	1190-1790	Recueil des chartes, édits et actes concernant les privilèges de la ville et cité d'Arras.	Documents imprimés et manuscrits. 1 vol. in-folio relié.
7		Recueil de généalogies offert à M. Godin par le baron de Hauteclocque.	1 vol. in-folio relié, (déposé à la bibliothèque de la ville).
8		Maisons religieuses à Arras, Aire, St-Omer, St-Venant — Hopitaux, Ordre de saint Lazare, Economats, abbaye du Gard en Picardie. — Université de Douai.	1 vol. in-folio manuscrit, relié.

Digitized by Google

9	1520 à 1790	Répertoire des registres aux bourgeois d'Arras.	1 vol. in-folio manuscrit, relié, écriture moderne.
10	1520-1774	Répertoire des registres aux bourgeois d'Arras. Conforme à celui fait pour la ville par M Grimbert, greffier de l'Echevinage.	1 vol. in-folio manuscrit, relié, écriture de M. Grimbert.
11	1616 à 1824	Procès-verbaux des séances de la Société pour l'instruction primaire du l'as-de-Calais.	1 vol. in-folio cartonné, manuscrit, original.
12		Abbayes, prieurés, prévôtés. — Notes historiques par M. Godin.	
13		Hospices, hopitaux, maladreries. — Notes historiques par M Godin.	
14	1407 à 1790	Livre contenant les chartes, titres et délibérations de la communauté des bouchers de la ville d'Arras.	Manuscrit original in-folio, relié.
15		Répertoires des chartes, titres et papiers du Magistrat d'Arras, achevé le 1 r septembre 1714 par Pierre le François du Fetel, échevin de ladite ville.	In-folio manuscrit, relié.
16		Tableau chronologique des possesseurs de l'Artois, depuis Comius jusqu'à Louis XIV.	1 vol. in-folio manuscrit.
17		Mémoire pour servir à l'histoire civile, judiciaire, religieuse et militaire de la ville d'Arras.	1 vol. in-folio relié, manuscrit, écriture du XVIII[e] siècle.
18		Recueil de ce qui s'est passé depuis le mois de juin 1770 à l'occasion du Saint-Cierge d'Arras de la confrérie Notre-Dame des Ardents et de ses usages.	1 vol in-folio relié, manuscrit, écriture du XVIII[e] siècle.
19		Inventaire des archives de l'abbaye de St-Vaast d'Arras (copie).	1 vol. in-folio relié, manuscrit, écriture moderne.
20	1698	Mémoires sur l'Artois dressé par l'intendant Bignon.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit.
21		Journal du Conseil d'Artois dressé par le président Mabille, mis au	

Digitized by Google

	jour par M. Devienne, avocat au même tribunal, avec des notes de ce dernier.	4 vol. in-folio reliés, manuscrit, écriture du XVIII[e] siècle.
22	Notes historiques sur le Conseil provincial d'Artois.	1 vol. in-folio, cartonné, manuscrit.
23	Extrait de l'inventaire chronologique de toutes les chartes qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandre déposées dans l'ancienne Chambre des comptes du roi à Lille, depuis l'année 706, concernant la province d'Artois.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit moderne.
24	Mémorial concernant la fondation de l'abbaye de Cercamps, ensemble les épitaphes de plusieurs fondateurs et bienfaiteurs d'icelle, catalogue des abbés, etc.	1 vol. in-folio, manuscrit, relié.
25	Duché de Bourgogne.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne.
26	Diverses particularités touchant la ville d'Arras.	2 vol. in-folio, cartonnés, écriture moderne, manuscrit.
27	Table des dictionnaire, mémoires et recueils du diocèse d'Arras, par le R. P. Ignace, capucin (32 volumes déposés à la bibliothèque communale d'Arras).	1 vol. in-folio, relié, manuscrit.
28	Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Arras.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne
29	Pouillé de l'ancien diocèse de Boulogne.	1 vol. in-folio, cartonné, manuscrit, écriture moderne.
30	Artois. — Mémoire sur l'origine des communes — Elections des maires, échevins et autres officiers municipaux.	1 vol in-folio, relié, manuscrit, écriture du XVIII[e] siècle.
31	Notes historiques sur les communes et hameaux du Pas-de-Calais, ras-	

Digitized by Google

		semblées par M. Godin (avec dessins, planches, etc.)	8 vol in-folio reliés, manuscrit.
32	640 à 1607	Chronique de l'abbaye de Mont-St-Eloy, par André Le Vaillant.	1 vol. petit in-folio, relié, manuscrit.
33		Documents historiques sur l'abbaye royale de St-Vaast d'Arras.	1 vol. in-folio cartonné, manuscrit
34		Histoire de la ville de St-Pol-sur-Ternoise, par Turpin.	1 vol. in-folio manuscrit, écriture moderne.
35		Recueil exact et très recherché de tous les ouvrages manuscrits et autres qui existent dans l'univers concernant la province d'Artois, fait d'après la Bibliothèque historique de France, du P Lelong, suivant la demande de MM. les députés des Etats d'Artois en 1783.	1 vol. in-folio relié. manuscrit, écriture moderne.
36	1245 à 1472	Comtes d'Artois, abbaye de St-Vaast et magistrat d'Arras. — Recueil de chartes, arrêts et transactions. — Extraits des mémoriaux de la ville d'Arras.	1 vol. in-folio relié, manuscrit, écriture du XVI[e] siècle.
37		Arras : 1° Inventaire fait en 1588 par Messires Doresmieulx, Hugues de Beauffort et Antoine Vignon, commis et député aux chartes ; 2° Cérémonies, réjouissances, privilèges, touchant les entrées des rois et autres grands personnages, enterrements, sièges d'Arras extrait des registres de l'hôtel-de-ville par Messire Doresmieulx ; 3° premier volume de diverses chroniques, missions, traités, accords, funérailles, baptèmes, mariages, entrées solennelles etc., par le même ; 4° Piéces sur Boulogne et St-Pol.	1 vol. in-folio relié, manuscrit, écriture moderne.
38		Inventaire des archives municipales de Lille.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne,

Digitized by Google

39		Petite chronologie du prieuré d'Aubigny-en-Artois, par François Doresmieulx, religieux de Saint-Eloy.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne.
40	1369-1595	Abrégé de l'histoire sur le gouvernement des Pays-Bas depuis qu'ils sont entrés dans la maison de Bourgogne.	2 vol. in-folio et 1 vol in-4°, reliés, manuscrit, écriture du XVI[e] siècle.
41		Arras. — Documents historiques.	1 vol. petit in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne.
42		Arras. — Documents historiques.	1 vol. petit in-folio, relié. manuscrit, écriture moderne
43		Ordre de tous les évêques, saints et saintes enterrés ou honorés dans les diocèses d'Arras et de St-Omer, avec les fondations faites dans les églises, monastères, etc.	1 vol. in-4°, relié, manuscrit, écriture du XVIII[e] siècle.
44		Notes historiques sur l'Artois, par Bauvin.	1 vol. in-folio, cartonné, manuscrit, écriture moderne.
45		La prise d'Arras par Louis XIII.	1 vol. in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne.
46		Artois. — Comtes et gouverneurs. — 1° Généalogie des comtes et comtesses d'Artois, par le S[r] de Herzeaux, 1600; — 2° Chronologie des comtes d'Artois, extrait de l'art de vérifier les dates; — 3° Liste des comtes de Flandre; — 4° Noms des gouverneurs généraux des Pays-Bas; — 5° Catalogue des lieutenants généraux d'Artois; — 6° Gouverneurs généraux et particuliers de l'Artois; — 7° Procès entre Mahaut et Robert d'Artois.	1 vol. petit in-folio, relié, manuscrit, écriture moderne.
47		Directoire du Pas-de-Calais, administration centrale et districts de ce département (notes manuscrites).	1 vol. carton., in-folio.

Digitized by Google

48		Abbaye de St-Vaast d'Arras (notes historiques).	1 vol. carton. in-f°, manuscrit
49		Abbaye de St-Bertin de St-Omer (notes historiques).	Id.
50		Eglises, chapelles, paroisses, oratoires d'Arras (notes historiques).	Id.
51		Collégiales, cures, chapelles et fabriques du Pas-de-Calais (notes historiques).	Id.
52		Evêchés, chapitres épiscopaux, séminaires, abbayes (notes historiques).	1 vol. cartonné, in-folio, manuscrit.
53		Election d'Artois, Intendances, gouvernances et bailliages, salle épiscopale, sénéchaussée d'Arras (notes historiques).	1 vol. cartonné, in-folio, manuscrit.
54		Bibliographie (notes diverses).	1 vol. cartonné, in-folio, manuscrit
55		Communautés religieuses du Pas-de-Calais (Hommes).	1 vol. cartonné, in-folio, manuscrit.
56		Communautés religieuses du Pas-de-Calais (femmes).	1 vol. cartonné, in-folio, manuscrit.
57		Féodalité, communes, bourgeoisie et familles : 1° Titres féodaux et titres de famille : 2° Notaires et tabellions ; 3° Communes et municipalités ; 4° Corporations d'arts et métiers ; 5° Confréries et sociétés laïques.	1 vol. cartonné, in-folio, manuscrit.
58	1842 à 1861	Nécrologie (Pas-de-Calais). Notes manuscrites, lettres de faire part.	1 vol. cartonné, in-f°.
59		Monuments historiques du Pas-de-Calais). Album avec dessins au crayon et notes manuscrites.	1 vol. cartonné. in-f°, manuscrit moderne.
60		Che sont les rentes de saincte Colombe, paroisses de Blaringhem, Longuenesse, Wavrans, etc.	1 vol. in-12, écriture du XIV^e siècle, manuscrit sur velin.
61		Epitaphier historique, critique et véridique de la ville d'Arras rédigé par le sieur Lefebvre, seigneur d'Aubrometz, etc.	1 vol. in-folio, manuscrit, écriture moderne.

Digitized by Google

62		Titres et papiers du chapitre de la cathédrale d'Arras (extrait du répertoire de Théry.	Manuscrit petit in-folio, cahiers non reliés, écriture moderne.
63	1434	Arras, traité de paix de 1435.	1 vol. petit in-folio relié, manuscrit écriture moderne.

Digitized by Google

2° PIÈCES DÉTACHÉES (Cartons).

N°s de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces
	A. — Documents généraux	
1	Administration départementale.	13
2	Agriculture.	16
3	Arts et métiers.	5
4	Belles actions.	2
5	Bibliothèques.	24
6	Bienfaisance publique.	4
7	Boulangers.	1
8	Caisses d'épargne.	3
9	Chartes d'Artois.	21
10	Châtelain.	1
11	Chaussée Brunehaut.	9
12	Chemins de fer.	9
13	Chiens	2
14	Communes, notices sur les.	4
15	Communaux.	1
16	Concerts.	3
17	Dessèchements	1
18	Diocèse d'Arras.	9
19	Divorce.	1
20	Domaine du Roy.	1
21	Duel.	1
22	Eaux et forêts.	4
23	Ecoles militaires (1780).	2
24	Elections.	39
25	Emeutes.	1
26	Etat civil.	1
27	Etats d'Artois.	15
28	Etés chauds.	1
29	Exécutions.	14
30	Filles de mauvaise vie.	1
31	Franc-maçonnerie.	1
32	Frégate : *l'Artois*.	2
33	Gendarmes.	1
34	Géologie.	2
35	Gouvernances et bailliages	8
36	Grains.	5
37	Greffe du gros.	31
38	Greffiers des Etats d'Artois	8
39	Guerre.	4
40	Hagerue (origine du nom).	2
41	Horticulture.	3
42	Hyvers rigoureux.	3
43	Imprimeurs.	38
44	Incendies et inondations.	4
45	Inquisition.	1
46	Intendance.	10
47	Joutes.	3
48	Jubilés.	1
49	Justice.	4
50	Marais.	7
51	Mendicité.	7
52	Mines de houille.	13
53	Mœurs et usages de l'Artois	12
54	Monnaies.	19
55	Numismatique.	19
56	Octroi	1
57	Orgues.	1
58	Pair.	1
59	Parlement de Flandre.	10
60	Pas-de-Calais (documents divers	43
61	Patois.	6
62	Pays-Bas.	2
63	Peinture.	3
64	Picardie (Antiquaires de).	2
65	Poids et mesures.	5
66	Population	5
67	Préfecture.	32
68	Régale.	1
69	Restauration et gouvernement de juillet	7
70	Tonlieu.	2
71	Trottoirs.	1
72	Vaudois.	2
73	Voyage de l'empereur Napoléon III.	8
	B.— Abbayes, prieurés, etc., d'hommes.	
1	Documents généraux.	5
2	Abbaye d'Anchin.	2
3	Refuge d'Anchin.	2
4	Abbaye d'Arras (St-Vaast).	22
5	— (table du cartulaire).	1
6	— d'Arrouaise.	4
7	— d'Auchy.	5
8	— de Beaulieu.	2
9	— de Blangy.	1

Digitized by Google

N° de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces
10	Abbaye de Bouthillerie.	2
11	— de Cercamps.	2
12	— de Chocques.	2
13	— de Clairmarais.	1
14	— de Dommartin.	1
15	— (refuge).	1
16	— d'Eaucourt.	1
17	— (refuge).	3
18	— de Gosnay.	7
19	— de Ham.	2
20	— d'Hasnon.	1
21	— d'Hénin-Liétard.	5
22	— (refuge).	1
23	— de Lobbes.	1
24	— de Marœuil.	3
25	— du Mont-St-Eloy.	17
26	— de Phalempin.	3
27	— de Ruisseauville.	1
28	— de Saint-Amand.	1
29	— de Saint-André-au-Bois.	2
30	— de Saint-Bavon, à Gand.	1
31	— de Saint-Bertin	19
32	— de Saint-Georges	2
33	— de Saint-Guislain.	1
34	— de Saint-Jean-au-Mont.	3
35	— de Saint-Josse-sur-Mer. M	4
36	— de Saint-Saulve, à Montreuil.	2
37	Prévôté de Gorre.	1
38	Prieuré d'Aubigny.	2
39	— d'Evin.	2
40	— d'Haspres.	2
41	— de Rebreuve.	2
	Couvents d'hommes.	
42	Documents généraux.	9
43	Arras. — Capucins.	5
44	— Carmes.	9
45	— Jésuites.	8
46	— Récollets.	6
47	— Trinitaires.	5
48	Bapaume. — Jésuites.	1
49	Béthune. — Capucins.	1
50	— Récollets.	1
51	Calais. — Capucins.	1
52	La Bassée. — Augustins.	1
53	Montreuil. — Carmes.	1
	C. — Abbayes et couvents de femmes.	
1	Documents généraux	1
2	Aire. — Divers couvents.	2
3	Ardres — Bénédictines.	1
4	Arras. — Ste-Agnès.	12
5	— Augustines.	7
6	— Brigittines.	4
7	— Charlottes.	14
8	— Clarisses.	5
9	— Providence.	5
10	— St-Sacrement. M	
11	— Ursulines.	5
12	Bapaume — Diverses maisons.	2
13	Béthune. —	7
14	Blandecques. —	1
15	Boulogne. —	1
16	Calais. — Bénédictines.	4
17	— Dominicaines.	3
18	Etrun. —	2
19	Hesdin. — Clarisses.	2
20	Vieil-Hesdin. —	1
21	Montreuil. — Ste-Austreberthe.	6
22	Oisy-le-Verger. —	5
23	St-Omer. — Clarisses.	1
24	— Sœurs noires.	1
25	Willancourt et Voestine.	2
	D. — Eglises, collégiales, paroisses.	
1	Arras. — Objets généraux.	10
2	— Ardens (Les).	4
3	— La Butterie.	3
4	— Le Calvaire.	2
5	— Chapelle.	7
6	— La Chapelette.	3

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces
7	Arras. — La chapelle de la Halle.	2
8	— La Madeleine.	6
9	— N.-D du Préau.	2
10	— Chapelle des Onze-mille Vierges.	4
11	— Chapelle de Ste-Anne.	3
12	— St-Aubert.	8
13	— Ste-Croix.	6
14	— St-Etienne.	9
15	— St-Jean-Ronville	2
16	— St-Maurice.	5
17	— St-Nicaise.	21
18	— St-Nicolas-en-Cité	4
19	— St-Nicolas-en-l'Attre.	3
20	— St-Nicolas-sur-les-Fossés.	9
21	— St-Pierre.	2
22	Aire. — Notre-Dame.	1
23	— Collégiale de St-Pierre.	5
24	Béthune. — St-Barthelemy.	5
25	— St-Vaast.	2
26	Boulogne. — Ancienne Cathédrale.	4
27	— Notre-Dame.	5
28	Calais — Notre-Dame.	1
29	Fauquembergues. — Notre-Dame.	1
30	Hesdin. — St-Martin.	4
31	Lens. — Notre-Dame.	1
32	Lillers. — St-Omer.	4
33	Montreuil. — St-Firmin.	1
34	St-Omer. — Diverses églises.	1
35	Cloches.	5
36	Dissertation sur la forme des temples.	1

E. — Evêchés, séminaires, chapitres, collèges, écoles.

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces
1	Archevêques de Cambrai et de Reims.	7
2	Cathédrale d'Arras.	47
3	— de St-Omer.	7
4	Evêché d'Arras.	7
5	— de St-Omer.	9
6	Evêques de Cambrai et d'Arras.	132
7	— de Boulogne	6
8	— de Thérouanne.	10
9	Jansénistes.	1
10	Processions.	9
11	Boulogne. — Séminaire.	1
12	Béthune. — Ecole St-Joseph.	3
13	St-Omer. — Collège St-Bertin.	2

F. — Hospices. — Hôpitaux. — Ordres militaires.

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces
1	Documents généraux.	15
2	Aire. — Hôpital.	2
3	Ardres. —	1
4	Arras — Association maternelle.	3
5	— Charité (Sœurs de).	8
6	— Le Grandval	2
7	— Hôpitaux divers.	18
8	— Hôtel-Dieu.	7
9	— Marie (Œuvre de)	1
10	— Mortier (Hospice du)	6
11	— La Pauvreté.	16
12	— La Providence.	2
13	— St-Jacques.	4
14	— St-Jean (Hôpital)	18
15	— St-Lazare —	4
16	— St-Vincent de Paul (Confrérie de)	14
17	— Salles d'asile.	2
18	Béthune. — Hospice.	2
19	— St-Eloy (Confrérie de), etc.	4
20	Boulogne. — Association de secours mutuels.	1
21	Boulogne. — Hospice.	2
22	Calais. — Hôpital.	5
23	— Crèches.	1

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces.
24	Hesdin — Hôpital.	2
25	Lens et environs. — Hôpital.	5
26	Lillers. — Hôpital.	1
27	Montreuil — Hôpital.	5
28	Monts-de-Piété.	10
29	Ordre de Malte.	3
30	Pas et Famechon.—Hospice	4
31	Pestiférés.	2
32	St-Omer. — Hôpitaux.	11
33	St-Venant. — Hospice.	3
34	Templiers.	9
	G. — Villes et villages	
1	Documents généraux.	8
2	Abbeville.	1
3	Ablain-St-Nazaire.	3
4	Acheville.	2
5	Achicourt.	3
6	Acq.	3
7	Agnez-lez-Duisans.	1
8	Agnières	1
9	Agny.	1
10	Aix-en-Gohelle.	3
11	Allouagne.	3
12	Alquines	1
13	Ambleteuse	3
14	Amettes.	6
15	Amiens.	6
16	Amplier.	1
17	Anzin.	1
18	Anvin.	1
19	Ardres.	4
20	Arleux.	1
21	Arleux-en-Pallueł.	3
22	Arques.	1
23	Athies.	3
24	Aubigny.	4
25	Audinghen.	1
26	Audruick.	3
27	Auxi-le-Château.	5
28	Avesnes-le-Comte	6
29	Avion.	2
30	Azincourt	5
31	Bailleulval.	2
32	Bapaume	31
33	Bauvin (terre de)	1
34	Beaumetz-les-Loges.	3
35	Beaumont.	1
36	Beaurains.	3
37	Beaurainville	1
38	Bécourt.	1
39	Bergues.	1
40	Berles-au-Bois.	1
41	Berles-les-Aubigny.	2
42	Bermicourt.	1
43	Berneville.	3
44	Béthune	65
45	Blendecques	3
46	Biache.	1
47	Bienvillers.	2
48	Billy-les-Henin.	1
49	Billy-Montigny.	3
50	Blaireville.	1
51	Blangy-les-Arras.	5
52	Boiry-Becquerelle.	2
53	Boiry-Notre-Dame	3
54	Boiry-Ste-Rictrude.	2
55	Bois-Bernard.	1
56	Bonningues.	1
57	Boulogne.	62
58	Bouquehault	1
59	Bouret.	1
60	Bournonville (principauté de).	1
61	Bours-Marest.	2
62	Bourthes.	1
63	Boyelles.	1
64	Brai.	1
65	Brebières	2
66	Bryas.	2
67	Brimeux.	1
68	Brunetel	1
69	Bucquoy	2
70	Calais.	103
71	Camblain-Châtelain.	3
72	Cambligneul.	2
73	Cambray.	12
74	Cambrin.	2
75	Canlers.	1
76	Carency.	5

Digitized by Google

N.os de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces	N.os de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces
77	Carvin-Epinoy.	6	124	Feuchy.	2
78	Caucourt.	1	125	Ficheux	1
79	Caumont.	2	126	Fiennes.	1
80	Clarques.	1	127	Flandre (La).	1
81	Conchy-sur-Canche.	2	128	Flers.	3
82	Condette.	1	129	Forest.	2
83	Conteville.	1	130	Fosseux.	1
84	Coquelles.	1	131	Fouquereuil.	1
85	Corbehem.	3	132	Fouquières-les-Lens	1
86	Couin.	1	133	Frencq	1
87	Coulogne.	1	134	Fresnoy.	1
88	Courcelles-les-Lens.	2	135	Fresnes-les-Montauban.	3
89	Courrières.	11	136	Fresnicourt.	2
90	Courset.	1	137	Frévent.	3
91	Créquy.	3	138	Fréthun.	4
92	Croisilles.	1	139	Fruges.	3
93	Croix	1	140	Gand	1
94	Dainville.	1	141	Gauchin-le-Gal.	1
95	Dechy (Nord).	1	142	Gaudiempré.	1
96	Desvres.	1	143	Gavrelle.	1
97	Diéval.	3	144	Gommecourt	3
98	Dohem.	1	145	Gouy-en-Artois.	2
99	Douai.	26	146	Gouy-sous-Bellonne.	2
100	Doullens.	1	147	Grand-Rullecourt.	1
101	Douriez.	1	148	Graincourt-les-Pas.	1
102	Drocourt	1	149	Guarbecques.	1
103	Duisans	1	150	Guémy.	3
104	Dunes (Les).	1	151	Guines.	7
105	Ecoust-St-Mein.	2	152	Habarcq.	3
106	Ecourt-St-Quentin.	1	153	Halinghem.	1
107	Embry.	1	154	Halloy.	1
108	Enguinegatte.	2	155	Hames-Boucres.	2
109	Eperlecques.	1	156	Hanescamps.	1
110	Equerchin.	1	157	Haplincourt.	1
111	Ervillers.	1	158	Hardenthun.	9
112	Esquerdes.	1	159	Hardinghem.	2
113	Etaples	3	160	Hames.	1
114	Etrée-Cauchy.	1	161	Hautecloque.	1
115	Etrée-Wamin	1	162	Hauteville.	1
116	Etrun.	3	163	Havre (Le).	1
117	Evin-Malmaison.	2	164	Havrincourt.	2
118	Famechon.	1	165	Hénin-sur-Cojeul.	1
119	Fampoux.	3	166	Hénin-Liétard.	8
120	Farbus.	2	167	Herbelles.	1
121	Fauquembergues	2	168	Hénu.	1
122	Fermont.	1	169	Hellefaut.	3
123	Ferques.	1	170	Hermaville.	1

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces	Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces.
171	Hesdin.	32	218	Mardyck (Nord).	2
172	Vieil-Hesdin.	3	219	Maresquel.	1
173	Hestrus.	1	220	Marœuil.	3
174	Heuchin.	2	221	Marck.	1
175	Holhain.	2	222	Marquion.	1
176	Honvault.	1	223	Mazinghem.	1
177	Houdain.	2	224	Mercatel.	2
178	Houvelin	1	225	Merck-St-Liévin.	2
179	Hucqueliers.	1	226	Metz-en-Couture.	1
180	Hulluch.	1	227	Meurchin.	3
181	Humbercamps.	1	228	Monchel.	1
182	Inchy.	1	229	Monchy-au-Bois.	2
183	Isbergues.	1	230	Monchy-Cayeux.	1
184	Izel-lez-Equerchin.	1	231	Monchy-le-Preux.	2
185	Izel-lez-Hameau.	1	232	Mons-en-Pevèle.	2
186	La Beuvrière.	1	233	Montauban.	1
187	Labroy.	2	234	Montigny	1
188	La Herlière.	1	235	Montreuil	23
189	Lallaing (Nord).	1	236	Mont-St-Eloy.	1
190	Lalleu (Pays de).	1	237	Moringhem.	1
191	Lambuz.	1	238	Moulle	1
192	Larbret.	1	239	Neuville-St-Vaast.	1
193	Lebiez.	2	240	Neuville-Vitasse.	2
194	Le Faux.	1	241	Neuvireuil.	1
195	Le Forest.	1	242	Nielles.	1
196	Lens	12	243	Nœux.	1
197	Le Parcq.	1	244	Norrent-Fontes.	1
198	Lestrem.	1	245	Nortkerque.	1
199	Le Transloy.	1	246	Noulettes.	1
200	Le Waast.	1	247	Noyelles-Godault.	2
201	Liettres.	1	248	Noyelles-sous-Lens.	1
202	Liévin.	2	249	Œuf.	1
203	Ligny-les-Aire.	1	250	Oignies.	3
204	Ligny-St-Flochel.	2	251	Oisy.	7
205	Lille.	8	252	Ollehain.	2
206	Lillers.	2	253	Oppy.	1
207	Lisbourg.	1	254	Orville.	1
208	Locon.	1	255	Ostreville.	1
209	Loison.	1	256	Ourton.	2
210	Loos	1	257	Outreau.	2
211	Louvain.	1	258	Oye.	1
212	Lucheux.	1	259	Pacau (Le).	1
213	Magnicourt-en-Comté.	1	260	Paris.	1
214	Maintenay.	1	261	Pas.	21
215	Manin.	1	262	Pelves	2
216	Marcoing.	1	263	Penin.	2
217	Marconnelle.	1	264	Pernes.	3

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces	Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces
265	Péronne.	1	312	Salperwick.	1
266	Peuplingues	1	313	Samer	2
267	Pevèle (Le canton de).	1	314	Sangatte.	2
268	Pierrefonds.	1	315	Sanghen.	1
269	Pierremont.	3	316	Sapignies.	1
270	Planques (Nord).	1	317	Sarton.	2
271	Plouvain.	1	318	Savy.	1
272	Pommier.	2	319	Seclin.	1
273	Pont-à-Vendin.	1	320	Siracourt.	1
274	Ponthieu.	1	321	Souchez.	6
275	Quœux.	1	322	Surques.	1
276	Ramecourt.	1	323	Teneur.	1
277	Ranchicourt.	1	324	Ternas.	1
278	Ransart.	3	325	Thélus.	2
279	Rebreuves.	1	326	Thérouanne.	3
280	Remy.	1	327	Thiembronne.	1
281	Renty.	1	328	Thièvres.	1
282	Richebourg.	2	329	Tilloy-les-Mofflaines.	2
283	Rivière.	1	330	Tingry	2
284	Robecq.	1	331	Tournehem.	2
285	Roclincourt.	1	332	Tortequenne.	4
286	Rollencourt.	1	333	Tubersent (Etrée-Wamin).	2
287	Rœux.	2	334	Ugy (Rivière d')	1
288	Roëllecourt.	1	335	Valenciennes.	1
289	Roquetoire	2	336	Valhuon.	1
290	Rouvroy.	3	337	Vaulx.	2
291	Ruitz.	4	338	Vendin-le-Vieil.	2
292	Ruminghem.	1	339	Verloing.	1
293	Sailly-en-Ostrevent.	1	340	Villers-Châtel	2
294	Saint-Amand.	1	341	Vimy.	8
295	Saint-André.	1	342	Vitry.	3
296	Saint-Aubin.	1	343	Waben.	2
297	Sainte-Catherine.	5	344	Wail.	2
298	Saint-Josse.	4	345	Wailly.	2
299	Saint-Laurent.	4	346	Warlencourt.	1
300	Saint-Liévin.	1	347	Wavrins.	1
301	Saint-Martin.	1	348	Wavrans.	1
302	Saint-Martin-au-Laërt	1	349	Willeman.	1
303	Saint-Nicolas.	2	350	Willerval.	8
304	Saint-Omer (1re série).	85	351	Wimereux.	1
305	— (2e série).	23	352	Wismes.	1
306	Saint-Pol.	22	353	Wissant.	1
307	Saint-Pierre.	1	354	Witternesse.	1
308	Saint-Sauveur.	1	355	Wizernes.	1
309	Saint-Tricat.	2	356	Ypres.	1
310	Saint-Venant.	5	357	Zutkerque.	1
311	Sallau.	3			

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces.	Nos de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces
	H. — Arras (Documents généraux).		26	Garde nationale.	17
			27	Grisard (Jean).	2
			28	Halle.	1
			29	Imprimeurs.	1
1	Abattoir.	1	30	Loge maçonnique.	1
2	Abbatiale.	2	31	Marché aux grains.	8
3	Académie d'Arras.	29	32	Médecine (Ecole de).	13
4	Administration municipale	23	33	Menuisiers.	1
5	Arbalétriers.	1	34	Monuments.	9
6	Archers.	1	35	Moulins.	2
7	Arsenaux.	1	36	Mœurs locales.	5
8	Bains.	3	37	Musée.	5
9	Beffroy et hôtel de ville.	21	38	Orphéon.	3
10	Boucherie.	3	39	Orphéonistes.	12
11	Bordeau d'Arras.	3	40	Philharmonique (Société).	10
12	Casernes.	2	41	Pompes funèbres.	2
13	Cimetières.	8	42	Poisson (Marché au).	2
14	Citadelle.	6	43	Pouvoirs.	14
15	Cité.	12	44	Portes et Faubourgs.	115
16	Collège.	5	45	Promenades.	2
17	Commis aux ouvrages.	1	46	Ribauds.	4
18	Croix-de-Grès.	4	47	Rivières et fontaines	7
19	Eclairage.	3	48	Séjours des rois, etc., à Arras.	3
20	Ecoles diverses	23			
21	Etymologie.	4	49	Société alimentaire.	7
22	Expositions.	4	50	Société de secours mutuels.	1
23	Fêtes	38	51	Théâtre	1
24	Fortifications.	6	52	Tribunal.	2
25	Friperie.	2	53	Voirie.	1

3e BIOGRAPHIES.

1	Abot de la Cocherie.	1	9	Ayraud-Degeorges, journaliste.	1
2	Adam Alexandre.	1			
3	Albert et Isabelle.	6	10	Babeure, prêtre.	1
4	Allent, député.	1	11	Bailly, prêtre.	1
5	Ansart Joseph, auteur.	1	12	Baudouin, Bras-de-Fer.	3
6	Ansart Louis, auteur.	2	13	Baudouin, roi de Jérusalem	1
7	Armand, député.	1	14	Baudouin, 2e du nom.	1
8	D'Assonneville, ambassadeur.	1	15	Baudouin, 3e du nom.	1
			16	Baudouin, 5e du nom.	1

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces
17	Baudouin de Lens.	1
18	Baudry ou Balderic, auteur	2
19	Bauvin, auteur.	1
20	Bayart, prêtre.	2
21	Beaurieu (de), de St-Pol.	
22	Bervint, prêtre.	1
23	Beffara, architecte.	1
24	Béguin, ingénieur.	1
25	De Belleforières, moine.	2
26	De Belvalet, prêtre.	1
27	Benard, adjoint d'Arras.	1
28	Bernard d'Arras, moine.	1
29	Bernard de Marœuil, maréchal de France.	1
30	Henri Berthoud.	1
31	Capitaine Bessières.	1
32	De Béthune, capucin	1
33	De Béthune (Seigneurs).	1
34	Billet, avocat.	3
35	Blanquart de Bailleul.	1
36	Blondel d'Aubers	1
37	Bocquet, fabricant de sucre	1
38	Jean de Bologne.	1
39	Bonaparte (Famille)	6
40	De Bonningues, médecin.	1
41	Botson, chirurgien	1
42	Boucault Marguerite.	1
43	Boucquel Géry.	1
44	Bourgeois, prêtre.	1
45	Bournonville (Famille de).	1
46	Boutet, juge.	1
47	Boutry, juge.	1
48	Braquehay, poète.	1
49	Breton de Courrières.	1
50	De Brias, évêque.	1
51	Comte de Brigode, maire de Lille.	1
52	Brittan, professeur.	1
53	Brunel, auteur.	1
54	De Bryas, député.	2
55	Bucher, peintre.	1
56	Comte de Bucquoy.	1
57	Maréchal Bugeaud.	1
58	Buissart, physicien.	1
59	Buridan, auteur.	1
60	Général Cambronne.	1
61	Thomas Becquet de Cantorbéry.	1
62	Cardevacque (Famille de).	7
63	Carpentier, avocat	1
64	Carrier.	3
65	Cary, député	1
66	Caulier.	1
67	Caverel (Philippe de).	4
68	Cavrois, agent-voyer	1
69	Cavrois (sœur).	1
70	Celers Philippe, prêtre.	1
71	Général Changarnier.	1
72	Chapron, dominicain.	1
73	Charles X.	3
74	Le marquis de Chasteler.	1
75	Gauthier de Chatillon.	1
76	Chifflart, peintre.	1
77	Coche, musicien.	1
78	Cointrelle, avocat.	1
79	De Colines, imprimeur.	1
80	Colvener.	1
81	Combe-Sieyès, préfet.	2
82	Commius.	2
83	De Conzié, évêque.	1
84	Corne, député.	1
85	Cornille, juge.	2
86	Cospeau, évêque.	1
87	Courmaceul, auteur.	1
88	De Courset botaniste	1
89	Cousin (de Boulogne).	1
90	Couvreur, religieux.	1
91	Coze, professeur.	1
92	Crépeaux, auteur.	6
93	De Créquy (Famille).	1
94	Crespel-Dellisse.	1
95	Crespin, imprimeur.	1
96	Crignon, chanoine.	2
97	De Croix, inquisiteur.	1
98	Du Cygne, auteur.	1
99	Dacquin, sous-préfet.	1
100	Damboise, chirurgien.	2
101	Danvin, médecin.	3
102	Dauchez Ludovic, avocat	1
103	Daunou.	2
104	Daverdoing, peintre	2
105	Debray, curé.	1

Digitized by Google

N° de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces
106	Degeorges Frédéric.	9
107	Degeorges, imprimeur	1
108	Delalleau, recteur.	1
109	Delannoy, chanoine.	2
110	Delannoy, commandant.	1
111	Delannoy (Ed.). acteur.	2
112	Delaplace, conseiller de préfecture.	1
113	Delaplace, littérateur.	3
114	Delavallé, notaire.	1
115	Delcroix, poète.	1
116	Delebecque, député.	1
117	Delétoile, géomètre.	1
118	Delgorgue de Rosny.	1
119	Delvart, prêtre.	1
120	Demazières, député	1
121	Demory, peintre.	1
122	Denissel, député.	1
123	Derbigny, fabuliste	1
124	Deruits, chanoine.	1
125	Desloix, dominicain.	3
126	Des Lyons	1
127	Despretz, avocat.	1
128	Despretz. évêque.	1
129	Devaux, juge.	1
130	Devienne, historien.	2
131	Dissaux, prêtre.	2
132	Doncre, peintre.	4
133	Doresmieulx, auteur	5
134	Douai, député.	1
135	Doucès (chevalier)	1
136	Doudart de la Grée, commandant	1
137	Dourlens.	2
138	Dubuisson d'Inchy.	1
139	Docteur Duchâteau.	1
140	Duchemin, poète.	7
141	Duclercq, historien.	1
142	Duflos (accusé d'assassinat)	1
143	Dufresne du Cange	3
144	Duhaupas, musicien.	1
145	Dumarquez, cultivateur.	7
146	Dumetz, prêtre.	1
147	Dupont, de Calais.	1
148	Dupont-Delporte, député.	1
149	Duquesnoy (Les).	1
150	Dutertre, auteur.	1
151	Duthillœul, de Douai.	1
152	Ebrard, de Béthune.	1
153	Enlart, conventionnel.	1
154	Epellet, architecte.	1
155	Esnault, député.	4
156	Des Essars, intendant.	2
157	Estoret, magistrat.	1
158	Eurvin.	1
159	De Fenin Pierre.	1
160	Ferry de Locre.	2
161	Flajollet, prêtre.	1
162	Fourmentin, député.	1
163	Fournier-Caron.	1
164	Fournier, prêtre.	1
165	François, officier.	4
166	Francoville, député.	2
167	Fréchon, député.	8
168	Frémicourt.	1
169	Froissart, historien.	1
170	Galhaut.	1
171	Géneral Garbé.	2
172	Garnier, prêtre.	1
173	Garreau, commandant.	1
174	Gazée, historien.	3
175	De Ghistelles.	1
176	Général Girard, dit le Vieux	1
177	De Glen, prêtre.	3
178	Godart, moine	1
179	Godart, commandant.	1
180	Godefroid Charles.	1
181	Gombert, architecte	1
182	Gosse de Gorre, sous-préfet.	1
183	Gosson (La famille).	1
184	De Gouves, jésuite.	2
185	Gros, avocat.	1
186	De Guizelin.	1
187	Haffreingue (Monseigneur)	1
188	Hallette Alfred.	5
189	Du Hamel, préfet	2
190	Harbaville, historien.	6
191	Harduin, auteur	2
192	Harlé, pair de France.	3
193	Harlé, député.	2
194	Baron de Hauteclocque.	1
195	Havet, théologien.	1
196	Havransart, prêtre.	1

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces
197	Marquis d'Havrincourt, député.	10
198	Hémery, poète.	1
199	Hennebert, historien.	2
200	Henneguier.	1
201	Henneguier, négociant.	2
202	Henri d'Arras, faux-monnayeur.	1
203	Henri, historien.	1
204	D'Hérambault, député	1
205	Herbet, vicaire-général.	1
206	D'Héricourt (Cte), historien	6
207	D'Herlincourt, député	4
208	Hermand, prêtre.	2
209	Hernequin, comte de Boulogne.	1
210	Simon d'Hesdin, traducteur	1
211	Hocedé, poète.	1
212	Humetz, prêtre, auteur.	1
213	Humières Famille d'.	3
214	Comte Imbert de la Bazecque.	1
215	Jacqueminot	1
216	Jourdain, député	1
217	De Keysère, député.	1
218	Labourt, historien.	1
219	Lambert, abbé	1
220	Langlet, auteur.	1
221	Lanquier, auteur.	1
222	Lanthoine, auteur.	1
223	Lantoine Antoinette.	1
224	Lantoine-Harduin, député	7
225	Laumond, préfet.	1
226	La Verdure.	1
227	Lebleu, député.	2
228	Le Borgne, poète.	1
229	De L'écluse, botaniste.	4
230	Lidé, prêtre.	1
231	Ledieu, médecin	2
232	Ledru, avocat.	1
233	Ledru, peintre.	1
234	Leducq, capitaine des Verts-Vêtus	1
235	Leducq, avocat.	2
236	Lefebvre.	1
237	Lefebvre, Jésuite.	1
238	Lefebvre de Palme, grand vicaire	1
239	Le Fèvre, magistrat.	1
240	Legentil, prêtre	1
241	Leglay, historien.	3
242	Leglay Edward, historien.	3
243	Legros-Devos, député.	1
244	Lejeune, évêque	2
245	Lemaire (dit Grisart).	1
246	Lemire, historien.	6
247	Lenglet, député.	1
248	Lenglet Etienne auteur.	1
249	Le Pez, moine.	4
250	Lepipre, auteur.	2
251	Lequien, député.	3
252	Le Roux du Châtelet	1
253	Le Sergeant de Racquinghem, pair de France	2
254	Le Sergeant de Monnecove	1
255	L'Espagnol, auteur.	1
256	Docteur Lestocquoy	1
257	Lesueur, prêtre	2
258	Général Létang	1
259	Létienne (de Carvin).	1
260	Leuliette, journaliste	2
261	De L'Isle, géographe.	1
262	Louis-Philippe.	3
263	Louis Quinze.	4
264	Lourdel	1
265	Luez, avocat.	2
266	De Machauld, auteur.	1
267	Madelin, poète.	5
268	Maillard, avocat	3
269	Colonel Maillard d'Ontot	1
270	Manchon, ordonnateur des guerres.	1
271	Mansel, auteur.	2
272	Olivier de la Marche.	1
273	Martel, sénateur.	3
274	Martin, du Nord.	1
275	Masson, poète.	2
276	Mathieu, auteur.	1
277	Mathieu, de Camblain.	1
278	Matthieu.	1
279	Melon, frère de la doctrine chrétienne.	1

Digitized by Google

Nos de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces	Nos de classement	Nature et Sujet.	Nombre de pièces.
280	Meyer (Les frères).	3	325	Porion, évêque	2
281	Jean Molinet	3	326	Postel, gouverneur de Bapaume.	1
282	De Moncheaux, magistrat.	1			
283	Monstrelet, historien.	1	327	Pottier, chapelain.	1
284	De Montbrun, général.	1	328	Pouillet, arpenteur.	1
285	Montmorency (Maison de).	1	330	Pouvillon, historien.	1
286	Morel, prêtre	1	329	Pradoux, journaliste.	1
287	Général Négrier.	1	331	Proville, moine.	1
288	Neufeglise, auteur.	1	332	Proyart Nicolas, prêtre.	1
289	Le maréchal Nevelon.	1	333	Pruvost, prêtre.	1
290	Le maréchal Ney.	1	334	Quarré de Boiry, chanoine	1
291	Obrize, auteur.	1	335	Quenson, historien.	1
292	Olivier, député.	2	336	Rambure, doyen.	1
293	Le prince d'Orange.	1	337	Regnaut, historien.	1
294	Baron d'Ordre, poète.	1	338	Renaud, archevêque.	1
295	Orteluis, géographe.	1	339	Colonel Répécaud.	1
296	Palisot de Beauvoir.	2	340	Ridoux.	1
297	Panagius, auteur.	1	341	Robert de Béthune.	1
298	Parenty, chanoine.	2	342	Robert de Fiennes.	1
299	Parenty Robert.	3	343	Robespierre.	5
300	Patrus de Campaïgno.	1	344	L'amiral Rosamel.	1
301	Payen, prêtre	1	345	L'amiral Roussin.	1
302	Pépin-le-Bref.	1	346	Roty, littérateur.	3
303	Cardinal Perrénot de Granvelle.	3	347	Routier d'Hérambault, député	1
304	Personne, député.	1	348	Jean Sacquespée.	1
305	Petit, député.	1	349	Saint-Amour, député.	4
306	Petit, historien.	1	350	Sainte Berthe.	1
307	Petit, médecin.	1	351	Sainte Bertille.	2
308	Général Peugnet.	1	352	Sainte-Beuve.	2
309	Philippe, architecte.	1	353	Sainte Brigitte.	1
310	Philippe, moine.	1	354	Saint Druon.	1
311	Philippe Ier.	1	355	Saint Gatien.	1
312	Philippe III.	1	356	Saint Gérin.	1
313	Philippe IV.	1	357	Saint Jean le Berger.	2
314	Philippe V.	1	358	Saint Killien.	1
315	Philippe VI.	1	359	Saint Benoit Labre.	2
316	Piéron, député.	1	360	Saint Landelin.	1
317	Pierret, député.	1	361	Sainte Pacifique.	1
318	Piers, historien	1	362	Saint-Preuil.	3
319	Pigault de Beaupré.	2	363	Sainte Rictrude.	1
320	Pilat de Brebières.	1	364	Saint Vigor.	1
321	Pissis, officier.	1	365	Sannier, architecte.	1
322	Docteur Plichon.	5	366	Senlecques (Jacques de).	1
323	Plouvain, magistrat.	1	367	Serret, auteur	1
324	Poisson, poète.	1	368	Souatre, jésuite.	1

Digitized by Google

N°s de classement	Nature et Sujet	Nombre de pièces
369	Baron de Stassart.	1
370	Stouder, académicien.	2
371	Taffin, médecin.	1
372	Comte de Tanlay, préfet.	1
373	Terninck, historien.	1
374	Le roi Thierry.	2
375	Thomas d'Argenteuil.	2
376	Le prince de la Tour d'Auvergne.	1
377	Toursel (Famille).	3
378	Trevaux, prêtre.	1
379	Turgot	1
380	De la Vacquerie.	4
381	Vahé.	1
382	Anne de la Vaux, religieuse	1
383	Venière, jésuite.	1
384	Verly, architecte.	1
385	Villay, prêtre.	1
386	Vrignault.	1
387	Wallart.	3
388	Wallart, prêtre	1
389	Wallet.	4
390	Wallon-Capelle, prêtre	1
391	Walter, moine.	1
392	Warenghem, maire d'Aire	1
393	Wartelle, moine.	1
394	Wartelle-de Retz, député.	1
395	Waterford, évêque.	1
396	Wattebled, député	1
397	Wattelet Charles.	1
398	Maréchal de Wavrin.	1
399	Wissocq, ingénieur.	3

Digitized by Google

II

LECTURES

FAITES DANS LES SÉANCES HEBDOMADAIRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

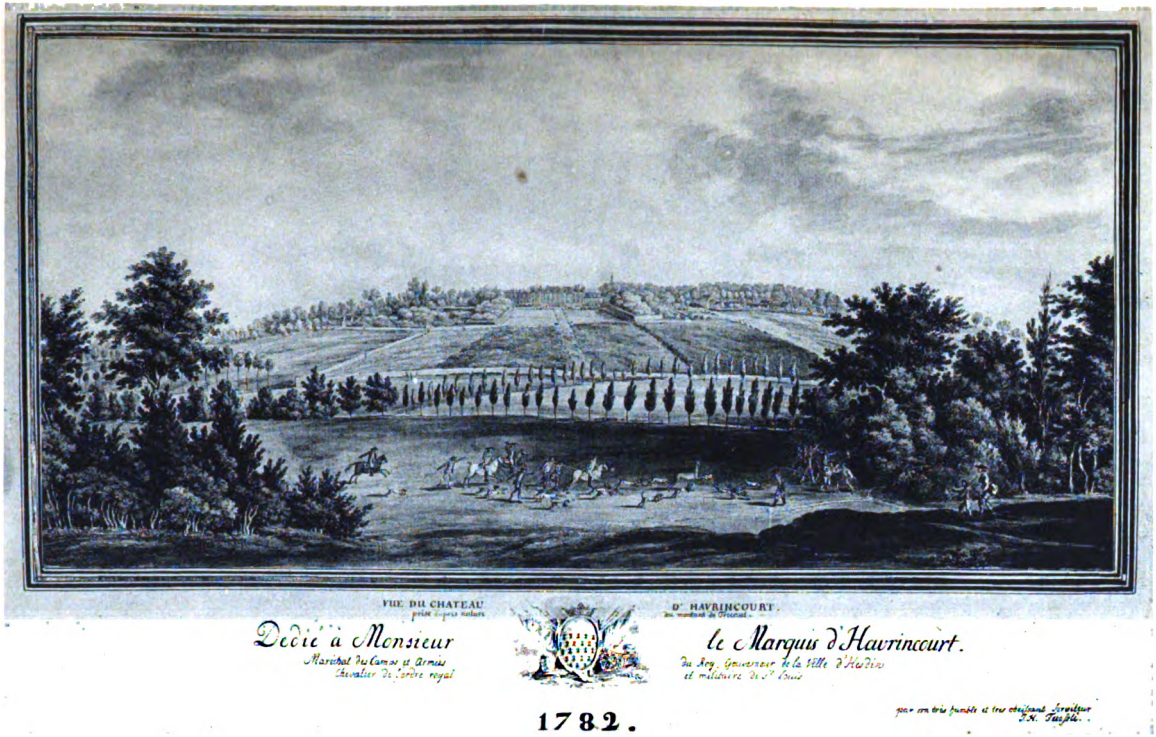

Cliché de J. Quentin.

ANCIEN CHATEAU D'HAVRINCOURT

Digitized by Google

Digitized by Google

LA TERRE ET LE CHATEAU

D'HAVRINCOURT

PAR

M. Adolphe DE CARDEVACQUE

Membre résidant.

AVANT d'appartenir à la branche de la maison de Cardevacque qui en a pris le nom, la terre d'Havrincourt servit d'apanage, au XIII^e^ siècle, à un descendant de la maison d'Oisy-Crèvecœur. Un puîné de cette famille prit le titre de sire d'Havraincourt. Sa postérité en retint longtemps le surnom, ayant pour armes : *de sinople au lion léopardé d'or.*

Il faut remonter au commencement du XIII^e^ siècle pour trouver les premières traces des sires d'Havraincourt.

Une charte de 1217 concerne « un partage entre les » héritiers de Renaud de Havraincourt, dans lequel il est » fait mention de Renier de Nouvelles, chevalier, et de » Mélissande de Baudin, de Watier d'Incy et de Marie de » Cuvillier, d'Enguerrand d'Enne et d'Alix de Bétencourt, » de Michelle de Bétencourt, sœur d'Alix et de Pierre » d'Aubigny, son mari » (1).

(1) Le Carpentier, 3^e^ partie, page 232.

Digitized by Google

Une ancienne chronique, intitulée : *Les Demoiselles de Bétencourt*, porte : « Parmi les mieux faisant de la chasse, » on voyait d'abord Mélissande de Bétencourt, fianchée au » noble sire de Havraincourt, le gentil Renaud, ainsi que » disait chacun ».

Dans une charte de l'abbaye de Vaucelles de 1267, il est fait mention des généreux donateurs Mathieu de Havraincourt, chevalier, et de sa femme Mathilde de Prévot, dame d'Audencourt (1).

Jean Douvet, seigneur de Naves, est cité dans une charte de l'abbaye du Verger de 1297 (2), avec sa femme Mehaut de Havraincourt.

On trouve enfin dans les livres de fiefs de l'abbaye de Saint-Aubert, de la fin du même siècle, que Jean de Havraincourt épousa Jeanne Leleu de Bantousel et fut père de Marie de Havraincourt, qui devint femme de Jacques de Tortequesne (3).

La seigneurie d'Havrincourt passa ensuite dans la maison de Coucy. En 1288, Enguerrand de Coucy assigna à sa femme, Jeanne de Flandre, son douaire sur les terres de la Fère, Saint-Gobain et Havrincourt (4). Jean de Coucy, mort sans postérité, et son frère, Raoul, furent successivement seigneurs d'Havrincourt (5). En 1381, Jeanne de Coucy, fille d'Enguerrand, vicomte de Meaux et de Marie de Vienne, apporta en dot la terre et seigneurie d'Havrincourt à Jean de Béthune, dit de Locre (6).

Pendant près de trois siècles, la terre d'Havrincourt subit de nombreuses vicissitudes. En 1450, Robert de Béthune, sieur d'Ostel, de Mareuil et de Baye, la donna pour douaire

(1) Le Carpentier, 3e partie, p. 124, 915.
(2) Le Carpentier, 3e partie, p. 496.
(3) Le Carpentier, 3e partie, p. 161.
(4) Père Anselme, t. II, p. 736.
(5) Père Anselme, t. VIII, p. 744.
(6) La Chesnaye Desbois, Père Anselme.

Digitized by Google

à Michelle d'Estouteville, sa femme ; à sa mort, elle passa dans les mains de son fils, Jean III de Béthune, puis de son petit-fils, Alpin, qui rendit de grands services à l'Etat, pendant la guerre contre l'empereur Charles-Quint, ainsi que le témoigne dans ses lettres, Charles, duc de Vendôme, quatrième aïeul de Louis XV.

Ici se place un fait de la plus haute importance, tant pour l'histoire générale que pour celle du domaine d'Havrincourt. D'après une note tirée de l'*Histoire généalogique de la maison de Béthune*, par André Duchesne, historiographe du Roi, la terre d'Havrincourt fit partie de la rançon de François Ier (1). En 1525, lorsqu'il s'agit de régler la mise en

(1) « Le Roy François qui avait été prins à la funeste bataille de Pavie et emmené prisonnier dedans l'Espagne, sortit de captivité par le traité de Madrid moyennant une excessive rançon de deux millions d'escus, de la cession de ses droits sur plusieurs états et soubz d'autres conditions rigoureuses, de l'exécution desquelles il donna pour hostages le dauphin Francois et Henry duc d'Orléans ses fils, qui furent conduits en Espagne. Mais par un autre traité fait depuis à Cambray, leur délivrance fut accordée, à la charge que le Roy payeroit les deux millions d'or promis et que pour la somme de cinq cents dix mille escus soleil, faisans partie d'iceux, il bailleroit à l'empereur Charles, vingt cinq mille cinq cents escus de rente au lieu de laquelle il luy feroit avoir les terres et seigneuries que Marie de Luxembourg, comtesse de Vendosme possédoit ès Pays-Bas et autres que ses subjets y avoient, telles que l'Empereur voudroit choisir et nommer, à la raison du denier vingt, jusqu'à l'entier fournissement à la rente : afin d'en jouir luy et ses hoirs par leurs mains soubz condition de rachapt. Pour l'accomplissement de quoy Sa Majesté fist requérir entre autres Alpin de Béthune, seigneur de Mareuil et de Baye, de vouloir bien céder et transporter à son acquit et descharge, à l'Empereur ou à ses Députez, *les Hauts Bois de Havraincourt* qu'il tenoit en la comté d'Arthois, choisis par iceux Députez et estimez valoir quatre cents cinquante et un escus, deux tiers d'escu, deux sols, six deniers tournois, revenans à la somme de huit cents treize livres deux sols 6 deniers de rente.

» Pierre Lizet, premier président en la cour de Parlement, Jean

Digitized by Google

liberté du roi de France fait prisonnier à la bataille de Pavie, Charles-Quint voulut voir figurer de préférence, parmi les domaines qui devaient y être affectés, ceux qui étaient situés dans l'étendue de ses Etats. Le monarque captif pria alors son fidèle capitaine, Alpin de Béthune, de lui céder contre échange sa terre d'Havrincourt. Vendue à Charles-Quint par acte du 29 août 1530, elle fut rachetée par Alpin de Béthune, en vertu d'un contrat passé le 15 avril 1539, moyennant la somme de neuf mille trente quatre écus d'or soleil, deux tiers d'écu et deux sols tournois.

Briconnet, chevalier, second président en la chambre des Comptes, et Mathieu Longuejoire, maistre des requestes ordinaire du Roy, furent ceux qui, au nom de Sa Majesté, requirent Alpin de Béthune de lui accorder ce transport, en lui offrant bonne et convenable récompense des bois de son domaine : scavoir est huit cents arpens de bois avec le tresfons en la forest du Gault, près Sélamme en Brie, ce qu'Alpin octroya et consentit d'autant plus volontiers qu'il désiroit de tout son cœur l'accomplissement du traité de la paix et la délivrance de messeigneurs les Enfants de France, et qu'il avoit une grande et singulière affection au service du Roy. Ce sont les propres termes des lettres qui en furent faites soubs le scel de la prévosté de Paris, le jeudy dernier jour de mars de l'an 1529.

Ensuite de quoy le mesme Alpin de Béthune *fit un contrat particulier de vente, cession et transport de cette seigneurie des Hauts Bois d'Havraincourt, à l'Empereur Charles V du nom*, le vingt-uniesme jour d'avril mille cinq cents trente après Pâques, avec le consentement de Jean de Béthune son fils aîné et héritier apparent. Comme aussi Jeanne Juvenel des Ursins, son épouse, renonça au droit de douaire qu'elle pouvoit y avoir, par Jean de Honcourt, chevalier, seigneur de Hesppy, son procureur, le vingt-neufviesme jour de may ensuivant.

» Mais, au bout de quelques années, il rachepta cette seigneurie de l'Empereur, moyennant la somme de neuf mille trente-quatre escus d'or soleil, deux tiers d'escus et deux sols tournois.

» Le contract de rachapt fut passé le quinzième jour d'avril l'an mille cinq cents trente neuf. Alpin de Béthune mourut vers 1541 ».

(Duchesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*.

Digitized by Google

Il résulte des comptes de la renterie de l'abbaye de Saint-Aubert, à Cambrai, qu'en 1528, Alpin de Béthune vendit plusieurs portions de taillis dans les *Hauts Bois* d'Havraincourt, à Philippe Canivet et Arnould de la Tanière, marchands et bourgeois de Cambrai.

A la mort d'Alpin de Béthune, en 1544, la seigneurie d'Havrincourt passa à son fils, Jean IV, chevalier, baron de Baye. Elle lui avait du reste été assurée, lors de son mariage avec Anne de Melun, fille de Hugues, vicomte de Gand et baron de Rosny. Un partage définitif des biens d'Alpin eut lieu le 16 septembre 1546, entre Jean et ses frères. Outre les terres et seigneuries des Hauts Bois, de Noiron et de Caumartin dont il jouissait déjà, il obtint la baronnie de Baye, etc., etc.

En 1551, Jean de Béthune se trouvant criblé de dettes, vendit la seigneurie des Hauts Bois qui formait, dans le domaine d'Havrincourt, un fief séparé avec justice haute, moyenne et basse, et relevant directement de l'empereur Charles-Quint à cause de son château d'Arras, à messire Anthoine de Blondel, colonel d'un régiment wallon, gouverneur de Philippeville, par contrat passé à Cambrai, moyennant 12,000 livres tournois, monnaie d'Artois, valant 14,400 livres monnaie de France, pour prix principal, et 640 livres tournois pour les *différents vins* des serviteurs (1).

Anthoine de Blondel mourut en célibat en 1570, instituant

(1) « Lettres passées sous le scel de la Baillie de Reims, par les quelles noble et puissant seigneur messire Jehan de Béthune, chevalier, seigneur et baron de Baye, demeurant au dit lieu de Baye, recognoit que pour soy acquiter et descharger de plusieurs deptes en quoy il est tenu, il a vendu, cédé et délaissé pour le prix de douze mille livres tournois, monnoye d'Arthois valant monnoye de France quatorze mille quatre cents livres pour le principal marché et six cens livres pour les vins des serviteurs valant monnoye de France. sept cens vingt livres, à noble homme Anthoine Blondel demeurant à Cambray, un certain fief nommé les Hauts Bois, tant

Digitized by Google

pour héritier son frère cadet, Louis, seigneur de Beauregard, gouverneur de Bapaume, dont le fils Louis, marié à Liévine Snouck, ne laissa qu'une fille, Marie de Blondel, dame des Hauts Bois, laquelle apporta cette seigneurie en mariage, 9 juillet 1606, à Ferdinand de Cardevacque, écuyer, sire de Beaumont dont elle eut plusieurs enfants, auxquels passa la dite seigneurie qui resta toujours dans leur descendance (1).

Quant à la seigneurie d'Havrincourt avec toutes ses appendances et dépendances en droits seigneuriaux, terres et bois, elle eut aussi à subir bien des vicissitudes avant de recouvrer son intégrité et son ancienne splendeur. On ignore ce qu'elle devint pendant un siècle et demi, après que Jeanne de Coucy l'eut apportée en dot, en 1381, à Jean de Béthune. Au commencement du XVI^e^ siècle, elle était passée dans les mains de Robert de la Marck, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, maréchal de France, comte de Braine, plus tard duc de Bouillon, et de sa femme Guillemette de Sarrebruck. Ils la vendirent en 1545 à leur beau-frère, Regnault, seigneur de Bréderode, vicomte d'Utrecht, etc., grand veneur de Hollande, chevalier de la Toison-d'Or et à sa femme, Philippe de la Marck. En vertu de cette acquisition, Regnault de Bréderode rendait, le 1^er^ juillet 1547, à l'empereur Charles-Quint, pour son château d'Arras, « le dénombrement de son chastel, entouré de fossés, de sa terre, ville,

en fonds, propriété et seigneurie que justice, haute, moyenne et basse, situé et assis au pays d'Arthois les Havrincourt.

» Laquelle vendition a été consentie et agréée par damoiselle Jehanne du Prey, femme du dit sieur vendeur, et par François de Béthune, escuyer seigneur de Rosny, son fils aîné et héritier apparent. Fait le troisième jour de septembre, l'an mille cinq cents cinquante et un ».

(Archives du château d'Havrincourt. — Duchesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*).

(1) La Chesnaye Desbois. — Courcelles, tome 1^er^ (art. Blondel).

Digitized by Google

chastellenie, seigneurie et demie-pairie d'Havrincourt (1). »

Le 3 mars 1562, Henri et Robert de Bréderode, fils de Regnault, vendirent la seigneurie d'Havrincourt, moyennant 80,000 florins, monnaie de Flandre, à leur beau-frère, Thomas Perrenot, chevalier de l'ordre d'Alcantara, ambassadeur de Sa Majesté catholique près le roi de France, qui avait épousé Hélène de Bréderode (2). L'acquéreur se trouvant alors à la cour réunie à Fontainebleau, se fit représenter au contrat par son frère, le cardinal de Grandvelle, archevêque de Malines. Peu de temps après, Thomas Perrenot rendait au roi d'Espagne « le dénombrement de son chastel, terre et seigneurie d'Havrincourt (3) ». Son fils, François-Thomas Perrenot, baron d'Havrincourt, comparait dans une transaction du 28 janvier 1617, destinée à mettre fin à un procès survenu entre lui et François Gérardel, échevin de Cambrai, au sujet d'une coupe extraordinaire des bois d'Havrincourt (4). Cette même année, il vendit conjointement avec sa femme, la terre et seigneurie d'Havrincourt à Antoine de Tournay d'Assignies, comte d'Oisy ; il mourut peu de temps après. En effet, le 15 janvier 1618, Hélène de Granvelle-Perrenot, comtesse de Saint-Amour, faisait signifier à ce seigneur, devant la gouvernance d'Arras, une demande en retrait lignager, comme héritière de François-Thomas Perrenot, de la moitié de la terre et seigneurie d'Havrincourt, l'autre moitié représentant la part de la femme de François-Thomas. Elle obtint gain de cause et entra en possession de sa moitié indivise ; puis, le 30 mai 1626, elle la vendit moyennant 62,000 florins et une bague d'or enrichie de diamants, estimée 600 florins, à messire Jean de la Motte, seigneur de Difques, qui avait épousé Marie de Blondel, veuve de Ferdinand de Cardevacque : celle ci n'eut pas d'enfants de son

(1) Archives du château d'Havrincourt.
(2) Archives départementales et du château d'Havrincourt.
(3) Archives du château d'Havrincourt.
(4) Archives départementales.

Digitized by Google

second mari auquel elle survécut, et pour la couvrir de ses reprises, on lui assigna dans la succession la susdite moitié de la seigneurie d'Havrincourt, ainsi que la terre de Gouy-en-Artois, toutes deux achetées pendant son union avec le sieur de Difques. Elle les transmit à ses enfants du premier lit (1).

La terre et seigneurie d'Havrincourt resta indivise entre les Cardevacque et les Tournay d'Assignies pendant 49 ans, les aînés des deux maisons portant simultanément le titre de baron d'Havrincourt. Les comtes d'Oisy gardaient rancune du retrait lignager exercé contre eux par la comtesse de Saint-Amour, à laquelle les Cardevacque avaient succédé par acquisition ; ils ne voulurent jamais vendre directement à ces derniers leur moitié indivise de la terre d'Havrincourt. Il fallut qu'un tiers, ami des deux maisons, s'interposât. Enfin, le 28 septembre 1675, Philippe de Tournay se décida à se dessaisir de sa moitié, moyennant 60,000 livres, monnaye d'Artois, en faveur de messire Henri de Montaut de Bénat, marquis de Saint-Géniez, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur de Douai, lequel, le 30 du même mois, passa par une déclaration de command, tous ses droits d'acquisition à Antoine-François de Cardevacq, seigneur des Hauts-Bois et de l'autre moitié de la baronnie d'Havrincourt.

La terre d'Havrincourt, ainsi reconstituée dans son intégrité, fut érigée en marquisat par Louis XIV, en 1693, en faveur de François-Dominique de Cardevac, fils d'Antoine-François et de Marie-Madeleine de Preudhomme d'Haillies (2).

Elle se compose actuellement d'un parc clos renfermant

(1) Notice historique sur la maison Cardevac d'Havrincourt avec ses alliances et sur la terre d'Havrincourt.

(2) Lettres-patentes du mois de mars 1693. — Registre aux provisions de commissions de l'élection d'Artois et autres actes, commençant en 1676.

Digitized by Google

60 hectares, de 750 hectares de bois et de 400 hectares de terres labourables.

Ancien élève de l'école polytechnique, Alphonse-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt, a appliqué le fruit de ses études à introduire dans le vieux domaine de famille les progrès modernes. A côté d'une sucrerie-raffinerie, s'élève une ferme modèle qui a été couronnée par la prime d'honneur au concours de 1868.

***

La résidence des anciens seigneurs d'Havrincourt consistait en un château-fort entouré de fossés et construit sur l'emplacement de la place publique actuelle.

« Au moyen-âge, la plupart des châteaux étaient distri-
» bués de la même manière. L'enceinte, généralement carrée,
» était flanquée de tours commandant la campagne. Les
» courtines, relativement basses, étaient munies par derrière
» d'engins envoyant des projectiles par dessus les remparts ;
» les crénelages de ces courtines étaient garnis de défen-
» seurs et des armes de jet étaient placées à demeure sur
» les chemins de ronde. Des guetteurs et des sentinelles
» veillaient contre les surprises de nuit. Presque tous les
» châteaux n'avaient qu'une entrée ; elle était défendue par
» des portes bardées de fer, flanquées de deux tours, et par
» un pont-levis et une herse de fer glissant le long des
» rainures pratiquées dans les parois des murailles. Ces
» demeures étaient des petites places fortes, offrant une
» résistance sérieuse en cas de siège, et fournissant aux
» seigneurs qui les possédaient un lieu sûr de défense con-
» tre les incursions et les attaques de l'ennemi (1). »

Cette description donne une idée générale de ce que pouvait être la vieille forteresse féodale qui appartint, à une

(1) Viollet-Leduc, *Dictionnaire de l'architecture française.*

Digitized by Google

époque reculée, aux fameux et légendaires sires de Coucy. On y pénétrait par un pont-levis flanqué de deux tours (1).

Le château d'Havrincourt joua un grand rôle pendant les guerres qui couvrirent de ruines cette partie de l'Artois, au XVI^e^ siècle. En 1515, le comte de Saint-Pol fut détaché de l'armée de François I^er^ avec une partie des *six mille Diables* pour repousser les Espagnols campés à Barastre et s'emparer ensuite de la ville de Bapaume. Cette troupe d'aventuriers picards, redoutés par les dégâts qu'ils commettaient, prit et incendia la tour et le village d'Havrincourt situés sur son passage (2). Parmi les capitaines accompagnant le comte de Saint-Pol se trouvait le preux chevalier Bayard, qu'aidait pour cette besogne (triste ironie du sort !), le sire de la Palice, Jacques de Chabannes, depuis maréchal de France et l'un des ancêtres des gendres et de la belle-fille du marquis Alphonse-Pierre de Cardevac d'Havrincourt (3).

Cinquante ans après, en 1564, l'armée du roi Henri II, traversant la contrée, y mit de nouveau tout à feu et à sang et dévasta la forteresse d'Havrincourt.

Enfin, la garnison espagnole de Bapaume fut envoyée, en 1640, au secours du château d'Havrincourt attaqué par des troupes françaises sorties de Péronne, de Saint-Quentin

(1) Cette entrée est représentée sur le petit scel de la baronnie d'Havrincourt, conservé dans les archives du château.

(2) Dom Gosse, *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise.*

(3) Marie-Victurnienne de Cardevac d'Havrincourt a épousé, le 11 février 1860, Antoine-Edouard, comte de Chabannes la Palice, fils du général comte Alfred de Chabannes la Palice et d'Antoinette Ellis.

Aimery-Henri de Cardevac, marquis d'Havrincourt a épousé, le 9 août 1862, Blanche-Pauline-Elisabeth de Chabannes la Palice, fille du général marquis de Chabannes la Palice et de Mathilde Dowes.

Geneviève-Elise-Hectorine de Cardevac d'Havrincourt, a épousé le 16 octobre 1867, Jacques-Charles-Frédéric comte de Chabannes la Palice, fils du général marquis de Chabannes la Palice et de Mathilde Dowes.

Digitized by Google

et du Catelet ; elle fut battue, le 9 mai, près du village de Ronsoy ; les Français emportèrent le fort et retournèrent chez eux, chargés de butin (1).

Marie de Blondel possédait une habitation seigneuriale à Havrincourt. Dans le contrat de mariage de Ferdinand de Cardevacque, 1606, il est dit que « Charles, son père, lui » donne une somme de 36.668 livres, 12 sols, 6 deniers, » pour libérer des dettes qui les grévaient, les Hauts Bois » et une maison à Havrincourt, qui resteront grévés de » cette somme au profit des héritiers de Ferdinand ». Après la mort de son second mari, Jean de la Motte, décédé à Cambrai en 1642, Marie vint habiter Havrincourt ; elle y fut enterrée en 1648, avec son fils, Pierre de Cardevacque, qui l'avait accompagnée dans sa retraite.

L'antique manoir devait alors se trouver dans un triste état, après les attaques et les déprédations qu'il avait subies. François Dominique de Cardevacque, petit-fils de Pierre, le fit complètement démolir (2) et remplacer par de magnifiques constructions dont il jeta les fondations en 1686 (3).

(1) Manuscrit du Père Ignace, Mémoires, tome VIII, page 295, bibliothèque d'Arras.

(2) Il ne reste de l'ancien château-fort d'Havrincourt qu'une tourelle engagée et une partie de courtine en grès, découverte lors des déblais opérés afin de faire ressortir les constructions actuelles.

Outre les fortifications du château, on remarque à l'ouest et au nord du village, les vestiges encore bien accusés d'un ancien fossé, large et profond, qui devait, dans les temps les plus reculés, former quelque retranchement militaire et assurer la défense du point culminant où est bâti le village et qui commandait le pays (Documents fournis par M. le marquis d'Havrincourt en 1869).

(3) La pierre commémorative de cette construction, retrouvée pendant les travaux de déblai opérés en 1882, porte cette inscription :

A.-F. CARDEVACQ
1686
SER ET BARON
D'HOURT.

Digitized by Google

Construit dans le style Louis XIV, le château d'Havrincourt passait pour le plus vaste et le mieux ordonné de la province, tant pour les bâtiments que pour les jardins ; il avait autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année (1). Il fut terminé en 1698. François Dominique de Cardevac, devenu marquis, créa un parc à la Française, genre Lenôtre, et fit percer dans le village de nouvelles rues qui servirent d'avenues, en se reliant avec les grandes lignes des bois et des jardins (2).

Le 31 juillet 1707, le château d'Havrincourt fut honoré de la visite de l'archevêque Fénelon, qui vint baptiser Louis de Cardevacq, fils aîné du Marquis et d'Anne d'Osmond (3).

François Dominique de Cardevac avait épousé, le 10 mars 1705, Anne-Gabrielle d'Osmond, l'une des élèves affectionnées

(1) Les lettres de marquisat pour la terre et seigneurie d'Havrincourt, accordées au mois de mars 1693, par Louis XIV, en faveur de François-Dominique de Cardevacque, font ressortir l'importance de son domaine et du château :

« Nous avons estimé ne pouvoir lui donner des marques plus avantageuses de notre reconnaissance qu'en décorant du titre et dignité de marquisat la terre et baronnie d'Havrincourt, relevant de nous à cause de notre comté d'Artois, laquelle terre et baronnie étant composée de dix-huit et cens arpens de terre et autres grands revenus et droits seigneuriaux et féodaux avec droit de justice haute, moyenne, et basse et d'un ancien château dont relèvent plusieurs terres et fiefs considérables et entre autres le marquisat d'Equencourt situé au dit pays d'Artois ; elle est d'un revenu et d'une qualité assez considérable pour supporter et maintenir le titre et dignité de marquisat. »

(2) Une vue du château d'Havrincourt, prise du montant de Trescault, a été gravée en 1782. Elle porte la signature de J. H. Tuesti, abbé, chapelain du château à l'époque de sa construction, avec une dédicace à M. le marquis d'Havrincourt, maréchal des camps et armées du Roy, gouverneur de la ville d'Hesdin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

(3) Registres de paroisse d'Havrincourt.

Digitized by Google

de cet institut de Saint-Louis, que Mme de Maintenon avait fondé à Saint-Cyr, en 1686, grâce aux libéralités de Louis XIV, pour l'éducation de deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse, c'est-à-dire de bonne souche, mais sans fortune. Très belle et remplie d'esprit, elle était devenue maîtresse, et Mme de Maintenon, l'ayant prise comme secrétaire, avait été heureuse de contribuer à son mariage avec un des plus riches gentilshommes de l'Artois. Mlle d'Osmond fut remplacée dans la faveur et les fonctions de secrétaire de Mme de Maintenon par Mlle Marie-Jeanne d'Aumale, une des plus spirituelles et des plus distinguées parmi les élèves de Saint-Cyr.

Le marquis et la marquise d'Havrincourt menaient un grand train de maison dans leur nouvelle demeure. Anne d'Osmond n'avait pas oublié son ancienne compagne : elle l'invita à venir la voir. Mlle d'Aumale, accompagnée de son père et de sa mère, arriva au mois de septembre 1721 à Havrincourt et s'y trouva si bien qu'elle y resta plus d'une année. C'était au moment de la tenue du Congrès de Cambrai, où toutes les puissances de l'Europe envoyèrent des Ambassadeurs qui luttaient entre eux de faste et de munificence (1). Ces hauts personnages firent de fréquentes visites au château d'Havrincourt et donnèrent à Cambrai des fêtes somptueuses où la marquise et son amie furent reçues avec la plus grande distinction (2).

Lorsque survint la tempête révolutionnaire, Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac, petit fils de François-Dominique, dut émigrer, en 1793. Pendant son absence, tous ses biens furent confisqués et des émissaires du comité révolutionnaire de Bapaume vinrent démolir le château. Lorsqu'il

(1) On l'appela pour ce motif : « Le Congrès des Plaisirs. »

(2) *Lettres inédites d'Anne d'Osmond et de Marie-Jeanne d'Aumale, 1721-1724.* Alfred Asselin, *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 2e série, tome VII.

Digitized by Google

rentra de l'exil, ce qui restait de la demeure de ses ancêtres avait été vendu nationalement et était habité par vingt-quatre familles ; le parc avait été divisé et vendu en quatre-vingt-dix-neuf lots. Heureusement, un régisseur dévoué, M. Grossemy, avait employé tous les fonds qu'il avait pu recueillir sur l'ancienne fortune du Marquis, à racheter en son propre nom une partie des biens de son maître, vendus publiquement au district de Bapaume. Il s'empressa de les remettre à M. Henri-Anaclet d'Havrincourt, pour son père. L'élan était donné : en moins d'un an, les fermiers qui avaient racheté toutes les terres qu'ils occupaient, les rendirent sans réclamer les prix d'acquisition. Peu de temps après, à l'occasion du mariage d'Henri d'Havrincourt avec Marie-Charlotte-Aline de Tascher de la Pagerie, nièce de l'impératrice Joséphine, l'Empereur Napoléon Ier, par décret de Munich du 7 janvier 1806, « donna main-levée au sieur » Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac d'Havrincourt du sé- » questre existant sur 800 hectares de bois, dits *la forêt* » *d'Havrincourt*, et sur 1152 hectares de bois, sis à Gergy, » département de Saône-et-Loire. » Henri d'Havrincourt eut en partage les terres, les bois et le château d'Havrincourt, et sa sœur, Mme de Louvigny, les bois de Gergy qui avaient été réunis au domaine de l'Etat (1).

Lorsque, à la mort de son père, 6 novembre 1827, Alphonse-Pierre de Cardevac entra en possession d'Havrincourt, il ne restait des anciennes constructions que deux vieilles ailes en mansardes, séparées par l'emplacement du corps de logis. Après la guerre de 1870, il conçut le projet d'élever un nouveau château dans des conditions bien supérieures à celles de 1698 et confia la rédaction des plans à M. Henri Parent, habile architecte dont le père, originaire d'Havrincourt par sa mère, avait dû son éducation artisti-

(1) *Notice historique sur la terre d'Havrincourt.* — Cambrai, 1885.

Digitized by Google

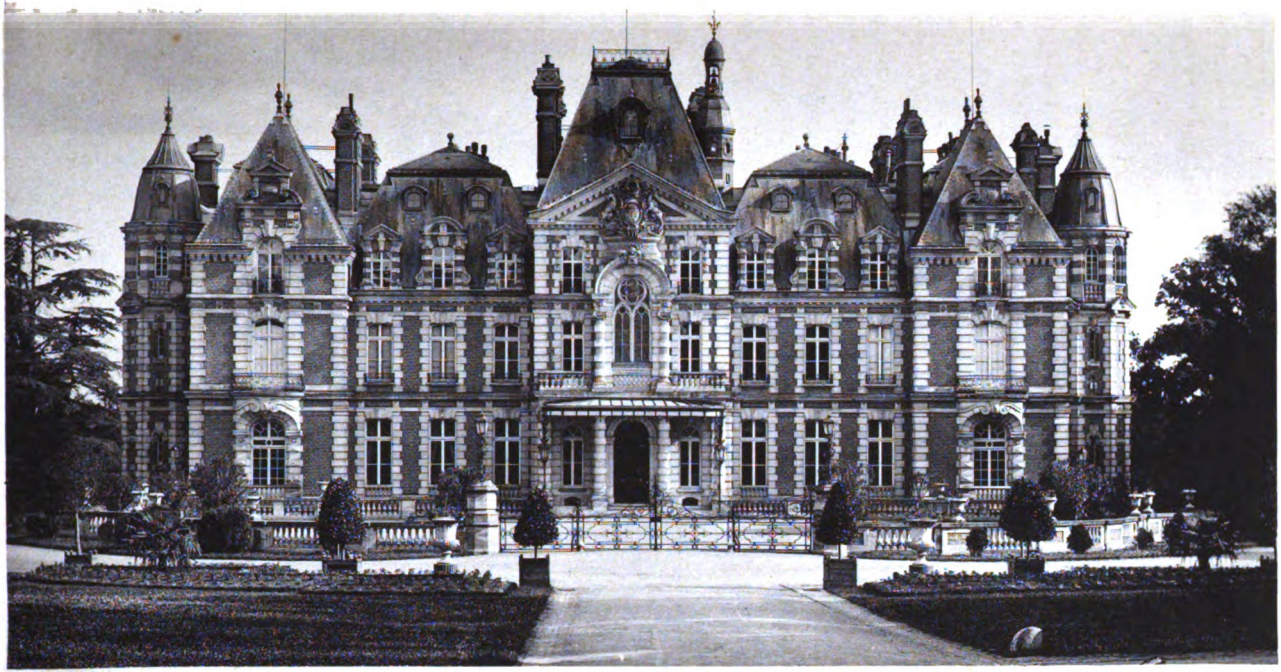

Cliché de J. Quentin.

CHATEAU MODERNE D'HAVRINCOURT

Digitized by Google

Digitized by Google

que au bailli d'Havrincourt (1). Déjà, en 1850, il avait fait construire une très belle entrée du parc. Les travaux, commencés en 1879, furent terminés en 1887 et le château fut inauguré le 29 septembre de cette année, lors de la célébration des noces d'or du Marquis et des noces d'argent de son fils (2).

(1) Un jour qu'il se promenait dans les Hauts Bois, Charles-Gabriel-Dominique de Cardevac, dit bailli d'Havrincourt, rencontra un jeune garçon qui découpait, avec un certain art, un morceau de bois. Frappé des dispositions peu communes de cet enfant, il l'emmena avec lui et le fit entrer à l'école Française de Rome, où il devint le célèbre Aubert Parent, sculpteur très apprécié par la reine Marie-Antoinette. A son retour de l'exil, quelle ne fut pas la surprise du bailli, en recevant de son protégé un charmant bouquet de fleurs sculpté sur bois, qui fait encore aujourd'hui l'ornement du grand salon du château.

Le marquis d'Havrincourt retrouva à Paris le fils d'Aubert, devenu lui-même architecte en renom, après avoir habité Cambrai et Valenciennes. Il lui confia le plan et la direction des travaux de construction de son château, en souvenir de l'intérêt que sa famille avait porté à son père.

Le buste de l'architecte Parent est placé sur un socle, au sommet du grand escalier d'honneur, au 2e étage du château.

(2) L'inscription commémorative de la construction du château, inscrite sur le palier de l'escalier, entre le 1er et le 2e étage, est ainsi conçue :

« Le château a été bâti par Monsieur Alphonse-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt et par madame Emma Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, marquise d'Havrincourt. Commencé en 1879, il a été terminé en 1887 et inauguré le 29 septembre 1887, par la célébration des noces d'or de monsieur le marquis et madame la marquise d'Havrincourt et des noces d'argent de monsieur Aimery de Cardevac, comte d'Havrincourt et de madame Blanche de Chabannes la Palice, comtesse d'Havrincourt. »

La cérémonie d'inauguration fut rehaussée par la présence de monseigneur Dennel, évêque d'Arras. Un grand repas de 80 couverts réunit les principaux parents et amis de la famille, parmi lesquels on remarquait : le marquis et la marquise de Mortemart, le duc de Noailles, le comte et la comtesse de Diesbach, le baron de Tascher, le comte de Beaurepaire, le comte et la comtesse de Mar-

Digitized by Google

***

Bâti en pierres rencontrées de briques (1) et composé d'un grandiose accouplement de sept pavillons du style Louis XIII, de formes régulièrement différentes et de hauteurs géométriquement inégales, d'une correction parfaite et d'une élégance rare, le château d'Havrincourt témoigne, par cette belle ordonnance, et du goût épuré de son propriétaire et de l'habileté avec laquelle, évitant la monotonie résultant parfois de la trop grande inflexibilité des lignes et de la trop grande répétition des mêmes motifs, il a créé un arrangement de nature à satisfaire pleinement l'œil du spectateur, à l'aide d'une variété de détails ne nuisant en rien à l'unité de l'ensemble et ne dérangeant point son équilibre.

Sur environ 60 mètres de longueur, l'élévation offre un sous-sol, un rez-de-chaussée, un premier et un deuxième étages pour cinq pavillons, remplacés aux deux autres par de grandes mansardes somptueusement décorées. Du côté de l'entrée, la façade, à la porte de laquelle on accède de plain-pied, se trouve protégée par un vaste arrondissement que ferme une riche balustrade en pierres. La façade opposée s'élève sur une haute terrasse permettant, au moyen d'une trouée pratiquée dans la forêt, de distinguer nettement le village, l'église et le moulin de Trescault, à une distance de trois kilomètres.

Au fronton du pavillon central se détache l'écusson des

cieu, le comte d'Hinnisdal, le vice-amiral d'Herbinghem, MM. Paris, sénateur, et Tailliandier, député, le comte et la comtesse de Martinprey, le baron et la baronne de Goer, le comte et la comtesse de Coupigny, le comte et la comtesse de Bonnevalet, la duchesse de Mirepoix, etc, etc. Il y eut ensuite grande fête populaire terminée par un feu d'artifices.

(1) Nous ferons remarquer qu'il n'est précautionnellement entré dans la construction du château d'Havrincourt, abstraction faite des parquets et boiseries, que de la brique, de la pierre et du fer.

Digitized by Google

Cardevac d'Havrincourt : *D'hermines au chef de sable, supporté par deux licornes et surmonté d'une couronne ducale* (1), *avec deux bras de Maure affrontés dextre et senestre, revêtus d'hermines et retroussés de sable*, pour cimier. Devise : *Mieux mourir que me ternir.* Cri : *A jamais Cardevac.*

Le corps-de-logis domine un parc largement tracé à l'anglaise. De grands et majestueux massifs, posés çà et là pour créer des perspectives et des lointains, offrent un aspect grandiose : allées, pelouses verdoyantes, corbeilles de fleurs bien dessinées, sont entretenues avec le plus grand soin. Quoique élevé au point culminant d'une contrée absolument dénuée d'eau, le bel édifice peut se mirer dans un vaste étang que le marquis d'Havrincourt est parvenu à créer artificiellement, après de longs et nombreux travaux. Enfin les accidents de terrain, la diversité des plans, l'éclat de la verdure et la magnificence de la végétation ont transformé le parc et la forêt en délicieuses promenades.

L'intérieur du château d'Havrincourt est distribué avec la plus grande habileté et un goût exquis. On y pénètre par un hall qui a toute la hauteur de l'édifice et est éclairé par un grand vitrage pratiqué dans la toiture. A droite en entrant, se trouve le grand escalier d'honneur construit tout en chêne et soutenu aux trois étages par des colonnes de marbre dont six proviennent de la salle des maréchaux aux Tuileries (2).

(1) Par lettres données à Versailles, au mois de mai 1698, Louis XIV autorisa le marquis d'Havrincourt à surmonter l'écusson portant ses armes, d'une couronne ducale. Il accorda en outre à Pierre-François de Cardevacque, chevalier, seigneur de Gouy, « le droit de porter ses armes, comme le porte le marquis d Havrincourt, aîné de sa famille, à savoir : l'*écusson couronné de cinq fleurons d'or* » (Archives du château d'Havrincourt).

(2) Ces dernières, en marbre de Malplaquet, avaient été détériorées par le feu ; elles furent restaurées par les soins de l'architecte Parent, qui, après s'en être rendu acquéreur à la vente des démolitions du palais des Tuileries, refusa de les vendre à l'administration du journal *le Figaro*, qui voulait transformer ces marbres en presse-papiers historiques.

Digitized by Google

Le hall donne accès à une longue galerie, qui, dans sa plus grande largeur, sert de salle de billard. Une remarquable série de tableaux en orne les boiseries artistement sculptées. Cette galerie aboutit à un vaste salon de forme carrée, et somptueusement décoré. Dans la pièce voisine, lambrissée de chêne, se trouve un corps de bibliothèque, ouvrage de patience (fleurs et feuillages) dû au ciseau d'Aubert Parent, père de l'architecte, auquel revient avec le marquis d'Havrincourt l'honneur de la conception et de l'exécution de toutes les merveilles du château. Cette bibliothèque renferme un grand nombre de chartes, de manuscrits et de mémoires concernant la famille de Cardevacque et celles qui lui furent alliées. La salle à manger, également recouverte de boiseries en chêne, avec sujets décoratifs représentant des grappes de fruits sculptées, communique directement avec la galerie et le hall d'entrée.

Au rez-de-chaussée se trouve un fumoir orné de boiseries et de vieux cuirs, donnant directement dans le hall, et précédant un couloir qui mène aux appartements privés des maîtres de la maison.

Au 1er et au 2e étage sont les chambres des membres de la famille ou des hôtes du château Ces appartements sont décorés dans le goût moderne, ornés de meubles élégants et de bon goût, et de tout ce qu'on aime à trouver dans une maison où règne le meilleur confortable.

Sur le palier du 1er étage de l'escalier se trouve une petite chapelle oratoire, style byzantin, dont les boiseries et l'autel proviennent de l'ancien hôtel de Montmorency (1).

Le sous-sol est aménagé pour les cuisines, offices, lingerie et autres dépendances.

(1) Cet hôtel ayant appartenu au duc de Montmorency, fut acheté par le comte de Guébriant, beau-frère du marquis d'Havrincourt, auquel il fit don de ces boiseries.

Digitized by Google

* * *

Les étrangers admis à visiter l'intérieur du château d'Havrincourt s'accordent à dire que la distribution en est admirable et que c'est une merveille de bon goût et de confort. Les superbes cheminées des salons, les lustres, les boiseries, les panneaux sculptés, les décors qu'ils ornent, les pendules ou horloges, les tapisseries, tout est en parfaite harmonie et se confond, pour chaque pièce, dans une unité de ton vraiment remarquable. On y voit des objets d'art de tout genre et de haut mérite et une foule de souvenirs des familles d'Havrincourt, d'Osmond, de Chabannes, de la maison ducale de Mortemart, d'autres habitations princières et seigneuriales et de la Maison de France, notamment un magnifique Ganymède de grandeur naturelle, statue offerte au marquis d'Havrincourt par Louis XV. Là aussi se trouvent les statues en pied du sire de Cardevacque, sergent d'armes du roi Saint Louis, et du sire de Blondel, le favori de Richard Cœur-de-Lion, ce poète qui parcourut l'Allemagne pour découvrir la prison de son maître et ami, et s'en fit reconnaître en chantant sous la fenêtre de son cachot une romance dont les premières paroles sont gravées sur le socle :

Oh Richard ! Oh mon roi !
L'univers t'abandonne.....

Le château d'Havrincourt renferme plusieurs tableaux remarquables. Quatre grandes toiles dues au pinceau d'Alfred Decaen ornent le hall d'entrée.

La première représente *le Brulement de la tour d'Havrincourt en 1522.* « Le comte de St-Pol, détaché par le roi Fran» çois Ier pour aller prendre Bapaume avec une partie des » aventuriers picards, surnommés les 6000 diables, prend et » brûle en passant la tour et le village d'Avrincourt ».

Parmi les principaux personnages qui accompagnent le

Digitized by Google

comte de Saint-Pol, on remarque le chevalier Bayard, le seigneur de la Palice et le sire de Longueval.

La seconde nous offre *le comte d'Havrincourt, maréchal de camp, chargé par le Maréchal de Saxe de procéder à la reddition de Maestricht, dont il est nommé commandant, 1748.*

La troisième a pour sujet : « *Les anciens fermiers du » marquis d'Havrincourt, et le régisseur* (M. Grossemy), » *lui souhaitant la fête le jour de Saint-Pierre, sur la place » de St-Hubert, et lui rendant les terres que leurs familles » occupaient depuis plusieurs siècles et qu'ils avaient achetées » de la nation au distrit de Bapaume, le 29 juin 1803* ».

La quatrième est un sujet de chasse : *Hallali sur le montant de Trescault par le marquis d'Havrincourt et le comte de Neuville d'Ayette, maître d'équipage, 1782.*

On y remarque encore deux autres tableaux d'une certaine valeur. L'un, placé au-dessus de la porte du corridor conduisant aux appartements particuliers des maîtres du château, a pour sujet :

Le baptême de Louis de Cardevac d'Havrincourt, fils de François-Dominique et d'Anne-Gabrielle d'Osmond, par Mgr de Fénelon, archevêque de Cambrai, 31 juillet 1707.

Le parrain et la marraine, duc et duchesse de Bourgogne, sont représentés par le comte de Montéliont, gouverneur de Cambrai et par son épouse.

L'autre, suspendu au-dessus de la porte de la salle à manger, porte cette inscription :

Qui donc sonne ici à pareille heure ? Vittoria ! Monseigneur, nous avons battu les Anglais à Fontenoy ! 12 mai 1745.

Le marquis d'Havrincourt était fort actif et dirigeait lui-même ses affaires. Même dans sa vieillesse, il était toujours le premier levé et le dernier couché. Une nuit, la cloche de la grille d'entrée de la cour d'honneur résonne fortement. Dominique se lève aussitôt et du haut du balcon de sa chambre, formant, au premier, le milieu du château, il crie de sa grosse voix : « Qui donc sonne ici à pareille heure ? » —

Digitized by Google

« Vittoria ! Monseigneur, s'écrie un Italien, en reconnaissant » la voix du vieux marquis : nous avons battu les Anglais à » Fontenoy. » C'était le coureur du comte d'Havrincourt, envoyé par lui à son père pour lui annoncer la bataille de Fontenoy, dans laquelle il avait eu un cheval tué sous lui et avait reçu deux balles dans sa cuirasse. On comprend l'émotion et la joie du vieux brigadier des armées du roi : bientôt tout le monde fut sur pied dans le château pour entourer le coureur et lui faire raconter les détails du mémorable combat. Le lendemain, il y eut fêtes et réjouissances au château et dans le village. Le souvenir de ces évènements, longtemps resté vivant à Havrincourt, a été transmis aux générations futures par l'œuvre d'Alfred Decaen (1).

Il existe dans la bibliothèque un tableau portant le cachet du XVI^e^ siècle, ou tout au plus du commencement du XVII^e^ (2). Cette peinture représente, soit le cabinet d'un membre de la famille de Cardevacque recevant ses redevances, soit l'étude d'un notaire qui pourrait être celle de Guy II de Cardevacque, petit-fils de Guillaume, notaire royal à Arras et procureur au Conseil d'Artois. Il récréanta sa bourgeoisie, le 27 octobre 1599, et épousa, le 21 février 1608, Demoiselle Eléonore Labbé (3).

(1) *Notice historique sur la maison Cardevac-d'Havrincourt.*

(2) Ce tableau n'est qu'une des nombreuses copies de l'original signé de Breughel le Vieux. Exposé à Paris chez un marchand de tableaux de la rue Laffitte, en 1866, il a été acheté par un chambellan de l'Empereur de Russie et expédié à Saint-Pétersbourg.

(3) C'est à tort que MM. d'Héricourt et Godin ont attribué à Ferdinand de Cardevacque ce tableau dont plusieurs exemplaires existent à Arras et à Saint-Omer, chez les représentants actuels de la famille de Cardevacque d'Arras. « Ferdinand, disent les auteurs des *Rues d'Arras*, est représenté au milieu de ses clients ; sa figure énergique montre sa piété, son amour de la justice, et respire cet esprit de conciliation qui guida toujours sa conduite. Derrière la tête du principal personnage se trouve un écusson *au chef d'hermines* ».

Il est évident que ce tableau représente un Cardevacque, soit

Digitized by Google

Dans la galerie, sur les escaliers et dans presque tous les appartements du château, s'alignent de nombreux portraits résumant l'histoire de la famille de Cardevac d'Havrincourt et de Gouy et de ses illustres alliances depuis trois siècles. Nous citerons les principaux.

Louis XIV, peinture attribuée à Lebrun.

Jacques de Chabannes, sire de la Palice, maréchal de France, 1520.

avocat, soit notaire, soit même propriétaire recevant au jour de marché les redevances de ses tenanciers apportant des fruits, des œufs, de la volaille ou montrant les pièces d'une consultation quelconque. On peut accepter ces diverses interprétations ; mais quel est ce Cardevacque ? Nous ne pensons pas que ce soit Ferdinand, et voici les motifs sur lesquels nous basons notre opinion :

En 1848, M. le Marquis d'Havrincourt trouva, sur l'indication de Mme la douairière, veuve de Michel de Cardevacque, dans les greniers de son hôtel, rue d'Amiens, à Arras, des planches peintes et disjointes qu'elle s'empressa de lui offrir. Il les fit rejoindre et restaurer par le peintre Daverdoingt, et il crut alors posséder l'original du tableau dont nous avons signalé les copies. En lavant une des planches, on vit ressortir derrière la tête du principal personnage un écusson d'*hermines au chef de sable*; c'est donc un Cardevacque. Mais cet écusson ne représente pas les armoiries telles que les portaient Ferdinand et Charles, son père. De plus, ni le tableau original, ni les copies qui en ont été faites, n'ont jamais été en la possession des Cardevac d'Havrincourt ou de Gouy, seuls descendants de Ferdinand.

Selon nous, ce portrait doit représenter soit Guillaume, fils aîné de Mathieu de Cardevacque, qui comme son père, portait pour armes un simple écusson surmonté d'un heaume ou casque (Laurent Leblond, *Livre sur la noblesse*), soit un de ses descendants, ce qui expliquerait plus naturellement la possession unique de ces tableaux dans la branche des Cardevacque d'Arras et de Lens.

Entre autres considérations, nous ferons encore observer que Ferdinand de Cardevacque était bien avocat consultant, mais qu'il était en même temps un personnage important de la ville, qu'il était en relations avec les hommes les plus considérables de son époque, et que, s'il donnait des consultations, il les donnait, comme le font nos jurisconsultes, en tête à tête et non à une foule de paysans, comme on le voit sur le tableau.

Digitized by Google

Louis de Blondel, chevalier, seigneur des Hauts Bois, dont la fille unique, Antoinette-Marie, épousa Ferdinand de Cardevacque, 1606. (Portrait de l'école des Ferbus, de la fin du XVI[e] siècle, sur bois, et portant les armes et le nom de Louis de Blondel).

Charles-François de Cardevac de Gouy, fils de Pierre-François et de Lucie de La Myre. Né au château de Boucly, le 16 mars 1699, il entra dans les ordres et fut successivement chanoine de Noyon et d'Arras et archidiacre de Cambrai. Il prêcha le carême devant Louis XIV et fut nommé, au mois de septembre 1743, évêque de Perpignan ; il mourut dans cette ville le 1[er] mars 1783. Il existe dans l'église de St-Jean, à Perpignan, un monument consacré à sa mémoire ; son cœur, placé dans un reliquaire d'argent, fut transporté dans l'église de Gouy en-Artois où se trouve la pierre qui le recouvrait.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, 1664.

Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, pair, maréchal et général de galères de France, premier gentilhomme de la chambre du roi. Né le 23 août 1646 et décédé le 15 septembre 1688, il peut être inscrit au nombre des hommes remarquables du siècle de Louis XIV.

De Vauban, maréchal de France, 1703.

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, 1705. Elle prit sous sa protection Anne-Gabrielle d'Osmond, qui épousa François-Dominique de Cardevac.

La comtesse de Gergy. Antoinette-Barbonne-Thérèse Languet de Gergy, fille de Jacques-Vincent Languet, comte, et de Anne Henry, épousa, par contrat de mariage du 10 juin 1737, Louis de Cardevac, marquis d'Havrincourt.

Marie-Christine de Cardevac d'Havrincourt, née à Havrincourt le 18 mars 1720. Elle épousa, le 24 novembre 1749, Gabriel-François-Melchior, comte de La Myre, cheva-

Digitized by Google

lier, baron de Hangest et de Davenescourt, lieutenant du roi au gouvernement de Picardie ; morte le 14 avril 1761.

François-Dominique de Cardevac, né, en 1665, d'Antoine-François et de Anne-Marie-Madeleine de Preudhomme d'Haillies. Baron, puis marquis d'Havrincourt, il était seigneur des Hauts-Bois d'Havrincourt, de Trescault, de la Vacquerie, de Beaucamp, colonel du régiment des dragons d'Artois, brigadier des armées du roi, gouverneur de la ville d'Hesdin, chevalier de Saint-Louis, député à la Cour pour la noblesse, 1697, 1722, 1732. Il mourut le 4 avril 1747.

Anne-Gabrielle d'Osmond. Fille de Gabriel-Pierre, chevalier, seigneur de la Fesnaye-Fayel, et de Marie Doynel de Montecot, elle épousa, le 10 mars 1705, François-Dominique de Cardevac. Elève de St-Cyr, très belle et remplie d'esprit et d'instruction, elle est citée dans plusieurs ouvrages comme l'ornement de l'Artois et du Cambrésis. Elle mourut à l'abbaye de Montreuil-sous-Laon, le 12 novembre 1762.

Félicie de Cardevac d'Havrincourt. Comtesse de Gergy, 1740.

Louis de Cardevac, marquis d'Havrincourt, comte de Gergy en Bourgogne, seigneur des Hauts-Bois, de Villers-Outreau, de Graincourt les-Havrincourt, de Trescault, de Villers-Plouich, de la Vacquerie, de Beaucamps, du Mont des Tours, de Vraigne, de Bouvaincourt, de Haucourt, etc., membre de la noblesse des Etats d'Artois, de Bourgogne et du Cambrésis, gouverneur d'Hesdin, chevalier de Saint-Louis, conseiller d'Etat d'épée, lieutenant-général, ambassadeur de France en Suède, puis en Hollande, etc,... né à Havrincourt le 20 juin 1707, mort à la Haye, le 15 février 1767.

H. N. d'Egmont Pignatelli, duchesse de Chevreuse, 1753.

Charles Gabriel-Dominique de Cardevac, bailli d'Havrincourt. Né le 1er décembre 1722, il fut successivement, cor-

Digitized by Google

nette au régiment des cuirassiers, capitaine et major au même corps, maistre de camp, chevalier de Saint-Louis, brigadier de cavalerie, lieutenant dans la compagnie écossaise et maréchal de camp. Dans l'ordre de Malte, il avait été promu à la commanderie de Saint-Vaubourg au mois d'octobre 1767, puis à celle d'Oisemont en 1777. Il fut nommé, le 22 avril 1782, receveur de son ordre au grand prieuré de France, et enfin Bailli grand croix, le 10 mars 1783.

Le Bailli d'Havrincourt était l'ami intime du Bailli de Suffren, vice-amiral de France ; il l'assista dans ses derniers moments, à la suite de son duel avec M. de Mirepoix. Il mourut à Paris, en 1793.

Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt, comte de Gergy, seigneur des Hauts-Bois etc., etc., membre des Etats d'Artois, du Cambrésis et de Bourgogne, maître de camp, commandant le régiment royal étranger à Strasbourg, lieutenant général des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, né le 21 septembre 1749.

Marie-Pierre-Eléonore de Béthisy de Mézières, fille d'Eugène-Eléonor, marquis de Mézières, lieutenant général gouverneur de Longwy et de Henriette-Elisabeth de Tarteron de Montiers. Elle épousa, le 20 avril 1769, le marquis Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac et mourut à l'âge de trente-quatre ans, le 21 janvier 1786.

Gabrielle-Eléonore-Brigitte de Cardevac d'Havrincourt, mariée en 1790 à Charles, comte de Béthisy, son cousin germain, et morte en émigration à Bruxelles, en 1793.

Anaclet-Henri de Cardevac, marquis d'Havrincourt, chevalier de St-Louis, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier du Lion de Belgique, chef de bataillon dans la garde royale, membre du Conseil général du Pas-de-Calais, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, né à Paris, le 23 octobre 1777, mort le 6 novembre 1827.

Digitized by Google

La marquise d'Havrincourt et son fils Aimery. Henriette-Emma-Victurnienne de Rochechouart Mortemart, fille de Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, ancien officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon Ier et d'Antoinette-Pauline-Virginie de Ste-Aldegonde, a épousé, le 13 juillet 1835, le marquis Alphonse-Pierre de Cardevac.

Le marquis d'Havrincourt. Alphonse-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt, élève de l'école polytechnique et officier d'artillerie, membre et président du Conseil général du Pas-de-Calais, membre du Corps législatif, sénateur, chambellan de l'empereur Napoléon III, officier de la Légion d'honneur et de l'Université, grand officier de la Couronne de Chêne (Pays-Bas), commandeur de l'ordre de Léopold (Belgique), chevalier de l'Aigle rouge (Prusse), né le 12 septembre 1806, décédé le 19 février 1892.

Le général duc de Mortemart et son état major au château du Meillant, 1854.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, pair de France, capitaine des cent suisses de la garde du roi, chevalier de ses ordres, lieutenant-général, ambassadeur en Russie, grand cordon de la Légion d'honneur, né le 20 mars 1787, fils de Jean-Baptiste-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart et de Pauline-Adélaïde de Cossé-Brissac.

Digitized by Google

L'ÉGLISE D'HAVRINCOURT

L'ancienne église d'Havrincourt était située dans la partie du parc qui porte le nom de *chemin creux*. Elle formait une paroisse du diocèse de Cambrai ; la cure, inamovible et soumise au concours, était à la nomination de l'archevêque. Elle dépendait du chapitre métropolitain, qui était grand décimateur et auquel incombait l'entretien du chœur, celui de la nef restant à la charge de la paroisse.

L'église actuelle a été édifiée, en 1784 (1), à l'endroit où s'élevait le château-fort, sur la place publique qui venait d'être cédée à la commune par le marquis d'Havrincourt, en échange du terrain dit *le chemin creux*. Cette reconstruction donna lieu à de nombreuses difficultés suivies de procès entre la paroisse et le chapitre de Cambrai, qui se refusait à donner au chœur des proportions en harmonie avec le restant de l'édifice. La commune eut gain de cause et les chanoines durent élever le chœur à la hauteur de la nef

(1) Cette date est rappelée sur le premier pilier de l'église, à gauche en entrant, par l'inscription suivante :

Cette première basce
fut posée par M. le Marquis
d'Havrincourt, Maréchal
de Camp et par Monsieur
Lambier, curé. 1784.

Digitized by Google

principale. Leur mauvais-vouloir a laissé néanmoins des traces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, dans la structure du chœur qui est resté carré au lieu d'être arrondi. De plus, la voûte planchéiée ne reçut aucun plafond, dans le but d'éviter de plus grandes dépenses. Ces constructions étaient à peine achevées en 1790. Pendant la Révolution, l'église d'Havrincourt servit de magasin de bois où les agents du fisc firent déposer les produits des coupes de la forêt dont l'Etat s'était emparé, après l'émigration du Marquis.

Elle était en bon état de conservation en 1802, mais n'avait encore reçu aucune espèce de décoration.

Le premier curé titulaire d'Havrincourt fut M. Lambier, déjà à la tête de la paroisse en 1783. Rentré de l'émigration en 1799, il fut nommé à la cure de Bertincourt et doyen du canton, au rétablissement du culte. Comme il n'existait dans cette commune ni église, ni presbytère, le marquis d'Havrincourt, désirant conserver son ancien curé auquel il portait le plus vif intérêt, demanda au gouvernement l'établissement de la cure du canton à Havrincourt. Ses démarches furent couronnées de succès et par un décret de 1802, la paroisse devint le chef-lieu du doyenné de Bertincourt.

L'Eglise d'Havrincourt est spacieuse, solidement bâtie, mais n'offre aucun caractère architectonique. La grande nef est très élevée et serait fort belle, si elle était couronnée par une voûte régulière et moins lourde. Le chœur manque aussi de lumière ; il a été refait à la chaux en 1844.

Grâce aux libéralités de la famille d'Havrincourt, le mobilier de l'église a été considérablement enrichi. On remarque un chemin de Croix peint sur toile, sortant des ateliers de l'abbé Migne, 1835 ; le tableau décorant le maître-autel, donné par le marquis d'Havrincourt, à l'occasion de son mariage avec Mlle de Rochechouart-Mortemart ; à l'autel de saint Liévin, un tableau représentant le Martyr du patron de la paroisse, peint par Dutilleux, en 1840.

Digitized by Google

Les murs de l'église sont ornés de sept pierres tombales (1) fort belles, dont plusieurs avec seize quartiers. Elles rappellent des décès et des inhumations qui eurent lieu dans le caveau de l'église, de 1648 à 1786. Chacune dans le style de son époque, elles constituent pour l'église d'Havrincourt la plus intéressante de ses décorations.

(1) En 1784, les cercueils de la maison de Cardevac d'Havrincourt qui, depuis et y compris Marie de Blondel, avaient été déposés dans le caveau de l'ancienne église, furent solennellement transférés dans un caveau construit à cette intention dans le chœur de la nouvelle, et leurs épitaphes furent replacées sur les murs du sanctuaire. Elles furent brisées en 1793 et les tombes profanées. Les cercueils en plomb furent volés pour être vendus et les ossements jetés et répandus dans le caveau, sauf les restes de l'ambassadeur qui, très bien embaumés à La Haye pour être transportés en France, étaient parfaitement conservés et ceux de la marquise d'Havrincourt, née de Béthisy, récemment décédée et dont le souvenir béni de tous, trouva grâce devant les démolisseurs.

Le 20 février 1800, Anaclet-Henri d'Havrincourt, revenu d'émigration, descendit secrètement la nuit dans la sépulture de ses pères, avec l'ancien clerc laïc de l'église, Pierre-Louis Lupart, fermier de la famille. Ils replacèrent dans leurs tombes les deux cercueils en bois restés intacts, et les scellèrent au simple mortier, de deux morceaux de pierre blanche du pays, sur lesquels ils écrivirent leurs noms avec leurs couteaux, ils rassemblèrent ensuite les ossements épars et les placèrent dans une des tombes ouvertes.

En 1868, le marquis Alphonse-Pierre de Cardevac, alors membre du Corps législatif, obtint du garde des sceaux ministre des cultes, un arrêté du 15 mars, qui, sur l'avis conforme de l'évêque d'Arras, l'autorisa à replacer dans l'église les épitaphes des membres de sa famille qui étaient autrefois dans le chœur. Il réunit ensuite et consulta les débris des anciennes épitaphes qui avaient été recueillis et après de nombreuses et sérieuses recherches, il parvint à reconstituer non seulement les inscriptions, mais encore les armoiries et les ornements qui les entourent.

Digitized by Google

I

Pierre de Cardevacque, baron d'Havrincourt et sa mère Marie de Blondel, épouse de Ferdinand de Cardevacque.

Cy gist Messire
Pierre de Cardevacq, chevalier Baron
d'Havrincovrt, seignevr des Havts-Bois,
de Govy-en-Artois, de Hordaing, etc.
capitaine d'vne compagnie de trois cent Reitres
av service de Sa Majesté catholiqve,
fils de Messire Ferdinand de Cardevacqve,
écvyer seignevr de Beavmont, de Beavvoir,
de St-Amand, etc. et de Dame
Antoinette Marie de Blondel,
décédé en 1618 .

Ici repose également
Antoinette Marie de Blondel
Baronne d'Havrincovrt, Dame des Havts-Bois
de Govy en Artois, de Hordaing etc. Fille
vniqve de Messire Lovis de Blondel écvyer
seignevr des Havt-Bois et de Hordaing et de
Liévine Snovck, Dame de Holtsberg et de Walles
et petite-fille de Messire Lovis de Blondel
de Beavregard chevalier govvernevr de Bapavme
et de Marie-Anne de Martigny,
décédée comme son fils en 1648.

Reqviescant in pace.

Digitized by Google

II

Antoine François de Cardevacq, baron d'Havrincourt, et Anne-Jeanne de Thieulaine, sa mère.

Cy gist Messire Antoine François
De Cardevac, chevalier, Baron d'Havrincovrt,
Seignevr des Havts-Bois, Grincovrt, la Vacqverie,
Trescavlt, Bavcamp, Villers-Plovich etc ,
et de Flesqvières et Ribécovrt en partie,
fils de Messire Pierre de Cardevacq,
chevalier, baron d'Havrincovrt,
décédé le 19 mars 1691.
Et dame Anne-Jeanne
de Thievlaine sa mère ;
fille de Messire Arnovlt de Thievlaine,
chevalier, seignevr de Fermont-Sapigny,
Lievtenant-général de la govvernance de Lille
et d'Anne Lemerchier,
décédée la même année.

Reqviescant in pace.

Digitized by Google

III

Anne-Marie-Madeleine de Preudhomme d'Haillies, épouse de François de Cardevacq, baron d'Havrincourt.

Ici repose le corps
de dame Anne Marie
Madeleine de Prevdhomme
d'Haillies, en son vivant
épovse de Messire Antoine
François de Cardevacq, Baron
d'Havrincovrt, fille unique de
Messire Pierre de Prevdhomme
d'Haillies, chevalier, seignevr
de Coisne, de la Rianderie,
etc. etc. et de dame Anne de
Hancovart, et petite fille
de Messire François de
Prevdhomme d'Haillies et de
dame Madeleine de Croix
décédée à Arras, pvis inhvmée
en l'église d'Havrincovrt le
3 janvier 1716.

R I. P.

Digitized by Google

IV

François-Dominique de Cardevacque, marquis d'Havrincourt.

Cy gist messire Francois
Dominique de Cardevac marquis
d'Havrincourt, fils d'Antoine
François de Cardevacq baron
d'Havrincourt et de Dame Anne
Madeleine de Preudhomme
D'Haillies, seigneur des Hauts-Bois,
de Trescault, de Graincourt, de la
Vacquerie, de Beaucamp, etc. etc.
mestre de camp, colonel des dragons
d'Artois, brigadier des armées du
Roy, gouverneur d'Hesdin, chevalier
de St Louis. — Il se distingua
dans les guerres d'Italie et de
Flandre, et notamment aux combats
d'Euren et d'Orteville. En
considération de ses services, Sa
Majesté le roy Louis XIV érigea en
sa faveur et pour sa descendance
masle, la baronnie d'Havrincourt
en marquisat. — Il remplaça le
vieux chateau fort d'Havrincourt
par le chateau actuel qu'il
construisit en 1708 et y mourut
agé de 82 ans le 4 avril 1747.

R. I. P.

Digitized by Google

V

Antoinette-Barbonne Languet de Gergy, épouse de Louis de Cardevac.

Ci Gist
Haute et puissante Dame
Antoinette Thérèse Barbonne
Languet de Gergy, veuve de
Haut et puissant seigneur
Louis de Cardevac, marquis
d'Havrincourt, lieutenant
Général des armées du roy,
son ambassadeur en Suède
Puis auprès des provinces
unies de Hollande, fille de
Haut et puissant seigneur
Jacques Vincent Languet
comte de Gergy, gentilhomme
ordinaire de la chambre du
roy, son ambassadeur près la
République de Venise, puis
son ministre plénipotentiaire
à la diète de Ratisbonne, et de
Haute et puissante dame Anne
Henry — décédée à Paris
le 19 janvier 1780 et inhumée
dans le caveau de cette église
le 22 du même mois.

R. I. P.

Digitized by Google

VI

Louis de Cardevacq, marquis d'Havrincourt.

Ci gist haut et puissant seigneur
Louis de Cardevac, marquis d'Havrincourt,
comte de Gergy, etc., membre de la noblesse
des Etats d'Artois, du Cambrésis et de
Bourgogne, chevalier de Saint Louis,
gouverneur d'Hesdin, conseiller d'Etat
d'épée, lieutenant général des armées
du Roi, son ambassadeur en Suède,
puis en Hollande de 1749 à 1767,
fils de François Dominique de Cardevac
marquis d'Havrincourt, gouverneur d'Hesdin
Brigadier des armées du Roi, etc. et de Anne
Gabrielle d'Osmond. Né à Havrincourt le 10
juin 1707, il y fut baptisé par Monseigneur de
Fénelon et fut filleul du duc et de la duchesse
de Bourgogne. Il se distingua dans toutes les
campagnes d'Italie et de Flandre, notamment
à la bataille de Dettingen à la tête de son
régiment de cuirassiers et à celle de Fontenoy
où il eut un cheval tué sous lui, et reçut
deux balles dans sa cuirasse. —
« Dans ses campagnes il fut un guerrier brave et vigilant et dans
ses ambassades un ministre habile et rempli de droiture ».
Ainsi s'exprima le Roi qui venait de l'appeler
au ministère des affaires étrangères, lorsqu'il
mourut à la Haye le 15 janvier 1767. Son
corps fut transporté à Havrincourt dans le
caveau de cette église à côté de ses ancêtres.

R. I. P.

Digitized by Google

VII

Marie-Antoinette de Béthisy de Mézières, épouse de Anne-Gabrielle-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt.

(ÉPITAPHE ORIGINALE.)

D • O • M

Cy gist haute et puissante dame
Marie-Etienne-Casimir
De Béthisy de Mézières épouse
de haut et puissant seigneur
Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac
chevalier marquis d'Havrincour
Dont elle fit le bonheur pendant près
de 17 ans de mariage. Ses vertus
chrétiennes et morales, son attachement
inviolable à tous ses devoirs l'ont fait
estimer, chérir et regretter de ses
amis, de sa famille, de son époux qui ne
se consolera jamais de sa perte, et
généralement des pauvres et des
malheureux à qui elle distribuoit
les secours et les consolations
dont ils avoient besoin avec la charité
la plus éclairée.
Elle est décédée au château
d'Havrincourt le 21 janvier 1786,
âgée de 33 ans 11 mois et 7 jours.
Priés Dieu pour son âme.
Dans le même caveau reposent les corps
d'Antoine-Charles-Théophile mort le
26 aoust 1777 âgé de 4 ans et 10 mois.
Et de Charles-Henry mort le 9 mai 1776
âgé de 8 mois tous deux fils des susdits
Seigneur et Dame marquis et marquise d'Havrincour.

Digitized by Google

Sous la chaire, dans le pavé de la nef, se trouve une pierre tombale portant cette inscription :

Ci gist le sieur
Nicolas Gauthier
maistre d'hotel de M. le marquis
d'Havrincourt, qui s'est distingué par son
attachement et fidélité à son service,
lequel a fondé deux messes par semaine
dans cette église. Il est décédé
le 4 mars 1736.
Requiescat in pace.

L'ornement supérieur avec le chiffre entrelacé du défunt est très gracieux. Selon M. le marquis d'Havrincourt, à qui nous devons la communication d'une grande partie de ces documents (6 novembre 1869), il aurait été dessiné par Anne d'Osmond, qui, étant remplie de talents, aurait voulu donner un souvenir à son maître d'hôtel auquel elle devait ces excellents bonbons signalés dans les lettres publiées par M. Asselin.

Une autre épitaphe se trouve sur une pierre du pavé de la grande nef, contre le premier pilastre du côté de l'autel de saint Géry. Elle est ainsi conçue :

Icy repose le
corps de Marie Josèph
Leboucq natif d'Havrincourt
Femme à François Polart
décédée le 29 de
septembre 1713 âgée de
31 ans. Prié Dieu
pour son âme.

Digitized by Google

Une autre inscription se lit sur un des marbres du pavement, contre le premier pilastre du côté de l'autel de la Ste-Vierge, dans la grande nef, sous le banc de la famille Cottrez.

Ici reposent les
corps de Jean-Philippe
Leboucq décédé le 11 aoust
1737 agé de 51 ans et de Marie
Jacqueline de Sains décédée le 20
septembre 1779, agée de 75 ans et de
Jean Liévin Le Boucq leur
frère, décédé le 23 février 1763
agé de 73 ans.
Lecteurs priez Dieu pour
le repos de leurs âmes

Requies-cant
in pace

Digitized by Google

La cloche de l'église d'Havrincourt porte l'inscription suivante :

Je me nomme Louise-Henriette.
† J'ai eu pour parrain M. Louis de Cardevac d'Havrincourt, et pour marraine Mademoiselle Henriette de Chabannes-la Palice.
† J'ai été baptisée le 2 octobre 1876 par Mgr Lequette, évêque d'Arras.
† En présence
de M. Hotier, curé-doyen d'Havrincourt.
† de Madame de Sainte-Aldegonde, Duchesse de Mortemart.
† de M. le marquis d'Havrincourt, et de Madame de Rochechouart-Mortemart marquise d'Havrincourt.
† de M. le comte d'Havrincourt, et de Madame de Chabannes-la Palice, comtesse d'Havrincourt.
† de Madame de Cardevac d'Havrincourt, veuve de M. le comte Antoine de Chabannes-la Palice.
† de M. le marquis de Chabannes-la Palice, et de Madame de Cardevac d'Havrincourt, marquise de Chabannes-la Palice.
Bisayeule, ayeux, père, mères, oncle et tante
du parrain et de la marraine
et qui, par leurs dons, ont aidé la commune et la fabrique
d'Havrincourt à me faire fondre par M Drouot à Douai
en septembre 1876.
Quiconque me pèsera 573 kilos trouvera.

Avant la Révolution, il existait sur le territoire d'Havrincourt une chapelle dédiée à saint Liévin, qui était l'objet d'un pèlerinage très suivi : elle fut démolie en 1793 (1). De

(1) Suivant une légende restée populaire, les démolisseurs ayant voulu se servir de ces décombres pour construire un four, le pain n'y voulut jamais cuire.

Digitized by Google

nos jours la relique du saint martyr, donnée à l'Eglise par le marquis d'Havrincourt et reconnue authentique par l'archevêque de Cambrai, est exposée à la vénération des fidèles sur un des autels latéraux.

On rencontre au milieu des bois, à l'endroit dit *la place Saint-Hubert*, une croix sculptée, dédiée au patron des chasseurs et qui est aussi fréquemment visitée par des pèlerins.

En 1881-1882, le marquis d'Havrincourt a fait construire, sur les plans de l'architecte De Baralle, dans le cimetière communal, une chapelle sépulcrale, jolie construction gothique, surmontée d'une tourelle du même style qui fut bénie dans les premiers jours du mois de janvier 1883, par l'abbé Hotier, curé-doyen du canton. Il y fit déposer les dépouilles mortelles d'Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac, bisaïeul du marquis actuel.

Digitized by Google

LES

ARMOIRIES DE LA VILLE D'ARRAS

par M. G. ACREMANT

Membre résidant.

S'il est permis de dire que le blason des familles nobles « n'est autre chose qu'un symbole racourcy et un hiéroglyphe qui désigne leurs faits d'armes ou leurs actions vertueuses » (1), l'on peut, à plus forte raison, s'exprimer de cette manière quand il s'agit des armoiries de nos antiques cités. Celles de nos villes qui ont une histoire s'enorgueillissent à juste titre de leur passé et leur blason, étant l'emblème de leur gloire, doit être considéré, non comme « un monument élevé à la vanité humaine », mais bien comme le symbole du patriotisme.

Les armoiries sont aux villes ce que le drapeau est au régiment : un signe de ralliement. Elles ornent nos monuments et places publiques et donnent l'authenticité aux actes de la vie administrative.

De même que dans le drapeau, l'on ne doit examiner que la cravate et l'étamine ; l'attribut qui surmonte la hampe

(1) Vulson de la Colombière, *la Science héroïque*, 1669.

Digitized by Google

varie suivant le caprice des chefs d'Etat : tantôt c'est une aigle portant la foudre, tantôt c'est un coq ou une lance... De même, dans l'armoirie, l'écu seul mérite une étude toute particulière ; les supports et tenants éprouvent de continuels changements : ou bien ce sont des lions, des levrettes, des rats ; ou bien ce sont des guirlandes de fleurs attachées par des bandelettes à un caducée surmontant l'écu.

Le comble de l'honneur pour le drapeau est de se voir glorifié par l'étoile des braves. Il en est de même pour les villes (1), et celles d'entre elles qui ont bien mérité de la patrie, ont reçu la croix de la Légion d'honneur qui brille avec fierté dans leurs armes.

Il n'est donc pas seulement utile, mais glorieux pour les villes de connaître et l'histoire de leurs armes et leur signification.

***

Arras est une des cités les plus anciennes de la France. Place forte importante, elle vit fréquemment l'ennemi s'arrêter devant ses murailles, et, depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours, son histoire (2) se perpétue presque sans interruption, souvent avec éclat, toujours avec honneur.

La ville d'Arras dut, dans ces conditions, être l'une des premières à arborer une de ces marques symboliques qui servaient à se rallier dans les combats.

Le *blason féodal* n'est pas autre chose que la conservation de ces anciens signes, et il est bien antérieur à celui des

(1) On sait que six villes de France ont été décorées : Châlon-sur-Saône, Tournus, Saint-Jean-de-Losne, Châteaudun, Rambervilliers et enfin Belfort qui en récompense de l'héroïque défense de ses habitants en 1870-71 a été autorisée par décret en date du 21 avril 1896 à faire figurer dans ses armoiries, la croix de la Légion d'honneur.

(2) E. Lecesne, *Histoire d'Arras*.

Digitized by Google

familles. Le premier anoblissement connu remonte à l'année 1270, tandis que l'origine des armoiries des fiefs et des bénéfices peut être reportée au XII^e^ siècle (1). La terre seule ennoblissait et c'est pour cela que l'on rencontre fréquemment des changements d'armoiries dans une même famille : « ils n'étaient pas motivés par le caprice, mais justifiés par des changements de possession territoriale » (2).

De tous temps, les enseignes des légions et cohortes furent sommées d'animaux emblématiques ; les boucliers et les casques étaient ornés d'une multitude de signes. Les Athéniens portaient une chouette, les Carthaginois un cheval, les Romains un aigle, les Goths un ours, les Francs un lion...

J'arrête ici cette énumération, car ne serait-ce pas précisément ce lion des Francs qui serait devenu l'attribut des diverses peuplades du Nord de la Gaule ? Ne serait-ce pas cette figure symbolique qui aurait donné naissance au *Lion Belgique*, comme il est encore aujourd'hui appelé ? Dès l'année 1190, nous trouvons ce lion sur le sceau du châtelain d'Arras (3), et, à quelqu'époque que nous remontions dans l'histoire, nous le rencontrons dans les armes des villes et provinces des Pays-Bas : en Hollande, c'est un *lion d'or, dans un champ d'azur semé de billettes d'or ;* en Belgique et dans les Flandres Orientale et Occidentale, c'est *un lion d'or dans un champ de sable.* Le Hainaut porte *quatre lions de gueules dans un écartelé d'or ;* Namur, *d'or au lion de sable couronné à la bande de gueules brochante* ; Limbourg, *d'argent au lion de gueules couronné* ; Brabant, *de sable au*

(1) Voir le comte de Boulainvilliers, *Essai sur la noblesse*, 1732. — De Bussy, *Lettres sur la noblesse*, 1743. — De la Roque, *Traité de la noblesse.*

(2) *Origine du blason féodal*, par A de Barthélémy. — *Bulletin de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XXIV, 1896.

(3) Guesnon, *Sigillographie d'Arras*, pl. III *bis*, 11.

Digitized by Google

lion d'argent; Luxembourg, *burelé d'argent et d'azur au lion de gueules*... Arras, *de gueules au lion d'or.*

***

Le 7 juin 1237, jour de la Pentecôte, le roi Saint Louis fit chevalier Robert de France, son frère puîné et il le créa en même temps comte d'Artois, par lettres données à Compiègne. Les villes d'Arras, Saint-Omer et Aire, ainsi que celles d'Hesdin et Lens que possédait la reine Blanche, leur mère, furent par ces mêmes lettres érigées en Comté.

« Robert donna à la *Terre d'Attrebatie* les armes de France qu'elle a conservées, et qui étoient un écu semé de fleurs de lys sans nombre, jusqu'à ce que Charles V les réduisit à trois. Il chargea cet écu d'un lambel à trois pendans (1), sur chacun desquels il mit trois châteaux d'or qui étoient les armes de Castille » (2). C'était la coutume que les cadets brisassent leurs armes à l'aide d'un meuble rappelant celles de leur mère ou de leur femme. Alphonse, frère de Robert, créé comte de Poitiers en 1240, agit de la même façon et donna au comté du Poitou le *semé de France, parti de gueules à six châteaux d'or*. En Portugal, Alphonse III, dont les armes étaient *d'argent à trois écussons d'azur mis en croix, chacun chargé de cinq besans d'argent en sautoir*, ajouta à ses armes, lors de son mariage avec Béatrix de Castille (3), une *bordure de gueules chargée de sept châteaux d'or.*

(1) Et non quatre pendants comme dit le P. Anselme (*Hist. des grands off. de la couronne*).

(2) *Histoire d'Artois*, par Dom Devienne

(3) Les armes de Castille étaient : *de gueules au château sommé de trois tours d'or.* Elles rappellent l'origine même du royaume de Castille et les nombreux châteaux-forts (*castella*) dont les seigneurs chrétiens hérissèrent cette contrée montagneuse pour se défendre contre les courses des infidèles.

Digitized by Google

Il en résulte que les pendants du lambel brochant sur l'écu d'Artois devraient être chargés de châteaux ou tours d'or et non de tours d'argent, comme on a l'habitude de les représenter aujourd'hui. Pour justifier cette erreur, un écrivain prétend que « les neuf châteaux superposés *d'argent* figurent les neuf chatellenies d'Artois » (1); cette hypothèse ne s'appuie sur aucune preuve, l'histoire elle même la détruit.

Par lettres du roi Philippe le Bel, données à Courtray, au mois de septembre 1297, l'Artois fut érigé en comté-pairie en faveur de Robert II.

La ville d'Arras ne pouvait manquer de s'approprier alors ces armoiries doublement royales, avec d'autant plus de raison que Robert lui-même se plaisait à prendre le titre de comte d'Arras, « Robertus comes Atrebatensis » (2). Elle chargea l'épaule gauche de son lion d'or (3) de l'écu d'Artois, rappelant ainsi qu'elle était devenue capitale d'Artois, après avoir été la capitale des Flandres.

Dès l'institution même du sceau des contrats et des ventes par délibération de l'échevinage du 2 février 1354, ces armes apparaissent sur le scel et le contre-scel des échevins (4). Elles ont pour ornement extérieur trois rats enfermés dans un encadrement lobé et courant autour de l'écu.

***

Ces rats ont une origine très ancienne. Ils remontent « à ces temps grossiers où il parut naturel de prendre pour emblème, ce qui étoit le plus propre à frapper les yeux » (5). Ils

(1) Mém. mss sans signature. Bibl. d'Arras

(2) Ferreoli Locrii, *Chronicon Belgicum*.

(3) D'après le mss déjà cité, ce lion aurait été emprunté aux armoiries de Mahaut de Brabant, femme de Robert Ier.

(4) *Sigill. de la ville d'Arras*, pl. II.

(5) *Hist d'Artois*, de Dom Devienne.

Digitized by Google

n'étaient pas seulement reproduits sur les sceaux, « sur les poids et mesures de la ville, sur les pièces d'argenterie qui s'y fabriquoient », ils étaient aussi dessinés sur les vêtements : En 1340, « cinq Jouteurs d'Arras partirent pour Lille avec un grand appareil. Ils furent accompagnés par trois chevaliers, le Mayeur, trois Echevins, le Conseiller, l'Argentier, le Contrôleur de la Ville et cent Notables. Le Magistrat fournit à tous ceux qui furent du voyage des casaques blanches, sur lesquelles on voyoit la figure d'un rat, et l'on vit paroître le Comte de Saint-Pol avec une de ces casaques » (1).

« On remarquoit encore la figure du rat sur les vieilles souquenilles dont étoient couverts deux personnages qui faisoient partie du cortège du Magistrat dans les Cérémonies publiques. On les appeloit *hoquetons*, du nom de l'habit dont ils étoient vêtus » (2).

Quoique les rats aient joué un rôle important dans l'histoire d'Arras, ils semblent avoir été plutôt l'apanage de la Cité qui, complètement séparée de la ville, adopta des armoiries distinctes : *d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois rats de sable, accompagnée en chef d'une mitre d'or, les fanons relevés et en pointe de deux crosses aussi d'or passées en sautoir.* Ces armes sont parlantes : la mitre indique la suzeraineté de l'Évêque, les deux crosses, la réunion pendant cinq siècles des évêchés de Cambrai et d'Arras ; les rats désignent la ville : A RATS. « Il faut convenir, dit M. Guesnon (3), que nos pères ne s'étaient pas mis en grands frais d'imagination pour inventer le hiéroglyphe d'Arras. »

Nous retrouvons ces mêmes meubles dans les armes de la Prévôté de la Cité, où les deux crosses sont accompagnées

(1) Dom Devienne, *Hist. d'Artois.*

(2) *Mém. sur les arm. de la ville d'Arras*, mss de la Bibl. d'Arras.

(3) *Sigillographie d'Arras.*

Digitized by Google

de sept, neuf, dix et même douze rats suivant le caprice du dessinateur, chargé de reproduire cet écusson.

* * *

La ville d'Arras conserva ses armoiries jusqu'à la fin du XV^e^ siècle.

En 1479, Louis XI, ne pouvant vaincre l'attachement du peuple artésien à cette maison de Bourgogne qui lui avait donné tant de prospérité, résolut de chasser tous les habitants de la ville et de les remplacer par une colonie française tirée des diverses provinces du royaume. L'acte qui consacre cette nouvelle cruauté de Louis XI est l'ordonnance « donnée à Chartres, ou moys de juillet, l'an de grâce mil. CCCC. quatre-vingt et ung (1) ». Elle prescrit que « ... à perpétuité nosdites ville et cité soient nommées et appellées en leur nom Franchise, sans ce que jamais on les puisse ou doye, par escript, de bouche ne autrement, nommer ou appeller Arras... sur peine d'en estre pugniz griefvement... »

L'article 62 de cette ordonnance nous intéresse plus particulièrement, car il détermine les armoiries qui doivent être prises par la nouvelle cité : « Et, de nostre plus ample et abondant grace, voullonz et nous plaist que les plaines armes de nosdites ville et cité soient ung escu d'azur, et dedans l'imaige de Monsieur Saint-Denys très glorieux martir, tenant son chef entre ses deux mains ainsi qu'on a accoustumé empraindre ou enlever (2) la figure, ou représentacion, et sera en oultre ledit escu semé de fleurs de lys d'or ; lesquelles plaines armes lesdits Maire et Eschevins, présens et futurs, feront mectre et empraindre au grand sceau de leur eschevinage, et en leur scel de contractz feront empraindre et mectre ung chef de Monsieur Saint Denis, et deux angelz qui le tendront aux deux coustez, et semer le

(1) *Ordonnances des rois de France*, t. XVIII.

(2) Le relief, en sculpture, s'appelait *enleveure*.

Digitized by Google

champ de fleurs de lys, et au contre-scel feront mectre et empraindre au milieu une F, qui signifiera le nom Franchise, et à chascun cousté de ladite F, une L couronnée, et semer pareillement le champ de fleurs de lys : et voullons et ordonnons que lesdites armes et empraintes de sceaulx ne puissent estre muez ne changez d'ores en avant en quelque forme ou manière que ce soit ; et lesquelles plaines armes de nosdites ville et cité de Franchise lesdits Maire et Eschevins pourront bailler et faire porter par leurs Chevaucheurs et Messaigiers, et lez feront paindre ou enlever au dessoubz des armes de France, à toutes les portes de nosdites ville et cité, à leur hostel commun, et partout ailleurs où faire le vouldront... »

Cette ordonnance fut considérée comme tellement vindicative que l'enregistrement n'en fut fait que « de l'exprès commandement du Roy. »

« Il étoit plus facile de former un tel projet que de l'exécuter. Car les souverains, quelque puissans qu'ils soient, n'ont jamais qu'un pouvoir très limité sur les opinions des hommes (1). » Ce nouvel état de choses dura en effet peu de temps, et, dès son avènement au trône, Charles VIII s'empressa de réparer le mal fait par son père aux habitants d'Arras. L'édit du 13 janvier 1484 a été rendu sur le conseil même de Louis XI : « notre feu Seigneur et Père, meu de bonne volonté, aiant pitié et compassion du peuple et des Habitans de nosdites Ville et Cité, ordonna de son propre mouvement que ceux qui avoient été expulsé et mis hors d'icelles nos Ville et Cité y retournassent... » Il continue de la manière suivante : « Restituons, mettons et restablissons tous ceux qui étoient demeurans en nosdites Ville et Cité d'Arras, lors de ladite expulsion, tant gens d'Eglises, Nobles, que aultres, à tous leurs Héritaiges, Possessions, Maisons et Biens Immeubles quelconques .. et à tous leurs Privi-

(1) Dom Devienne.

Digitized by Google

lèges, Droits, Usages, Coutumes, Franchises, Libertés, Police et Gouvernement, Administration et Eschevinage... et à tous leurs offices, Bénéfices, Honneurs, Dignités... »

Le procès-verbal (1) qui fait mention de l'entérinement de ces lettres nous fournit d'intéressants détails sur la rentrée dans la ville de ses anciens habitants.

***

A partir du 7 mai 1484, tout rentra dans l'ordre primitif. La ville et la cité reprirent leurs anciennes armoiries.

« Lorsque Maximilien d'Autriche rentra en possession de la ville, dit un mémoire manuscrit de la bibliothèque d'Arras, le blason se restreignit au *lion d'or en champ de gueules*, et l'on négligea les armes de France posées sur le flanc du lion (2). » Ce fait est difficile à confirmer. La joie que les habitants d'Arras éprouvèrent de se trouver sous la domination de leurs anciens maîtres ne peut suffire à expliquer l'abandon des armes d'Artois, d'autant plus que leur bonheur ne tarda pas à être troublé par les plus graves désordres.

Nous ne connaissons aucun sceau pendant cette période de 1492 à 1500. En 1502, alors que Grisard était encore mayeur d'Arras, le scel aux contrats était le même qu'en 1490 et portait le lion aux armes d'Artois, rien ne permet donc de supposer qu'elles ont été abandonnées pendant quelques années. Quoi qu'il en soit, si cette altération a existé, l'Ecu d'Artois reparut bientôt, et lors de la création de l'Armorial Général dressé en vertu de l'édit du mois de novembre 1696, la ville d'Arras fut l'une des premières à solliciter

(1) « Procès-verbal donné de Monsieur le Sénéchal et Gouverneur d'Arras faisant mention de l'entérinement des Lettres Royaux et Charte dessusdits, le septième jour de May l'an mil quatre cent quatre-vingt-quatre. »

(2) *Recherches sur les armes de la Ville et Cité d'Arras.*

Digitized by Google

du Conseil du sceau l'enregistrement régulier de ses armoiries.

Les armes de l'hotel de ville de la Cité furent enregistrées sous le nº 26 du registre I (Généralité d'Amiens).

Celles du Corps du Magistrat de la ville, telles que nous les avons blasonnées, furent enregistrées sous le nº 10 du supplément du même registre. Leur réception avait été sursise parce qu'elles contenaient des *fleurs de lis d'or en champ d'azur*. Conformément à l'état présenté par Mᵉ Adrien Vanier constatant le paiement du droit de cinquante livres, l'arrêt du Conseil du 22 juillet 1698 concluant que « le droit et la possession en sont nottoirement connus », les commissaires généraux « députez par le roy par arrests du Conseil des 4 décembre 1696 et 29 janvier en suivant » ordonnèrent que « lesdittes armoiries seront enregistrées, peintes et blazonnées à l'Armorial général et les brevets d'icelles dellivrez conformément audit édit et aux arrests rendus en conséquence. »

***

Il n'est point question dans cet enregistrement des ornements extérieurs et il semble que ce fut seulement au XVIIᵉ siècle que l'on adopta des tenants et supports destinés à décorer l'écu.

Les Etats d'Artois recouvrirent d'abord leur blason d'une couronne de Comte, puis d'une mitre accompagnée d'un casque et d'une tour (1).

Après la conquête définitive de l'Artois par la France, l'écu des Etats eut pour supports *un lion et une levrette* et fut surmonté *d'une couronne de Comte timbrée d'une mitre et d'une crosse en pal, à dextre d'un heaume ayant en cimier une dextrochère brandissant un glaive, et à senestre un*

(1) *Les jetons d'Artois*, t. I de la *Revue numismatique belge*.

Digitized by Google

autre heaume dont le cimier est formé par la représentation de sept clochers.

Les anciens jetons de l'échevinage d'Arras portent les armes de la ville sans aucun ornement extérieur.

Le 10 février 1769, les Mayeur et Echevins de la ville et cité d'Arras décidèrent de remplacer « les anciens sceaux au nombre de quatre, dont l'un en argent, un autre en cuivre rouge et les deux autres en cuivre jaune sur lesquels quatre sceaux est gravée une fleur de lys avec deux rats au-dessus et au bas le mot : ARRAS » (1) par deux nouveaux sceaux représentant les armes de la ville. Ce travail fut confié au « nommé Monot, graveur, demeurant en cette ville ». Les deux nouveaux sceaux furent déclarés « conformes à ladite résolution et adoptés par délibération du « 5 May 1769 ».

Le procès-verbal rédigé à cette occasion constate « qu'à l'avenir on ne se servira plus d'autres sceaux que ceux cy-dessus mentionnés, en argent, gravés comme dit est aux armes de cette ville qui sont : *de gueules au lion d'or portant l'écusson d'Artois, d'azur aux fleurs de lys sans nombre* » (2). Mais, il ne fait aucune allusion aux ornements extérieurs. Il nous est donc permis de croire que leur disposition, contraire à la coutume [*deux lions adossés issant des flancs de l'écu lui servent de supports*], est uniquement due à la fantaisie de l'artiste.

Comme les actes qui permettraient d'en fixer exactement l'origine et l'authenticité ont été détruits pendant la Révolution, nous devons nous en rapporter à l'usage admis dès le commencement du XVIII^e^ siècle et décrire ces supports tels qu'ils se trouvent reproduits sur la médaille frappée à Arras lors du sacre de Louis XV : *l'écu timbré d'un heaume de Comte, d'argent, taré de front, la visière ouverte, le ventail*

(1) Archives municipales. — Registre aux délibérations.
(2) Archives municipales.

Digitized by Google

abaissé, montrant sept barreaux, le heaume accompagné d'un double lambrequin et portant comme cimier une tête de lion de face ; deux lions d'or rampants et affrontés servant de supports.

* * *

La révolution de 1789, en abolissant tous les titres de noblesse, supprime encore une fois les armoiries d'Arras, et pendant tout le temps que dure la tourmente révolutionnaire, cette ville, comme toutes les communes de France, prend pour emblème : « *une femme appuyée d'une main sur un faisceau et tenant de l'autre main une lance surmontée du bonnet de la Liberté* » (1) ou simplement *un faisceau environné d'une panoplie de drapeaux et d'armes* (2).

Napoléon Ier, en montant sur le trône, ne se contente pas de faire renaître les anciennes coutumes royales ; il crée un nouveau blason, avec de nouveaux titres, de nouvelles règles. Le décret, signé au camp impérial de Schœnbrunn le 17 mai 1809, règle le « droit d'armoiries » des villes, mais il leur interdit d'en jouir « sans en avoir reçu de Sa Majesté la concession expresse par lettres patentes délivrées à cet effet ».

Ces armoiries devaient toutes contenir un signe distinctif destiné à faire reconnaître à première vue la classe à laquelle la ville appartenait. Arras, dont le maire était nommé par l'Empereur, faisait partie de la seconde classe. Son écu, conformément à la délibération du Conseil du Sceau, devait être chargé « *à dextre d'un franc quartier d'azur à l'N d'or surmontée d'une étoile rayonnante aussy d'or* » et surmonté « *de deux cornes d'abondance d'azur, fleuries et fruitées d'or, posées en sautoir, un feston de chêne et d'olivier étant supporté par elles et se nouant au point où elles se croisent* ».

(1) Décret de la Convention nationale, 1792.

(2) Archives municipales. — Extrait des délibérations de l'Administration municipale de la commune d'Arras, 5 nivose an IX.

Digitized by Google

Le Général Préfet du Pas de-Calais s'empressa d'envoyer un exemplaire de ce décret au maire d'Arras ; le 22 juillet, il le lui notifia une seconde fois. Celui-ci se contenta d'en accuser réception.

Le 18 octobre, le Sous-Préfet de l'arrondissement rappela de nouveau au maire les diverses instructions du Gouvernement. A sa lettre était jointe une circulaire du Ministre de l'Intérieur permettant aux conseils municipaux « de reproduire dans les projets d'armoiries une portion de l'ancien blason des villes ». Cette règle comportait les exceptions suivantes : « les pièces d'armoiries, qui, comme l'aigle, les abeilles, appartiennent aux armes et enseignes de l'empire et ne peuvent être concédées que du propre mouvement de l'Empereur, ne doivent pas entrer dans la composition des projets d'armoiries présentés par les villes ; les couronnes qui de leur nature sont incommunicables, comme la souveraineté dont elles sont l'emblème, doivent également être exclues ainsi que les pièces qui entraient autrefois dans les armoiries de l'ancienne dynastie française ».

Napoléon était aussi mauvais héraldiste qu'il était bon général. Ses exigences étaient trop grandes pour être facilement adoptées, et les villes désireuses de reprendre leurs anciennes armoiries ne montrèrent aucun empressement à adopter le nouveau blason. Après bien des hésitations, le Maire se décida néanmoins à communiquer au Conseil municipal les nombreuses lettres qui venaient de lui être adressées. Le Conseil écouta attentivement cette lecture mais émit l'avis qu'il y avait lieu « d'ajourner toute décision à cet égard » (1).

Quelques auteurs héraldistes déplorent que les villes ne se soient pas soumises au désir des divers gouvernements « en substituant aux fleurs de lys d'abord les abeilles impériales, puis plus tard le coq gaulois ou les initiales de la

(1) Délibération du 21 novembre 1809. — Archives municipales.

Digitized by Google

République... » Les armoiries seraient ainsi devenues « des documents d'une grande utilité historique et fort précieux pour fixer l'âge d'un titre ou d'un monument... » (1). Cette opinion ne saurait être approuvée. Elle est contraire au principe même du blason, qui est la propriété personnelle de la ville, et ne doit flatter que le patriotisme local. Les modifications qui peuvent y être introduites ne doivent jamais être étrangères aux principaux faits de son histoire et rappeler les actions d'éclat de ses habitants.

Le 14 août 1813, M. le baron Montigny, sous-préfet de l'arrondissement d'Arras, mécontent du silence prolongé du Conseil municipal, écrit de nouveau à M. Wartelle, maire de la ville. Sa lettre est plus pressante que jamais, presqu'impérative : « M. le Général Préfet, dit-il, en me rappelant cet objet, ajoute que cette faculté est une espèce d'obligation que nos villes surtout auraient dû s'empresser de remplir ; et il remarque que cependant aucune n'a encore manifesté son vœu à cet égard... Je vous prie de m'adresser copie de la délibération du Conseil municipal le plus tôt possible avec vos observations et votre avis particulier... »

Le Conseil municipal fut rassemblé, quelques jours après, et, sans doute pour gagner du temps, il rendit, le 20 août 1813, la délibération suivante, contraire aux instructions reçues :

« Le Conseil,

» Considérant qu'il est de son devoir de profiter de cette faculté pour rendre à la ville d'Arras, une des plus anciennes de l'Empire, chef-lieu de Département et de Diocèse, et ancienne Capitale de province, les armes qui lui appartenoient autrefois,

» Arrête que Monsieur le Maire est prié de vouloir bien présenter à Sa Majesté l'Empereur et Roi une Requette par laquelle il sera supplié d'accorder à la ville d'Arras le droit

(1) Voir entre autres, Gourdon de Genouillac : *L'Art héraldique.*

Digitized by Google

Digitized by Google

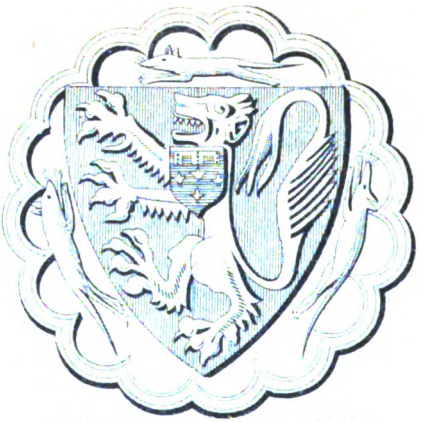

Ville d'Arras, 1354

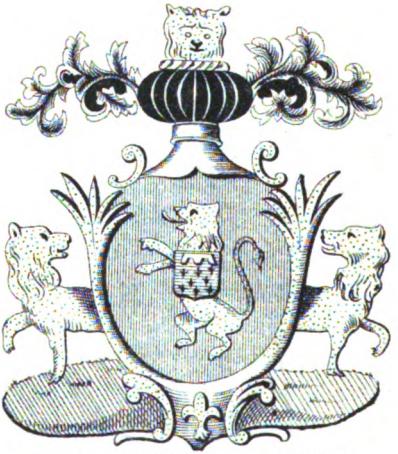

Ville d'Arras. 1769

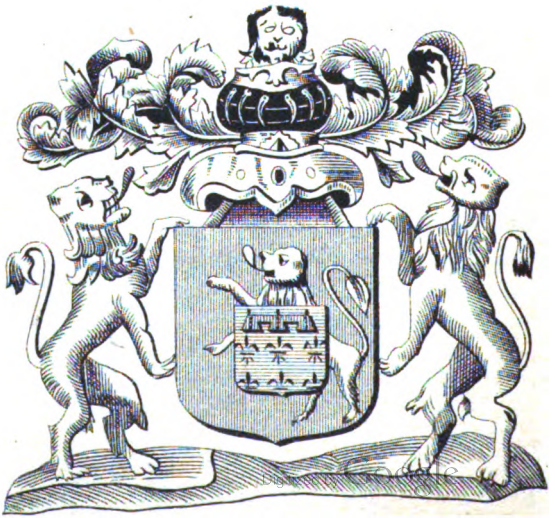

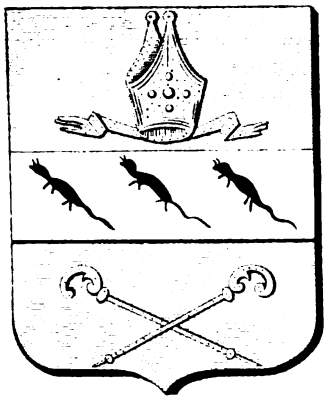

Arras-Cité, 1698

Franchise, 1481

Ville d'Arras, 1792

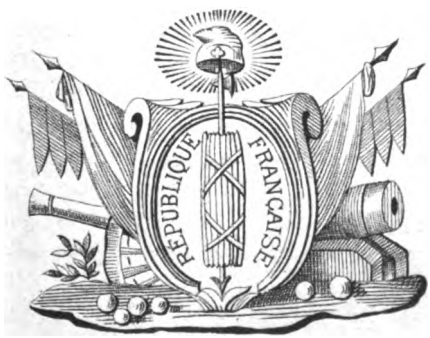

Ville d'Arras, 5 Nivose An IX

Digitized by Google

Digitized by Google

de reprendre ses anciennes armoiries dont l'image sera jointe à ladite Requette, en substituant néanmoins des *abeilles d'or* aux fleurs de lys qui sont dans l'écusson central de ces armoiries » (1).

Le 28 octobre, le Maire envoya une copie de cette délibération au Sous-Préfet. Ne recevant pas de réponse immédiate, il écrivit le 4 septembre à M. Parent-Réal, avocat aux Conseils d'Etat et du Sceau des titres pour lui demander les formalités à remplir dans le cas où la demande du Conseil serait agréée. La réponse (2) à cette dernière lettre ne se fit pas attendre, mais, par décisions des 2 octobre et 10 novembre, M. le baron Montigny annula la requête du Conseil municipal, comme contraire à la circulaire ministérielle du 18 octobre 1809 et « autorisa le Maire à convoquer le Conseil pour prendre une nouvelle délibération ». Cette autorisation était un ordre ; le Maire n'en tint cependant aucun compte.

(1) Registre aux délibérations n° 21. — Archives municipales.

(2) Cette lettre de M. Parent-Réal (7 septembre 1813) est intéressante parce qu'elle indique toute la marche de la procédure et nos lecteurs en liront sans doute avec plaisir les extraits suivants :

» Le Conseil municipal a d'abord une délibération à prendre pour émettre le *vœu d'obtenir de la Grâce de sa Majesté, des Lettres-Patentes portant concession d'Armoiries*, et à porter au budget annuel ou à un budget additionnel, une somme de... en dépense pour frais de poursuite d'armoiries, d'écusson, cachets, livrées etc...

» Le Conseil a à juger la somme qu'il doit demander, mais il doit porter la somme en total pour tous les objets et ne faire aucune division ni application particulière de cette somme.....

» La délibération du Conseil doit relater tous les membres qui y furent présents et être signée par eux tous.

» Elle est soumise au Préfet qui la confirme et la transmet au Ministre de l'intérieur, pour avoir son approbation dans l'ordre administratif et aussi pour la soumettre au Directeur général de la Comptabilité des communes.

» Ce n'est qu'après que la dépense a été autorisée, que M. le

Digitized by Google

Il préféra braver le mécontentement de l'administration plutôt que de récolter les railleries de l'opinion publique et maintint son opposition.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'à la chute de Napoléon et son départ pour l'île d'Elbe.

* * *

Le rétablissement de Louis XVIII sur le trône changea les dispositions du maire d'Arras qui, le 18 août 1814, réclama au nom de la ville le droit de se servir des anciens sceaux à armoiries.

Cette demande fut transmise au Ministre de l'Intérieur par le Préfet du Pas-de-Calais le 22 août avec un avis favorable, mais elle ne reçut aucune réponse, les ordonnances des 26 septembre et 26 décembre accordant aux villes la faculté de reprendre leurs anciennes armoiries.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 8 février 1815 rendit la délibération suivante :

« Le Conseil,

« Considérant qu'il ne peut qu'être infiniment honorable

Directeur informe M. le Préfet de l'approbation donnée par le Ministre. Expédition de cette lettre doit être produite à l'appui de la requête que l'avocat présente au Conseil du Sceau des titres...

» *Ville d'Arras.* — Etat approximatif des frais de lettres-patentes portant concession d'armoiries :

Droit d'expédition des lettres-patentes y compris quittance	400f 30
Dessin d'armoiries	6 »
Timbre de la requête	1 10
Ecusson	36 »
Cachets, gravure	85 »
Boîte de fer blanc pour les lettres-patentes	6 »
Id. pour les cachets	1 »
	535f 40
Honoraires et émoluments de l'avocat. » »	» »
Faux frais généraux. » »	

Digitized by Google

à la ville d'Arras, de reprendre ses armoiries qui tirent leur origine des premiers Comtes d'Artois et qui sont l'emblème du dévouement de nos ancêtres au sang de Saint-Louis,

« Invite M. le Maire à transmettre aux Autorités supérieures la demande qu'il fait au nom de la ville de l'autorisation de reprendre ses anciennes armoiries » (1).

M. Barbier-Daucourt, chevalier de la Légion d'honneur, référendaire en la Chancellerie de France, fut chargé de représenter la ville. Cette affaire semblait devoir recevoir une prompte solution lorsque le retour de Napoléon vint de nouveau en interrompre le cours.

Elle fut reprise en 1817. Il y eut alors entre le Maire d'Arras et M. Barbier un volumineux échange de lettres (2), d'autant plus que la Commission du sceau déclarait que « dans les pièces produites à l'appui de la demande faite par la ville d'Arras ne se trouvaient pas les preuves suffisantes de sa possession d'armoiries » et elle prétendait que « l'Armorial de France n'en faisait pas mention » (3).

En présence de ces objections, la municipalité se mit à l'œuvre pour recueillir des documents, accumuler des faits, et le Maire se chargea de rédiger à ce sujet un long rapport. Nous serions injuste en n'en citant pas quelques extraits : « Les armoiries dont la ville d'Arras étoit en possession depuis plusieurs siècles... étoient celles de Robert Ier frère de Saint Louis... Quant au lion, il étoit le type symbolique des provinces belgiques, et il étoit naturel que la ville d'Arras, qui fut longtemps la capitale des Etats des Comtes de Flandres, portât cette pièce dans ses armoiries lorsque les armes blasonnées commencèrent à être en usage. Les révolutionnaires

(1) Archives municipales. — Registre aux délibérations nº 22.

(2) Toutes ces lettres ont été recueillies avec soin aux archives municipales et ce dossier m'a été communiqué par M Wicquot, que je ne saurais trop remercier de sa constante obligeance.

(3) Lettre de M. Barbier, du 25 janvier 1817.

Digitized by Google

qui, en 1793 et 1794, ont si cruellement persécuté la ville d'Arras, ont enlevé des archives et détruit un grand nombre de chartres et aucuns titres qui établissoient les nombreux privilèges dont elle jouissoit. Cependant, malgré l'activité avec laquelle les révolutionnaires ont recherché et détruit tout ce qui avoit quelque rapport à la féodalité, aux privilèges, aux armoiries, etc... il existe encore beaucoup de preuves de la possession des armoiries d'Arras. Il existe dans les archives un grand nombre de minutes d'actes faits par les Maire et Echevins dans les XIII^e^ et XIV^e^ siècles et ces actes sont accompagnés du sceau de la ville dont l'empreinte est un lion portant les armes d'Artois. Deux de ces actes sont reproduits en minute à l'appui des présentes observations : l'un est daté du 10 juin 1383, l'autre est du 24 juillet 1458.— La cloche d'alarme dite *cloche du feu* qui est au sommet de la tour de l'hôtel de ville porte deux écussons exactement semblables à la plus large empreinte des sceaux des deux actes précités avec l'inscription suivante en caractères gothiques : JE FVIS FAIS LAN M : CCCC : E : XXXIII (1).— Une autre cloche, dite la cloche du *guet*, sur laquelle se fait la répétition des heures de l'horloge, porte également l'écusson des armes d'Arras avec une longue inscription contenant les noms des Mayeur et Echevins qui l'ont fait fondre pour la ville en octobre 1682. — Un grand nombre d'autres cloches dans le *carillon* de la tour de l'hôtel de ville portent deux écussons, l'un aux armes d'Espagne, l'autre aux armes d'Arras, avec cette inscription : IE FVST FAICT POVR ARRAS EN LAN 1567.— Il existe dans les archives plusieurs anciens plans d'Arras et ces plans portent les armoiries de cette ville telles qu'elles ont été décrites ci-dessus. On croit devoir mentionner particulièrement celui représentant la levée du siège d'Arras, formant une très grande carte gravée par le sieur de Beaulieu, ingénieur et géographe ordinaire du roi,

(1) Voir *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. I.

Digitized by Google

sur laquelle les armes d'Artois et d'Arras sont représentées. — Il existe au commissariat de police un autre plan très ancien peint sur bois et représentant la surprise d'Arras, par Henri IV, en 1597, et les armoiries de la ville d'Arras sont peintes sur ce plan avec celles d'Artois et d'Espagne. Il existe également dans les archives de la ville et dans celles du commissariat de police un très grand nombre d'ordonnances et de règlements publics pris à diverses époques par les Mayeur et Echevins d'Arras et tous ces actes portent en tête l'empreinte des armoiries de la ville. On a joint aux présentes observations six actes : 1° une ordonnance de police relative aux ouvriers de la cité du 30 octobre 1716 ; 2° un règlement sur les ouvriers travaillant en manufacture du 2 mars 1764 ; 3° un règlement sur diverses manufactures du 27 avril 1764 ; 4° un jugement du corps échevinal du 29 mai 1767 ; 5° un jugement du magistrat du 4 novembre 1774 ; 6° un règlement sur la police des rues du 8 mars 1790. On fait observer que ces ordonnances et règlemens sont transcrits dans les anciens registres de l'échevinage et que leur authenticité est tellement reconnue que les tribunaux font encore très souvent l'application des dispositions qu'ils prescrivent. On joint aux présentes observations les empreintes d'une médaille frappée en 1722 par la ville d'Arras. — On joint également aux présentes observations l'empreinte de plusieurs poinçons et cachets échappés aux recherches des révolutionnaires et retrouvés en divers lieux de l'hôtel de ville. Ils étaient employés avant la Révolution dans divers actes de l'administration et de la juridiction municipale...» (1).

Ce long rapport se termine en citant quelques extraits des ouvrages de Hennebert (2) et de Harduin (3) et conclut à

(1) Archives municipales.

(2) Hennebert, *Histoire générale d'Artois.*

(3) Harduin, *Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois et principalement de la ville d'Arras.*

Digitized by Google

tort, suivant l'avis de ces auteurs, que les tours placées en pal sur le lambel de gueules sont *d'argent*, consacrant ainsi officiellement cette erreur.

Il n'est pas sans intérêt de citer les motifs qui firent prévaloir l'opinion émise par l'un de nos plus savants académiciens : « Les deux notes extraites des mémoires de M. Harduin, dit un rapport adressé à M. le baron d'Herlincourt (1), sont d'un grand poids dans cette discussion, tant à cause de la confiance due à leur auteur, que par la considération des personnes en présence desquelles il les a lues et auxquelles elles ont été soumises. C'étoit l'élite des gens instruits de la ville et de la province dont plusieurs avoient fait des recherches et avoient écrit sur les particularités historiques qui pouvoient les concerner. Elles ont été lues en séances académiques, elles ont par conséquent été livrées à la censure des personnes les plus versées dans ces matières... » Je me garderai bien d'amoindrir les hommages rendus à M. Harduin. Mais, un auteur peut se tromper et l'*Armorial général* est pour nous un plus sûr garant : les châteaux y sont indiqués *d'or*, tant dans les armoiries de la ville que dans celles des Etats de la province.

Les lettres patentes (2) expédiées et scellées le 24 février parvinrent à Arras le 1er mars.

En les parcourant le Maire s'aperçut qu'elles ne parlaient ni « des deux lions pour supports, ni du casque et des lam-

(1) Archives municipales.

(2) Les droits et frais auxquels ces lettres-patentes ont donné lieu sont :

1°	Le droit du sceau	150f 40
2°	Celui d'enregistrement	33 »
3°	Celui d'expédition des lettres-patentes	40 »
4°	La boëte de fer-blanc L'emballage et menus frais	10 »
		233f 40

Digitized by Google

brequins, ni surtout des tours d'argent ». Il adressa immédiatement (1) une réclamation au Conseil du Sceau en déclarant que « la ville y tient parce qu'ils ont été empruntés par Robert premier, comte d'Artois, des armes de Blanche de Castille sa mère ».

La réponse de M. Barbier (2) fut tout à fait rassurante :

« Je ne doute pas que la Commission du Sceau ne consente à vous faire délivrer une nouvelle expédition de ces lettres-patentes rectifiées comme vous le désirez... Quant aux supports, casque, lambrequins etc.. point de doute que vous n'ayiez le droit de les reprendre tels qu'ils existoient autrefois ; il n'est pas d'usage que les lettres patentes en fassent mention... ».

La Commission ne tarda pas, en effet, à accorder toute satisfaction à la ville et les nouvelles lettres (3) parvinrent à Arras le 25 avril :

« Louis, par la Grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Voulant donner à nos fidèles sujets des Villes et Communes de notre Royaume, un témoignage de notre affection, et perpétuer le souvenir que nous gardons des services que leurs ancêtres ont rendus aux Rois nos prédécesseurs, services consacrés par les armoiries qui furent anciennement accordées auxdites Villes et Communes, et dont elles sont l'emblème, nous avons, par notre ordonnance du 26 septembre 1814, autorisé les Villes, Communes et Corporations de notre Royaume, à reprendre

(1) 7 mars 1817.

(2) 11 mars 1817.

(3) Les frais divers auxquels donnèrent lieu cette nouvelle expédition se sont élevés à la somme de 25 fr. 40.

Digitized by Google

leurs anciennes armoiries à la charge de se pourvoir à cet effet par devant notre Commission du Sceau, nous réservant d'en accorder à celles des Villes, Communes et Corporations qui n'en auraient pas obtenu de nous ou de nos prédécesseurs ; et par notre ordonnance du 26 décembre suivant, nous avons divisé en trois classes lesdites Villes, Communes et Corporations. En conséquence, le Maire de la ville d'Arras, département du Pas-de-Calais, autorisé à cet effet par délibération du Conseil Municipal du 8 février 1815, s'est retiré par devant notre Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'État au Département de la Justice, lequel a fait vérifier, en sa présence, par notre Commission du Sceau, que le Conseil Municipal de ladite ville d'Arras a émis le vœu d'obtenir de notre Grâce des Lettres Patentes portant concession des armoiries suivantes : *de gueules à un Lion d'or, portant sur son flanc un Ecusson d'azur, semé de fleurs de Lys d'Or, et un Lambel de Gueules a trois pendants, mis en chef, chacun des pendants chargé de trois Tours d'Argent mises en pal ;* lesquelles armes avaient été accordées à ladite Ville par les Rois nos illustres prédécesseurs. Et sur la présentation qui nous a été faite de l'avis de la Commission du Sceau et des conclusions de notre Commissaire faisant près d'elle, fonctions de Ministère public, nous avons, par ces présentes, signées de notre main, autorisé et autorisons la Ville d'Arras à porter les armoiries ci-dessus énoncées, telles qu'elles sont figurées et coloriées aux présentes.

» Mandons à nos amés et féaux Conseillers en notre Cour Royale de Douay, de publier et enregistrer les présentes, *Car tel est notre bon plaisir* et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, notre Garde des Sceaux y a fait apposer par nos ordres, notre Grand Sceau, en présence de notre Commission du Sceau.

Digitized by Google

» Donné à Paris, le vingt-deuxième jour de février mil-huit-cent dix-sept, et de notre règne le vingt-deuxième.

» LOUIS.

» Par le roi :

» *Le Garde des sceaux,*

Ministre Secrétaire d'Etat au département de la justice,

» PASQUIER.

» Vu au sceau :

» *Le Garde des sceaux.*

Ministre Secrétaire d'Etat au département de la justice,

» PASQUIER ».

Au dos est écrit :

« Enregistré à la Commission du Sceau, registre v, f° 54.

» *Le Secrétaire-Général,*

» CUVILLIER » (1).

***

Le décret du gouvernement provisoire en date du 29 février 1848 supprima de nouveau « tous les anciens titres de noblesse et les qualifications qui s'y rattachaient ». Cette interdiction « de porter publiquement un blason et de le faire figurer dans un acte public quelconque » fut considérée comme n'ayant trait qu'aux familles nobles. Les villes continuèrent à porter leurs armoiries ; Arras cependant apporta une légère modification dans les siennes et les fleurs de lys placées dans l'écu en abîme disparurent pendant quelques années.

Le décret de 1848 a été abrogé par celui du 24 janvier 1852. Depuis lors, notre Cité a repris ses armoiries telles qu'elle les portait sous le règne de Saint-Louis.

***

Lorsqu'une coutume existe, qu'elle fait partie pour ainsi dire du sentiment national, un gouvernement ne saurait,

(1) Archives municipales.

Digitized by Google

sous un prétexte quelconque, en changer la physionomie. Le blason a été consacré mais non établi par notre ancienne royauté ; il a été créé par la force même des choses, aussi prend-il chaque jour une extension plus grande dans les pays étrangers. En France même, malgré sa suppression officielle, nous le voyons peu à peu reparaître sur les actes administratifs.

Le blason des villes est ainsi devenu une de nos plus nobles prérogatives et il n'est plus possible de le comparer à un simple décor, un trompe-l'œil destiné à dissimuler les restes de la féodalité.

Dans ces conditions, il est permis d'espérer que la ville d'Arras, qui, à travers ses vicissitudes, a donné tant de preuves de son énergie, saura continuer à maintenir intact l'emblème de son antique splendeur. C'est le souvenir des gloires passées qui fait vivre le patriotisme. C'est l'abandon des saines traditions qui le tue.

Digitized by Google

EXPOSITION

DES

ŒUVRES DE JULIEN BOUTRY

PAR

M. Léonce VILTART

Membre résidant.

Après avoir adressé à la tombe de Julien Boutry, son aimé Président et notre cher Collègue, l'éloquente expression de ses regrets, l'Union artistique du Pas-de-Calais a voulu rendre à l'artiste l'éclatant hommage qu'il méritait.

L'Académie a parcouru avec le plus grand intérêt les salles du Palais St-Vaast et je suis assuré de répondre à ses vœux en perpétuant le souvenir de cette visite.

Il suffirait de citer les noms des organisateurs de cette exposition et des personnes qui les ont assistés pour donner un sûr garant que l'œuvre de Julien Boutry a été disposé avec une entière sollicitude, avec une piété et une tendresse filiales.

L'expression n'est pas au-dessus de notre pensée, à ne considérer même que la Société. Si Boutry n'en fut pas le

Digitized by Google

père, le fondateur, il la reçut dès ses premiers ans, il l'adopta et la mort seule a pu l'en séparer. Longue serait l'histoire de cette présidence qui a vu disparaître les vieux maîtres, qui a vu éclore les jeunes. Qui ne se souvient de ces belles expositions auxquelles Désiré Dubois, Xavier Dourlens, Charles Desavary, Thépaut, Ch. Demory, Mathon, pour ne citer que les disparus, prenaient part ? Eudes de Retz exposait ses premières toiles ; Zacharie Bâton, le charbonnier qui est au Musée ; Nonjean, ses paysages en terre cuite, sous verre, avec un cadre noir. Ces vieux souvenirs nous remettent en mémoire que, parfois, dans la seconde salle, rarement en belle place, on rencontrait un ou deux cadres de M. le Président. N'était la récompense que le jury du Salon des Champs-Elysées lui accorda en 1884, celle qu'il obtint en 1885 à l'exposition de *Blanc et Noir*, le public, le gros public qu'il faut un peu éblouir, ne fût-ce que par la quantité, aurait pu se demander s'il n'était pas un simple amateur, comme tant d'autres. Quant aux connaisseurs, ils savaient depuis longtemps que Julien Boutry était un artiste. Pour tous, pourtant, cette exposition sera une révélation. L'œuvre, présenté ainsi dans son ensemble, a une importance que l'on ne pouvait soupçonner ; il contient, en outre, d'intimes petits coins, de petites chapelles familiales, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui reposent et font rêver.

Nous commencerions volontiers par le commencement et indiquerions de quels professeurs Julien Boutry fut l'élève, si nous ne l'ignorions entièrement. Mais eut-il un maître ? N'est-il pas vrai qu'il laissa toute liberté à son crayon jusqu'au jour où il voulut faire de l'eau-forte et de la lithographie et que le burin et le crayon lithographique en main, il se mit à l'école et se disciplina lui-même. Labeur long et pénible, mais nécessaire et profitable. Aux œuvres de jeunesse succéda une incessante production d'une infinie variété, qui passa des monuments au paysage, du paysage à la figure, non pas toujours égale à elle-même, mais qui

Digitized by Google

ne fut jamais sans mérite. Dans ces dernières années, notre concitoyen adorait l'improvisation et sa plume ou son crayon courait sans cesse. Nous ne croyons pas trop avancer en disant que les joyaux de l'exposition se trouvent parmi ces libres pages composées au gré de la plume ou du fusain. Il y en a d'importantes qui sont superbes ; il y en a de petites qui sont charmantes. Ce n'est rien ou presque rien, un bouquet de bois, un ruisseau qui coule, un groupe de rochers, une lande couverte de bruyères, un clocher niché dans les moissons, moins encore, et c'est un grand ou un petit tableau plein de poésie.

Il ne serait pas sans intérêt, en ce moment, de jeter un coup d'œil sur le compte-rendu des nombreux Salons auxquels a pris part Julien Boutry et d'y relever l'opinion des critiques parisiens qui, à maintes reprises, se sont arrêtés devant ses envois. Mais où sont les articles d'antan ? Qu'il nous suffise d'indiquer que lithographe ou aquafortiste, il avait su se faire une place à côté des Maxime Lalanne, des Vernier, qui tous tenaient son talent en haute estime. Nous avons déjà dit qu'il obtint, en 1884 et en 1885, une mention honorable ; l'avenir lui réservait, sans aucun doute, d'autres récompenses, bien qu'on ait déjà pu regretter que le Refuge Marœuil et les tours de Saint-Eloi, n'aient pas été exposés au Salon des Champs-Elysées, où aurait été consacré le si vif succès qu'ils obtinrent chez nous. Ajoutons enfin que Julien Boutry n'eut pas seulement le don de séduire par les agréments de son caractère les Breton, les Demont, les Colin, notre éminent statuaire Louis Noël, tels et tels maîtres de grand renom ; il eut encore l'honneur d'être pour eux un de leurs pairs. Nous n'avons pas dessein de parler de l'homme, à qui pleine justice a été rendue par M. Victor Barbier et par M. Adolphe de Cardevacque. Comment, pourtant, passer sous silence l'entrain, le zèle et le dévouement qu'en maintes circonstances il mit au service des artistes du Pas-de-Calais ? Est-il besoin d'écrire ici le nom

Digitized by Google

de Chifflart, un homme de talent qui a eu des éclairs de génie, nous l'avons déjà dit ailleurs et nous le répétons, un grand méconnu dont l'œuvre est tout un monde ? Qui ne se souvient du concours de 1893, de l'exposition du hall militaire et du legs Antoniolli ? Julien Boutry fit ouvertement campagne en faveur de l'*Enlèvement des Sabines ;* il sut si bien faire valoir les titres, et beaucoup disaient, les droits du Grand Prix de Rome de 1851, de l'auteur original et puissant de *Faust au Combat* et de *Faust au Sabbat*, du remarquable illustrateur des *Travailleurs de la mer* et de *la Chanson de Roland*, de l'étonnant improvisateur à l'eau-forte, qu'il gagna son procès en première instance. La cause qu'il soutenait fut victorieuse devant la Commission nommée par M. le maire d'Arras, mais vaincue devant l'exécuteur testamentaire. Nous ne sommes revenus, d'ailleurs, sur ce passé, qui n'est pas irréparable et que, bientôt, on voudra réparer, il y a tout lieu de l'espérer, que pour formuler au seuil de cette exposition, au nom de Chifflart lui-même, dont nous croyons être le fidèle interprète, au nom de tous les amis de l'art et des artistes artésiens, l'expression d'une profonde et cordiale reconnaissance.

Entrons maintenant dans les salles de l'Union. Deux portraits photographiques de Julien Boutry dominent les cadres, les vitrines. — C'est lui, c'est bien lui, tel que le revoient ceux qui l'ont aimé par le souvenir, le souvenir qui embellit tout ce qu'il aime. Ces portraits sont dignes de l'artiste qui a rendu avec tant de bonheur les traits de Désiré Dubois, d'Emile Tétin, de Jules Hanser, de Jules Deneux, et qui, en même temps, il est donné de le voir aujourd'hui, constituait à son foyer, une collection de ravissants petits portraits de famille. Le magistrat aurait également rapporté de l'audience une série de profils ; mais pour rappeler le Palais, nous ne voyons qu'un crayon d'une ressemblance parfaite et sous lequel on met sans hésiter le nom du modèle, à moins que certaines têtes grimaçantes n'aient appartenu à des clients de la police correctionnelle. Laissons ces

Digitized by Google

fantaisies macabres ; laissons aussi ces rêveries hoffmanesques comme « la corde casse » et partons avec l'aquafortiste et le dessinateur à la plume pour les villes des gais carillons, des clochers toujours en branle et des béguinages, pour Ypres, le bijou des Flandres, Bruges-la-Morte, dont la pioche des démolisseurs renversera demain les remparts, Anvers, Gand et Bruxelles. C'est tout un voyage en Belgique que nous allons faire avant de revenir en France, et particulièrement dans notre ville.

Le citoyen n'a qu'une patrie ; l'artiste peut en avoir plusieurs. Julien Boutry fut Belge, artistiquement parlant, autant que Français, et Flamand en même temps qu'Artésien. Il a consacré à Ypres soixante-dix dessins à la plume. Vingt ont été gravés à l'eau-forte et illustrent *Ypriana*, ouvrage de M. Vandenperboon, ancien ministre d'Etat ; les autres, reportés sur pierre lithographique, forment un album intitulé *Ypres, vieux souvenirs*. On les trouve, les uns et les autres, à l'Exposition, ainsi que douze petites eaux-fortes sous le titre de : *Le Steen* d'Anvers.

En un nombre au moins égal de grandes pages — eaux-fortes et dessins à la plume — Julien Boutry a fixé l'image de nombreux monuments, maisons, églises et palais (le portail, la flèche de la cathédrale d'Anvers, la maison des bâteliers à Gand, le palais du Franc à Bruges, l'hôtel de ville de Bruxelles ; etc., etc.) ; il a reproduit des toiles célèbres, telle que la *Senora Zambetta*, d'après Memling.

La part de nos voisins est belle et ils en savent tout le prix ; nous ne connaîtrons pas cependant la noire envie, car nous avons plus et mieux encore. Notre lot sera, pour nous, une source de délices toujours nouvelles ; il est plus qu'Artésien, il est Arrageois. D'autre part, l'artiste nous a complètement consacré ses dernières années, entièrement donné le Fructidor de son talent.

Le pays natal, les vieux souvenirs, quelles fibres secrètes nous y relient donc ? Qu'on tienne un crayon, un pinceau

Digitized by Google

ou que l'on écrive, on n'est jamais banal, on est toujours intéressant quand on est remué par l'amour de son clocher. Ah ! les vieux remparts si ombreux, les vieux bastions, le Rivage et ses jouteurs, l'élégante porte d'eau, c'est tout notre vieil Arras qu'on nous a ravi ; mais ne croyons pas à l'éternité de nos regrets ; ils ne dureront pas plus que nous-mêmes. La première génération qui grandira dans le nouvel Arras, qui y aura successivement dix ans, quinze ans, vingt ans, l'aimera comme nous aimions le nôtre, le chantera ou le décrira ainsi que l'ont fait tant de nos contemporains et de nos devanciers, ou le crayonnera d'un alerte coup de crayon comme Julien Boutry.

Inutile de dire que c'est chez nous que notre concitoyen a fait ses premiers croquis sur nature. C'était en 1878. La capitale de l'Artois était paisible et sans fondrières, alors. On pouvait faire une promenade les yeux sur un carnet sans risque de se rompre le cou. Le sous-titre d'*Arras*, croquis à la plume d'après nature, est précisément *Promenade dans la ville d'Arras*. L'artiste s'est promené des extrémités au centre en rayonnant et, en faisant œuvre d'artiste, il a fait œuvre d'historien.

Ces dessins figurent dans notre Musée ; ils sont populaires ; nous ne nous arrêterons donc que devant ceux qui nous intéressent particulièrement ; l'ancienne prison des Templiers, rue du Vert-Galant, par exemple, qui est pleine de couleur et de l'effet le plus romantique, la maison de Joseph Lebon, rue Saint-Maurice, et la maison de la Concorde, rue St-Jean-en-Ronville, qui toutes trois, maison, Concorde et rue St-Jean-en-Ronville ont disparu. Nous signalerons enfin la maison du Bar d'or, sur la Petite-Place et l'auberge du Petit Saint-Vaast, rue des Teinturiers, deux charmants petits coins.

La promenade à la fête d'Arras n'a pas été éditée, mais elle a été faite également. Ces spirituels crayons se trouvent réunis dans un cadre.

Digitized by Google

Pour suivre à peu près l'ordre chronologique, faute de pouvoir suivre l'exposition dans son développement, occupons-nous ici des gravures, lithographies, autographies et zincographies avec lesquelles Julien Boutry a collaboré à de nombreux ouvrages. Non seulement les historiens, mais encore les géographes et même ceux qui ne sont ni historiens ni géographes ont été ses obligés. Vous avez nommé, parmi les premiers, M. le Gentil, dont le *Vieil Arras* est illustré de quatorze eaux-fortes très artistiques ; M. A. de Cardevacque, pour qui la zincographie des Chats et des Rats, les Ruines de Bailleulval et celles de Bailleulmont ont été faites ; M. Victor Barbier et *les Rosati*, rénovation qui est venue à son heure ; et plus d'un membre de la Commission des Monuments historiques. On apprendra sans doute que la Géographie-Atlas du Pas-de-Calais, adaptée au programme des écoles primaires, par MM. Rinquin et Coquelin, doit à Julien Boutry les images qui font la joie des écoliers et on ne verra pas, sans étonnement, dans une vitrine, au beau milieu d'une fantaisie sur Achicourt, une Achicourienne et son âne.

La reconnaissance n'est pas toujours un vain mot. Les auteurs de la Géographie du Pas-de-Calais ont, par leur manuel, tiré à plus de cent mille exemplaires, répandu le nom de leur collaborateur. M. de Cardevacque l'a mis en pleine lumière. Quant à M. le Gentil, il a donné le goût de l'archéologie à son illustrateur, et en a fait un historien. Nous avions déjà *Arras raconté à mes petits-enfants ;* Julien Boutry, qui n'était pas encore grand-père, a écrit : *Arras, son histoire et ses monuments*, sur la jolie couverture de son petit livre qui ne date que de 1890.

Nous voici arrivés au beau milieu de la meilleure époque de l'artiste, celle de la fécondité sans effort et de la véritable originalité, que la mort trop tôt interrompit. Etudes sur nature, reconstitutions archéologiques, compositions dans le goût romantique, eaux-fortes, lithographies, fusains,

Digitized by Google

plumes et crayons se succèdent sans interruption et forment un fort bel ensemble. Ce sont, d'une part, de vieux chênes dépouillés de leur frondaison par l'hiver, décharnés et nus; d'une autre, de puissants masques de lions et de tigres, d'une grandeur peu ordinaire en lithographie. Nous terminerions par le refuge de la place du Wetz-d'Amain qui est une véritable œuvre d'art, si nous ne tenions à constater que les deux fusains qui appartiennent à l'Académie par don gracieux de leur auteur, sont à l'exposition comme dans la salle de nos séances, de tous points excellents.

La Commission des Monuments historiques peut, à juste titre, estimer les deux grands dessins rehaussés de couleurs qu'elle possède.

Il est cependant exact que la porte Saint-Nicolas et la porte Maître-Adam, ces lourdes murailles bastionnées, ne sont pas comme la Petite-Place au XVII^e^ siècle et le château d'Hollain, caractéristiques du talent de leur auteur et comme le compendium de chacune de ses faces. La première est une reconstitution du vieil Arras, mais avec un sentiment qui n'est pas toujours dans les autres, c'est la maîtresse page de l'illustrateur ; le château d'Hollain est de la meilleure manière du paysagiste et de l'improvisateur des derniers jours.

En résumé, l'exposition des œuvres de Julien Boutry est fort intéressante et, en même temps qu'à l'artiste regretté, fait le plus grand honneur à l'Union artistique qui l'a organisée. C'est un acte de gratitude qui sera unanimement approuvé et unira tous les sociétaires au nouveau président, M. Victor Barbier, qui, comme Julien Boutry, est des nôtres, l'Académie le constatera avec plaisir.

Digitized by Google

LES SOCIÉTÉS HOUILLÈRES

PAR

M. Léonce VILTART

Membre résidant.

A aucune époque, la librairie n'a placé sur les tables de travail ou entre les mains des curieux autant d'imprimés, journaux, revues, brochures et volumes de tous les formats que de nos jours. C'est une marée toujours montante, dont le flux ne s'arrête jamais et dont les éditeurs voient le reflux ainsi que les chercheurs qui explorent les quais et y cherchent des perles. Combien arrivent par gros ballots chez le bouquiniste et le soldeur, dans la fraicheur de leur première couverture, de ces romans, de ces récits de voyages et de ces poésies, qui ne sont pourtant pas tous des éphémères ? Elles ne vont pas dans les réduits de la brocante, tels le regrettent, ces belles études d'art, ces monuments solides et brillants à la gloire des grands artistes ; on n'y rencontre pas davantage ces immenses ouvrages dits philosophiques, où il est traité compendieusement des idées, des systèmes et des religions ; variations d'un instrument fini sur un thème infini ; les unes et les autres dorment, pour la plupart, leur premier et dernier sommeil dans les bibliothèques publiques, cette concession à perpétuité que leur octroie l'Etat.

Digitized by Google

En ce qui concerne les livres de jurisprudence ou de doctrine juridique, — car nous laisserons de côté les œuvres historiques et archéologiques dont le sort, pour peu enviable qu'il soit, n'est pourtant pas aussi attristant — l'abondance n'est pas moindre ni leurs destins meilleurs.

Avant la mise à jour des grands recueils qui sont la fondation, le corps et le sommet de la bibliothèque de tout jurisconsulte, les monographies ou études sur les lois et sur les situations nouvelles étaient souvent indispensables ; mais aujourd'hui les compléments ont presque entièrement paru qui les résument, s'ils ne les complètent. La mélancolie est donc et plus que jamais au camp des jurisconsultes, comme dans les autres.

Que M. le baron Alexandre Cavrois se rassure. *Les Sociétés houillères* (1) peuvent braver les plus sinistres présages. Cette étude, ou plutôt ce traité sera beaucoup lu, profitable, partant estimé et, si je ne craignais d'alarmer la modestie de son auteur, en même temps que la modestie de l'auteur de son auteur, j'ajouterais, universellement admiré.

Qui ne s'intéresse, en effet, en deçà et au delà de Paris, à ces puissantes Compagnies qui sont le travail et le capital dans notre région, l'alpha et l'oméga de notre richesse, un des plus puissants agents de notre sécurité nationale. Il y a plus. La mine, aujourd'hui, n'appartient pas seulement aux mineurs ; par la division des actions, elle appartient à tous, je m'entends, à tous ceux qui, avec le goût du travail, ont le sens de l'épargne. Les Sociétés houillères n'ont pas seulement pour ouvriers les plus démocratiques des travailleurs ; elles sont elles-mêmes dans les larges voies du socialisme pratique ; aussi sont-ils innombrables ceux qui contemplent,

(1) *Les Sociétés houillères du Nord et du Pas-de-Calais*, étude historique et juridique, par le baron Alexandre Cavrois, avocat, docteur en droit, licencié ès-sciences, maître de Conférences à l'Université catholique de Lille, 1 volume, Paris, 1896. Arthur Rousseau, éditeur, Paris.

Digitized by Google

avec la satisfaction du propriétaire ou tout au moins du co-propriétaire, ces longs trains de charbon qui passent par chez nous et vont, roulant comme des tonnerres, vers les cités lointaines.

Or, qui dit intérêt dit discussion et nécessité de s'instruire. Le livre de M. le baron Alexandre Cavrois répond donc — et il répond le premier — à une véritable curiosité qu'en tous points, il satisfera.

Les Sociétés houillères du Nord et du Pas-de-Calais ont pour sous titre : *Etude historique et juridique.* D'où deux parties.

La première partie ne comprend que vingt-quatre pages. Elle contient, en extrême raccourci, l'histoire des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais, mais ce résumé si succinct n'est, on le sent, que la quintessence et la dernière analyse d'une investigation complète. M. le baron Cavrois reprendra, sans aucun doute, dans son ensemble et dans ses détails, cet intéressant sujet qui n'est pas neuf, mais auquel il a déjà ajouté des trouvailles personnelles.

Le premier bassin houiller, non seulement du Nord et du Pas-de-Calais, mais de la France, fut celui du Boulonnais, concédé par arrêt du Conseil d'Etat du Roi en date du 29 avril 1689, au duc de Montpensier, puis, en 1692, à la duchesse d'Uzès, sa fille. De l'autre côté de la frontière, dans le Hainaut autrichien et dans le pays de Liège, des exploitations prospères existaient déjà depuis plusieurs siècles. Au pays de Liège, les historiens font remonter la découverte de la houille à l'an 1198 ; dans le Hainaut, le plus vieux document relatif aux mines de charbon est un règlement du 6 juin 1248. Ce n'est que près de cinq siècles plus tard, en 1716, que l'on pensa que le charbon devait exister sur la rive gauche de l'Escaut comme sur la rive droite et un sieur Nicolas Désaubois commença, dans le Hainaut français, à Fresnes, des travaux de recherches qui aboutirent. Le 8 mai 1717, dit l'auteur, il obtint la première

Digitized by Google

concession : c'est l'origine de la Compagnie d'Anzin, la plus ancienne et la plus importante de nos sociétés houillères ; c'est elle qui démontra l'existence de la houille dans le nord de la France ; c'est son exemple, ce sont ses succès qui ont fait naître toutes ces sociétés qui ont par la suite créé les diverses exploitations dont se compose notre bassin.

En 1778, la houille fut découverte à Aniche ; par contre, infructueux avaient été les nombreux sondages faits par diverses compagnies en Artois et notamment à Rœux (1759), à Fampoux, à Halloy et à Bienvillers-au-Bois (1763), à Fouquières (1765), à Achicourt, à Tilloy, enfin, à Savy et à Berlettes.

De 1789 à 1846, nouvelles exploitations et nouvelles recherches, avec succès dans le Nord, dont le bassin actuel est presque entièrement constitué en 1840, sans plus de profit dans le Pas-de-Calais, où tout espoir de trouver de la houille est perdu.

En 1846, dit encore M. le baron Alexandre Cavrois, M. Mulot, l'entrepreneur du puits de Grenelle, à Paris, travaillait à la création d'un puits artésien dans le parc de Mme de Clercq, à Oignies ; l'un de ses forages rencontra la houille à 151 mètres. Cette découverte passa d'abord inaperçue : mais bientôt le bruit s'en répandit. L'un des agents de la Compagnie d'Anzin vint vérifier le fait, et l'on comprit alors que l'immense bassin qui vient de la Westphalie et de la Belgique, en passant par Aix-la-Chapelle, Liège, Charleroy et Mons, et qui descend en France jusqu'à Douai, se relève dans le Pas-de-Calais par un coude brusque vers le nord-ouest.

Dès 1847, la compagnie charbonnière de la Scarpe s'établit entre Douai et Oignies, découvre la houille, et obtient le 27 novembre 1850 la concession de l'Escarpelle dont elle prend le nom. Bientôt, le 5 août 1852, la concession de Dourges est accordée aux premiers inventeurs, Mme de Clercq et M. Mulot, et celle de Courrières à la compagnie

Digitized by Google

Crespel, Bigo et consorts : c'est encore un Mathieu qui avait fait les premiers sondages qui démontrèrent la présence du gisement houiller sur le territoire de Courrières.

Dès lors la voie était tracée, et le bassin du Pas-de-Calais se constitua rapidement. Il s'avance de l'est à l'ouest avec les concessions de Lens, Bully-Grenay et Nœux, octroyées le 15 janvier 1853 aux compagnies de Lens, Béthune et Vicoigne. Le 20 décembre 1855, la concession de Ferfay est accordée à la société de Ferfay et Ames. Quelques jours après, le 29 décembre, les concessions de Marles et de Bruay (cette dernière obtenue par la compagnie Leconte), la relient à celle de Nœux, et la concession d'Auchy-au-Bois la prolonge dans la direction du Boulonnais.

Cependant, à partir de Nœux, le bassin houiller semblait se partager en deux branches : celle du Nord donna lieu à la concession de Vendin-lez-Béthune (6 mai 1857), et celle du Sud, comprenant déjà Bruay, Marles, Ferfay et Auchy, se continua par la concession de Fléchinelle, accordée à la compagnie de la Lys Supérieure, le 31 août 1858.

Pendant ce temps la concession de Marly se créait aux environs de Valenciennes (18 décembre 1856).

Allait-on rejoindre le bassin du Boulonnais ? On le crut, mais les sociétés qui entreprirent des sondages n'obtinrent aucun résultat : aucune exploitation ne put s'établir au delà de Vendin, d'une part, de Fléchinelle d'autre part.

En revanche, on s'aperçut bientôt que les concessions accordées ne couvraient pas, comme on l'avait pensé, toute la largeur du bassin houiller. Et tandis que plusieurs des compagnies que nous venons de citer obtenaient des extensions notables, des concessions nouvelles étaient accordées vers le Nord : ce furent Carvin, Ostricourt (compagnie douaisienne), Meurchin, Annœullin, Douvrin, qui furent concédées, les premières le 19 décembre 1860, et la dernière le 18 mars 1863. Au Sud s'établirent les exploitations de Liévin (15 septembre 1862), de Cauchy-à-la-Tour (21 mai

Digitized by Google

1864), de Courcelles-lez-Lens (18 septembre 1877) et de Drocourt (22 juillet 1878).

***

Cette première partie se termine par la liste des Compagnies actuelles et des Concessions qu'elles exploitent. Cette énumération étant donnée sous forme de tableau, l'auteur pourrait peut-être, dans ses éditions subséquentes, ajouter la date de chaque Concession, renseignement qui ne serait pas sans utilité et fixerait mieux son judicieux et savant exposé.

J'entre ici dans le domaine du Droit, domaine aride pour les fleurs tout au moins et où l'oiseau du ciel couleur d'azur ne niche pas, bien que P. L. Courier ait dit : Nos codes sont des odes, et que l'un de nos plus éminents collègues ait discouru sur la Poésie du Droit. Il est vrai que cet esprit si distingué, par dessus tout amoureux du pittoresque et du coloris, a principalement envisagé, si je ne me trompe, la justice aux temps bibliques, grecs et romains et n'a pas franchi le moyen-âge.

Ne vous effrayez pas trop cependant. Par une heureuse rencontre, nous ne nous trouvons pas ici en présence d'une de ces matières qui comportent tant de divisions et de subdivisions, tant de distinctions et de sous-distinctions qu'il faut avoir reçu de la Faculté le fil d'Ariane pour en sortir et même pour y entrer.

Sous nos yeux naît une personne qui, pour être morale, n'en est pas moins digne d'intérêt ; elle ne sort pas du sein des flots, comme Vénus Anadyomène ; les entrailles de la terre la recélaient et elle est noire. C'est une Société houillère. Elle prend naissance devant nous ; elle vit sa rude vie, heur et malheur aussi comme toute existence ; mais nous n'avons pas le regret d'assister à ses derniers moments, car toutes, sauf cinq, sont perpétuelles ; encore ces dernières peuvent-elles se proroger sauf celle de Drocourt.

Digitized by Google

Dans un premier chapitre intitulé : *Généralités*, M. le baron Alexandre Cavrois indique tout d'abord que les sociétés houillères du bassin du Nord ont, en droit, un caractère particulier incontestable, une physionomie propre. Ce caractère, cette physionomie distinctive ou cet aspect exceptionnel résulte de plusieurs traits. Ce sont des sociétés civiles de par la loi, mais qui ressemblent, à s'y méprendre, à des sociétés commerciales ; ce sont des personnes morales de par la loi, bien que la personnalité ait été refusée aux sociétés civiles jusqu'en 1891 ; ce sont enfin des sociétés civiles à durée illimitée. La Cour de Cassation belge a dit que c'étaient des sociétés *sui generis*. Ce qui n'est pour déplaire à personne mais, en droit seulement, est un portrait.

Dans le chapitre II, l'auteur insiste sur le caractère civil des sociétés houillères et démontre, avec une extrême netteté et une grande force d'argumentation, que civiles elles sont par l'objet principal de leur exploitation, l'extraction du charbon ; civiles dans le fait de le vendre ; civiles encore dans la fabrication accessoire du coke, des briquettes et agglomérés, dans des entreprises de chemin de fer ; civiles même en faisant des actes de commerce et d'industrie. Il y a plus. Elles naissent et restent telles malgré leurs parrains et bien qu'elles aient reçu le baptême commercial. Ferfay, de sinistre mémoire, était dans ce cas. Drocourt y est encore. Il en est de même des sociétés qui avaient adopté la forme anonyme avant la loi de 1893. Ainsi en est-il de Auchy-au-Bois, Carvin, la Lys-Supérieure, Meurchin, Vendin-lez-Béthune, anciennes sociétés civiles transformées, et Azincourt, Ferfay, Fléchinelle, Lières qui furent anonymes dès leur première constitution.

Dans les chapitres subséquents, M. le baron Alexandre Cavrois traite successivement des engagements des associés à l'égard des tiers, de l'administration de la société, enfin de la dissolution, de la liquidation et du partage.

Les principes régulateurs sont nettement posés, et leurs

Digitized by Google

conséquences déduites ; mais, comme toujours la convention est la loi des parties, sauf bien entendu les prescriptions d'ordre public auxquelles on ne peut déroger, la solution diffère avec les statuts et l'auteur a éclairé son exposé avec d'innombrables exemples tirés des pactes qui ont présidé à la fondation des compagnies. On peut même dire, je crois, que, sur chacune des questions qu'il a posées, il a donné la solution que comportaient les statuts de chaque société. Aussi son ouvrage n'est-il pas seulement un remarquable traité de doctrine et de jurisprudence ; il est encore l'indispensable manuel des propriétaires de charbonnages qui ne sont pas toujours sans alarmes et ont besoin d'être fixés sur leurs droits et sur leurs obligations. Peut-être, étant donnée l'incontestable portée pratique, y aurait-il lieu, pour faciliter les recherches, d'établir des tables plus analytiques et d'indiquer, sous chaque rubrique, le nom des compagnies dont mention y est faite.

* * *

Ai-je réussi à vous montrer combien instructif, attachant même, est le beau livre dont si gracieux hommage vous a été fait ? J'aimerais à n'en pas douter.

En terminant, j'hésite à formuler l'expression de mes sentiments personnels ; elle serait, j'ai toutes raisons de le croire, sans valeur après les unanimes éloges des éminents professeurs de la Faculté de Paris. Un homme était encore hier parmi nous, un historien et un législateur, un ancien ministre des Travaux Publics, dont la voix eût été autorisée et, précieux, le suffrage ; mais il ne nous reste de lui qu'un souvenir ému et qu'une chère mémoire. En cette fâcheuse occurrence, je vous demande la permission de présenter au jeune docteur, toutes les félicitations de l'Académie, et d'y joindre, puisque la thèse a eu l'insigne honneur d'être retenue pour le concours annuel, tous ses vœux.

Digitized by Google

III

Séance publique du 29 Juillet 1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAR

M. l'Abbé DERAMECOURT

Président.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le suffrage de l'Académie, qui m'oblige, malgré moi, à reprendre le fauteuil de la présidence, me procure, une fois de plus, le plaisir et l'honneur de vous remercier de votre présence : C'est un heureux devoir qu'on ne se lasse pas d'accomplir.

Vous lassez-vous jamais, Mesdames et Messieurs, de témoigner votre bienveillance à notre Compagnie ?

Et vous, Général, n'êtes-vous pas, ici comme partout ailleurs, fidèle au poste, et le modèle accompli de tous les dévouements ?

Je suis aussi bien heureux de vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Secrétaire-Général.

Comme Monsieur le Préfet, que vous représentez, vous êtes de ceux qu'on est déjà bien fier d'avoir pour auditeurs, quand on n'a pas la bonne fortune de les posséder comme orateurs.

Digitized by Google

A l'exemple des vieilles familles d'Arras qui ont pris pied dans notre ville, et qui s'y perpétuent, — ces familles-là deviennent trop rares — l'Académie garde sa tradition. Elle a son jour de réception, chaque semaine, en petit comité ; et, de loin en loin, ses fêtes plus solennelles, où elle convoque l'élite de la société.

Ces jours-là, le Palais municipal lui ouvre ses portes et c'est avec une munificence toute princière, et toute de faveur, qu'elle se présente au public, dans ces magnifiques salons.

Il est vrai que les chefs de la Cité sont encore dans leur rôle quand arrivent nos fêtes académiques, puisqu'il s'agit, le plus souvent, d'annoncer à la ville d'Arras que l'Académie n'est point stérile, malgré son grand âge, et de lui présenter un nouveau-né qui lui fait honneur.

Le Collègue distingué dont nous saluons aujourd'hui la naissance académique n'est point un étranger dans cette enceinte, pas plus qu'il n'est un nouveau-venu au Palais.

On vous dira tout-à-l'heure ses titres, et le Collègue qui lui souhaitera la bienvenue, au nom de notre Compagnie, n'a pas davantage besoin que je le présente à la reconnaissance artésienne. Tous les deux, — le professeur et le disciple, — sont des maîtres qui ont déjà beaucoup mérité, et de qui notre Ville peut attendre encore de glorieux services.

En les mettant en présence, dans cette enceinte, nous avons voulu tout ensemble honorer le passé et servir le présent ; nous avons voulu, surtout, rendre un hommage aussi complet que possible au Collègue hors pair dont le fauteuil était resté vide jusqu'ici.

S'il fallait réunir et résumer les traits des plus illustres Artésiens des siècles passés pour rappeler les ancêtres de l'Académie et pour qualifier M. Auguste Paris, n'est-il pas vrai que nous avons trouvé le plus compétent de tous nos généalogistes et le plus riche de tous nos peintres d'antiquités ?

Digitized by Google

S'il faut mettre ce portrait dans son cadre, montrer que cet homme antique par ses vertus, ses labeurs, son désintéressement, la largeur de ses vues, la simplicité de sa vie et la bonté de son cœur, peut aussi servir de modèle à tous nos contemporains, à la tribune, au barreau, dans son cabinet, à l'église ou au foyer, n'est-il pas vrai encore que la Providence nous a bien servis dans le choix de son successeur ?

Aussi terribles que soient nos pertes, et aussi poignants que soient nos deuils, nous aurons donc le courage de supporter les unes, et, s'il se peut, de réparer les autres. Il faut nous montrer dignes de ceux que nous avons perdus.

Un jour, en parcourant les rivages du lac de Subiaco, saint Benoit rencontra un de ses frères, un moissonneur, qui se lamentait au bord de l'eau où sa faulx venait de tomber. Sur la parole du saint, le flot ramène l'outil aux pieds du frère. « Ramasse ton fer, lui dit Benoit, travaille et ne t'attriste plus. »

Elle était singulièrement large et tranchante, mes chers Collègues, la faulx qui nous a été ravie, et qui nous rapportait de si riches gerbes ; mais ayons confiance. Dieu nous rend et nous rendra des outils pour les moissons à venir : *Ecce labora et noli contristari.*

Digitized by Google

RAPPORT

sur les

TRAVAUX DE L'ANNÉE 1896-1897

PAR

M. le baron CAVROIS

Secrétaire-général.

MESSIEURS,

LA flatteuse unanimité avec laquelle vous venez de réélire tous les membres du Bureau de l'Académie, y compris votre Secrétaire-Général, me fait songer à une anecdote agréablement racontée par Lesage, dans son histoire de *Gil Blas de Santillane.*

Parmi les diverses phases de l'existence si mouvementée de son héros, l'auteur explique comment celui-ci parvint à devenir le confident favori de l'archevêque de Grenade ; et ici se passe une scène dans laquelle les noms ne font rien à la chose, tant l'idée est naturelle à l'esprit humain. Le prélat aimait à faire de beaux discours et des homélies qui obtenaient d'ailleurs de très légitimes succès. Un jour il appela Gil Blas auprès de lui et lui fit cette étonnante déclaration, dans laquelle je choisis quelques traits : — « L'honneur de passer

Digitized by Google

pour un parfait orateur, lui dit-il, a des charmes pour moi ; — mais je voudrais bien éviter le défaut des bons auteurs qui écrivent trop longtemps, et me sauver avec toute ma réputation. Ainsi, mon cher Gil Blas, j'exige une chose de ton zèle : quand tu t'apercevras que ma plume sentira la vieillesse, lorsque tu me verras baisser, ne manque pas de m'en avertir. Je ne me fie point à moi là-dessus. — Je sais que je puis tomber tout d'un coup. A mon âge, on commence à sentir les infirmités, et les infirmités du corps altèrent l'esprit ; dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira, donne m'en aussitôt avis » (1).

Gil Blas promit de rendre le service demandé.

A quelque temps de là, l'archevêque eut une atteinte d'apoplexie dont il parut se remettre en quelques jours, si bien qu'il ne tarda pas à remonter en chaire ; mais son éloquence avait sombré dans la catastrophe.

Quoiqu'il pût lui en coûter, Gil Blas se rappela sa promesse, et finit, après bien des circonlocutions, par avertir son maître de l'affaiblissement qu'il avait remarqué. Vous pensez que celui-ci lui en fut reconnaissant ? Ce serait ne pas savoir que nous traînons jusqu'au tombeau la chaîne de nos espérances et de nos illusions.

Il lui répliqua donc : « Mon enfant, vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux. Apprenez que je n'ai jamais composé de meilleure homélie que celle qui a le malheur de n'avoir pas votre approbation. — Désormais je choisirai mieux mes confidents » (2). Et il le congédia.

J'ignore, Messieurs, si nous serons plus sages, lorsque, au lieu de nous réélire, vous nous signifierez que l'heure de la retraite a sonné pour nous ; mais ce que je veux retenir de cet apologue, c'est que votre confiance, itérativement manifestée, constitue pour nous une force réelle, et je souhaite qu'elle puisse même nous donner les qualités requises

(1) Lesage : *Gil Blas*, chapitre III.
(2) *Ibidem*, chapitre IV.

Digitized by Google

par nos fonctions dans la mesure la plus large possible, car selon la réflexion de Sainte-Beuve : « En fait d'esprit, comme en fait d'argent, quand on n'a pas le superflu, on passe pour pauvre, et on l'est en effet. »

En parlant ainsi, est-ce que je semblerais admettre une sorte de courant magnétique qui ferait passer par ma plume les conceptions de vos intelligences ? La chose paraîtrait moins invraisemblable après la lecture suggestive que nous a faite M. François Blondel sur l'*Action à distance*. On désigne sous ce nom certains phénomènes physiques qui ont pour caractéristique commune de ne manifester en apparence aucune relation directe et sensible entre les éléments réagissants. Deux catégories de faits bien distincts sont à envisager : les premiers sont les phénomènes d'attraction entre objets matériels rapportés à la gravitation universelle ; les seconds sont ceux apparemment déterminés par l'influence propre d'un sujet vivant actif soit sur un autre être vivant, soit sur un objet inerte. Ils constituent les faits nouvellement expérimentés d'extériorisation de la sensibilité et de la motricité humaine. Leur interprétation par une transformation de l'énergie vitale ou psychique de l'homme en énergie mécanique est assurément rationnelle, mais leur origine reste obscure.

Nous ne nous aventurerons pas davantage sur le terrain scientifique où notre Académie fait de rares incursions, et nous n'aurons, pas plus que notre sympathique collègue, la témérité d'attribuer à des causes naturelles ou surnaturelles ces manifestations étranges.

Ce regard jeté sur le monde immatériel me donne l'occasion de citer un livre de M. l'abbé Mégret, et dont M. Duflot nous a rendu compte. Son titre seul marque l'austérité du sujet : *L'homme devant la douleur et la mort*. Quel problème, en effet, que celui de l'*au delà !* comme certains esprits l'appellent aujourd'hui. Rien n'est plus digne assurément de solliciter l'intelligence humaine, et il faut reconnaître

Digitized by Google

qu'au point de vue chrétien, comme le fait l'auteur précité, ces éventualités redoutables sont véritablement transfigurées.

Avant de rentrer dans le domaine historique où nous évoluons le plus ordinairement, faisons encore une halte sur le terrain économique. C'est sur ce point que notre dévoué Président, M. le Vicaire-général Deramecourt, dans sa légitime sollicitude pour remplir nos ordres du jour, a provoqué les judicieuses observations de M. Leloup. Tout le monde sait que l'industrie sucrière traverse une crise, mais ce qu'on connait beaucoup moins, ce sont les causes qui l'ont provoquée et qui la perpétuent dans notre pays. Sans parler des capitaux considérables qu'exigent le renouvellement et le perfectionnement incessant de l'outillage, nous avons à lutter contre la concurrence étrangère qui est redoutable. L'Allemagne, en effet, avait été la première à augmenter ses primes à l'exportation des sucres : un mois ne s'était pas écoulé, que l'Autriche doublait le chiffre de ses primes, tandis qu'en France on n'a pas osé entrer hardiment dans cette voie, et on s'est contenté de s'en prendre aux raffineurs, ce qui retombera en dernière analyse sur les fabricants et les consommateurs.

Enfin nous arrivons à l'histoire : ici les matériaux abondent, grâce d'abord à notre érudit Chancelier, qui a continué ses investigations dans le fonds inépuisable de St-Vaast. Pour connaître l'organisation et l'administration de cette puissante abbaye, on ne doit pas se contenter d'établir la série des hommes qui l'ont gouvernée ; il faut entrer dans le détail des œuvres qu'ils ont faites, des fondations qu'ils ont entreprises et des difficultés qu'ils ont surmontées. Trois siècles durant, M. Loriquet nous les montre, non pas dans un tableau dont la beauté aurait pu nuire à la vérité (il n'a même pas consenti à rédiger par écrit ses communications orales, ce qui nous donne le regret de ne pas les retrouver dans les *Mémoires de l'Academie*) ; mais il nous met en mains les pièces originales qui, ne laissant aucune prise

Digitized by Google

aux fantaisies et aux erreurs de l'imagination, nous placent bien en face de la vie réelle. De nos jours on parle volontiers des revenus considérables des couvents, surtout sous l'ancien régime ; on suppose facilement que les moines devaient observer allègrement leur vœu de pauvreté, et on ne se doute pas des embarras financiers au milieu desquels une abbaye, fût-elle l'abbaye de Saint-Vaast, avait fréquemment à se débattre. Il faut dire aussi qu'alors on aimait à *faire grand ;* on bâtissait des palais dont les chapelles servent maintenant de cathédrales, et pour cela on n'était pas réduit, comme aujourd'hui, à solliciter de maigres subventions et à fatiguer la charité privée, mais on laissait toute sa puissance à l'initiative individuelle, et on produisait des merveilles que notre siècle ne peut s'empêcher d'admirer. Les limites de ce rapport ne me permettent que de toucher les sommets de ce vaste sujet.

M. Loriquet nous a surtout communiqué deux manuscrits dont les titres étonnent au premier abord. Le premier est intitulé : *État sommaire des dettes prétendues de l'abbaye royale de Saint-Vaast.* Le but de ce mémoire est de rejeter sur les abbés commandataires, prédécesseurs du Cardinal de Bouillon, la responsabilité d'une situation financière fort obérée. On passe en revue toute une série de dépenses qu'on trouve aussi exagérées qu'injustifiées : c'est Philippe de Caverel qui ouvre la série, en construisant à grands frais le collège des Jésuites d'Arras, en assurant une rente de 3,000 florins à l'Université de Douai, en dotant une foule de communautés religieuses ; puis Maximilien de Bourgogne continue ce qu'on appelle des dilapidations. Un incendie vient compliquer la situation sous le Cardinal Mazarin, qui n'est pas plus ménagé que le Cardinal d'Este, lequel n'a même jamais habité la France, ayant sa résidence ordinaire à Rome.

Quant au second mémoire, il était présenté par le conseil du Cardinal de Rohan « *contre les prétentions des Religieux*

Digitized by Google

de Saint-Vaast ». Il faut dire que ceux-ci s'opposaient à ce que l'abbé commandataire comprit dans le partage des biens de l'abbaye les offices claustraux et les prévôtés foraines dont ils étaient pourvus, ce qui paraît assez légitime.

Je n'ajouterai plus qu'un mot sur l'inventaire dressé à la mort de Philippe de Caverel, en 1636, et dont vous comprendrez l'intérêt en sachant qu'il mentionne sa bibliothèque, si riche en manuscrits, et le mobilier de l'abbaye, depuis le Trésor, avec ses luxueux ornements d'église, son orfèvrerie splendide, croix, châsses, reliquaires, — jusqu'au matériel de la brasserie, sans oublier les douze fûts de vin d'Orléans rangés dans les caves, et les chevaux de carrosse et de selle entretenus dans les écuries.

L'étude de l'abbaye de Saint-Vaast a aussi captivé un autre de nos honorables collègues, M. Guesnon, qui a bien voulu nous donner la primeur d'une communication destinée au Congrès annuel des Sociétés savantes, qui se tient à la Sorbonne.

De tous les Cartulaires de cette abbaye qui existaient autrefois, il ne reste aujourd'hui que deux exemplaires, dont l'un appartient aux Archives départementales, et l'autre à l'Evêché d'Arras ; mais ce que M. Guesnon a fait ressortir, c'est que ce dernier renferme deux parties, dont la première seulement a été publiée par M. le chanoine Van Drival, tandis que la seconde est restée inédite en partie, et renferme des chartes inconnues dont l'analyse ne pouvait manquer de nous intéresser vivement.

L'art héraldique est venu à son tour apporter sa pierre à la mosaïque formée par l'assemblage des divers travaux de notre année académique. Dans sa notice sur les Armoiries de la ville d'Arras, M. Acremant établit l'antiquité du *lion* qui y figure sur un fond de gueules et qui doit être un souvenir de l'ancien symbole des Francs. Lorsqu'au XIII^e^ siècle, notre province fut donnée à Robert par le testament de Louis VIII, on ajouta au lion les armes d'Artois, avec

Digitized by Google

le lambel chargé de neuf châteaux d'or, brisure qui rappelait l'écusson de Blanche de Castille, mère dudit Robert. Depuis cette époque, la composition de ces armoiries a été invariable, quelqu'effort qu'on ait tenté pour les modifier ou les changer, soit sous Louis XI, soit pendant la Révolution, soit sous le premier Empire, et aujourd'hui elles sont telles que les avait fixées le Moyen-Age.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la ville d'Arras a eu sa bonne part dans la sollicitude de l'Académie, et encore n'ai-je pas tout dit. Je ne vous ai pas parlé de la vigilance avec laquelle M. l'abbé Rohart suit les trouvailles, assez rares d'ailleurs, occasionnées par le démantèlement. Je n'ai pas rappelé non plus la lecture que nous avons faite nous-même sur *Arras en 1802 ;* mais je dois surtout mentionner celle dans laquelle M. Viltart nous a rendu compte de l'exposition des œuvres de Julien Boutry. Notre compatriote toujours regretté, artiste et historien tout à la fois, a merveilleusement reproduit les monuments de notre cité, et, selon le mot de son biographe, on peut dire « qu'il nous a donné le fructidor de son talent. »

C'est encore à un artiste que M. Viltart a consacré une étude considérable dont je vais vous offrir une trop brève analyse. Il s'agit d'un contemporain toujours vivant, mais qui s'est presque enfermé dans le tombeau de l'oubli, d'où ses admirateurs voudraient le faire sortir. Vous connaissez sans doute, au moins de nom, François-Nicolas Chifflart, le grand aqua-fortiste, né à St Omer et aujourd'hui retiré à Paris où il se complait dans une réclusion farouche. Si toute une série de déceptions a aigri son caractère, il n'en reste pas moins une personnalité à laquelle on ne pourra s'empêcher de rendre justice. Comme peintre, Chifflart n'a pas réalisé son rêve, qui avait été de faire des tableaux d'histoire; il laissera cependant un certain nombre de toiles de chevalet qui ne sont point sans valeur ; Arras en possède quelques-unes. Il fut aussi un excellent illustrateur, et le profond

Digitized by Google

pensif, qu'avait pressenti Victor Hugo, donna toute sa mesure dans les soixante-dix compositions de l'édition populaire des *Travailleurs de la Mer*. Enfin ce sont ses eaux-fortes qui constituent son œuvre principale ; c'est là que le caractère si original et si puissant de son talent s'affirme davantage, et finira par s'imposer à ses détracteurs d'hier, aussi bien qu'à l'indifférence du public.

Je serais incomplet, plus que cela, je serais un ingrat, si je n'ajoutais que M. Viltart a consacré une de nos séances à rendre compte à l'Académie de l'étude de M. Alexandre Cavrois sur les *Sociétés houillères du Nord et du Pas-de-Calais*. Les mines de charbon qui ont pris un si grand développement dans notre région et qui constituent la plus grande richesse de notre sol, étaient absolument inconnues avant la fin du XVII^e^ siècle. A cette époque, on en fit la première découverte, mais ce ne fut qu'après des vicissitudes sans nombre que nos concessions actuelles se constituèrent successivement pour former ce vaste bassin qui part de Valenciennes et se dirige vraisemblablement vers l'Angleterre en traversant le Boulonnais. Ce sujet d'intérêt tout à la fois local et général fait l'objet d'une étude historique et surtout juridique dans le détail de laquelle je ne puis entrer. J'ajouterai que des notes ont été obligeamment fournies par M. le comte de Hauteclocque au jeune auteur de ce livre, qui est devenu le compagnon du grand voyage qu'il effectue actuellement dans l'Europe septentrionale. Non-seulement vous excuserez cette remarque, Mesdames et Messieurs, mais il me semble que si je ne l'avais pas faite, vous auriez pu m'adresser ce reproche d'Iphigénie à Agamemnon :

N'osez-vous sans rougir être père un moment ? (1).

M. de Hauteclocque doit prochainement représenter l'Académie d'Arras au Congrès archéologique de Malines et y

(1) Racine : *Iphigénie*, acte II, scène II.

Digitized by Google

communiquer des travaux dont il nous a gracieusement offert la première lecture. Notre excellent collègue est un explorateur infatigable ; quand il ne voyage plus, il fouille les archives. Ses dernières recherches ont eu pour but de retrouver l'état des contributions de guerre fournies par la Flandre, pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, à une époque où cette province fut si souvent le théâtre d'expéditions militaires. Dunkerque et Furnes, Gand, Ypres et Bruges ont été tour à tour l'objet de ses curieuses investigations.

Un dernier sujet d'histoire ancienne a été largement traité par M. Adolphe de Cardevacque, qui vient d'écrire une notice très complète sur la terre et le château d'*Havrincourt*.

Au XIII^e^ siècle, ce fief servait d'apanage à la maison d'Oisy-Crèvecœur, puis passa à celle de Béthune dont l'un des seigneurs la céda au roi François I^er^ pour l'aider à payer sa rançon à l'empereur Charles-Quint. Divisée plus tard en deux parties, cette terre fut reconstituée dans son intégrité sous Louis XIV qui l'érigea en marquisat. M. de Cardevacque donne ensuite la description de l'ancien et du nouveau château, qu'il complète par l'inventaire fort intéressant des richesses artistiques et des souvenirs historiques qui y sont pieusement conservés.

A M. l'abbé Rambure appartient, cette année, l'honneur de nous avoir donné la note patriotique. C'était au printemps dernier ; un brave petit peuple, qui nous devait son indépendance, s'était engagé dans une lutte impossible, avec une crânerie digne d'un meilleur sort. L'insurrection de la Crète venait d'allumer la guerre Turco-Grecque dont il était difficile alors de prévoir l'issue. M. Rambure, dans une lecture qu'il intitula *Philhellènes et Romantiques*, eut la bonne pensée de nous reporter à une autre époque de notre histoire, lorsque sous la Restauration la France se leva pour affranchir une nation opprimée. Il y eut alors une explosion d'enthousiasme que notre fin de siècle ne semble plus

Digitized by Google

connaître : la poésie, représentée par Casimir Delavigne, Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriant, et même Béranger, rivalisait avec les beaux-arts incarnés dans Eugène Delacroix et Ary Scheffer, pour célébrer le triomphe de la croix sur le croissant. Et notre spirituel collègue concluait qu'on chercherait vainement aujourd'hui des documents historiques pour faire connaître l'état actuel des esprits, si l'on en excepte le *Livre Jaune* « dont l'austère littérature n'est pas sans saveur ! ».

J'ai réservé pour la fin de ce rapport un curieux document exhumé par M. Victor Barbier des archives de l'ancienne Académie d'Arras ; notre Secrétaire-Adjoint, qui est un bibliophile distingué, nous a communiqué une pièce vraiment originale : c'est le discours de réception de M^lle^ de Keralio, reçue membre honoraire de notre Société dans une séance publique de l'année 1787.

Quelle était cette personne et d'où venait-elle ? c'est ce que ne nous disent pas nos registres. Il est vrai que les Dames ne mettent pas leur adresse sur leurs cartes. Heureusement pour nous, nous savons par ailleurs (1) que la nouvelle académicienne était fille d'un Inspecteur des Ecoles militaires de France et qu'elle était née à Paris en 1758 (elle n'avait donc que vingt-neuf ans et aurait bien pu nous dire son âge).

Dans son discours de réception, elle parle de ses occupations et du genre de littérature vers lequel ses études et son inclination l'ont portée, c'est-à-dire vers l'Histoire, et elle propose un vaste plan d'une Histoire générale des mœurs de l'homme et des progrès de ses connaissances. De fait, elle a publié, entr'autres travaux, quatorze volumes formant la collection des meilleurs ouvrages composés par des femmes.

Mais ce qu'il y a de plus piquant dans cette affaire, c'est que la réponse à ce discours fut faite par M. de Robespierre, qui profita de la circonstance pour développer les avantages qui résulteraient de l'admission des femmes dans les Acadé-

(1) *Biographie universelle de Furne*, 1833.

Digitized by Google

mies. Le futur Conventionnel dit très gracieusement que c'est « le moyen de rassembler les talents divers que la nature semble avoir partagés entre les deux sexes : la force et la profondeur qui caractérisent le génie de l'homme, l'agrément et la délicatesse qui distinguent celui de la femme » (1).

Aussi telle a toujours été la tradition de notre société où figurent successivement, après Mlle de Keralio, — Mlle Le Masson le Golft, Mme Celnart de Clermont-Ferrand, et Mme Fanny Dénoix de Beauvais, — pour ne parler que de celles qui ne sont plus.

Pour vous, Mesdames, vous avez résolu la question de la façon la plus satisfaisante. Votre assiduité à nos séances publiques prouve votre goût pour les choses de l'esprit et votre aptitude à les apprécier. Intelligentes et instruites, vous seriez donc à tous égards dignes d'être à votre tour membres *honoraires* de notre Académie ; mais, comme la question du discours de réception pourrait surcharger nos ordres du jour au delà de toute mesure, je vous demanderai au moins de continuer à *honorer* de votre présence nos solennités littéraires qui vous doivent une grande partie de leur attrait et de leur charme !

(1) *Extrait des séances publiques de l'Académie en 1787.* - Arras, imprimerie de la Vve Michel Nicolas.

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Louis BLONDEL

Membre résidant.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait un grand honneur en m'élevant jusqu'à vous ; vous avez ainsi ajouté un lien nouveau à ceux qui déjà m'attachaient si étroitement à notre vieille cité ; je vous en suis reconnaissant et je vous en remercie.

Mais je sais que tout honneur oblige. Aussi ai-je été à la fois très surpris et très perplexe le jour où l'on a bien voulu me proposer de devenir des vôtres : « un académicien ! un savant ! moi, habitué par profession, à m'occuper de choses positives, actuelles, et ne m'étant jamais détourné des réalités du présent que pour jeter sur l'avenir des regards interrogateurs ! Comment pourrais-je prendre une part utile à vos travaux ? Comment apprendre à recueillir avec vous ces mille faits de détail qui sont les matériaux de l'histoire et que vous sauvez de l'oubli en en fixant le souvenir par vos publications ? Dailleurs les absences périodiques que ma santé m'impose en m'envoyant sous d'autres climats, loin de vos séances, me permettraient-elles d'être jamais autre chose qu'un académicien intermittent ? »

Digitized by Google

On m'a objecté d'abord que l'Académie ne s'occupait pas uniquement d'histoire ; ensuite que ce n'était pas seulement dans ses séances que l'on pouvait travailler pour elle utilement ; qu'il appartenait du reste aux intéressés d'apprécier la valeur de mes objections ; et, qu'après les avoir loyalement et consciencieusement formulées, je n'avais plus qu'à me soumettre à leur décision. Je me suis alors laissé conduire docilement à vous. La violence était douce ; et j'étais particulièrement heureux de vous être présenté par votre respectable doyen d'âge, qui est pour moi plus qu'un ami, et par les anciens maîtres qui ont ouvert mon esprit et mon cœur aux lettres, aux sciences, à la philosophie ; par ces maîtres pour qui je n'ai cessé d'éprouver une estime, une reconnaissance, une affection toujours croissantes, à mesure que j'ai su mieux apprécier tout ce qu'ils valent et tout ce que je leur dois.

On m'avait d'ailleurs affirmé que les questions sociales, à l'étude desquelles je me suis livré avec ardeur pendant les loisirs de mes derniers hivers, ne vous sont pas étrangères, et que l'examen des problèmes qu'elles soulèvent pourra trouver une toute petite place dans le programme de vos travaux académiques. C'était pour moi déjà l'assurance de ne pas être par la suite un membre absolument inerte de votre honorable Compagnie ; je m'en trouve tout particulièrement heureux aujourd'hui qu'une tradition plus que séculaire m'impose l'éloge public de mon prédécesseur.

Je pourrai ainsi, en effet, à la fois donner carrière aux sentiments de sympathie profonde qui m'attachent à sa mémoire et trouver l'occasion d'une entrée en matière pour l'objet même de mon humble collaboration. Toute la carrière de M. Paris, carrière juridique, politique et littéraire n'est-elle pas marquée par une suite ininterrompue de services rendus à la société ? J'aurai donc, par la plus heureuse des rencontres, cette bonne fortune de pouvoir joindre l'exemple au précepte, l'application à la théorie et de trouver dans la

Digitized by Google

vie de l'homme de bien, du grand citoyen que fut M. Paris, une éclatante confirmation des principes sociologiques dont je voudrais d'abord vous entretenir.

I

Sociologiques! Mesdames et Messieurs, voilà un mot nouveau, d'allure bien prétentieuse. L'ordre d'idées qu'il exprime n'est pourtant pas de découverte récente : dès la formation des sociétés on s'est préoccupé de les organiser ; et, depuis lors, on a toujours plus ou moins activement recherché les conditions qui peuvent les rendre prospères. Sans remonter plus haut, Platon fut incontestablement un grand sociologue ; il n'y a plus rien de vraiment nouveau sous le soleil.

Mais, par contre, on rajeunit souvent de très vieilles choses que l'on avait laissées tomber en désuétude. Les circonstances leur rendent un intérêt imprévu en nous les faisant voir sous un nouvel aspect ; nous apprenons à les mieux connaître ; nous approfondissons, nous raisonnons les idées superficielles et empiriques que nous en avions ; nous les transformons en notions précises et scientifiques ; puis nous étiquetons le tout d'un nom nouveau. Ainsi en est-il de la sociologie.

Depuis longtemps, en effet, on s'était, comme de parti-pris, refusé à considérer autrement que par leur petit côté, sous leur seul aspect politique ou économique, une foule de questions d'une portée bien plus grande, d'une nature bien plus élevée, et qui relèvent d'un ordre d'idées dans lequel la politique et l'économie politique n'occupent elles-mêmes qu'un rang secondaire ; je veux dire les questions sociales. On s'en dissimulait l'importance en les reléguant ainsi au second plan. Mais on ne supprime pas les choses en fermant les yeux pour ne pas les voir, et l'on ne modifie pas davantage leur nature en s'obstinant à ne pas reconnaître leur véritable

Digitized by Google

caractère ; les questions sociales ont fini par conquérir le rang qui leur appartient, et, aujourd'hui, elles s'imposent à la préoccupation de tous ceux qui ont souci des difficultés de l'heure présente et de l'avenir de la France.

Il y a des hommes, — et malheureusement ils sont encore légion, — qui se figurent que le bon sens, un cœur généreux ou un mandat électif suffisent pour les résoudre. Mais il en est d'autres, heureusement, qui n'ont pas cette naïve et dangereuse confiance et dont les vues sont moins simplistes ; ils croient que l'organisation et le fonctionnement d'une société sont choses infiniment complexes, soumises à des lois naturelles et inéluctables, et que la connaissance et l'observation de ces lois s'imposent absolument aux législateurs, aux gouvernants et à quiconque a la prétention de s'occuper de la chose publique, sous peine de commettre des fautes très graves et quelquefois irréparables. Ceux-là s'appliquent à dégager et coordonner les principes et les lois qui régissent la marche des sociétés. Ils cherchent à en faire l'objet d'une véritable science, la science sociale ou sociologie.

Les uns s'attachent tout particulièrement à étudier la structure et le développement en quelque sorte matériels des sociétés, leur anatomie, leur physiologie. D'autres font surtout de la psychologie sociale, ils constatent et établissent tout ce dont chaque individu, dans sa formation morale, est redevable envers la société, et tout ce que, à son tour, la Société doit elle-même à l'individu. Les autres, enfin, cherchent à démontrer la valeur sociale des coutumes, des lois et des institutions diverses, non plus par des considérations théoriques, mais par la seule observation des conditions matérielles et morales qui se retrouvent dans toutes les sociétés prospères, et qui ne se rencontrent que dans celles-là. Ce sont les disciples de Le Play, ce savant au grand cœur dont la gracieuse petite-fille est presque notre concitoyenne. Ils proclament bien haut la nécessité sociale et imprescriptible des préceptes du décalogue, d'une forte constitution de la famille et du respect des traditions.

Digitized by Google

Tous travaillent à édifier une science complète et à résoudre avec précision les questions suivantes : quelles sont, pour les sociétés, les voies les plus sûres et les plus directes pour atteindre leur fin ; c'est-à-dire, pour procurer à leurs membres, sinon la certitude, du moins la possibilité et la facilité d'arriver au bonheur ? Et réciproquement, quel est, pour chaque individu, son devoir social ; c'est-à-dire, comment faut-il, qu'à son tour, il s'acquitte des fonctions qui lui échoient, pour contribuer le plus utilement possible à ce bien social dont il est coparticipant ?

Ne pouvant entrer dans les détails, je dois me borner à constater l'impression générale que laisse l'étude sommaire, mais éclectique et réfléchie, des principaux ouvrages sur la matière.

C'est le sentiment très vif et très net que notre société française a fait fausse route ; et que nous, les hommes du XIX^e^ siècle, nous l'avons engagée dans une mauvaise voie.

Eblouis des découvertes incontestablement si nombreuses, si importantes et si belles, que nous avons faites dans les sciences physiques et naturelles et qui ont tant multiplié nos ressources matérielles, nous avons fini par perdre presque complètement de vue ce qui est étranger à ces richesses ; par ne plus considérer les choses que sous leur aspect économique ; par ne plus faire consister, pour ainsi dire, la prospérité et le bonheur des individus ou des sociétés que dans la possession des richesses, qui sont les moyens de se procurer les jouissances qui s'achètent. Nous avons attaché de moins en moins de valeur à tous les sentiments, à tous les mobiles qui ne sont pas d'ordre économique et qui pourtant sont si essentiels à la vitalité, à la prospérité même matérielle des sociétés, si indispensables au bonheur de chacun de leurs membres !

Frappés aussi du rôle important qu'a joué l'Individu à notre époque, puisque, seule, l'initiative individuelle a réalisé

Digitized by Google

et pouvait réaliser tous ces grands progrès, nous avons également oublié : d'abord que la liberté individuelle ne peut être féconde, que l'individu ne peut acquérir et conserver toute sa valeur sociale, qu'il ne peut même être heureux personnellement, qu'autant que celui-ci reste et s'applique à rester effectivement, partie intégrante du corps auquel il appartient, qu'il ait conscience de cette solidarité et en pratique les devoirs. Nous avons oublié, en second lieu, qu'une Société ne peut exister que par la cohésion qui rattache tous ses membres les uns aux autres et que cette cohésion elle-même ne peut être obtenue par la seule agglomération directe d'une multitude d'individus isolés ; qu'elle a besoin, au contraire, de s'appuyer sur l'existence et sur la vitalité d'autres groupements organisés ; de la famille d'abord, ce premier élément indispensable, ce fondement, cette image idéale de la Société ; puis de ces autres associations naturelles ou conventionnelles qui unissent ceux qui habitent une même localité ou encore ceux que rapprochent des intérêts, des préoccupations, des goûts de même nature.

Sous l'influence de ces deux causes, et peut-être aussi par esprit de réaction, nous ne nous sommes pas bornés à remédier aux abus de ce qu'on appelle l'Ancien Régime. L'individu y était compté pour trop peu ; trop souvent sa naissance seule le fixait à telle classe, à telle profession, lui conférait certaines immunités, l'assujettissait à certaines charges ; ça été un progrès indiscutable que d'assurer à chacun la liberté d'occuper dans la société la place qu'il saurait y conquérir par son mérite et son activité, de donner à tous des droits égaux. Mais nous ne nous en sommes pas tenus à cela et nous avons dépassé le but : après avoir émancipé l'individu, et sous prétexte d'assurer son affranchissement, nous l'avons condamné à l'isolement. Dans nos esprits et dans nos lois, nous avons fait trop forte, la part de l'individu, et trop faible celle de la société. Et ainsi nous avons nui à l'individu lui-même.

Digitized by Google

Pour quelques avantages tout apparents et surtout très éventuels que nous lui avons donnés, nous l'avons, par contre, privé de beaucoup d'avantages collectifs certains et permanents qu'il eût retirés d'une organisation sociale moins affaiblie. Et une fois de plus s'est affirmée pour le malheur de notre Société, pour notre malheur à tous, la vérité absolue du fameux « *Væ soli* », malheur à celui qui est isolé, à celui qu'on prive des bienfaits de la solidarité sociale, à celui qui s'en prive lui-même parce qu'il n'en comprend pas la nécessité et la fécondité !

De là le malaise social dont nous souffrons : Le désir du bien-être, l'envie, la convoitise sont, hélas ! des sentiments humains de tous les temps et de tous les lieux ; mais ce qui est particulier à notre époque, c'est leur surexcitation ; c'est l'agitation inquiète qui précipite tous les individus vers la recherche immodérée des jouissances matérielles; c'est le vertige anti social qui nous pousse à rechercher le bonheur là où il ne se trouve pas et à le poursuivre dans la voie qui est précisément opposée à celle où se rencontreraient à la fois le bien de chacun et le bien de tous.

De là enfin, la dangereuse chimère du socialisme, cette parodie de la sociologie qui, mentant à son nom, et sous prétexte de réorganiser la société, tend à détruire les quelques liens grâce auxquels notre société subsiste encore ; cette utopie qui, en établissant l'absolue subordination de l'individu envers l'Etat, ferait de nous tous les forçats d'un véritable bagne égalitaire !

Quand un mal s'est révélé. c'est beaucoup déjà, pour y porter remède, que d'en faire connaître la nature et les causes. Cependant la sociologie ne se borne pas là. Après avoir signalé le grand malentendu social dont nous souffrons, elle tend, d'une part, à devenir l'éducatrice des législateurs et des hommes d'Etat, à leur donner des règles pour con-

Digitized by Google

duire les affaires publiques ; elle tend, de l'autre, à éclairer chacun de nous sur l'orientation qu'il doit donner à sa vie pour qu'elle devienne à la fois plus utile et plus heureuse.

Est-ce à dire qu'elle ait découvert le secret d'être un bon citoyen, un homme heureux ? Assurément non ! Bien avant elle, l'Individualisme avait été condamné sous le nom d'égoïsme ; cette Solidarité, qu'elle déclare si nécessaire et si féconde, le précepte évangélique l'avait imposée sous le nom de Charité chrétienne. L'expérience des anciens et la sagesse des nations avaient d'ailleurs condensé en axiomes populaires, des conseils et des règles que la sociologie ne pourra que redire sous une autre forme.

Mais nombreux sont à notre époque les hommes chez qui les croyances, et le respect des traditions fort amoindris, ont fait place à l'esprit de critique et de discussion, qui n'admettent plus que les vérités démontrées ; à ceux-là, la sociologie apprendra scientifiquement que le bien social se réalise beaucoup moins en prenant le contre-pied de la tradition ou des religions positives qu'en s'éclairant de leur enseignement. Aux autres, elle fournira de nouvelles raisons à l'appui de leurs convictions. A tous, elle apportera une preuve nouvelle de la sagesse, de la vérité, de la fécondité de certains préceptes à la fois religieux et sociologiques, en montrant qu'ils s'imposent à tout point de vue et quand même, soit qu'on les considère comme venus d'en haut et dictés par une révélation divine, soit qu'on s'élève à eux par des considérations purement humaines.

Tous les actes, toutes les manifestations de l'activité de l'homme : le commerce, l'industrie, la législation, la littérature, les arts, toutes les idées et les croyances, tous les goûts et les désirs auraient à gagner plus ou moins à être successivement considérés au point de vue de leurs rapports avec le bien général de la société, sous leur aspect sociologique. Mais sans exagérer ni même envisager dans toutes ses conséquences l'action utile de la sociologie, on peut tout

Digitized by Google

au moins espérer qu'elle réparera en partie le mal général qui est sorti d'une conception incomplète ou erronée de la nature humaine et d'une préoccupation trop exclusive des intérêts économiques.

Peut-être, quand elle aura éclairé ceux qui, dans notre société, pensent et sentent encore par eux-mêmes, qui fournissent aux autres des idées et des sentiments tout faits ou qui leur servent d'exemples ; le jour où elle aura fait comprendre qu'un certain oubli de soi est la condition essentielle du bonheur social et individuel ; peut-être, alors, contribuera t-elle à provoquer un grand courant de mode, en sens inverse du courant anti-social qui vient de durer presque un siècle ; un de ces courants irrésistibles qui entraînent tout le monde, qui enlèvent l'assentiment volontaire des uns, qui contraignent les autres par la pression de l'opinion publique et qui, ici, aurait pour effet d'obliger tout le monde et chacun à s'acquitter de son devoir social.

Illusions ! rêves ! que de telles espérances? Non, Mesdames et Messieurs, je ne le crois pas ; mieux vaut penser que ce sont des aspirations optimistes seulement prématurées : Il n'est pas douteux que dans la lutte pour l'existence que se livrent entre elles les sociétés, comme les individus, seules, survivront les sociétés qui seront rendues suffisamment fortes par la cohésion de tous leurs membres ; or, pouvons-nous admettre la pensée que la nôtre ne doive pas être de celles-là? Croire qu'elle soit destinée à se dissoudre !

Du reste, si l'égoïsme, si un courant d'idées funestes a refoulé au fond des cœurs le sentiment de la solidarité sociale, l'y a atrophié, il est certain qu'il ne l'a pas éteint, même chez ceux qui restent le plus étrangers à ces actes de charité, de philanthropie qui en sont la manifestation ordinaire. N'est-ce pas ce sentiment qui se réveille et qui attire si invinciblement l'un vers l'autre deux concitoyens,

Digitized by Google

deux Français lorsqu'ils se rencontrent loin de leur ville et hors de leur Patrie ? N'est-ce pas lui, qui, il y a trois mois à peine, faisait élever de presque tous les cœurs français un long cri de compassion pour les généreuses victimes du Bazar de la Charité ? N'était-ce pas lui qui avait poussé ces femmes et ces filles titrées à se faire vendeuses et acheteuses, pour venir en aide aux humbles et aux deshérités ? N'est-ce pas lui encore, qui, au lendemain du désastre, par une sorte de courant inverse, apportait aux familles des généreuses victimes la fraternelle commisération de ces pauvres dont leurs chers morts avaient eu pitié tout d'abord ?

L'union s'est faite dans tous les cœurs en France ; pour un instant seulement, hélas ! les passions anti-sociales sont encore trop vivaces pour qu'elles n'aient pas bientôt repris leur revanche ! Puisse cette union se refaire encore, large, profonde, durable, sans qu'une conflagration sociale soit nécessaire pour la réaliser.

Elle se fera, j'en ai la confiance, le jour où du haut en bas de l'échelle, chacun comprendra : que, dans un organisme, le jeu de l'ensemble suppose le fonctionnement normal de chaque pièce ; que l'individualisme est la cause du malaise social, et que ce malaise à son tour retombe sur l'individu ; que le bonheur personnel est donc intimement lié à l'accomplissement des devoirs de mutualité, et que, par conséquent, nous avons le plus grand intérêt à remplir dans toute son étendue et dans toute la mesure de nos forces, le rôle assigné à chacun, selon ses aptitudes, son état, sa profession. Ce jour-là, notre Société tendra à devenir cette « union d'individus se soumettant librement aux lois d'un ordre réel dont ils poursuivent le plus intelligemment qu'il peuvent la réalisation progressive » (1) qui est préposée pour idéal aux sociétés humaines.

(1) Henri Joly « Sociologie et Sociologue » *Réforme sociale*, nº du 16 janvier 1897.

Digitized by Google

II

Ainsi l'avait compris, Messieurs, votre regretté collègue, l'homme éminent dont j'aurai, grâce à vous, l'insigne honneur d'occuper le fauteuil.

Mon intention n'est pas de refaire ici la biographie de M. Paris : sa vie a été trop remplie pour qu'il soit possible d'en enfermer le récit dans les limites qui me sont assignées. Je me bornerai à raviver nos souvenirs encore récents, à retracer les principaux traits qui ont marqué sa belle carrière. Rien ne saurait la mieux caractériser que ces quelques mots si concis, si expressifs, qui, dans la bouche d'un Anglais, sont l'expression du plus grand éloge qu'il puisse faire du mérite d'un homme. M. Paris fut toujours : *the right man, in the right place ;* il fut toujours à la place où il était le plus utile qu'il fût, l'homme le plus utile qu'il pouvait être ; toujours il rendit à la Société le plus de services qu'il était possible qu'il lui rendit.

N'était-il pas à sa place au barreau d'Arras, l'avocat honnête homme, incapable de prêter son concours à des revendications injustes ? l'arbitre désintéressé, toujours disposé à la conciliation d'une affaire litigieuse ? l'orateur convaincu à qui sa science juridique, la sincérité de son argumentation, la précision de son langage avaient conquis à la fois la faveur des juges et la confiance du public ?

Et si l'on veut savoir jusqu'à quel point sa droiture, sa correction et l'affabilité de son caractère, étaient appréciées de ses collègues, il suffit de se rappeler combien de fois ils

Digitized by Google

lui confièrent le bâtonnat de l'Ordre, c'est-à-dire le maintien de la discipline, la garde de leur honneur professionnel.

Une pareille situation dans le barreau présente des avantages que généralement on ne dédaigne pas. Celui qui l'avait conquise avait donc le droit de compter sur les fruits d'un succès aussi légitime, de recueillir une abondante moisson sur le champ fécondé par son intelligence et les efforts d'un travail opiniâtre. Et pourtant, cette situation, ces avantages, M. Paris n'hésita pas à les sacrifier le jour où sa conscience lui révéla un devoir plus haut à remplir.

•

Trois ans à peine s'étaient écoulés, depuis cette année glorieuse où l'Europe entière, attirée à Paris par l'Exposition universelle de 1867, avait tant admiré, jalousé peut-être l'édifice si imposant en apparence et si brillant de la force et de la prospérité de la France. Tout à coup, comme un orage, la guerre allemande éclate, renverse, emporte tout. De tant de splendeur, en quelques semaines, il ne reste plus que des décombres. Plus d'armée, plus de finances, plus de gouvernement : car celui de la Défense nationale devait finir avec elle ; car la représentation du pays n'offrait plus les conditions indispensables au relèvement de la patrie ; hommes de l'Empire, hommes du Quatre-Septembre n'avaient plus guère de crédit auprès de l'opinion publique ; du moins l'Assemblée qu'ils pouvaient former n'aurait eu ni le calme, ni l'esprit de conciliation qu'exigeait le salut de la France. Il appartenait à des hommes nouveaux de lui apporter ce contingent d'éléments indispensables.

M. Paris comprend qu'il est un de ces hommes ; il sent une vocation qui l'appelle à un rôle social supérieur à celui qu'il a rempli jusqu'alors. Sa décision est aussitôt prise ; il abandonne sans calculer une carrière lucrative et se jette résolument dans les hasards de la politique.

Digitized by Google

Il est seul, il est inconnu ; qu'importe ! avec cette décision, cette énergie, cette ardeur, ce sentiment exact de la situation, cette confiance qu'il apporte dans tout ce qu'il fait, il fonde un journal, le rédige presque seul, devient un des promoteurs d'une liste de candidats à la Représentation nationale, rédige en leur nom et leur fait adopter une profession de foi collective, enlève les suffrages du corps électoral, part pour Bordeaux ; et là, avec ses collègues de tous les partis, unis dans un même sentiment patriotique, il se donne tout entier à cette grande œuvre de réparation qui releva la France.

Ses premières blessures une fois pansées, son sol purgé de la souillure étrangère, il fallait à la France une Constitution qui réglât le fonctionnement du pouvoir et sa transmission jusqu'alors dépendants du caprice d'une Assemblée et de la vie d'un homme. M. Paris le comprit ; or, la seule Constitution possible aux yeux de la majorité de ses collègues, car elle offrait seule des chances de durée, n'était pas celle qui, dans d'autres conjonctures, aurait eu ses préférences ; pour l'accepter, il lui fallait faire un sacrifice et ce sacrifice même l'exposait aux récriminations inévitables de ses amis politiques. Mais l'intérêt public devait l'emporter sur les considérations personnelles et lorsque furent proposées ces lois constitutionnelles qui nous régissent encore aujourd'hui, il les vota.

Ce fut au même sentiment qu'il obéit un peu plus tard en acceptant le portefeuille des travaux publics dans un Ministère de dissolution. Là encore, il se montra l'homme du devoir. L'offre qui lui était faite entraînait pour lui de graves responsabilités et menaçait l'avenir de sa fortune politique. Il accepta quand même ; parce que cet appel à son dévoûment ne sous-entendait ni abandon de principes, ni compromission de conscience, ni violation de la légalité.

Car, j'en ai pour garant, non-seulement l'unité morale et la vie tout entière de notre concitoyen, mais les confidences qu'il m'a faites sur les hommes et les choses de son temps,

Digitized by Google

jamais, jamais il n'entra dans sa pensée, pas plus que dans celle du soldat sans peur et sans reproche qui l'avait appelé au pouvoir, de porter atteinte à la Constitution du pays dont la garde était confiée à leur loyauté.

Tombé du ministère dans les circonstances que l'on sait, M. Paris, ne pouvant plus exercer une action utile sur la direction politique du pays, se consacra exclusivement à l'étude des questions économiques. Par l'ascendant de son caractère, de sa loyauté, de son entente des besoins du pays et surtout de ceux de notre région, par son talent d'exposition et de discussion il devint l'un des orateurs d'affaires les plus écoutés du Sénat. Que de services n'a-t il pas rendus à l'industrie sucrière, à l'agriculture de notre département, à la ville d'Arras, à celle de Saint-Omer, à celle de Boulogne ! à tous ceux de ses commettants qui ont fait appel à son assistance dans un but d'intérêt public ou de légitimes revendications privées !

Victime, en 1882, des oscillations capricieuses de l'opinion, il avait perdu son siège au Sénat ; trois ans plus tard, une élection partielle le lui rendit. Il le conserva jusqu'à l'heure où la maladie allait inopinément briser pour toujours sa carrière politique.

Pendant cette disgrâce sénatoriale, l'ancien Ministre ne resta pas inactif. Devenu simple conseiller municipal d'Arras, il s'acquitta avec sa conscience habituelle de ce mandat plus utile que brillant, et l'Administration n'eut pas de collaborateur plus consciencieusement dévoué à la défense des intérêts communaux.

Tel aussi vous l'avez connu à l'Académie, Messieurs : collègue bienveillant, bon, serviable, au caractère loyal, ouvert et franc ; sincère dans la discussion et avec les autres et avec lui-même, ne craignant jamais d'affirmer tout haut, ce qu'il pensait tout bas, conciliant, libéral ; ennemi du formalisme, de l'esprit de côterie ; partisan de la libre dis-

Digitized by Google

cussion, admettant la controverse en toute matière parce qu'elle seule peut éclairer les questions et donner la vie à une société académique ; discutant lui-même avec des faits, des textes et non avec des phrases, des hypothèses et des assertions gratuites ; travaillant de son mieux à rendre l'Académie unie, vivante, laborieuse et féconde.

Lorsqu'il en devint le Président, « distinction, disait-il, qui le touchait d'autant plus profondément que les circonstances en doublaient le prix à ses yeux » (1), il voulut mener de front ses travaux au Sénat et l'exercice effectif de ses nouvelles fonctions académiques.

Vous l'avez vu à l'œuvre, Messieurs, et vous savez avec quelle expérience professionnelle, quelle loyauté, quelle impartialité, il savait diriger vos débats, en orientant toujours la discussion vers des conclusions précises.

Que dirais-je de ses ouvrages que vous ne sachiez mieux que moi ? De cette *Histoire de Joseph Lebon*, dont l'Académie reçut l'hommage avant même de compter l'auteur parmi ses membres ; de sa remarquable *Histoire de la jeunesse de Robespierre*, de ces notices, de ces lectures diverses, y comprise celle qui occupa six de vos séances quelques mois avant sa mort, « cette étude magistrale » au dire de votre Secrétaire-Général « sur les preuves de noblesse aux Etats d'Artois » (2).

Dans tous ces travaux, quelle recherche scrupuleuse de la vérité ! Comme ils justifient bien leurs devises : « *Suum cuique* » — « C'est icy un livre de bonne foy ». Comme ses notes et ses pièces à l'appui trahissent le souci de tenir un compte exact de la valeur relative des preuves, de recueillir attentivement les traditions, sans oublier jamais la maxime : « Lettre passe témoin ! »

Et aussi quelle entente de la scène ? « Votre personnage,

(1) Discours d'ouverture, *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1878, tome x, page 339.

(2) *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1896, tome xxvii, page 77.

Digitized by Google

disait-il un jour ici, votre personnage apparaîtrait avec un relief plus puissant, si le XV^e^ siècle, largement dessiné, faisait fond de tableau, et si un exposé complet des évènements faisait revivre les personnages au milieu desquels il se détacherait au premier plan » (1). C'est ce précepte qu'il a appliqué lui-même quand il nous a peint dans ses deux grandes œuvres, l'Arras du XVIII^e^ siècle, avec ses neuf juridictions, dont l'enchevêtrement et les attributions suscitaient une telle abondance de procès que cinquante procureurs et soixante-dix-huit avocats pouvaient à peine y suffire.

Quel tableau que celui qu'il nous trace des doléances présentées aux Etats de 1789 ! Celles des corporations, dont certains endroits semblent extraits d'un récent procès-verbal d'une Union de commerçants contemporaine ; ces revendications des simples nobles ou soi-disant tels, contre les seigneurs à clocher ; ces récriminations des membres inférieurs du clergé contre les hauts dignitaires de l'Eglise ; tous luttant à qui mieux-mieux, les uns pour gagner quelque chose, les autres pour garder tout. En présence de ces résistances opiniâtres et de ces appétits fougueux, de ces convoitises surexcitées, on pressent que les Etats-généraux ne pourront suffire à leur tâche, et bientôt, en effet, la Révolution entre en scène.

Au premier plan, paraît Robespierre, saisissant l'occasion de donner carrière à ses instincts de rivalité jalouse et de fonder en même temps sa fortune politique, soufflant partout la discorde, se faisant l'âme de toutes les intrigues. A côté de lui, Joseph Lebon, dont l'affreuse image nous présente l'évolution d'un prêtre d'abord irréprochable, estimé, plein d'ardeur pour son ministère, emporté tout à coup par le tourbillon des passions, et dans le désarroi général, transformé en un véritable monstre. Autour d'eux, se meuvent les comparses et les victimes de ce drame san-

(1) *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1878, tome x, page 374.

Digitized by Google

guinaire qui eut Arras pour théâtre : tableau tracé de main de maître, où le psychologue, le moraliste, l'économiste, le politique trouvent matière aux plus importantes observations, en dehors de l'intérêt général que l'exposé des faits emprunte au talent de notre historien.

Car M. Paris ne s'est pas contenté de faire un exposé purement documentaire, et de fournir, comme il l'a dit d'un autre : « sa pierre à ces architectes de génie qui consacrent à la nation dont ils racontent les gestes un monument durable », (1) il a lui-même construit l'édifice, il a fait œuvre d'architecte, il mérite le titre d'historien dans toute l'acception du mot.

Vous parlerai-je aussi de M. Paris dans son rôle social de père de famille? De la peine, du soin dont il ne voulut se décharger sur personne de diriger lui-même l'éducation de ses enfants? Ses fonctions publiques l'appelaient à Bordeaux, à Versailles, puis à Paris ; mais il croyait que l'atmosphère morale de la province, de la ville natale surtout, était pour sa famille préférable à celle de la Grande Ville. Il n'hésita pas à s'imposer la privation de vivre loin d'elle et la fatigue de venir la retrouver chaque semaine.

Il fut bien payé de sa peine par l'affection, par la satisfaction et par les joies intimes qu'il trouva soit à son propre foyer, soit à ce Saint-Nicolas où il était si fraternellement accueilli, où il aimait tant à venir se délasser de ses fatigues et qui resta jusqu'aux derniers jours le but de ses promenades quotidiennes.

Notre société arrageoise n'eut pas à le regretter non plus: pendant que M. Paris livrait à Paris le bon combat, sa digne compagne demeurait parmi nous ; elle participait à presque toutes les bonnes œuvres d'Arras et elle élevait une

(1) Discours de réception. — *Mémoires de l'Académie*, 1866, tome I, page 37.

Digitized by Google

famille qui, par ses soins, est devenue digne de tels parents, qui tout entière est restée artésienne soit de fait, soit de cœur, et en qui M. Paris revit, représenté par un fils qui a hérité de ses hautes qualités du cœur et de l'esprit.

III

Après cette revue trop sommaire, quoique bien longue déjà, Mesdames et Messieurs, de la vie de M. Paris, permettez-moi encore de jeter un dernier coup-d'œil d'ensemble sur les traits essentiels de cette grande physionomie.

Une conception vive, une rare facilité d'assimilation, des connaissances étendues, de la méthode, de la précision ; ces qualités, M. Paris les possédait à un degré supérieur. Mais l'intelligence n'est dans l'homme qu'un instrument, le savoir n'est qu'un moyen ; c'est au caractère qu'il appartient d'en régler la direction, d'en fixer l'emploi : au point de vue social, le caractère est tout, c'est l'homme même.

Probité, loyauté, désintéressement, conscience et opiniâtreté dans le travail, largeur d'esprit, hauteur de vues, simplicité et modestie, voilà ce qui constitue la personnalité de notre éminent concitoyen ; ce qui présida à la haute honorabilité de sa carrière, ce qui fit le bonheur et la dignité de sa vie tout entière.

J'ai dit le désintéressement ; il ne se laissa séduire ni par la fortune, ni par les honneurs, ni par les satisfactions frivoles de la vanité ; aucun intérêt égoïste ne le guidait ; avocat, ce n'est pas à remporter des succès d'audience qu'il visait, mais à faire prévaloir la justice, ou tout au moins la légalité de sa cause ; orateur parlementaire, il lui importait peu de briller à la tribune, pourvu qu'il amenât l'Assemblée à prendre telle décision, à ratifier telle proposition qu'il jugeait utiles ; historien, il n'eut d'autre souci

Digitized by Google

que la recherche de la vérité pour elle-même, toute la vérité, rien que la vérité.

Car il croyait au vrai, au beau, au bien ; il en aimait les manifestations ; dans cet amour est le secret de son activité féconde : *Ama et fac quod vis*. Aimer et croire, voilà en effet le grand ressort des caractères fortement trempés. L'un crée le désir nécessaire à l'action, l'autre la confiance indispensable au succès : le doute et l'indifférence ne sauraient engendrer que le pessimisme, et, par suite, des non-valeurs sociales.

M. Paris fut un optimiste et un croyant, mieux encore, un croyant catholique. Il avait puisé dans l'éducation de famille et fortifié sous la direction de ses maîtres des convictions profondément et sincèrement religieuses ; il les professait simplement, sans faiblesse comme sans vaine ostentation.

C'est grâce à ces solides croyances, à cette forte discipline morale, à la volonté de fer qui en faisait la règle de toutes ses actions, c'est grâce enfin à ses goûts naturels, à la fois si vifs et si désintéressés, que M. Paris, dans sa carrière, put franchir sans dévier les étapes les plus diverses, et supporter sans fléchir les dernières épreuves de sa vie. Dans son passage au Ministère, il nous avait donné l'exemple d'un homme politique en butte à toutes les attaques des partis, sans que, dans ce débordement de violences, « le moindre soupçon, chose rare, eût jamais effleuré sa délicatesse » (1). Tombé du pouvoir, il vint reprendre, dans sa ville d'Arras, la robe et la vie laborieuse de l'avocat ; humble locataire du domaine départemental dans sa petite maison d'autrefois, ni enrichi, ni décoré, optimiste toujours, heureux quand même !

Alors, Messieurs, vous le revîtes parmi vous, toujours simple, toujours modeste, car il avait l'esprit trop élevé pour ne pas chercher au-dessus de lui son point de comparaison personnelle ; et vous aviez accueilli son retour avec joie,

(1) Discours de M. de Lannoy, avocat, sur la tombe de M. Paris.

Digitized by Google

quand un coup de foudre s'abattit soudain sur ce chêne robuste et le fendit en deux.

Et alors il nous fut donné de voir ce que peut l'énergie morale dans un combat à outrance dont la vie est l'enjeu.

Terrassé, mais non vaincu, M. Paris regarda la mort en face, et, puisant son courage dans sa résignation même, il se raidit contre le mal, il lutta, il se redressa et la force de sa volonté resta triomphante.

Sans doute il portera les cicatrices du coup qu'il a reçu, mais l'intelligence est intacte ; il pourra donc reprendre le cours de ses travaux, et, pendant bien des années encore, il sera l'hôte assidu de vos séances hebdomadaires, il y prendra part à vos discussions ; il s'intéressera à vos concours, à votre organisation, à votre recrutement.

Au dehors, les forces qui lui restent il les consacrera au service d'autrui, tantôt consolant plus affligé que lui, tantôt portant à un ami de quarante ans, cet autre collègue dont l'absence laisse un si grand vide parmi vous, le baume salutaire de son optimisme contagieux, se donnant tout à tous pour être serviable, pour être utile, jusqu'au jour où, frappé de nouveau, cet ouvrier du bien tombe sur le sillon pour ne plus se relever.

Noble existence, Messieurs, bien digne d'être proposée comme exemple à l'imitation de tous ! grande figure artésienne, qui méritait en cette circonstance le tableau d'un maître, au lieu d'une faible esquisse dont je sens toute l'imperfection, et pour laquelle je sollicite votre bienveillante indulgence.

Digitized by Google

RÉPONSE AU DISCOURS PRÉCÉDENT

PAR

M. A. GUESNON

Membre honoraire.

MONSIEUR,

DANS notre plus ancienne confrérie littéraire et artistique, celle des Jongleurs et des Bourgeois d'Arras, connue sous le nom de confrérie des Ardents, l'affiliation s'opérait de deux manières, « par contrainte » ou « par dévotion. »

C'est par contrainte, mon cher confrère, que vous êtes entré dans la nôtre, et, juste retour des choses d'ici-bas, c'est par contrainte que l'auteur même de cette violence a dû accepter, lui aussi, en dépit de tous les précédents, l'honneur immérité de vous donner publiquement l'accolade confraternelle.

L'origine de votre candidature expliquera cette rencontre imprémédité. Elle est née, à votre insu, des dernières préoccupations académiques de votre honorable et regretté prédécesseur ; et, si je suis ici, c'est grâce à certaine coïncidence, aussi heureuse que fortuite, qui m'a permis de réaliser la pensée suprême d'un ami, en triomphant de vos scrupules et de votre résistance.

Cette résistance, vous venez de l'avouer, et vous en don-

Digitized by Google

nez de nouveau les raisons : votre éloignement d'abord et votre incompétence.

De votre éloignement je n'ai qu'un mot à dire, c'est que la vieille barrière de la résidence obligatoire, aujourd'hui caduque, ne fut dressée jadis qu'en vue du résultat final, la collaboration. Or, ne vaut-il pas mieux pour elle, je vous en fais juge, s'y intéresser de loin que de s'en désintéresser de près?

L'Académie d'ailleurs, avec tous vos amis, compte bien fêter sous peu votre retour définitif dans nos murs démolis, et dès lors vous posséder sans partage ; cette espérance lui suffit.

Votre incompétence est une raison d'essence plus subtile ; elle mérite donc qu'on l'examine de près. Certes l'excuse a de quoi nous flatter ; permettez-nous cependant de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Je n'ignore pas qu'en de pareilles solennités, l'usage veut que le discours de réception arbore la modestie, et qu'en revanche la réponse au récipiendaire exalte la transcendance de son mérite, sans pudeur comme sans ménagement.

C'est ce que certaine dame, aussi spirituelle qu'irrévérencieuse, traitait un jour de « cérémonie comique où l'on garde le sérieux » (1).

Vous voyez, Monsieur, combien on risque en s'exposant aux réflexions toujours redoutables d'un auditoire féminin. Permettez-moi donc de rompre, dans notre intérêt commun, avec une pratique aussi dangereuse et de ne parler de vous qu'en toute sincérité.

Enfant d'Arras, issu de sa meilleure bourgeoisie, élève brillant de notre collège communal, initié à nos méthodes universitaires par des maîtres auxquels vous avez le cœur et le bon goût de rendre justice et dont vous honorez l'enseignement, vous avez embrassé la carrière industrielle et vous la poursuivez avec un légitime succès.

(1) Mme de Linange.

Digitized by Google

Elu membre du tribunal de commerce, la faveur de vos concitoyens vous éleva à la présidence de notre magistrature consulaire. Là, comme ailleurs, votre personnalité s'est aussitôt affirmée, tant par votre intelligence des affaires que par la justesse de vos interprétations juridiques et la sûreté de vos décisions.

Sur un autre terrain, que j'aborde avec réserve, car, interdit à nos discussions, il doit l'être plus encore à toute arrière-pensée de recrutement, vous avez prouvé que vous savez tenir une plume pour la défense de vos idées, et que chez vous l'ardeur des convictions n'exclut d'un débat contradictoire ni la loyauté, ni la bonne foi, ni la correction de l'homme bien élevé.

Quels titres vous fallait-il donc en outre, Monsieur, pour que l'Académie s'empressât de vous ouvrir ses portes à deux battants ?

Cependant vous vous récriez : « Moi, académicien ! moi, un savant ! »

Vous l'avouerai-je ? ce compliment collectif, si c'en est un, me semble et m'a toujours semblé d'une saveur équivoque ; car j'en ai déjà fait l'expérience, voici à quel propos.

Vous connaissez comme moi, parmi les plus honorables de vos concitoyens, plus d'une de ces natures d'élite qui, à travers les multiples soucis des affaires, n'en ont pas moins conservé le goût des choses de l'esprit, et joignent à l'indépendance du caractère l'amour désintéressé de leur ville et le culte de ses traditions.

Voyant dans ces dernières années les vides éclaircir nos rangs, il m'arriva de faire, à tout hasard, certaines ouvertures. Je reçus partout la même réponse : « Académicien, moi ! suis-je donc un savant ? »

Vous n'êtes pas un savant ! et nous donc, pour qui nous prenez-vous ?

Car enfin, il est bon de s'entendre. Que voulez-vous dire par un savant? Quelle valeur attachez-vous à cette monnaie

Digitized by Google

courante — et courue — qui, à force de passer en toutes mains, n'a déjà plus ni effigie, ni poids légal, et semble réduite à l'usage conventionnel d'un jeton ?

Si ce nom appartient de droit, dans chaque spécialité de labeur intellectuel, à quiconque s'y étant confiné, par goût ou par profession, parvient à s'élever de quelques degrés au-dessus du vulgaire sur cette échelle de Jacob qu'on appelle la science, voudrait-on me dire à quelle catégorie de savoir professionnel, et pour quels motifs, il doit être interdit d'y prétendre ?

Et alors, où placer la ligne de démarcation ? A quoi reconnaître, dans cette foule immense de gens où chacun sait ce que d'autres ne savent pas, le signe caractéristique et distinctif du savant ?

Serait-ce par hasard le baptême typographique ? Qui ne l'a reçu ? Nous sommes légion « d'abstracteurs de quintessence littéraire et d'élixir de harangues », légion de monographes et de polygraphes, légion d'auteurs suivant la formule d'Horace renversée : *Sapiens bonus sutor* (qui sait coudre est un grand savant) — encore si l'on garantissait le choix des pièces et la solidité de la couture !

Où s'arrêterait, je vous le demande, la limite tracée en vertu d'un pareil criterium ?

Si donc, laissant leur sens aux mots et l'honneur à qui de droit, nous réservons le titre de savant à ceux-là seuls qui, escaladant les sommets, dominent d'assez haut l'horizon scientifique pour en embrasser l'ensemble, y découvrir des perspectives inconnues et en reculer les bornes, oh ! combien rares, combien clair-semés ces géants de la science, les vrais savants, dont les noms flamboyants éclairent chaque étape nouvelle sur la route du progrès humanitaire !

Votre modestie, Monsieur, s'effaroucherait à bon droit d'un pareil voisinage ; mais rassurez-vous, nous ne songeons

Digitized by Google

point à leur faire concurrence. L'Académie d'Arras a des visées moins hautes. Elle sait à quel ridicule on s'expose dès qu'on veut sortir de sa sphère ; son ambition reste conforme à sa naissance ; son caractère et son rôle ressortent de son origine même, si l'on veut bien la rattacher à tous ses antécédents historiques : laissez-moi vous les rappeler.

En esquissant l'évolution particulière d'un de ces groupements de l'association générale dont vous êtes le partisan convaincu, je pourrais dire l'apôtre enthousiaste, peut-être réussirai-je à dissiper certaines préventions qui me paraissent compromettantes pour l'avenir de notre renouvellement.

Lorsque, dans la première moitié du dernier siècle, quelques notabilités d'Arras, après avoir fondé d'abord un cercle de lecture et de conversation, résolurent de se transformer en société littéraire, le but officiel qu'on s'y proposa fut d'étudier « les principes, le génie, le goût et les délicatesses de la langue, et d'approfondir l'histoire. »

L'imitation était flagrante ; mais cette succursale de l'Académie française ne devait pas rester un simple pastiche à la mode du temps. Sans le savoir, et sans le vouloir, la nouvelle société recueillit l'âme de toutes sortes d'anciennes institutions locales plus ou moins analogues, nées de besoins similaires, répondant aux mêmes aspirations, tour à tour disparues pour renaître plus tard sous d'autres formes et sous de nouveaux noms.

Car il en est de l'ordre social et moral comme du monde physique; tout s'y métamorphose, rien ne s'y perd, rien ne s'anéantit. Un grand poète l'a dit, il y a deux mille ans, dans un magnifique langage :

Sic rerum summa novatur
Semper, et inter se mortales mutua vivunt (1).

(1) Lucr. *De nat.*, II.

Digitized by Google

Ainsi en est-il de l'Académie, dernière transformation de nos anciennes associations littéraires.

J'ai nommé la première en date, la confrérie des Ardents. Ces jongleurs, ces chanteurs des rues et des cours féodales, des tournois et des armées, qui, s'accompagnant de la viole, comme les rhapsodes de la cithare, comme aujourd'hui de l'*éoud* les conteurs orientaux, rythmaient dans d'interminables mélopées les gestes de Charlemagne et de Roland, ces émules de Taillefer « qui moult bien chantait », de Blondel, qui, en chantant, retrouva Richard, son roi, que furent-ils au début, nos jongleurs, sinon les premiers vulgarisateurs de notre histoire populaire, les initiateurs des foules au sentiment patriotique, les inspirateurs de l'héroïsme guerrier, les dispensateurs des lauriers épiques au lendemain des grandes expéditions du moyen-âge ?

De l'héritage de ses jongleurs, Arras a recueilli deux parts : l'une est allée à nos sociétés musicales, l'autre nous est échue, celle de l'histoire du pays.

L'Académie n'a pas laissé péricliter la sienne : elle poursuit par des voies différentes, mais dans le même esprit vulgarisateur, l'œuvre patriotique de ses devanciers, s'attachant à dégager de plus en plus la vérité de l'histoire locale de ses anciennes traditions romanesques.

A la vogue des chansons de geste, on vit succéder bientôt celle des chansons en l'honneur des dames, la fleur des sentiments chevaleresques. Alors furent institués à Arras, par les confrères du Puy d'amour, ces concours de poésie, véritables jeux floraux, dont l'Académie perpétue encore le souvenir et les rites.

Assis, comme aujourd'hui, sur une haute estrade, entouré de ses douze assesseurs, le « prince du Puy » présidait

Digitized by Google

l'assemblée, au milieu d'une salle tapissée de verdure, de feuillages et de fleurs de mai.

Les concurrents prenaient place sur un banc couvert de drap d'or, où ils chantaient leurs œuvres tour à tour. Un jury de trois membres les appréciait, paroles et musique, et, séance tenante, il décernait la couronne au plus digne.

Le chef-d'œuvre couronné, le chant royal, était alors affiché en grande pompe au-dessous de la bannière armoriée du président, le « prince du Puy ».

Le lauréat de nos concours a toujours droit à pareil honneur ; mais, grâce aux progrès de la publicité, nous faisons mieux qu'autrefois : notre rapport les affiche tous, même ceux qu'on ne couronne pas.

Le Puy d'Arras, contemporain d'Adam de la Halle, eut une existence assez limitée. La faveur passa rapidement aux « compagnons rhétoriciens », dont le programme autrement populaire et varié devait être, pendant des siècles, le principal attrait de nos grandes fêtes communales.

Ballades et « dittiés », moralités et jeux scéniques s'y mêlaient aux jongleries les plus bouffonnes ; et, de toutes les villes environnantes, les sociétés rivales venaient, au jour fixé, se disputer les prix offerts par la munificence échevinale.

Dans ce temps-là, nos médailles de prix n'étaient pas connues ; des objets en argent, souvent allégoriques, en tenaient lieu ; quelquefois même, pour certains jeux inférieurs, des dons en nature : une paire d'oisons, une couple de chapons — ceux-là non allégoriques.

Dans le plus ancien de ces programmes, nos historiens ont même relevé « un bouc », et l'on n'a pas manqué de nous rappeler à cette occasion, non sans un légitime orgueil, qu'à Athènes comme à Arras, en citant Boileau,

Du chantre le meilleur un bouc était le prix.

Digitized by Google

Chose singulière qu'après un tel rapprochement, personne n'ait encore eu l'idée de faire graver l'emblème au revers de notre médaille annuelle du concours de poésie !

Heureusement, car hélas ! quelque flatteur que le souvenir puisse être, il nous faut y renoncer. On a mal lu : ce n'est pas un « bouc », c'est un « *coire* », un pot en argent et un « verre », que l'échevinage offrait en prix. Et à qui ? A un poète ? Non pas : à celui qui saurait mieux « faire le sage en ivrogne ».

Moins hellénique, mais très artésien, ce « verre », qui n'est pas un « bouc » — tout au plus un « bock » — symbolise et proclame la supériorité de notre fabrication indigène.

Quelle autre bière que la bière d'Arras a jamais produit d'aussi merveilleux effets, la sagesse dans l'ébriété ?

Nos historiens affirment que cette association « fut établie par Philippe le Bon, en 1431, sous le nom de Chambre de Rhétorique et subsista toujours depuis. »

S'il en était ainsi, nous aurions là une généalogie de cinq cents ans, authentique et sans lacune, à faire pâlir bien des blasons.

En réalité, rien ne justifie ni cette prétendue fondation, ni cette longévité, ni même, pour Arras, cette dénomination ; seule notre filiation mystique reste clairement indiquée.

Certaines villes flamandes de nos environs eurent en effet des « chambres » littéraires, qu'elles ont conservées longtemps, voire jusqu'à nos jours. Il n'en fut pas de même chez nous ; les « suppôts de madame Rhétorique » d'Arras, ainsi les nommait-on, paraissent pour la dernière fois au concours de Douai, en 1543. Là, sous la conduite du curé de Sainte-Croix, leur « prince » pour cette année, ils remportèrent la plupart des prix ; après ce triomphe on les perd de vue.

Nous n'avons d'ailleurs aucun renseignement sur l'organisation de ces compagnies ; tout porte à croire qu'à l'image

Digitized by Google

des autres associations du moyen-âge, sans en excepter le corps échevinal, leurs statuts comprenaient, comme articles fondamentaux, le renouvellement annuel, le banquet, les honneurs funèbres.

D'après leur exemple, notre Société littéraire, à peine organisée, s'empressa d'instituer la célébration d'un service au décès de chaque membre. Depuis la Révolution, l'usage du panégyrique a remplacé la cérémonie funèbre, et nous restons fidèles à ce pieux devoir.

Quant au renouvellement annuel, plus ou moins intégral, nous lui avons substitué la réélection, jadis prudemment interdite. Avec lui devait nécessairement disparaître l'acceptation obligatoire du mandat électif, cette autre sauvegarde de la vie et de l'indépendance corporatives.

Le même sort était réservé au repas de frairie, ces agapes confraternelles qui liaient les cœurs et déliaient les langues, la pierre angulaire de l'édifice, la clef de voûte de nos anciennes « guildes », sans quoi tout s'écroule, ne laissant debout qu'un nom vide de sens.

C'est à ce repas annuel que convergeait le formalisme méticuleux de leur réglementation intérieure. La nôtre en procède, symptôme affaibli d'un atavisme maintenant inefficace. Nos prédécesseurs, eux, gens pratiques, avaient une tout autre conception de la réalité des choses. Ils savaient que multiplier les prescriptions, c'était multiplier les infractions ; que plus il y avait d'infractions, plus il y avait d'amendes, et partant, plus il y avait à boire.

Ils réglementaient donc à outrance, pour boire de même, et le conseil échevinal donnait l'exemple : on y buvait les amendes en corps — les amendes disciplinaires, bien entendu, je ne dis pas les amendes judiciaires.

Les instaurateurs de la Société littéraire firent-ils sagement de renoncer aux avantages du banquet de confrérie ? Le doute est permis : on n'abandonne pas impunément un usage dont l'expérience des siècles proclame l'incontestable popularité.

Digitized by Google

A l'heure donc où quelques-uns de nos réformateurs préconisent le retour aux corporations du moyen-âge, peut-être ferions-nous bien de profiter de la poussée générale pour renouer, nous aussi, nos anciennes traditions gastronomiques : c'est encore sur ce terrain-là qu'on est le plus sûr de réaliser l'union des cœurs.

Si jamais la question se pose à l'Académie, personne, Monsieur, ne sera mieux qualifié que vous pour faire valoir l'importance de cette réforme au point de vue sociologique.

Tout entière à l'éloquence du dix-huitième siècle, c'est à cet aliment nouveau que notre Académie emprunta désormais, comme nous le faisons aujourd'hui, le menu de ses modernes agapes ; la poésie fournissait les entremets. Il est juste de reconnaître, à l'honneur de nos devanciers, que l'abondance n'y fit jamais défaut, et malgré tous nos efforts pour nous maintenir à leur hauteur — j'entends leur longueur — nous ne parvenons pas à soutenir la comparaison.

La preuve en est dans le compte-rendu d'une séance publique tenue quelques années seulement avant la convocation des Etats-généraux.

Le président ouvrit la séance par le discours d'usage. Après le rapport sur le concours de l'année, l'avocat Le Gay, qui, comme on sait, tournait agréablement les vers légers, donna à l'assemblée la primeur de trois poésies dont l'une avait pour titre : *Conseils à une jeune fille.*

Le secrétaire prit à son tour la parole, et lut, par procuration, le discours ou compliment de réception d'une académicienne honoraire récemment élue.

C'était M^lle^ Guinement de Kéralio, dès alors connue par des traductions importantes d'auteurs anglais et italiens, et plus encore dans la suite par ses travaux divers, lorsqu'elle eut épousé le conventionnel Robert, l'ami de Danton.

M. de Robespierre, toujours galant, s'était chargé de la réponse.

Digitized by Google

« Il félicita l'Académie sur le choix qu'elle avait fait d'une personne aussi intéressante par les charmes de son esprit et par l'étendue de ses connaissances que par les grâces de son sexe ; il examina à cette occasion s'il étoit avantageux d'admettre les femmes dans les compagnies littéraires, et prouva que l'introduction de cet usage seroit utile aux femmes et opéreroit le bien public. »

On aimerait à connaître les arguments invoqués par le célèbre tribun à l'appui de cette thèse féministe. Leur développement dut prendre, pour sa part, un certain temps, car au moment où Robespierre, généralement prolixe, terminait sa réponse, la séance avait déjà duré quatre heures.

Le programme, cependant, n'était pas épuisé, tant s'en faut: il restait encore à lire neuf discours, deux pièces de vers et un stock de travaux variés. Heureusement pour l'auditoire, on renvoya le tout à une séance publique complémentaire.

Cet exemple nous initie à la vie intense de l'Académie nouvelle pendant cette première période d'un demi-siècle.

Les mémoires affluaient à ses concours, et l'on recherchait le titre qui donnait accès à des réunions hebdomadaires où l'on causait, entre amis, d'histoire et de littérature, où l'on s'exerçait au maniement de la plume et de la parole, où l'on s'instruisait par l'échange des idées, où l'on se façonnait aux habitudes des discussions courtoises.

Aucune barrière n'en limitait le champ : sciences naturelles, physique, météorologie, agriculture, art militaire y trouvaient place à côté des dissertations de philosophie morale et politique ; et si, parmi les académiciens d'alors, on cherche en vain quelque représentant des doctrines de Quesnay et de Turgot, au moins avons-nous la preuve de leurs préoccupations économiques dans les tentatives qu'ils firent pour doter Arras de sa première école d'agriculture.

Ce serait donc se faire de notre Compagnie une idée fausse que de la croire systématiquement parquée dans l'étude des

Digitized by Google

antiquités locales. De même que les sociétés littéraires antérieures ont représenté l'esprit du temps qui les a produites, de même la nôtre, par son perpétuel renouvellement, demeure soumise à la loi d'évolution, et c'est cette loi qui préside à l'ensemble de ses travaux.

Si l'histoire y tient la place incomparablement la plus large, c'est que, par le perfectionnement de ses méthodes, notre siècle a donné une importance capitale à cette enquête du passé, sur laquelle se fonde la préparation de l'avenir ; c'est aussi que l'histoire est, comme passe-temps, l'étude la plus accessible à tous par son étendue, sa diversité, sa facilité, son élasticité : car, si la vérité lui échappe, elle trouve dans l'hypothèse et la fiction de quoi résoudre provisoirement tous les problèmes et satisfaire à toutes les curiosités.

Il n'en est pas ainsi des sciences. Leur précision laisse infiniment moins de jeu à la fantaisie ; les questions qu'elles traitent ne trouvent souvent chez nous qu'un auditoire restreint ou impréparé ; l'exposition de leurs théories devant des profanes exige donc toutes les aptitudes d'un très habile vulgarisateur, c'est-à-dire cette connaissance approfondie du sujet qui simplifie tout parce qu'elle voit tout, jointe à l'art si difficile d'en généraliser l'intérêt, en dissimulant, sans nuire à la démonstration, l'aridité des formules et la sécheresse du langage technologique.

On comprend que de telles conditions aient raréfié dans nos Mémoires les communications scientifiques. Mais ce n'est ni à l'esprit d'exclusivisme, ni au fétichisme du passé qu'il convient d'en attribuer la cause ; elle est tout entière dans notre ignorance des sciences positives, des sciences de l'avenir, ignorance involontaire, due au manque d'un entraînement suivi dans cette direction nouvelle.

Le triple choix que l'Académie vient de faire par ses dernières élections prouve mieux que tout autre argument combien elle en comprend la nécessité et quel est son désir de marcher d'accord avec le progrès.

Digitized by Google

Soyez donc le bienvenu, Monsieur, à nous initier aux principes de la sociologie. Un de nos collègues, familiarisé avec les questions économiques, vous a déjà préparé les voies, en nous faisant connaître, dans un exposé lumineux, la situation actuelle et les tendances des diverses écoles socialistes.

Les questions qui les divisent sont aussi depuis longtemps l'objet de vos études favorites ; ici personne ne l'ignore, depuis qu'elles ont fait de vous un journaliste d'occasion.

Plus que jamais ces questions passionnent l'opinion publique : dans les conférences, les revues, les journaux et les livres, nous assistons à une véritable bataille des systèmes rivaux qui se disputent, plus ou moins théoriquement, le privilège de rebâtir notre vieille société sur un nouveau modèle.

L'Etat, de son côté, ne reste pas simple spectateur de ce mouvement d'idées suscité par l'ardeur de la lutte : il vient d'adjoindre à son enseignement officiel la création d'une chaire de philosophie sociale.

Les frontières elles-mêmes s'effacent devant les nouvelles doctrines : hier encore la Sorbonne retentissait des nombreuses communications échangées au Congrès sociologique international par les délégués de tous les pays voisins.

L'importance que vous attribuez à la sociologie n'est donc pas contestable.

Mais en est-il de même des résultats pratiques qu'elle vous fait espérer ? Je craindrais de me montrer sur ce point aussi affirmatif que vous paraissez l'être.

Voyez l'économie politique ; après tant d'études approfondies, tant de travaux de premier ordre, combien il s'en faut qu'elle ait achevé d'asseoir sur des bases indiscutables toutes les théories relatives à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses !

Et cependant son programme est nettement circonscrit, limité à des phénomènes matériels et tangibles ; il semble

Digitized by Google

donc que la méthode expérimentale dût bientôt lui en révéler les lois : elle les poursuit encore.

Or, ce programme déjà si compréhensif, la sociologie veut l'étendre à l'étude de l'homme considéré dans tous ses rapports imaginables avec le monde extérieur et supérieur ; c'est donc à l'universalité des sciences divines et humaines qu'elle entend demander la clef du mystère.

Quel cerveau serait assez vaste pour embrasser une telle synthèse ? Et si elle ne peut être que l'œuvre des siècles, n'est-il pas à craindre qu'avant que cette œuvre s'achève, la décomposition sociale dont on nous menace n'ait depuis longtemps accompli la sienne ?

Heureusement pour nous, Monsieur, l'école à laquelle vous vous rattachez nous laisse envisager des perspectives moins lugubres, en nous offrant un moyen de guérison.

Pour enrayer le mal, il suffit, d'après elle, de donner à la société une autre orientation. On y parviendra en combattant l'individualisme, en fortifiant la famille et en fondant sur l'esprit d'association tout un ensemble d'organes solidement constitués, de façon à maintenir l'équilibre entre l'individu et l'Etat.

Loin de moi, Monsieur, la prétention de vouloir juger la portée d'un système dont l'application dépend avant tout de limites à poser dans des conditions essentiellement variables.

Je n'hésite pas cependant à vous déclarer toutes mes sympathies pour l'individualisme, c'est-à-dire pour l'indépendance la plus large possible de l'individu vis-à-vis de la communauté, dans la limite des lois indispensables et des obligations sociales afférentes au domaine de la conscience.

L'association elle-même, grande ou petite, que vaut-elle sans l'individualisme ? Est-elle autre chose qu'un troupeau suivant inconsciemment le charlatanisme qui la trompe et l'ambition qui l'exploite ?

L'individualisme a d'ailleurs un autre nom : il s'appelle

Digitized by Google

la liberté. On sait quelles batailles la société moderne a livrées pour l'obtenir ; elle en connaît le prix, et l'on peut être certain qu'elle saura lutter, s'il le faut, pour défendre sa conquête.

Ai-je besoin de dire que l'individualisme ainsi compris n'a rien à voir avec l'égoïsme, ni personnel, ni collectif ; que l'autonomie de la volonté se prête, au contraire, à tous les dévouements, à tous les concours utiles, à tous les sacrifices, et que c'est elle seule qui en fait le mérite en leur imprimant un caractère moral de spontanéité ?

Et s'il fallait un exemple pour mettre cette vérité dans toute sa lumière, ne venez-vous pas, Monsieur, de le produire vous-même en évoquant à nos yeux émerveillés le vivant portrait de celui qui fut notre collègue, cette grande figure artésienne dont vous avez noblement apprécié l'énergie, l'indépendance et le désintéressement ?

Voilà le véritable individualisme.

Je vous félicite, Monsieur, d'avoir si bien compris la haute valeur de l'homme que vous remplacez parmi nous, et je me félicite à mon tour d'avoir contribué pour quelque chose à lui donner un successeur sympathique à sa mémoire et digne à tous égards d'occuper son fauteuil à l'Académie.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le

CONCOURS D'HISTOIRE

PAR

M. Adolphe DE CARDEVACQUE

Membre résidant.

La Commission d'histoire nommée par l'Académie m'a chargé de rendre compte des divers travaux soumis à son examen, pour le Concours de l'année 1897. J'ai été vivement touché de cette marque de confiance et de sympathie de la part de mes honorables Collègues, et ce n'est que sur leur bienveillante instance que j'ai accepté cette lourde tâche.

En effet, c'est une mission délicate, parfois périlleuse, il m'en souvient ! que d'avoir à motiver, en le faisant connaître, le jugement d'une société savante. Il n'est réellement pas commode d'aborder un compte-rendu où, malgré la bonne volonté de rester indulgent, on doit faire entendre quelques vérités déplaisantes. Mais enfin nous devons la vérité au public qui daigne honorer nos assemblées de sa présence.

Nous réclamons donc la plus grande bienveillance pour

Digitized by Google

ce rapport, dans lequel nous nous sommes efforcé de retracer le plus fidèlement possible les mérites et les défauts des trois manuscrits qui nous ont été communiqués.

***

Un poète du grand siècle d'Auguste écrivait un jour ce distique si souvent adopté pour devise par tous ceux qui s'occupent d'histoire locale :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit et immemores non sinit esse sui.

« Je ne sais par quel attrait le sol natal nous captive et ne nous laisse jamais l'oublier ».

Bientôt vingt siècles se sont écoulés, et ces deux vers que le souvenir de la patrie inspirait à Ovide, exilé loin de Rome, sur les bords du Pont-Euxin, n'ont jamais vieilli dans la mémoire de l'humanité. Tous ceux qui écrivent l'histoire du pays où ils sont nés, recherchent de préférence quelque formule qui atteste leur attachement au sol natal.

L'auteur du premier mémoire qui nous a été soumis, a pris pour épigraphe ces vers tirés du poème de Joachim du Bellay, l'*Amour du clocher* :

Plus me plaist le séjour qu'ont basti mes ayeulx
Que des palais romains le front audacieux.

Il a choisi pour champ d'étude *les Rues de Béthune*. Ce titre est d'autant plus attrayant qu'il rappelle celui d'un des meilleurs ouvrages dus à la plume savante de deux membres de notre Société dont le souvenir restera toujours cher à tous ceux qui ont participé à leurs travaux.

Sans atteindre le mérite exceptionnel des légendaires *Rues d'Arras* de MM. d'Héricourt et Godin, les *Rues de*

Digitized by Google

Béthune n'en présentent pas moins un véritable intérêt pour les habitants de cette ville, auxquels l'ouvrage est dédié.

La première partie de ce travail est une étude topographique de Béthune depuis le XIV^e^ siècle jusqu'à l'époque du démantèlement de la Place en 1870. L'auteur nous présente l'aspect des rues au Moyen-Age. A cette époque, les maisons, même celles de la bourgeoisie, ne devaient être selon toute apparence que de misérables bicoques ressemblant aux chaumières et aux granges de nos villages. Construites en bois, agrandies par des auvents qui obstruaient des ruelles étroites et malsaines, elles étaient constamment exposées au feu ; aussi les incendies étaient nombreux et leurs ravages terribles. Ceux de 1137 et de 1447 détruisirent d'autant plus de maisons à Béthune que leur construction en bois permettait moins d'en arrêter les progrès.

L'auteur entre dans des détails intéressants sur les diverses transformations que subirent les habitations béthunoises depuis les améliorations dues à la charte de Jeanne d'Harcourt, du 6 août 1448, jusqu'au XIX^e^ siècle. Il termine cet exposé général par une relation du tremblement de terre ressenti à Béthune, le 18 septembre 1692, d'après des documents restés inconnus et qu'il a eu la bonne fortune de trouver annotés de la main du curé, en marge du registre aux décès de la paroisse de Saint-Vaast.

Il commence ensuite sa promenade à travers les rues de la ville. Suivant pas à pas les principaux établissements ou les lieux qui en conservent le souvenir, il décrit en passant tous les édifices publics ou privés qui présentent quelques particularités curieuses, mode d'architecture, inscriptions, enseignes, ainsi que les personnages remarquables qui les ont habités et raconte les évènements mémorables dont les rues ont été le théâtre.

L'auteur connaît bien les hommes et les choses : il a consulté beaucoup, cité souvent, emprunté peut-être un peu trop, c'était son droit, à ses travaux antérieurs ; son récit

Digitized by Google

est émaillé d'anecdotes qui le rendront populaire. Ce souci de plaire à ses compatriotes et d'éveiller la curiosité rachète les défauts d'une rédaction qui aurait pu être plus châtiée. A côté de certaines pages dont le style a de réelles qualités, nous pourrions signaler des défectuosités sérieuses, mais bien pardonnables chez un écrivain toujours sous l'empire exclusif d'un noble sentiment. A chaque page, à chaque ligne, on sent vibrer le cœur d'un généreux citoyen qui a consacré sa vie entière à rappeler le glorieux passé de la ville où il a reçu le jour.

L'heure approche, dit-il ; la mort de sa faulx nous désigne,
A ses arrêts cruels nul ne peut échapper.
Du modeste historien voici le chant du cygne
Clio, Béthune, adieu ! Il est temps d'y songer.

L'Académie est heureuse de combler les vœux du concurrent, en couronnant d'une médaille d'or de cent francs le dernier produit de ses quarante années de labeur constant.

* * *

Si les Rues de Béthune ont eu leur fidèle annaliste, l'histoire du démantèlement d'Arras a fait l'objet de deux mémoires de fort inégale valeur.

Lorsque le dérasement des fortifications de notre ville fut commencé, une Commission spéciale fut instituée par l'Administration municipale pour suivre les travaux et recueillir tous les objets ayant un intérêt historique ou archéologique. Plusieurs de ses membres s'empressèrent de reproduire par le crayon, le pinceau et l'eau-forte les principaux ouvrages qui devaient disparaître. Quand vint la question de la démolition de la porte d'Hagerue, le Comité demanda la conservation de cette antique construction, au double point de vue de l'histoire et de l'archéologie. Son vœu, appuyé par diverses Sociétés savantes, ne prévalut pas

Digitized by Google

devant nos édiles, et la porte disparut. A partir de cette décision, les réunions de la Commission cessèrent et les deux membres qui devaient rappeler l'origine des remparts détruits, arrêtèrent leurs travaux. L'ouvrage, patronné par la Municipalité, l'Académie et la Commission des Monuments historiques du département, et souscrit libéralement par plus de trois cents de nos concitoyens, ne vit pas le jour. L'un des auteurs, celui qui s'était chargé de tracer l'historique de nos fortifications et de faire connaître nos compagnies bourgeoises depuis le siège incertain de Jules César jusqu'à celui moins discuté de Louis-le-Juste, se retira, au grand regret de tous.

C'est alors que, dans sa première séance du mois de juin 1892, l'Académie d'Arras mit au concours des Beaux-Arts, pour l'année 1893: *Un album de photographies ou dessins aussi complet que possible des fortifications, portes, substructions, défenses et découvertes diverses, anciennes et modernes, auxquelles le démantèlement d'Arras pouvait donner de l'intérêt. Une légende devait être jointe à l'album.* Grâce au talent de M. Jules Quentin, cinquante phototypies, ayant le double mérite de la vérité incontestable et de la valeur artistique, reproduisirent les ouvrages militaires encore existants. Mais en fait de légende : absence complète.

Pour combler cette lacune, notre zélé collègue M. le Gentil, proposa à l'Académie d'ajouter au programme du Concours d'Histoire, pour l'année 1894, *une notice détaillée, précise et circonstanciée, aux points de vue topographique, historique et archéologique, sur le démantèlement d'Arras.* Ce sujet palpitant d'actualité, et intéressant au plus haut degré notre histoire locale, fut maintenu pour les années 1895, 1896 et 1897.

***

Anne ! ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? — Tel était le cri poussé par les membres de notre société, en ne voyant

Digitized by Google

poindre aucune réponse à son appel. Enfin une lueur d'espoir parut briller à l'horizon... Elle devait bientôt s'éteindre !

En effet, un mémoire portant pour titre : *Le tour des remparts d'Arras en 1889*, semblait devoir répondre à notre attente : Hélas ! ce n'est qu'une simple promenade purement humoristique et qui n'effleure même pas l'archéologie.

Après un sentiment de désolation, exprimé dans son épigraphe, en présence du démantèlement d'Arras comme devant les ruines de Jérusalem, (1) l'auteur nous entraîne dans une excursion où il déroule à nos yeux un panorama quelconque des monuments d'Arras, principalement de ceux voisins des anciens remparts.

Le fond historique est à peu près nul ; c'est une compilation de faits puisés dans des ouvrages connus. Le récit est parsemé de réflexions qui n'ont rien de la gravité de l'histoire et dans lesquelles l'auteur ne peut se défendre du désir de se mettre en scène et de développer des opinions absolument personnelles sur les faits ou les évènements qu'il raconte, mais complètement étrangers aux fortifications d'Arras et à leur démolition.

Quel rapport y a-t-il, en effet, entre le démantèlement et l'*obélisque de la place Victor Hugo, se terminant par un coq gaulois, une fleur de lys, un aigle ou une boule en forme de fromage de Hollande ?*

Quel intérêt historique ou archéologique nous offrent

Les élèves du collège et du petit séminaire, escaladant ou défendant entre eux le talus du rempart entre la porte d'Hagerue et celle des Soupirs ?

Les soldats se sauvant de la caserne Héronval par une fenêtre du second étage !

Certaines maisons des bas quartiers, entre autres le Petit-

(1) *Egressus sum per portam vallis et considerabam murum Jerusalem dissipatum et portas ejus consumptas* (Esdras).

« Je sortis par la porte de la vallée et je contemplais l'enceinte de Jérusalem abattue et ses portes détruites ».

Digitized by Google

Château, déshonorant la ville au point de vue de la moralité et de l'hygiène des habitants !...

et une foule d'autres digressions banales et vulgaires !

Sans vouloir nous ériger ici en censeur du style de ce mémoire, en reprochant à l'auteur d'avoir trop négligé les règles d'élocution, de clarté et de précision qui sont la loi de toute composition, nous sommes forcé de reconnaître que son récit, semé d'incorrections grammaticales trop nombreuses pour être attribuées à une distraction passagère, manque d'intérêt et ne répond nullement à la question posée par l'Académie.

Toutefois, à défaut d'autre éloge, nous pouvons sans réserve le féliciter de son patriotisme, lorsqu'il s'écrie en terminant : « Arras n'a plus désormais d'autres remparts que les poitrines de ses concitoyens, et, grâce à Dieu, cette muraille vivante ne lui fera pas défaut ! »

***

Le précédent mémoire nous avait déçu ; mais, heureusement, *On ne perd jamais rien pour attendre*, dit un vieux proverbe : nous en avons la preuve dans le troisième et dernier mémoire dont nous avons à vous rendre compte. Il a pour titre :

Notice topographique, archéologique, historique et stratégique sur le démantèlement d'Arras, et pour épigraphe, ces vers empruntés à une charmante poésie de notre regretté Collègue, M. Edmond Lecesne, intitulée : *Arras démantelée :*

> On lisait jusqu'ici, non sans un grain d'orgueil,
> La mention suivante écrite en maint recueil :
> « Arras, place très forte et du Crinchon baignée ».

C'est un volumineux manuscrit de cent vingt-trois pages in-folio, qui a dû demander à son auteur plusieurs années de travail; ce qui explique le retard apporté dans son entier achè-

Digitized by Google

vement et sa présentation au Concours. Il déclare en effet, dans sa préface, que « entraîné dans une étude si pleine d'intérêt pour l'histoire civile, militaire et religieuse d'Arras, il s'est mis immédiatement à l'œuvre. Suivant quotidiennement et pas à pas les travaux du démantèlement, il a recueilli les nombreuses et savantes observations que lui ont fournies sur ce sujet les divers rapports des membres de la Commission des Monuments historiques »..... Il ne pouvait mieux faire.

Ici, point de dissertations brillantes et oiseuses, point de délicats ornements littéraires : les écrits militaires ne comportent pas ce genre de beautés. Elles nuiraient à leur précision et à leur fidélité. Ce ne sont pas des monuments d'une architecture plus ou moins remarquable que l'on étale à nos yeux, mais bien des traces curieuses des diverses enceintes de notre vieille cité, des vestiges certains de ses anciennes murailles, des fragments, hélas ! trop rares, de ses ouvrages de défense qui firent la gloire des ingénieurs célèbres qui en dirigèrent les travaux.

Le mémoire se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur nous donne l'historique du démantèlement d'Arras, en rappelant scrupuleusement toutes les démarches faites par la Municipalité pour arriver à une solution favorable.

Il retrace ensuite d'une manière complète l'ancienne topographie militaire de la place. S'aidant avec raison des ouvrages déjà publiés sur la matière, il fait l'histoire de la fortification à Arras, en passant en revue les divers systèmes et les nombreuses modifications qu'elle a subis, depuis l'*obstacle* des Celtes jusqu'au *plan* de Vauban. Les portes, les tours, les murailles, les bastions, les tenailles, les courtines, les ouvrages extérieurs, les zônes militaires, la citadelle, rien n'est oublié.

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur suit fidèlement le dérasement des ouvrages, le long des contours de la ville, depuis l'entrée des eaux des Hautes-Fontaines et la porte d'Amiens jusqu'au bastion de Bourgogne et la Citadelle. Il

Digitized by Google

indique toutes les anciennes constructions ou substructions qui ont été successivement mises au jour par les démolisseurs, ainsi que les objets de toute nature que les travaux ont fait découvrir. Ajoutant à ses recherches personnelles les constatations faites par MM. Guesnon, le Gentil et l'abbé Rohart aux portes Maître-Adam, Saint-Michel, Saint-Nicolas, Ronville et Hagerue, il entre dans de nombreux et intéressants détails sur les ouvrages de défense construits aux temps de Philippe-Auguste et de Philippe d'Alsace. Il n'a garde d'oublier les différents murs d'enceinte mis au jour entre les portes Hagerue, Ronville et Saint-Michel. Il signale enfin les traces et débris de constructions découverts aux portes d'Amiens, Saint-Michel et Ronville, et notamment ceux laissés dans le bastion Saint-Nicolas par l'ancienne église de ce nom.

Cette étude éminemment arrageoise est traitée sérieusement : le style pourrait être plus riche et plus clair ; il y a même quelquefois de la sécheresse et de la confusion dans le récit. Mais l'abondance des recherches, la fidélité des descriptions rachètent ces imperfections et font apprécier les qualités de ce travail, que l'aridité du sujet rendait particulièrement difficile. Nous ajouterons que les expressions techniques dénotent une certaine étude de l'art militaire, et que le plan qui y est joint, facilite la reconnaissance des ouvrages cités dans tout le cours de la notice.

Travail important et consciencieux, recherches considérables. tel est le résumé des appréciations de la Commission d'histoire sur le mémoire n° 3, qui nous a semblé réunir les conditions posées par l'Académie dans son programme de Concours ; et en demandant pour son auteur une médaille d'or de deux cents francs, nous répéterons ce vieux dicton :

Mieux vaut tard que jamais.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le

CONCOURS DE POÉSIE

PAR

M. Léonce VILTART

Membre résidant.

Il est une grève dont on ne verra jamais flotter les étendards, c'est celle des ouvriers du vers ou, pour ne pas pi êter au calembour, celle des poètes.

Quiconque a vingt ans, rêve ; on rêve même plus tôt, même plus tard, et tous les rêveurs sont des lyriques.

Voilà pourquoi, sans aucun doute, le Concours de Poésie est le seul qui ne chôme pas, le seul qui nous donne, chaque année, une ample moisson de fleurs diverses. Voilà pourquoi aussi l'Académie, si toutefois ce n'est pas lui faire injure, ne se lasse point des jeux de la Muse et, fidèle à sa devise si..... académique, *flores floribus addit.*

C'est donc à pleines mains que nous donnerons des lys et des roses — des lys, symboles des purs esthètes ; des roses, emblèmes des chanteurs dont nous sommes les descendants, — à tous les trouvères dont la théorie va passer devant vous. Pour nombre d'entr'eux même, si vous le voulez bien, à la fleur dont le parfum s'évapore, dont la corolle se

Digitized by Google

fane, nous joindrons une moins éphémère et plus durable récompense.

Le premier poète à qui nous donnerons audience est une âme candide, d'une élémentaire psychologie, pure comme le plus pur ruisselet. Son recueil est une sainte trilogie dans laquelle il célèbre Dieu, la Famille et la Terre, la Foi, l'Espérance et le Travail. Passant du grave au doux, l'auteur du même recueil vous soumet encore quatre rondes enfantines sur de vieux airs populaires.

A regret, à grand regret assurément, nous laisserons s'éloigner, attristé et pensif, ce noble cœur, mais nous ne pouvons lui donner aujourd'hui que les plus chaleureux encouragements. Ses pièces de vers proprement dites manquent un peu de légèreté et de poésie et il n'est encore passé maître ni de la mesure ni de la rime..... Ses rondes sont gentiment tournées et, malgré certaines recherches de rythme et de mot, souvent heureuses, qui leur donnent un petit air vieillot, réellement enfantines, elles mettront des ailes aux petits pieds et des gazouillis aux petits becs roses. L'auteur dont la devise est : *Simplicité*, a ouvert une aimable veine ; qu'il y persévère et l'Académie sera heureuse de couronner un ami, un guide et un protecteur de l'enfance.

Etre critique, oh ! non, je ne prétends pas l'être,

s'écrie tout d'abord celui des concurrents que nous amenons maintenant devant vous ; être critique, oh ! non, mais poète, il n'a peut-être encore que le désir de l'être. Pour monter au Parnasse il ne suffit pas, en effet, d'être

.....blasé du beau vers Racinien
Qui court en murmurant dans son lit d'améthyste,

de même que, pour avoir droit à plus que des éloges, il ne suffit pas d'avoir trouvé l'image si moderne que je viens de citer.

Digitized by Google

Couvert de cendres, la robe en lambeaux, pâle, sinistre et lamentable, comme les vieux Celtes qu'il évoque dans sa devise avec une phrase de Flaubert, se présente un nouvel aède.

Mon chant, mon triste chant n'est qu'un croassement,
dit-il.

Nous protestons hautement. *Sur la tombe d'une jeune fille*, *Regrets*, *Arménie*, portent la livrée de deuil du corbeau, mais leur ramage vaut mieux que leur plumage. Nous protestons ; nos protestations cependant n'iront pas jusqu'à vous proposer de décerner une récompense à ce poète élégiaque.

Le dernier de ceux à qui l'Académie regrettera de ne pouvoir présenter que l'expression de ses plus vives sympathies est un arrière, très arrière-petit-fils d'Homère. Comme le barde merveilleux des princes de l'Hellade, pour faire une citation en passant, il tutoie la grande Muse et lui passe la main dans les cheveux, si j'ose m'exprimer ainsi. Hélas ! il n'a pas été payé de retour et son poème héroï-comique n'est même pas digne de l'inspiratrice de Scarron. Il y aurait beaucoup à dire sur *la Saultysade*, sur le titre, sur le fond, sur la forme. Nous n'ajoutons qu'un mot pour demander à l'auteur la permission de lui donner un conseil : celui d'enfouir son cahier au plus profond de ses tiroirs et de ne pas en donner lecture à Saulty ni à Larbret. Il est périlleux de manquer de respect aux morts, surtout à ceux qui sont

. . . . . depuis longtemps
Entourés du respect des petits et des grands.

Nous avons déjà parcouru plus de six cents vers ; bien des personnes n'en lisent pas autant dans une année ; elles ont tort, soit dit en passant. Il n'y a rien de plus beau que le cri d'un vrai poète et les *poètæ minores* eux-mêmes ne manquent pas toujours de charme.

Digitized by Google

C'est pourquoi nous ferons fête et nous vous demanderons de décerner une mention honorable aux concurrents qui ont pris pour devise, l'un *Sol lucet omnibus*, l'autre *Les Cloches d'autrefois, dites, où sonnent-elles* ?

Tous deux manquent de souffle, d'élan et d'envolée, mais ils suivent le conseil d'Horace et ne prennent pas de trop hautes visées.

Je risquerai même ici une citation, ne fût-ce que pour justifier ce que je disais tout-à-l'heure, à savoir que les plus petites muses ont parfois des accents touchants.

C'est un sonnet intitulé *Réveil d'enfant.*

Au lever de l'aurore, il ouvre sa paupière,
Promenant dans la chambre un regard étonné,
Puis, devant le grand Christ, pour faire sa prière,
Il se met à genoux rempli d'humilité.

Pour son petit papa, pour sa petite mère
Qui veillent sur ses jours avec tant de bonté,
Il prie avec ferveur, et, dans sa foi sincère,
Il demande pour eux le bonheur, la santé.

O cher petit enfant, Dieu n'abandonne pas
Ceux qui mettent en lui leur espoir ici-bas ;
Implore chaque jour sa tendresse divine ;

Et là-haut, dans le ciel, les anges radieux,
Ecoutant les accents de ta voix enfantine,
Porteront ta prière au pied du Roi des Cieux.

J'entends fort bien tout ce que l'on peut dire sur ces vers : ils sont rococo, agneau bêlant, pensionnat de demoiselles et, reproche plus grave encore, pas *artiste* du tout... Parfaitement, mais, par les moyens les plus simples, ils émeuvent, car ils sont émus. Or, sans émotion, vous serez, je pense, de mon avis, sans émotion pas de poésie. L'aphorisme paraîtra peut-être aussi vieux jeu et aussi digne de porter

Digitized by Google

perruque que *Réveil d'enfant ;* pourtant on a le droit de s'y tenir.

Aussi oserai-je appeler plus particulièrement votre attention sur le recueil qui porte pour épigraphe : *Amant alterna camœnæ.* Il est ému, émouvant, et, de plus, en des genres bien divers, d'une excellente facture. Cinq pièces seulement ; les perles d'un écrin assurément.

Pour donner l'impression générale de l'œuvre d'un poète, la citation valant mieux que l'éloge, je placerai sous vos yeux un petit bijou de grâce et de sentiment qui s'intitule : *Vision céleste.*

Je fis un rêve et je crus voir
S'entrouvrir la voûte étoilée ;
Bien plus loin que l'azur du soir
C'était une auguste assemblée
Où, comme en un monde nouveau,
J'apercevais vêtus de gloire
Tous ceux que j'ai mis au tombeau
Et qui vivent dans ma mémoire.

Ma mère était au milieu d'eux
Et, parmi des splendeurs étranges,
Ma fille, au plus profond des cieux
Était au premier rang des anges.

PRIÈRE

Seigneur ! vous qui gardez dans le trésor des heures
La lumière et la paix pour tous les cœurs calmés,
Daignez m'admettre un jour dans les saintes demeures
Où reposent en vous ceux que j'ai tant aimés.

Bien que moins délicat, moins affiné, moins naturel aussi, le nourrisson des Muses qui a pour devise : *Fac et spera*, fait preuve des mêmes qualités. Il vous présente sous le titre

Digitized by Google

de *Fleurs d'espérance*, l'œuvre de sept années, trente-cinq morceaux, sinon plus, toute sa lyre depuis le collège jusqu'à nos jours : du Méléagre et du Lucrèce, du grec et du latin traduits et mis en vers français, assure-t-il et nous l'en croyons, sans aucune aide et sans le secours d'aucun corrigé (Ah ! si Bélise et Philaminthe étaient là !), des tableaux d'intérieur et de plein air, les inévitables stances à Jeanne d'Arc, le non moins inévitable sonnet à Jean Bart et, pour le bouquet, Cronstadt et Toulon. Nous citerons enfin deux morceaux de circonstance qui n'ont rien gagné en vieillissant, l'un pour la vaillante Société de gymnastique et d'armes d'Arras, l'autre pour le *Souvenir Français*. Cependant, dans ce champ trop touffu où le maître eût promené une large faux s'il n'avait eu plus de pitié pour les fruits de son labeur que pour l'Académie, il y a d'excellents morceaux et, notamment, de beaux sonnets. Je vous en citerai trois.

FLUCTUAT NEC MERGITUR

Mon âme est un vaisseau qui vogue sur les mers,
Laissant son pavillon onduler dans la brume
Et son flanc d'airain noir se baigner dans l'écume,
Frange d'argent cousue au bord des flots amers.

Tantôt pendant le jour, ou la nuit qui s'allume,
Il glisse doucement dans le calme des airs ;
Tantôt, contre le roc, comme sur une enclume,
Il va droit se briser, au milieu des éclairs.

Alors son agonie est effroyable et lente
Et, de son flanc cuivré battu par la tourmente,
Un sourd gémissement semble parfois sortir.

Mais au bout du grand mât entouré de lumières
La devise se lit en larges caractères :
« La tempête me berce et ne peut m'engloutir ».

Digitized by Google

Le second sonnet est d'un écolier, de l'écolier d'une école où l'on ne va pas avant d'être bachelier :

LA FLEUR QUE JE PRÉFÈRE.

Pour un mérite égal, à des titres divers,
Nombre de fleurs, je crois, auraient la préférence,
Et j'en connais plus d'un qui, dans de jolis vers,
Célébrera le lys, symbole d'innocence,

La rose aux tons pourprés, l'oranger de Provence,
L'iris bleu qui s'incline au bord des flots amers,
La violette aux bois que recherche l'enfance
Ou la plante croissant dans les lointains déserts.

J'en sais une pourtant si gentille et si frêle
Que toute autre pour moi se trouvant auprès d'elle
Verrait du même coup son éclat éclipsé.

Sa couleur est d'azur comme tes yeux, mignonne,
Son nom, je te le dis, c'est (que Dieu me pardonne !)
Le « Ne m'oubliez pas ! » d'un cœur triste et brisé.

Le dernier est intitulé *Au Calvaire* ; il est d'une grandeur, d'une noblesse rares et d'un sens profond ; il a bien une rime qui n'est pas riche et un pied de moins, mais il est si heureux que nous ne lui ferons pas reproche de sa pauvreté.

Tendant ses deux bras nus sur l'arbre de la Croix,
Livrant ses mains aux clous et sa tête à l'injure,
Jésus le Rédempteur, le plus divin des Rois,
Expirait dans le deuil navrant de la Nature.

Le peuple auquel jadis Dieu publiait ses lois
Mettait, à son beau front, l'épine pour parure,
Un roseau comme sceptre entre ses faibles doigts,
Joignant la raillerie à l'affreuse torture.

Et tandis que la foule outrageait ce martyr,
Qu'au pied du Golgotha pleuraient les saintes femmes,
Que les anges du Ciel lui tressaient des palmes ;

Digitized by Google

Exhalant sa grande âme en un dernier soupir,
Le Christ accomplissait (ô science profonde !)
L'immense œuvre d'amour pour le salut du monde.

Si elle veut bien répondre aux vœux de sa Commission, l'Académie décernera une médaille d'argent à l'auteur du mémoire n° 10, *Amant alterna camœnæ*, une médaille d'argent à l'auteur du mémoire n° 2, *Fac et spera*, ainsi qu'à l'auteur du mémoire n° 1, *Habere non haberi*, dont il me reste à vous entretenir, avant d'aborder les deux têtes de colonne de ce concours.

Ce poète au verbe indépendant et fier m'a fait faire un *meâ culpâ*, celui d'avoir, en nombreuse compagnie du reste, profondément goûté naguère les vers d'Albert Samain, presque un de nos compatriotes, puisqu'il est de Lille ; il nous montre un peu l'envers de cette belle étoffe si légère, si douce, si parfumée et, malgré moi, j'en vois les défauts.

Tôt ou tard, on découvre toujours, hélas ! les imperfections de ce qu'on aime ou plutôt de ce qu'on a aimé. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de tenir rigueur à l'auteur du mémoire n° 1 et, laissant de côté *Au bivouac*, sonnet guerrier qui convient à sa muse comme un mousquet à une demoiselle, oubliant les *Nostalgies*, qui laissent trop froid pour qu'on ne remarque pas, ici, *l'ultime douceur des éclosions vernales*, là, *le lethé des brises aurorales*, etc., etc., je citerai cette pièce qui se termine par une réminiscence bien placée d'Alfred de Musset :

J'aimais les sombres nefs des églises antiques
Où veillent des tombeaux sous les voûtes gothiques,
Les portails ciselés, les vitraux éclatants
Et la pierre où dormaient les preux des anciens temps.
J'aimais le son vibrant des cloches argentines,
Les sculptures, les ors, les vierges florentines,
Les madones qui prient en regardant les cieux,
Au-dessus des autels parés, silencieux.

Digitized by Google

J'aimais les psaumes lents, les répons assourdis,
La pompe magnifique au milieu des lumières
Dans le chœur flamboyant, où le prêtre, tandis
Que l'encens monte et fume, entonne les prières ;
Les vierges à genoux et les saints nimbés d'or,
Entourés d'ex-votos et d'offrandes pieuses
Dans l'air tout odorant où voltigeaient encore
Les hymnes, les senteurs, vagues, mystérieuses

C'est là que je connus l'enivrement du rêve
Et l'élan infini de la foi qui s'élève.
Là, nos âmes d'enfants, par le siècle épargnées
Vers le Dieu s'envolaient, de douceur imprégnées,
S'abimaient dans l'extase à travers les Symboles,
Et j'écoutais, ravi, les saintes Paraboles
Où le Verbe chantait, frissonnant et troublé
Devant ce qu'adorait tout un peuple assemblé.

Mais lorsque la douleur, écrasant tout mon être,
Anéantit en moi le rêve immaculé,
Je sentis, dans l'effroi, le désir de connaître
En l'espoir de revivre un bonheur envolé.

La foule prie encore aux églises antiques,
Auprès des noirs tombeaux, sous les voûtes gothiques ;
Les vierges ont encore un doux regard d'azur
Et les cloches leur son mélancolique et pur...
Hélas ! depuis ce jour en vain je viens au temple
Chercher dans la prière un dernier réconfort,
Et seul, plus qu'autrefois, le Christ toujours contemple
A ses pieds étendu Lazare toujours mort !

J'arrive enfin, sinon au terme, au moins au sommet de ma route et à deux recueils d'une indiscutable valeur littéraire. Pour chacun d'eux, votre Commission demanderait une médaille d'or, on peut le croire, si, pour ne pas récompenser le mémoire n° 3, elle n'avait de spéciales et majeures raisons.

Sous le titre insidieux de : *Livre d'heures*, l'auteur a placé une suite de récits bibliques qui ne ressemblent en rien aux

Digitized by Google

purs marbres d'une auguste grandeur que Victor Hugo a sculptés dans *la Légende des siècles*. Pour lui, la beauté n'a pas besoin de voiles, la plus basse humanité non plus.

Je passe. Les éclats de votre étonnement mettraient trop en joie le téméraire conteur et il s'empresserait de faire rimer *ire* avec *sourire*.

Le dernier mémoire réunira, j'en suis sûr, tous vos suffrages, comme il a rallié tous les nôtres. Il a pour titre : *Toute la petite lyre*, et comprend quatorze pièces qui sont toutes délicatement écrites. Il y a bien quelques vers mal venus ou un peu prosaïques, mais ils sont rares. Je placerai sous vos yeux *la Révolte des joujoux*, un élégant et fort gracieux badinage :

Bien loin de leur maître folâtre,
L'autre jour, tout autour de l'âtre,
Des joujoux complotaient tout bas.
La révolte étant décidée,
Chacun exposa son idée :
On souffrait trop de ses ébats !
« En tapant avec sa menotte,
Il m'a faussé plus d'une note »,
Gémit un petit piano.
La balle dit, la voix brisée :
« Un matin, je fus accusée
D'avoir soustrait un domino ».

« Moi, dit un lapin mécanique,
N'ai-je mangé, — c'est inique, —
La confiture à belles dents ? »
Un wagonnet dit : « Je déraille,
Et cependant Bébé me raille
Et se rit de mes accidents... »
Le cerceau dit : « Dans ce tapage,
Moi, je dois lui servir de page :
Je précède partout ses pas ! »
Et, dans un petit coin tapie
Murmurait aussi la toupie
Qui cependant ne tournait pas.

Digitized by Google

« Hélas ! soupira la charrette,
Jamais, jamais je ne m'arrête,
Et pourtant je n'ai plus d'essieux ! »
Un ballon dit : « L'enfant frivole
Tire sur un fil quand je vole
Et je ne puis gagner les cieux ».
« Je veux fuir », dit la casserole
Qui céda sitôt la parole
Au seau de fer blanc tout petit :
« Je fais de beaux pâtés de sable ;
Mais ma gloire est trop périssable,
Car bien vite il les aplatit ».

L'Arche de Noé dit, plaintive :
« Sur la terre je suis captive :
J'ai perdu tous mes animaux ! »
« Oui, c'est bien triste ! Et pourtant qu'est-ce
Près de moi ? » fit la grosse caisse :
Je souffre et subis mille maux ».
— Mais Bébé vint : « Il faut se taire ! »
Dit-il d'un ton autoritaire,
Pour apaiser tous ses objets.
Tout se tut sous son œil sévère,
Comme aux pieds d'un roi qu'on révère
Se courbent les humbles sujets.

Un dernier mot pour saluer un de nos anciens lauréats, M. Charles Leconte, qui a remporté cette année, le prix de poésie de l'Académie française avec *la Victoire de Salamine* et pour marquer ici que l'Académie a tenu à s'associer à ce beau succès en inscrivant le nom de notre concitoyen parmi ceux de ses membres correspondants.

Digitized by Google

Salamine

(Poème couronné par l'Académie Française).

Le soir de la bataille, sur les grèves de l'Ile.

FEMMES D'ATHÈNES, RÉFUGIÉES A SALAMINE.
GUERRIERS.
MARINS.
CHEFS DU PEUPLE.
UN POÈTE.

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir ;
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est su que de quelques personnes,
Et trois ou quatre seulement,
Parmi lesquelles on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

MALHERBE.

LES FEMMES.

O vous, qui revenez victorieux et graves,
Les mains libres du glaive aux autels suspendu,
Purifiés du sang par vos bras répandu,
Et pieux, comme il sied que soient pieux les braves,

Digitized by Google

Saluez cette terre, Epoux vaillants et las,
Et dites-nous, à nous qui, pendant la mêlée,
Invoquions la Peur sainte et la Vengeance ailée,
Quels Dieux ont combattu pour le salut d'Hellas.

Quand l'aube de ce jour, empourprant les Cyclades,
Ouvrit ses portes d'or au radieux Archer,
L'Akropolis là-bas fumait comme un bûcher
Et la torche courait parmi les colonnades.

Sur le sol déserté de la Patrie en deuil,
Pallas ne veillait plus, sévère Protectrice;
L'égide que Gorgô de ses cheveux hérisse
Des temples profanés ne gardait plus le seuil.

Les corps des suppliants, percés de coups de lance,
S'amoncelaient aux pieds du vainqueur insolent,
Et, seul, l'orgueilleux cri du Mède violent,
De la cité sacrée emplissait le silence.

Pour que fût accompli l'oracle, aux horizons,
Sous le char syrien la terre ensanglantée
Tremblait ; l'olivier blanc du divin Erekhthée
Tordait en jets de feu ses impuissants tisons.

Et, quand le Pythien foula les monts de neige,
Sous les tours de Kékrôps, vides comme un tombeau,
L'incendie éteignait son suprême flambeau
Avec les derniers feux de la nuit sacrilège,

Digitized by Google

Où, mitrés, dans l'armure aux squammes de métal,
Sur nos autels conquis dormirent les satrapes,
Où le sang d'Iakkhos, pleuré par l'or des grappes,
Versa l'ivresse aux Rois du ciel oriental.

De l'Aigalée ardent couvrant les âpres pentes,
Dans un tumulte lourd de combattants bardés
De fer, de cavaliers haussant leurs arcs bandés,
De machines levant leurs étranges charpentes,

Les innombrables rangs en croissant étagés,
Sous un mur incliné d'enseignes et d'images,
Ceignaient l'autel du Feu vivant, où les grands Mages
Interrogeaient le cœur des chevaux égorgés,

Cependant qu'attentifs aux augurales marques,
Droits sur leurs étalons nyséens, imbriqués
De bronze, dans l'éclair des javelots choqués,
Resplendissaient, géants, les durs myriontarques.

Et peut-être, songeant à leurs sacrés aïeux,
Tous croyaient voir, chassant au ciel l'ombre inféconde,
La gloire de Kyros, le dynaste du monde,
Dans le rouge levant monter avec ses Dieux.

Et, sur le promontoire enveloppé d'armées,
Le Maitre de l'Asie et de l'Inde et de Tyr,
Dans l'azur fulgurant qui semblait retentir
De l'éclat souverain des victoires clamées,

Digitized by Google

Immobile comme un Dieu d'or, le Conquérant,
Parmi ses Ariens qu'il passait de la tête,
Dominateur vêtu pour la dernière fête
Et le plus beau de tous comme aussi le plus grand,

Xerxès, le Roi des Rois, l'Archer akhéménide,
Entouré des dix mille Immortels, et pareil
Au disque éblouissant et muet du soleil,
Siégeait, silencieux, sur son trône splendide.

Mais aux pieds du Grand Roi, sinistre et flamboyant,
Sur l'Aigée écumeux dressant sa haute barre,
L'entassement confus de la flotte barbare
Montait vers nous, farouche et sombre, en s'éployant,

Avec ses avirons battants, ses hautes guibres,
Qui heurtaient des tridents de bronze, au rauque appel
Du sistre et de la conque aiguë : et l'archipel
Des carènes domptait l'essor de nos eaux libres.

Tous étaient là : l'Egypte et Sidon et Byblos,
Chypre et la Cilicie et l'Ionie esclave,
Et Tyr dont les vaisseaux portent à leur étrave
L'emblème avec les noms du laboureur des flots.

Et nous, les bras tendus vers les Vengeurs suprêmes,
Nous écoutions venir, sous le ciel haletant
Où le cri des buccins s'envolait par instant,
L'égal et calme effort de douze cents trirèmes.

Digitized by Google

Et pourtant, dans le soir panique, tout a fui.
L'immense armée au vent roule comme une écume :
Le Mède a succombé, cependant que s'allume
Sur les sommets divins la triomphale nuit.

Qui donc a dispersé les nefs sans nombre, et livre
Les cadavres sanglants des Rois vêtus de fer
A tes enfants muets, incorruptible Mer ?
Quels Dieux, quand la clameur des trompettes de cuivre

Plana sur la forêt des mâts, ont revêtu
L'armure et ceint le glaive, et bondi dans l'aurore
Des lances ? Dites-nous, Chefs de la mer sonore,
Pour le salut d'Hellas quels Dieux ont combattu ?

LES GUERRIERS

L'inévitable Arès avait saisi l'épée
Etincelante, avec le bouclier de cuir :
Il marchait devant nous, car nous avons vu fuir,
Comme des faons surpris au flanc d'une cépée,

Parmi les avirons dressés et les agrès
Rompus, parmi les mâts que broie et qu'enchevêtre
Le heurt grinçant et sourd des bordages de hêtre,
Les royaux Immortels et les Archers mitrés.

Digitized by Google

Quand l'aile de nos nefs, blanches comme des cygnes,
Dans l'aube à l'occident plus pâle s'éploya,
Quand l'éclair propagé des glaives flamboya
Sur le balancement cadencé de nos lignes,

Et que, dominateur de l'antique océan,
Des parois de l'Hymette aux rocs de Salamine,
Monta, comme un orage en la splendeur marine,
Avec cent mille voix le rythme du pœan,

La plaine de la sainte Eleusis, alarmée
D'un confus cliquetis de lances et de dards
Inaperçus, sonnait ainsi que sous les chars
Et les pas, et les cris d'une invisible armée.

Une immense nuée aux soudains tourbillons
Enveloppait les champs déserts d'une épouvante
Nouvelle, et qu'on eût dit la poussière mouvante
De tout un peuple en marche épars dans les sillons.

Ainsi venaient vers nous les Ombres magnanimes
Des ancêtres, ainsi, vers nos rangs en péril,
Le Prince des guerriers guidait l'essaim viril
Des Héros protecteurs et des Rois éponymes :

Et tous, les grands dompteurs de monstres, les tueurs
De fléaux, aux yeux pleins des reflets de l'Eau noire
Et des souffles épais du Styx, et qu'en la gloire
Du jour, nous devinions aux sereines lueurs

Digitized by Google

Des boucliers heurtés en un ciel de présage,
Tous précédaient l'essor des galères d'airain,
Et nous, calmes et fiers sous le dieu souverain,
Nous suivions, hérissés de lances, leur passage.

Ainsi le mur des nefs croula sous les assauts
Furieux des guerriers de l'Hellas, ainsi l'ombre
Emporta le débris de la flotte sans nombre,
Et qui semblait la ville effrayante des eaux.

O Femmes de l'Attique, ô nobles Erekhthides,
Au jour levant, Arès était à nos côtés ;
Et voici que descend, sur nos champs dévastés,
La nuit victorieuse aux planètes splendides.

LES MARINS

Le sang des Immortels, des Gardes et des Braves
Venge l'impiété du Prince injurieux
Qui de chaînes chargea, pour mépriser nos Dieux,
L'Hellespont flagellé par le bras des esclaves.

Poséidôn, le Roi de la profonde mer,
Conduisait le vol sur de nos hautes carènes,
Et, pour nos avirons, les vagues souveraines
S'apaisaient en grondant sous son sceptre de fer.

Digitized by Google

Les vaisseaux tyriens apparus sur les croupes
Onduleuses des flots avaient des tours de bois,
Et les dards hérissaient, ainsi que les carquois,
Les citadelles dont se couronnaient les poupes.

Leurs éperons étaient de bronze, et la lueur
De leur rouge voilure empourprait le carnage,
Et des rameurs, courbés sur le puissant sillage,
Ensanglantait la face et le torse en sueur.

Centenaires nochers de merveilleux périples,
Dont l'écume et le vent ont brûlé les sourcils,
Leurs pilotes, au front de neige, étaient assis
Sous l'image d'un dieu dardant des langues triples,

Et dédaigneux du gouffre et des flots soulevés
Ne vivant plus que par leurs prunelles arides
Ils laissaient voir, écrit dans leurs terribles rides,
L'inconnu fabuleux des océans bravés.

Mais, sous le disque ailé des Mages, dont émane
La gloire du dynaste akhéménide, encor
Plus effrayants étaient les Chefs écaillés d'or,
Ceux de Bactres et ceux de Suse et d'Ekbatane,

Qui debout sur le soc des étraves, haussant
Dans les glaives leurs fronts cerclés de la tiare,
Semblaient, vêtus de pourpre et de métal barbare,
Les vendangeurs sacrés de la vigne de sang.

Digitized by Google

Et cependant le vent triste des nuits disperse
Leurs cadavres roidis aux épaves noués,
Et la vorace mer roule en ses plis muets
Les flottes du Liban et les armes du Perse.

La colère des flots victorieux décroît :
Et le Dieu protecteur des galères hellènes,
Poséidôn se lève et contemple ses plaines
Que jonche le désastre immense du Grand Roi.

Tempêtes qui fuyez ce soir l'Ile divine,
Portez vers le Dompteur ancien des vastes eaux
L'hymne éclatant, jailli de nos trois cents vaisseaux
Que berce en frissonnant la mer de Salamine.

LES CHEFS DU PEUPLE.

Fille du Souverain des Hommes et des Dieux,
Immortelle conçue au fond de sa pensée,
Qui jadis, aux éclats de la foudre lancée,
Naquis au jour du front du Père radieux ;

Telle, aux feux de l'éclair, dans la nue enflammée,
Lance en main, sous l'armure et le casque aux clous d'or,
Tu surgis, ô Pallas Athena ! telle encor,
O Vierge pacifique en ta splendeur armée,

Digitized by Google

Sur le rocher des Rois Erekhthides, levant
Dans la clarté l'égide horrible et chevelue
De serpents, tu nous es, ô Déesse ! apparue,
A l'aube où nos vaisseaux s'éveillaient dans le vent.

Et quand l'hymne éclata, vengeur, enflant nos voiles,
Au faîte de ces murs massifs, où, tant de jours,
Ta présence a veillé sur nos antiques tours,
Nous vîmes, effaçant les lointaines étoiles,

Ta pique, formidable et droite dans l'azur,
Etinceler de feux sanglants et, comme un astre,
Près d'échapper au sol où ton socle l'encastre,
S'animer et grandir ton simulacre pur.

Ainsi tu te dressas dans l'aurore éblouie,
Seule debout parmi le vaste écroulement
De ta cité votive, au seuil encor fumant
Des temples désertés à ta voix obéie.

Car ta Prudence, à l'heure obscure du conseil,
Quand stratèges et chefs assemblés sur la grève,
Tous, Anciens porte sceptre, Ephèbes porte-glaive,
Invoquant ta sagesse, oubliaient le sommeil,

Ta Prudence a plané sur nos desseins, et l'ombre
De ton égide était visible sur nos fronts,
Quand les chevaux divins d'Hélios, aux pieds prompts,
Gravissaient les sommets du Kithéron moins sombre.

Digitized by Google

Ce soir, blême et troublé, le Roi des Rois a fui,
Et, courbé sur le char qui l'emporte, il devine,
Dans l'horreur qui descend de la haute colline,
D'invisibles terreurs qui frappent dans la nuit.

Demain se lèvera sur la libre Patrie,
Sauvée, et qui se voue à ton culte immortel
Et les Vierges d'Ion, ô Vierge, à ton autel
Gravement s'en viendront, en blanche théorie.

Et sur les siècles vains quand tu resplendiras,
Dans les temples nouveaux dont la Cité se pare.
L'homme apprendra les noms du conquérant barbare,
Que ta sainte sagesse a vaincu par nos bras.

LE POÈTE.

Je te salue, Arès, Roi du festin des lances,
Et toi, Poséidôn, qui sur nos fronts balances
Le trident redouté des mers,
Et toi, chaste Athéna, qui gardes, fière et pure,
L'ivoire de ta chair à l'or de ton armure,
Pallas, ô Déesse aux yeux pers.

Digitized by Google

Quand la gloire du bronze à la nuit triomphale
A jeté le défi de sa haute rafale,
Hellas a reconnu ses dieux ;
Mais l'Aède, qui seul dans les âges peut lire,
Te célèbre, Apollon, roi des Porteurs de Lyre,
Comme le seul victorieux.

Car le tumulte armé des Strophes vengeresses,
Menant le divin chœur de tes blondes prêtresses,
Planait sur la cime des flots ;
Et l'Ode aux seins altiers, aux cheveux de lumière,
Bondissait, l'aile ouverte, en la clameur guerrière,
Avec le vol des javelots.

Et lorsque tu parus, brandissant l'arc rapide,
Autour du Conquérant, comme un troupeau stupide,
Tombèrent ses fiers défenseurs,
Qui, rudes contempteurs de ton plectre héroïque,
Méprisaient, ignorants de la fureur lyrique,
La majesté des vierges Sœurs.

Ils tombaient, et, jonchant de morts les vagues claires,
Se demandaient en vain quel Dieu de nos galères
Guidait l'inévitable essor,
Car ils n'entendaient pas, ces fils du sol barbare,
Vibrante en l'aquilon des lances, la Cithare
Chanter avec sept cordes d'or.

Digitized by Google

Mais, ô Toi qui la sais souveraine et vivante,
Hellas ! écoute-la frémir, et, d'épouvante
Emplissant les vents inspirés,
Jeter en purs accords au ciel de la victoire,
Ame de la Patrie et voix de notre Histoire,
L'Harmonie aux nombres sacrés.

Car, dans les temps nouveaux dont s'éveille l'aurore,
Tu la verras grandir et s'éployer encore ;
Et, sous l'aube éclairant ton front,
Les peuples, qu'Océan ceint de son orbe immense,
Comme la nuit, autour de toi, feront silence
Quand tes Poëtes parleront.

Frémissez de son souffle, ô flots de Salamine !
L'Hymne de la Beauté retentit et domine
Le cri farouche des clairons.
De l'auguste avenir nous apportons l'offrande ;
La Terre des Héros ne sera sainte et grande
Que par ce que nous en dirons.

Car nous te bâtirons, ô noble Hellas, un temple,
Où les siècles pieux, adorant ton exemple,
Viendront prier à ta clarté,
Où les Prêtres du Verbe, en qui vit ton image,
Consacreront l'orgueil divin de leur hommage
A ta seule immortalité.

Digitized by Google

Salut, ô grande Lyre, en qui vibre le monde !
Tu dompteras la nuit et la mort inféconde,
Et, lorsque le Temps odieux
Sur nos autels éteints aura fermé son aile,
A jamais tu feras la Mémoire éternelle
De ceux qui défendaient la Patrie et les Dieux.

Sébastien-Charles LECONTE.

Digitized by Google

LAURÉATS DES CONCOURS

DE 1897

HISTOIRE

—

Médaille d'or de 200 francs :

M. G. CAPPE DE BAILLON, rue d'Amiens, à Arras.

Le Démantèlement d'Arras.

—

Médaille d'or de 100 francs :

M. Eugène BÉGHIN, à Béthune.

Les Rues de Béthune.

Digitized by Google

POÉSIE

—

Médaille d'or de 100 francs :

M. Julien RENARD, rue Victor Hugo, à Denain (Nord).

Toute la petite Lyre.

—

Médaille d'argent :

M. Félix DE MONNECOVE, 4, rue Saint-Florentin, à Paris.

Recueil de Poésies.

—

Médaille d'argent :

M. LOUIS NOËL, Place de l'État, à Saint-Omer.

Fleurs d'Espérance.

—

Médaille d'argent :

M. Marcel GOUGEON,

Répétiteur au Collège de Saint-Pol.

Fleurs du Rêve.

—

Mention honorable :

M. Isidore LEFEBVRE, à Hardinghen (Pas-de-Calais).

Recueil de Poésies.

—

Mention honorable :

M. Jean OTT, Élève du Lycée de Douai.

Recueil de Poésies.

Digitized by Google

SUJETS MIS AU CONCOURS

POUR 1898.

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE.

Histoire d'une Ville, d'une Localité ou d'une Abbaye du département du Pas-de-Calais.

Monographie d'une Eglise cathédrale ou paroissiale, d'une Maison conventuelle, d'une Maison hospitalière, d'une Institution civile ou religieuse de la Ville ou de la Cité d'Arras.

LITTÉRATURE.

Une pièce ou un ensemble de poésies de deux cents vers au moins. Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Une étude littéraire sur quelque personnage célèbre de l'Artois, tel que : historien, orateur, philosophe, poète.

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'art ou de l'une de ses parties dans l'Artois.

Biographies d'artistes artésiens.

SCIENCES.

Une question de science pure ou appliquée.

Statistique industrielle du Pas-de-Calais, avec carte à l'appui.

Etudes anthropologiques sur les races que l'on rencontre dans le Pas-de-Calais.

Digitized by Google

En dehors du Concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits *(Lettres, Sciences et Arts)* qui lui seront adressés, pourvu qu'ils intéressent le département du Pas-de-Calais.

Des médailles, dont la valeur pourra atteindre 300 fr., seront décernées aux lauréats de chaque Concours.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les ouvrages envoyés à ces Concours devront être adressés *(francs de port)* au Secrétaire-général de l'Académie, et lui parvenir avant le 1er juin 1898. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur, et l'attestation que le travail n'a pas été présenté à un autre Concours. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, une mention honorable ou un encouragement ; les autres seront brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement

Les ouvrages inédits sont seuls admis.

Les Membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Fait et arrêté, en séance, le 4 juin 1897.

Le Secrétaire-Général, Baron CAVROIS.

Le Président, DERAMECOURT.

Digitized by Google

LISTE

des

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

de l'Académie d'Arras.

MEMBRES DU BUREAU

Président :

M. Deramecourt (le chanoine), Vicaire-Général.

Chancelier :

M. H. Loriquet, O. ❍, Archiviste en chef du département.

Vice-Chancelier :

M. Rohart (l'Abbé), ✲, Docteur en Théologie.

Secrétaire-Général :

M. Cavrois de Saternault (le Baron), G. O. ✠, C. ✲, Docteur en Droit.

Secrétaire-Adjoint :

M. V. Barbier, ❍, Président de l'*Union artistique du Pas-de-Calais.*

Archiviste :

M. G. de Hauteclocque (le Comte), Licencié en Droit.

Bibliothécaire :

M. Aug. Wicquot, O. ❍, Licencié ès-Lettres, Bibliothécaire de la Ville.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

Par ordre de nomination

MM.

1. Sens, ✱, C. ✱, O. ❶, ancien Député (1860).
2. C. le Gentil, ✱, ✱, ancien Juge au Tribunal civil (1863).
3. Pagnoul, ✱, O. ❶, Directeur de la Station agronomique du Pas-de-Calais (1864).
4. P. Legesne, ✱, ❶, Docteur en Droit, Vice Président du Conseil de Préfecture (1871).
5. G. de Hauteclocque (le Comte), Licencié en Droit, Membre du Comité exécutif des Monuments historiques (1871).
6. Trannoy, ✱, O. ❶, ancien Directeur de l'Ecole de Médecine (1872).
7. Cavrois de Saternault (le Baron), G. O. ✠, C. ✱, Docteur en Droit, ancien Auditeur au Conseil d'Etat (1876).
8. Ricouart, ✱, O. ❶, ancien Adjoint au Maire d'Arras (1879).
9. Wicquot, O. ❶, Licencié ès-Lettres, Bibliothécaire de la Ville (1879).
10. J. Guérard, ✱, Juge d'instruction au Tribunal civil (1879).
11. Adolphe de Cardevacque, Membre de la Commission des Monuments historiques (1881).
12. Em. Petit, ✱, Président du Tribunal civil (1883).
13. Deramecourt (l'Abbé), Vicaire-Général (1884).
14. J. Leloup, ✱, Conseiller général (1884).

Digitized by Google

MM.

15. P. Laroche, Directeur de l'imprimerie du *Pas-de-Calais* (1884).
16. H. Loriquet, O. ❶, Archiviste en chef du département (1885).
17. V. Barbier, ❶, Président de l'*Union artistique du Pas de Calais* (1887).
18. Rohart (l'Abbé), ✽, Docteur en Théologie (1887).
19. Eug. Carlier, ✵, ✽, Inspecteur du Service des enfants assistés (1888).
20. Boucry, ❶, Licencié ès lettres (1891).
21. Léonce Viltart, Avocat (1892).
22. Rambure (l'Abbé), Licencié ès-lettres (1893).
23. Hervin (l'Abbé), Vicaire-général, Aumônier du Saint-Sacrement (1893).
24. Duflot (l'Abbé), Licencié ès-lettres (1895).
25. Acremant, Membre de la Commission des Monuments historiques (1895).
26. François Blondel, ✽, Ingénieur civil (1895).
27. Henri Boulangé, ancien Officier de marine (1897).
28. Léonce Alayrac, ✵, Ingénieur des mines (1897).
29. Louis Blondel, ancien Président du Tribunal de Commerce (1897).
30. N.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES

Par ordre de nomination

Les lettres A. R. indiquent un ancien membre titulaire ou résidant.

MM. Caminade de Castres, O, ✱, ancien Directeur des Contributions indirectes, à Paris, A. R. (1870).

Coince, Ingénieur des mines, à Paris, A. R. (1870).

Paillard, C. ✱, ancien Préfet du Pas-de-Calais (1875).

J.-M. Richard, ✪, ancien Archiviste du Pas-de-Calais, à Laval, A. R. (1879).

Jules Breton, C. ✱, Membre de l'Institut (1887).

Louis Noel, ✱, Statuaire (1887).

H. Trannin, O. ✪, Docteur ès-sciences, Directeur de l'école supérieure de Commerce de Lille, A. R. (1891).

Alapetite, O. ✱, Préfet du Pas-de-Calais (1891).

Legrelle, ✱, Maire d'Arras (1891).

Depotter (l'Abbé), Doyen de Laventie, ancien Vicaire-Général, A. R (1893).

G. Leleux (l'Abbé), Aumônier à Lille, ancien Vicaire-Général, A. R. (1893).

A. Guesnon, O. ✪, Professeur honoraire de l'Université, à Paris, A. R. (1893).

J. Finot, O. ✪, Archiviste du département du Nord, à Lille (1895).

Strohl (le général), C. ✱, Commandant la 2e division d'infanterie, à Arras (1896).

S. G. Mgr Williez, ✱, Evêque d'Arras (1896).

Dewaule, ✱, O. ✪, Docteur ès-Lettres, à Paris, A. R. (1896).

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS

Par ordre de nomination

MM. Mairesse, Ingénieur, à Paris (1857).

J. Périn, Avocat, Archiviste-Paléographe, à Paris (1859).

Fr. Filon, ✱, O. ❶, Directeur honoraire de l'école Lavoisier, à Paris (1860).

Léon Vaillant, ✱, Professeur au Muséum, à Paris (1861).

de Fontaine de Resbecq (le comte), ✱, O ✱. O. ❶, ancien Sous-Directeur de l'Instruction primaire au Ministère de l'Instruction publique (1863).

Leuridan, ancien Archiviste-Bibliothécaire, à Roubaix (1863).

V. Canet, O. ❶, Professeur à la Faculté libre des Lettres de Lille (1864).

H. Galleau. Homme de lettres, à Esbly (1869).

Bouchart, C. ✱, Président de Chambre à la Cour des Comptes (1872).

Dramard, Conseiller à la Cour d'appel de Limoges (1872).

Gouellain, C. ✠, ❶, Membre de la Commission des Antiquités départementales, à Rouen (1873).

Félix le Sergeant de Monnecove, ✱, Lauréat de l'Académie, à Paris (1874).

de Calonne (le Baron), à Buire-le-Sec (1874).

Vos (le chanoine), Archiviste de la Cathédrale de Tournai (1875).

Ch. d'Héricourt (le comte) ✱, Consul de France, à Leipsig (1876).

Digitized by Google

MM. Em. Travers, Archiviste-Paléographe, à Caen (1876).

Fréd. Moreau père, ✱, à Paris (1877).

Hugot (Eugène), Secrétaire adjoint des Comités des Sociétés savantes près le ministère de l'Instruction publique à Paris (1877).

Heuguebart (l'Abbé), curé de Lambres (1878).

G. Fagniez, Directeur de la *Revue historique*, à Paris (1878).

G. Bellon, Archéologue, à Rouen (1879).

J.-G. Bulliot, ✱, O. ❶, Président de la Société Eduenne, à Autun (1879).

de Marsy (le comte), Directeur de la Société française d'Archéologie, C. ✠, à Compiègne (1881).

Delvigne (le chanoine), à Bruxelles (1881).

Gustave Colin, Artiste peintre, à Paris (1881).

Martel, ancien Principal du collège de Boulogne-sur-Mer (1881).

P. Fournier, Professeur à la Faculté de Droit, à Grenoble (1881).

L'abbé Lefebvre, Aumônier à Doullens (1882).

Rupin, ❶, Président de la Société Archéologique de la Corrèze, à Brives (1882).

Pagard d'Hermansart, à St-Omer (1883).

Gabriel de Beugny d'Hagerue, à Aire (1884).

Ernest Matthieu, Avocat, Secrétaire du Cercle archéologique, à Enghien (Belgique) (1884).

Quinion-Hubert, ancien Magistrat, à Douai (1884).

Fromentin, Curé de Fressin (1885).

Rod. de Brandt de Galametz (le comte), à Abbeville (1885).

Robert de Guyencourt, ancien Président des Antiquaires de Picardie, à Amiens (1888).

Digitized by Google

MM. Bovet. Archiviste à Montbéliard (1888).

Massy, ✪. Surveillant-Gén. au Lycée de Douai (1890).

Eug. de Sars, Publiciste, à Montpellier (1890).

Georges Barbier, Avocat à la Cour d'Appel de Paris (1891).

L'Abbé Leuridan, Bibliothécaire de l'Université catholique de Lille (1891).

Mlle Jenny Fontaine, Artiste peintre, à Paris (1892).

MM. Digard, ancien élève de l'école des Chartes et de l'école de Rome (1892).

Harduin de Grosville, Président honoraire au Tribunal civil de Laon (1893).

Menche de Loisne (le comte), château de Beaulieu-lez-Busnes (1894).

Edmond Edmont, Archéologue à Saint-Pol (1896).

Henri Potez, Agrégé des Lettres, à Douai (1896).

L'abbé Bled, Président de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (1897).

René Brissy, Publiciste, Rénovateur des *Rosati*, à Paris (1897).

Charles Leconte, Substitut du Procureur-Général, chef du Service judiciaire, à la Nouvelle-Calédonie (1897).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I — *Inventaire des Archives de l'Académie d'Arras.*

Pages.

Inventaire des Archives de l'Académie d'Arras, par M. le comte G. DE HAUTECLOCQUE, archiviste..... 3

II. — *Lectures faites dans les séances hebdomadaires.*

La Terre et le Château d'Havrincourt, par M. Adolphe DE CARDEVACQUE, membre résidant..... 127
Les Armoiries de la ville d'Arras, par M. G. ACREMANT, membre résidant..... 167
Exposition des Œuvres de Julien Boutry, par M. Léonce VILTART, membre résidant..... 191
Les Sociétés houillères, par M. Léonce VILTART, membre résidant..... 199

III. — *Séance publique du 29 juillet 1897.*

Allocution d'ouverture, par M. l'Abbé DERAMECOURT, Président..... 209
Rapport sur les Travaux de l'année 1896-1897, par M. le baron CAVROIS, Secrétaire-général..... 212
Discours de réception de M. Louis BLONDEL, membre résidant..... 223
Réponse au Discours précédent, par M .A. GUESNON, membre honoraire..... 243

Digitized by Google

Rapport sur le Concours d'histoire, par M. Adolphe de Cardevacque, membre résidant 258
Rapport sur le Concours de poésie, par M. Léonce Viltart, membre résidant..... 267
Salamine (Poème couronné par l'Académie Française), par M. Ch. Leconte, membre correspondant 278
Lauréats des Concours de 1897..... 292
Sujets mis au Concours pour 1898..... 294
Liste des Membres titulaires, honoraires et correspondants de l'Académie d'Arras..... 296

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google